

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey  
Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française,  
Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

### SOMMAIRE

99 <sup>e</sup> liste de souscripteurs .....	525
Pose de la première pierre de la nouvelle Faculté française de médecine et de pharmacie de Beyrouth .....	526
L'Indochine au Parlement, par ROBERT DALCAN.....	530
Lettre de Chine, par JEAN RODES.....	535
La révolution chinoise, par ALBERT MAYBON.....	539
L'expédition anglaise du Haut-Assam, par CHARLES-EUDES BONIN.....	545
La contrebande des armes dans le golfe Persique et la question de Mascate, par JACQUES BARTH.....	548
Indochine. — Arrivée à Saigon de M. Sarraut. — Les travaux du Conseil colonial. — L'immigration étrangère en Indochine. — Les droits d'entrée sur les tabacs d'origine chinoise. — Inauguration d'un dispensaire médical à Hué.....	556
Levant. — L'influence française en Syrie.....	558
Extrême-Orient. — Chine : La mission Legendre....	558
Japon : Le projet du budget pour 1912.....	559
Perse : Le conflit russo-persan. — Le second ultimatum : la réponse de la Perse. — Au Parlement anglais. — Déclarations de M. Shuster. — Remaniements ministériels.....	559
Asie Anglaise : Le durbar de Delhi et les réformes dans l'Inde. — Etats confédérés malais.....	566
Nominations officielles.....	570
Bibliographie.....	571

### 99<sup>e</sup> LISTE DE SOUSCRIPTEURS<sup>(1)</sup>

*Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1912. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1911 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.*

*Les envois de souscriptions peuvent être faits, 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au trésorier.*

MM.

* J. Faure, provis. du Lycée, à Constantinople.	20 »
Colonel Burnol, à Bordeaux.....	15 »
Cercle des officiers de Sept-Pagodes.....	15 »
Lieutenant-gouvern. de la Cochinchine.....	25 »
Biblioth. du gouvern. — .....	25 »
Secrétaire-archiviste du gouvernement.....	25 »
Chambre syndicale des agents de change.....	200 »
Armand Descande, à Biarritz.....	12 »
Schneider et C <sup>ie</sup> , à Paris.....	500 »
* Capitaine Lagrange, de l'infant. coloniale...	15 »
Bibliothèque des officiers du 9 <sup>e</sup> colonial.....	24 »
* Bibliothèque des sous-officiers du 1 <sup>er</sup> colonial.	20 »
Commandant Viala, de l'infanterie coloniale..	15 »
Colonel Billet, à Fismes.....	25 »
Compagnie univ. du canal de Suez.....	12 »
Jacques Legrelle, à Versailles.....	25 »
Aug. Schaal, greffier-notaire en congé.....	25 »
Lieut.-colonel J. Vallière, à Paris.....	12 »

A reporter..... 1.010 »

(1) Les noms marqués d'un \* sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.



Report.....	1.010 »
Bibliothèque militaire de Majunga.....	20 »
Bibliothèque des officiers du 44 <sup>e</sup> d'infanterie..	12 »
Maurice Gautier, lieutenant de vaisseau.....	15 »
Biblioth. des officiers du 67 <sup>e</sup> d'infanterie.....	20 »
* Gouverneur de la Réunion.....	20 »
Biblioth. de l'Ecole de Guerre.....	12 »
Cercle des officiers de Hué.....	12 »
Procure de Chung-te-tang.....	15 »
M <sup>me</sup> Th.-J. Dubos, à Macau-Médoc.....	25 »
De Beauregard, lieut. de vaisseau.....	12 »
Cercle militaire de Nîmes.....	12 »
* Banque de l'Indochine, à Paris.....	20 »
* Rabreau, à Paris.....	20 »
Commandant Morel, de l'infant. coloniale.....	12 »
Musée commercial de Lille.....	12 »
Cercle militaire de Toulouse.....	12 »
* René Saint-Pierre, à Paris.....	25 »
Biblioth. des officiers du 22 <sup>e</sup> colonial.....	15 »
Comte de la Selle, à La Barbée.....	12 »
* Comtesse de Brioude, à Neuilly-sur-Seine...	20 »
Général Tétart, à Paris.....	12 »
Henry Bourgeois, consul de France.....	15 »
Julien Potin, industriel.....	12 »
Capitaine de Maleissye-Melun.....	15 »
Capitaine Michaut, de l'infant. coloniale.....	12 »
Cercle militaire de Nice.....	12 »
Réunion des officiers de Besançon.....	24 »
Cercle militaire de Versailles.....	12 »
2 <sup>e</sup> bureau de l'état-major de l'armée.....	12 »
Ecole Coloniale, à Paris.....	24 »
Commandant Ferry, de l'infant. coloniale.....	25 »
Pardailhé-Galabrun, à Paris.....	12 »
* De Maillard, administ. adjoint des colonies.	15 »
Bibliothèque de l'état-major, à Tananarive. . .	12 »
Réunion des officiers de La Fère.....	12 »
F. Couget, consul général.....	25 »
D <sup>r</sup> J.-A. Gauthier, médecin sanitaire à Suez... .	15 »
G. Loustau, ancien inspecteur du « Nord »....	12 »
C. Tabary, professeur de lycée.....	12 »
* A. Gestrand, receveur de l'enregistrement... .	20 »
Bibliothèque de Tchang-sin-tien.....	25 »
Bibliothèque militaire de Grenoble.....	20 »
Cercle des officiers de Lille.....	12 »
Biblioth. municip. franç. de Tien-tsin.....	12 »
G. Dupin, notaire à Gujan-Mestras.....	20 »
Cercle des officiers de Brest.....	25 »
* Cercle des officiers du Mans.....	20 »
H. Bernay, administrateur en Indochine.....	30 »
* R. Piot, ingénieur civil à Haiduong.....	25 »
Chambre de Commerce de Paris.....	100 »
Souscriptions diverses.....	314 »
<b>Total.....</b>	<b>2.246 »</b>

## AVIS

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne et participent à son action.

La Banque de l'Indochine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

## Pose de la première pierre

DE

# LA NOUVELLE FACULTÉ FRANÇAISE

DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE BEYROUTH

Beyrouth, 21 novembre 1914.

Le mardi 21 novembre a été marqué à Beyrouth par un événement qui ne saurait laisser indifférents tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre influence en Orient; nous voulons parler de la pose de la première pierre de la nouvelle Faculté française de médecine et de pharmacie.

Le bulletin a publié en son temps (1) un exposé du chancelier de la Faculté indiquant les origines et l'historique de cet établissement, son organisation, les résultats qu'il a donnés, l'extension considérable qu'il a prise et les besoins nouveaux qui en sont la conséquence. Il suffira donc de rappeler ici que la Faculté française de médecine de Beyrouth fut fondée en 1883, grâce à l'initiative des Pères Jésuites de la mission de Syrie, désireux de résister à l'influence envahissante des anglo-américains qui possédaient depuis seize ans une œuvre de ce genre. Elle reçut aussitôt les encouragements et l'appui de Gambetta et de Jules Ferry : ils firent allouer pour sa construction un crédit extraordinaire de 175.000 francs. Le programme, analogue à celui des études faites en France, et l'organisation de la nouvelle école furent arrêtés d'un commun accord entre le ministre des Affaires étrangères et celui de l'Instruction publique. La Faculté reçoit une subvention annuelle de 90.000 francs qui assure, entre autres, le traitement des six professeurs laïques dont le choix est soumis à l'approbation du Gouvernement. Chaque année, au mois de novembre, un jury mixte, composé de trois professeurs des Facultés de France et de trois professeurs de la Faculté ottomane de Constantinople, se rend à Beyrouth en vue de faire subir aux étudiants les examens de fin d'études. A la suite de ces épreuves, il est, depuis 1895, délivré aux candidats qui les ont passées avec succès le diplôme d'Etat français et, depuis 1898, celui d'Etat ottoman de docteur en médecine ou de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

Onze élèves assistaient à l'ouverture des cours en novembre 1883. Les locaux de la Faculté, ses laboratoires, son personnel enseignant avaient été prévus pour un maximum de soixante étudiants. Elle en compte aujourd'hui près de 250. Elle en aurait encore davantage si elle était à même de les recevoir. Le succès de l'œuvre a donc de beaucoup dépassé les espérances les plus optimistes. Aussi, telle qu'elle était, la Faculté de médecine de Beyrouth devenait-elle complètement insuffisante et ne répondait-elle plus en

(1) L'Asie Française, avril 1914, page 451.



aucune façon aux nécessités de sa situation actuelle. Elle souffrait depuis longtemps déjà de cet état de choses, rendu particulièrement intolérable quand on comparait les installations de notre Faculté, exiguës et démodées, avec celles de l'établissement rival américain à qui ses ressources considérables ont permis d'aménager de vastes constructions conformément aux dernières exigences de la science médicale. Les présidents français des jurys qui se sont succédé à Beyrouth n'ont cessé de signaler le danger. Tous, sans en excepter un seul, ont dernièrement attiré l'attention du ministre des Affaires étrangères sur cette situation en faisant un appel collectif à son patriotisme. En agissant ainsi, ils avaient conscience, écrivaient-ils, « d'agir en bons Français soucieux de garder à notre influence en Orient un terrain d'expansion magnifique (1) ». La lettre qu'ils ont adressée est signée des plus grands noms dont s'honore notre science médicale ; on y relève, entre bien d'autres, ceux des professeurs Landouzy, Lannelongue, Labbé, Marion, Mossé, Pozzi, Testut et Walther. On ne saurait invoquer l'autorité de personnalités plus compétentes pour démontrer l'urgente nécessité d'une amélioration de la Faculté de Beyrouth et de sa reconstruction sur un plan beaucoup plus vaste.

Le dévouement éclairé avec lequel le Père Cattin, chancelier de la Faculté, dirige cet établissement depuis plus de dix-sept ans et son inlassable activité ne pouvaient s'accommoder d'un semblable état de choses. Désireux de participer dans la plus large mesure possible aux frais considérables qu'entraîneront les travaux à effectuer, il a résolu de construire par lui-même, avec les propres ressources de la Faculté, de nouveaux bâtiments scolaires pouvant recevoir quatre cents étudiants, et pour la construction desquels une dépense minima de 350.000 francs sera nécessaire. En même temps, il sollicitait du gouvernement une subvention pouvant lui permettre d'augmenter le personnel enseignant. Enfin, il s'adressait au Comité de l'Asie Française pour placer sous son patronage une souscription destinée à recueillir les fonds nécessaires à la création d'un hôpital, complément indispensable de la Faculté. Le Comité, dans sa séance du 7 avril dernier, unanime à constater « l'importance du rôle joué par la Faculté française de médecine de Beyrouth pour la diffusion de l'influence morale de notre pays », s'est empressé de prendre l'initiative de la souscription proposée par le Père Cattin et toute la presse française n'a pas tardé à s'associer à son effort.

La cérémonie qui vient d'avoir lieu à Beyrouth marque la première étape de la réalisation de ce vaste programme.

\* \* \*

Il y a quelques années déjà, le chancelier de la Faculté avait acquis dans un faubourg de Beyrouth un vaste terrain qu'il avait fait entourer

d'un mur d'enceinte. La dépense totale de cette acquisition s'était montée à 40.000 francs. L'emplacement de ce terrain est admirablement choisi. A l'entrée de la ville, du côté du Liban, dont les premiers contreforts commencent non loin, sur la grande route de Damas, il réunit à la fois les meilleures conditions d'hygiène et de commodité. Assez éloigné des quartiers populeux et trop souvent malsains, il se trouve tout près des bois de pins qui arrêtent les sables au Sud-Est de Beyrouth. Ces pins évoquent bien des souvenirs de l'action française en Orient. C'est là qu'en 1110 les croisés de l'armée de Beudoïn établirent leur camp avant de donner l'assaut de « Baruth » et c'est là également que, sept siècles et demi plus tard, les premières troupes françaises de l'expédition de 1860 devaient camper avant de se répandre dans le Liban pour porter secours aux Maronites. Ce terrain est en même temps à proximité du centre de la ville grâce à la ligne de tramways qui passe sur la route de Damas. Celle-ci conduit très rapidement à la place des Canons, devenue en 1908 la place de la Liberté, où se trouve le palais du gouvernement et qui est le véritable cœur de Beyrouth. Les étudiants n'auront donc aucune difficulté à gagner leur nouvelle Faculté, à peine plus éloignée que l'ancienne. En outre, l'emplacement choisi est entouré de nombreux terrains non bâtis encore, de sorte qu'il sera facile d'y élever tout à proximité l'hôpital projeté, tandis que celui des sœurs de charité, qui sert actuellement à l'enseignement pratique des élèves, se trouve à une distance assez appréciable de leur Ecole. Ce quartier est dominé par une hauteur que couronne le majestueux pensionnat français des Dames de Nazareth, véritable château-fort surplombant la ville et attirant au loin l'attention des voyageurs qui arrivent en rade. Lorsque, au pied de cet établissement, s'élèveront les constructions de la nouvelle Faculté de médecine, qui promettent d'être fort imposantes, et celles de l'hôpital, nous posséderons dans ce faubourg de Beyrouth un ensemble de bâtiments français dont le nombre et l'importance ne le céderont en rien aux établissements américains. Leur cadre, pour être différent, n'en sera pas moins également beau. Si les uns s'alignent en bon ordre, au milieu des palmiers et des haies épineuses de figuiers de Barbarie, le long de la côte infiniment bleue du golfe de Beyrouth, les autres s'étageront au-dessus des forêts de pins et des sables rouges qui environnent la ville, dans le décor grandiose des montagnes libanaises aux croupes escarpées tachetées de nombreux villages et dominées par la masse du Sannin neigeux.

Les constructions de la nouvelle Faculté comprendront un ensemble de trois bâtiments au milieu d'un vaste jardin botanique. Le bâtiment central, de dimensions particulièrement majestueuses avec ses 72 mètres de façade, contiendra le grand amphithéâtre qui servira également aux fêtes de la Faculté, les salles de collection, la bibliothèque, la salle des examens, le laboratoire de physique et, à son premier étage, les

(1) Rapport du budget du ministère des Affaires étrangères pour 1912, par M. DESCHANEL, page 208.



bureaux de l'administration ainsi que les chambres de certains professeurs. De chaque côté doivent s'élever deux grands pavillons qui renfermeront chacun un amphithéâtre et trois laboratoires avec leurs dépendances.

Les travaux ont d'ailleurs été commencés depuis plus de six mois déjà. Ils ont été habilement et rapidement menés par le Père Mattern à qui sont entièrement dus les plans des nouveaux bâtiments. C'était un spectacle curieux que de voir durant tout l'été cet architecte barbu, en soutane, tout bronzé par le soleil en dépit de son énorme casque, tour à tour penché sur ses plans ou circulant au milieu des échafaudages, malgré les ardeurs de l'été syrien, pour secouer l'indolence de ses ouvriers aux longues robes rayées ou aux larges culottes bouffantes. Grâce à son activité, les pavillons latéraux sont à peu près terminés ; aussi est-ce la pose de la première pierre du bâtiment central que la cérémonie d'aujourd'hui a célébrée.

Pour y procéder, le chancelier de la Faculté avait tenu à attendre la venue des membres du jury franco-ottoman, afin de donner à cette cérémonie un caractère tout particulièrement solennel. Comme d'un autre côté, le croiseur-cuirassé *Léon-Gambetta* se trouvait, par une heureuse coïncidence, en rade ayant à bord l'amiral Dartige du Fournet qui s'est empressé de prendre part à la fête entouré de ses officiers, celle-ci a revêtu le caractère d'une imposante manifestation française. Elle n'a pas manqué de produire un grand effet et d'avoir un heureux et profond retentissement parmi ces populations de Syrie si traditionnellement attachées à notre pays.

Par un radieux après-midi, la cérémonie a commencé à trois heures, sous la présidence de M. Couget, consul général de France, qui avait reçu du gouvernement la mission spéciale de le représenter en cette circonstance. Précédé des brillants cawass du consulat de France, notre agent est arrivé aux sons de la *Marseillaise* exécutée par la musique du *Léon-Gambetta* au milieu d'une assistance particulièrement nombreuse et profondément recueillie. Reçu par le chancelier dans la salle presque achevée, destinée au grand laboratoire, il fut conduit dans une vaste tente ornée de drapeaux français et ottomans et de plantes vertes qui avait été provisoirement aménagée sur l'emplacement où doit s'élever le grand bâtiment central, au milieu des blocs de pierre de taille et des lacs de chaux vive. C'est là que M. Couget prit place, entouré du professeur Blanchard de l'Université de Paris, président du jury français, et de Bahadine bey, professeur à la Faculté de médecine de Constantinople, président du jury ottoman. Venaient ensuite le chancelier de la Faculté de Beyrouth, les membres du jury français, les docteurs Ancel et Tavernier, professeurs aux Facultés de Nancy et de Lyon, les membres du jury ottoman ainsi que les professeurs français de Beyrouth et leurs chefs de clinique.

Dans l'assistance, on remarquait l'amiral Dar-

tige du Fournet, commandant de la division légère de la première escadre de la Méditerranée, escorté de son état-major, de plusieurs officiers et des médecins du *Léon-Gambetta*. Le nouveau vali de Beyrouth, Hazim Bey, s'était fait représenter par le directeur de l'Instruction publique du vilayet auquel avaient tenu à se joindre les médecins de l'hôpital militaire. La présence à cette cérémonie de ces fonctionnaires ottomans témoignait clairement la sympathie de leur gouvernement pour notre pays en même temps qu'elle donnait une preuve de leur reconnaissance personnelle pour les bienfaits de l'œuvre que nous entretenons en Syrie. Le gouverneur de la province du Liban, dont l'autonomie est en grande partie due à l'intervention énergique de la France et qui compte actuellement tant de médecins sortis de notre Faculté, avait de son côté délégué son directeur des affaires politiques pour exprimer ses félicitations et ses sentiments de gratitude.

De nombreux membres du clergé latin et oriental assistaient également à cette solennité dans une tribune spéciale. A leur tête se trouvait M<sup>gr</sup> Giannini, délégué apostolique en Syrie, entouré des représentants des missions des Lazaristes, Capucins, Franciscains, Frères de la Doctrine chrétienne et Frères Maristes. Le patriarche syriaque, M<sup>gr</sup> Ephrem Rahmani, était venu en personne. Il avait à ses côtés des représentants des communautés maronite, melchite, arménienne et chaldéenne qui s'étaient toutes associées à cette fête en témoignage de reconnaissance pour la protection que la France accorde à leurs membres. Tout ce que Beyrouth et ses environs comptent de personnalités en vue était présent : membres du corps consulaire parmi lesquels le consul général d'Angleterre, notabilités de la colonie française dont le directeur du chemin de fer Beyrouth-Damas-Hama, le directeur de la poste française, etc..., le directeur de la Banque ottomane et tous ceux enfin, si nombreux, qu'une vieille tradition attache à la France et qui professent pour elle un grand dévouement, cheïcks de la montagne ou notables de la ville.

Autour des vingt-sept étudiants reçus aux examens et dont les noms allaient être bientôt proclamés, se pressaient la foule des étudiants, leurs camarades d'hier, et celle des anciens élèves de la Faculté, leurs collègues de demain, venus en très grand nombre et d'aussi loin que possible pour fêter le succès et le développement d'une œuvre aux modestes débuts de laquelle certains d'entre eux avaient assisté.

L'ensemble de cette foule présentait un spectacle très brillant et du plus curieux pittoresque. Les robes rouges de nos professeurs voisinaient avec la robe rouge également du patriarche syriaque et la robe violette du délégué apostolique, les uniformes de nos officiers de marine avec ceux des médecins militaires ottomans, les soutanes de nos religieux avec les redingotes des personnages officiels et les stamboulines des



fonctionnaires turcs. Plus loin encore dans l'assistance, c'était un mélange de vestons et de robes bigarrées des gens du peuple, une confusion de chapeaux européens, de turbans et surtout de tarbouches au milieu desquels les « hauts de forme » des membres du corps consulaire détonaient étrangement à leur arrivée, tout l'assemblage bizarre et disparate enfin que peut produire la rencontre des deux civilisations européenne et orientale.

Le président du jury français, celui du jury ottoman et le consul général de France prirent successivement la parole. Parmi ces discours, l'allocution élégante et pleine de tact du professeur Blanchard fut particulièrement applaudie. Après avoir insisté sur le rôle philanthropique du médecin, le professeur se félicita du brillant résultat des examens qu'il venait de faire subir. D'après ses propres termes, ce résultat avait été « stupéfiant »; les examens avaient « atteint une hauteur exceptionnelle », les étudiants s'y étant montrés souvent supérieurs même à ceux de Paris. Le professeur souhaita à l'École de continuer dans la voie du progrès et de la prospérité dont cette fête lui paraissait le plus sûr présage. Il ne manqua pas de faire du chancelier de la Faculté un éloge frénétiquement applaudi. Le P. Cattin, dit-il, voit triompher en ce jour l'œuvre à laquelle il avait voué ses efforts. Le gouvernement français vient de reconnaître ses services et son dévouement en lui conférant la croix de chevalier de la Légion d'honneur que chacun se réjouit de voir briller sur sa poitrine. Il rappela également avec à-propos qu'au mois de juillet dernier, l'un des plus distingués professeurs de Beyrouth, le Dr de Brun, avait été élu membre de l'Académie de médecine. Cette double distinction prouve avec quelle sollicitude la mère-patrie suit les progrès de sa Faculté d'outre-mer et comment elle sait récompenser le zèle et le mérite de ceux à qui elle doit son développement.

Les discours terminés, le chancelier lut dans le plus grand silence une fort belle adresse conçue en un style à la fois sobre et imposant, dans laquelle il remerciait d'avoir assisté à la cérémonie tous ces personnages si différents dont la présence montrait que pour la Faculté de Beyrouth, « tous les esprits s'étaient unis dans une même pensée et les cœurs dans un même sentiment ». Il eut un remerciement particulier pour l'amiral Dartige du Fournet qui avait, d'une façon si opportune, « amené dans les eaux syriennes les couleurs aimées de notre pavillon et montré l'image de la patrie lointaine ». Il exprima sa reconnaissance pour le gouvernement français, « dont les généreux subsides et la protection la plus efficace n'avaient jamais fait défaut » et termina en faisant des vœux pour la prospérité de la Faculté et en saluant « l'aurore joyeuse de nouveaux progrès ».

Le Délégué apostolique s'approcha alors pour bénir la première pierre, bloc énorme maintenu par un treuil au-dessus des fondations. Elle fut

ensuite scellée par le consul général de France. Puis les membres du jury et les professeurs vinrent tour à tour la frapper du marteau symbolique et tous signèrent l'acte constatant officiellement la pose de la première pierre de la nouvelle Faculté française de médecine de Beyrouth.

\* \* \*

La cérémonie comprenait également la proclamation du résultat des examens de fin d'études : les nouveaux docteurs sont au nombre de vingt-cinq et les pharmaciens au nombre de deux. Chacun, à l'appel de son nom, s'approchait de l'estrade et prêtait solennellement le serment d'observer les règles de la probité dans l'exercice de sa profession : cette formalité n'a pas laissé que de faire grande impression. Ils reçurent ensuite leur diplôme des mains du consul général de France. Ce chiffre de vingt-sept nouveaux diplômés, s'il n'est pas supérieur à celui des années précédentes, n'en constitue pas moins une très belle moyenne. Il porte à 468 le nombre total des étudiants qui sont sortis de la Faculté : parmi ceux-ci 379 sont médecins et 89 pharmaciens. Pour apprécier à leur juste valeur l'importance et l'étendue de l'œuvre entreprise par l'École de médecine de Beyrouth, il convient de remarquer que tous ces jeunes gens appartiennent aux rites les plus divers, sont originaires des contrées les plus différentes et, leurs études une fois terminées, se répandent dans tout l'Empire ottoman, en Egypte et même plus loin. Le P. Cattin a exposé, en effet, devant le Comité que sur les 243 étudiants qui composaient la population scolaire de la Faculté à la rentrée d'octobre 1910, 127 étaient catholiques, 70 orthodoxes, 24 israélites, 20 musulmans et 2 druses. D'un autre côté, la *Revue du Monde musulman* a publié en 1909 sur l'origine et le lieu d'établissement des médecins et pharmaciens de la Faculté des renseignements qui permettent de dresser le tableau suivant (1) :

#### ORIGINE DES ÉTUDIANTS

Syrie et Palestine.....	220
Reste de l'Empire ottoman.....	70
Egypte.....	60
	<hr/>
	350

#### RÉGIONS OU SE TROUVENT LES MÉDECINS OU PHARMACIENS

Syrie et Palestine.....	150
Reste de l'Empire ottoman.....	59
Egypte.....	115
France et colonies (2).....	21
Amérique.....	5
	<hr/>
	350

On se rendra ainsi un compte plus exact du puissant moyen d'influence dont la France dis-

(1) Les renseignements publiés dans la *Revue du Monde musulman* (numéro de janvier-février 1909, page 49) s'arrêtent à la promotion de 1907, date à laquelle la Faculté ne comptait que 350 anciens élèves.

(2) La plupart des anciens élèves de la Faculté de Beyrouth venus en France se trouvent à Paris où ils séjournent temporairement en vue de perfectionner leurs études.



pose dans tout l'Orient, grâce à la Faculté de médecine de Beyrouth et de l'œuvre humanitaire par excellence qu'elle a accomplie dans ces régions. Il est également agréable de remarquer que, malgré la disproportion flagrante existant entre leurs installations matérielles, notre Ecole de médecine, cependant de seize ans plus jeune que l'Ecole américaine, a déjà formé une centaine de médecins de plus que sa rivale.

\* \* \*

Peu de temps avant la cérémonie qui vient d'être relatée, était arrivée à Beyrouth une heureuse nouvelle concernant la Faculté : le Parlement avait fait droit aux conclusions contenues dans le rapport de M. Deschanel demandant une augmentation de 30.000 francs de la subvention annuelle du gouvernement français. Cette décision va permettre d'augmenter le personnel des professeurs et de leur donner des chefs de travaux rétribués qui les seconderont dans leur enseignement. Elle sera employée en tout premier lieu à créer une chaire de physiologie distincte de celle d'anatomie. Ces deux enseignements, jusqu'ici confiés au même professeur, constituaient pour lui une charge véritablement écrasante et la séparation de ces matières avait été depuis longtemps déjà réclamée avec insistance par les membres du jury français des examens. Une semblable innovation marquera un très grand progrès dans le programme des études. En second lieu, l'augmentation indiquée comportera la création de six emplois de chefs de travaux et d'un directeur de l'institut antirabique qui doit être annexé à la Faculté. Cette dernière institution est appelée à rendre les plus grands services dans une région qui en est aujourd'hui complètement dépourvue. Les malades atteints de la rage sont, en effet, obligés d'aller jusqu'au Caire pour se faire traiter. On n'a pas oublié ici la triste fin du P. Dillange, qui s'était signalé par sa belle conduite lors des massacres des Arméniens en avril 1909. Mordu peu après par un chien enragé, il avait été soigné trop tard, par suite de la longueur du voyage, et mourut dans d'atroces souffrances.

Ces différentes réformes, ajoutées à la reconstruction de la Faculté de médecine, répondent donc au plan de réorganisation générale que s'était tracé le P. Cattin. Pour le compléter entièrement, il ne reste plus qu'à fonder l'hôpital indispensable au fonctionnement normal de l'Ecole.

A l'heure actuelle les étudiants suivent les cliniques à l'hôpital que les Sœurs de Charité ont gracieusement mis à leur disposition. Mais cet établissement ne contient qu'une cinquantaine de lits, chiffre tout à fait insuffisant pour le grand nombre des élèves. D'un autre côté, son but charitable se trouve parfois en contradiction avec celui, tout différent, que poursuit la Faculté. Il est donc à craindre que, malgré toutes les bonnes volontés, l'enseignement ne souffre de cet état de choses, la variété des malades que peuvent voir les étudiants n'étant pas assez grande.

Tandis que notre Faculté n'a à son service que ce modeste hôpital, les élèves de l'Ecole américaine, au contraire, ont à leur disposition un hospice allemand de 82 lits pour le service général et quatre hôpitaux tout récents, de 40 lits chacun destinés aux maladies des femmes, des enfants, aux maladies des yeux et de la peau, sans compter une clinique dentaire et une école de sages-femmes.

Il est donc de toute nécessité que la Faculté française complète sa réorganisation par l'édification d'un grand hôpital moderne. C'est là pour elle une question vitale. Sans hôpital, elle ne peut donner qu'un enseignement incomplet et mutilé et les lourds sacrifices qu'elle s'est imposés resteraient à demi stériles. Le P. Cattin a estimé qu'une somme de 500.000 francs serait indispensable pour créer un hôpital de 80 lits au moins, comportant des pavillons spéciaux pour certaines maladies. Cette somme, il l'attend en grande partie de la générosité du public français. La souscription organisée par la presse sous le patronage du Comité de l'Asie Française a déjà atteint près de 200.000 francs. Ce chiffre est cependant encore insuffisant, mais nous ne doutons pas que, sous peu, de nouvelles souscriptions viennent grossir celles de la première heure. L'opinion publique en France est trop éclairée, elle connaît trop l'importance des intérêts que nous possédons dans ces régions et les services rendus par la Faculté de Beyrouth pour ne pas faire l'effort matériel nécessaire pour consolider définitivement cette belle œuvre patriotique et philanthropique et la mettre à l'abri de tout péril.

---

## L'INDOCHINE AU PARLEMENT

---

Le débat du budget du ministère des Colonies pour l'exercice 1912 est loin d'avoir eu l'ampleur de la discussion du budget 1911 ; il n'est guère besoin de rappeler que l'Indochine avait à cet égard tenu le premier rôle, et que c'est à cette occasion que le département décida d'opérer un changement dans la personne du gouverneur général aussi bien que dans la méthode du gouvernement. Après un revirement aussi grave dans l'existence de notre grande colonie d'Asie, nous ne pouvions évidemment nous attendre à de nouvelles révélations sensationnelles, d'autant que le retard du premier budget et la précipitation du second n'ont séparé les deux débats que d'un délai assez court.

Cependant il ne nous paraît pas inutile de mentionner quelques-uns des problèmes soulevés à la Chambre des députés tant dans le débat public que dans les rapports déposés ; car si le premier fut un peu écourté et ne donna lieu qu'à un discours du député de Cochinchine, par contre les deux rapports contenaient plus d'une idée intéressante. C'est M. Métin qui, cette année, rem-



plissait le rôle dévolu pour le budget 1911 à M. Viollette, tandis que ce dernier a été chargé du rapport général des colonies.

En raison du bruit soulevé l'an passé par le rapport Viollette, on attendait avec une certaine impatience le nouveau travail du député d'Eure-et-Loir. Or, en parcourant les quatre-vingts pages que le rapporteur a consacrées à l'Indochine, on éprouve quelque stupéfaction à constater qu'il déclare constamment ne rien retirer de ses anciennes critiques, sans pourtant les étayer d'aucune preuve nouvelle. Nous retrouvons dans ce travail le même parti pris d'exagération qui lui enlève toute valeur documentaire, et cela est d'autant plus malheureux que M. Viollette est doué des meilleures intentions du monde et que ses observations, si elles étaient faites avec moins d'absolutisme, pourraient en plusieurs circonstances constituer un guide utile. Mais est-il possible d'admettre, comme le prétend le rapporteur général, « qu'en Cochinchine nous avons détruit toutes les institutions anciennes sans même essayer de les remplacer » et que « le gouverneur général n'est en réalité qu'un résident supérieur de plus sans armes et sans autorité »? Enfin un des travers les plus fâcheux de M. Viollette est de vouloir ignorer les réformes déjà accomplies comme la réduction du personnel des services civils, ou de nier sans preuve leur efficacité, comme pour le nouveau régime de vente de l'alcool indigène au Tonkin. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que le rapporteur du budget des Colonies qui avait l'an dernier soulevé de nombreux conflits de personnes, en visant directement de hauts fonctionnaires ou des industriels d'Indochine, s'est abstenu cette année de cette méthode de discussion, et il faut l'en féliciter, mais si la forme du rapport Viollette est moins violente, s'il y est fait un moindre abus des personnalités, le fond n'en reste pas moins d'une excessive sévérité, et les institutions y sont, à défaut des personnes, traitées sans aucun ménagement.

Par contre, il faut louer M. Métin, rapporteur des budgets locaux, de son travail sur l'Indochine : ses critiques sont sobres, précises, étayées de preuves convaincantes, et la plupart de ses projets de réformes devraient être compris dans le programme du nouveau gouverneur général. On peut dire aussi que de nombreuses comparaisons avec les colonies voisines font de ce rapport une œuvre documentaire à laquelle on devra souvent se référer, et que M. Métin, ne se contentant pas de traiter les habituelles questions des budgets et du fonctionnarisme en Indochine, nous montre avec beaucoup de compétence comment nous pouvons introduire dans ce pays nos meilleurs principes d'assistance, d'hygiène et de mutualité.

Nous ne pouvons évidemment avoir la prétention de résumer ici tous les problèmes soulevés tant par les deux rapporteurs que par le débat du 12 décembre à la Chambre; mais nous avons entre toutes ces questions fait un choix de celles qui nous semblent intéresser plus particulière-

ment les principes directeurs du gouvernement de l'Indochine.

### 1° La réorganisation du gouvernement général.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, il a été peu question des décrets de réorganisation de l'Indochine, promulgués au mois d'octobre dernier.

Au début de son discours, M. Paris, député de Cochinchine, s'est contenté de déclarer que l'on aurait mieux fait de rechercher les causes qui ont fait péricliter le régime de 1898 plutôt que de vouloir « installer une autre organisation qui sera incontestablement une cause de trouble pour nos sujets et qui ne sera qu'une expérience nouvelle ajoutée à celles que nous avons déjà faites dans cette colonie ».

M. Lebrun, ministre des Colonies, a tenu cependant à défendre ses décrets et il en a résumé l'esprit, sans toutefois ajouter aucune idée nouvelle à celles indiquées dans l'exposé des motifs qui les accompagnait. Il nous a seulement assuré que l'idée maîtresse qui se dégage de ces quatre décrets n'est pas différente de celle qui a inspiré ceux de 1898.

### 2° Assemblées consultatives.

Mais on sait qu'à côté des réformes accomplies il y en avait une catégorie d'autres auxquelles l'exposé des motifs faisait allusion, sans que toutefois le Département estimât qu'elles puissent être mises immédiatement en exécution; de ce nombre était la création de délégations financières.

M. Robert de Caix a exposé ici même (1) ce qu'il fallait penser d'un tel organisme et il ne voyait pas trop l'intérêt qu'il y aurait à élargir d'une manière importante et brusque le rôle politique modeste que les indigènes peuvent déjà jouer en étant représentés dans plusieurs des corps consultatifs de la colonie.

Cependant cette idée ayant été lancée, elle devait plaire aux rapporteurs des budgets qui sont naturellement enclins à une politique plus libérale, et qui apercevront les avantages de l'institution sans peut-être se rendre un compte bien exact des dangers qu'elle pourrait présenter.

Ainsi M. Métin déclare « que la réforme à faire pour assurer la collaboration des Annamites à notre gouvernement consisterait à superposer aux assemblées communales et provinciales une Chambre indigène qui serait au début consultative. »

« L'institution du Tonkin, ajoute-t-il, serait donc étendue dans chacun des pays, sauf au Laos.

« On irait plus loin, en Cochinchine, la colonie ancienne. Le conseil colonial faisant fonctions de conseil général ferait place à deux chambres sur le modèle tunisien : l'une européenne délibérant en français, l'autre indigène délibérant dans la langue du pays. L'expérience a prouvé, en effet, que la voix des indigènes s'étouffe dans une

(1) Perspectives indochinoises : le Programme de M. Sarraut, par ROBERT DE CAIX. *L'Asie Française*, octobre 1911.



assemblée commune où la langue française et la volonté française domineraient par la force des choses. »

Quant à M. Viollette, il estime qu'il est indispensable de créer dans les quatre pays une Chambre consultative délibérant à périodes fixes et donnant obligatoirement son avis sur tout ce qui n'est pas action politique pure. Le rapporteur général du budget prévoit même la constitution de ces assemblées consultatives : il rêve de chambres composées de membres désignés par le gouverneur général à raison de deux représentants par province, ceux-ci étant choisis sur une liste double ou triple dressée par un collège électoral comprenant lui-même tous les chefs de village et des membres du conseil de la province.

Il est certain que ces différents projets sont moins audacieux et partant moins dangereux que le projet de délégations financières prévu par le ministère, mais l'échec même de la première assemblée consultative du Tonkin nous prouve qu'il ne faut pas se baser sur une formule simple en apparence pour exécuter une réforme aussi importante.

Contrairement d'ailleurs à ce que pensent les deux rapporteurs, les membres indigènes du conseil colonial de Cochinchine ne jouent pas dans cette assemblée le rôle de figurants, et M. Paris, qui possède sur ses collègues l'avantage de les avoir vus à l'œuvre, déclare « qu'ils savent faire entendre leur voix et protester lorsque l'on veut leur imposer des mesures qui ne leur conviennent pas ».

Loin d'être plus libérale, la réforme proposée serait plutôt régressive suivant le député de Cochinchine qui, s'adressant au rapporteur, déclare :

« Vous enlevez donc au conseil colonial ses pouvoirs délibératifs pour ne donner que des pouvoirs consultatifs à des indigènes que vous avez habitués à exercer des pouvoirs délibératifs. Vous arriverez ainsi, en Cochinchine tout au moins, à mécontenter l'indigène au moins autant que les Français. »

Si donc une réforme doit être opérée, c'est plutôt l'extension de la représentation indigène dans les conseils mixtes, comme les conseils de protectorat, et même l'accroissement de la représentation indigène au conseil supérieur. Il est bien certain que pareille mesure est mieux faite pour donner satisfaction aux aspirations indigènes et leur permettre en pratique de faire valoir leurs justes doléances que la constitution d'assemblées consultatives qui donneraient fatalement lieu à des discussions confuses, et sur lesquelles le gouvernement aurait tendance à vouloir conserver un droit de veto.

### 3° *Le fonctionnarisme.*

Comme l'an passé la question de la pléthore des fonctionnaires dont souffre l'Indochine a été à l'ordre du jour : après MM. Messimy et Viollette, M. Métin vitupère contre les abus déplorables commis à cet égard. Le personnel européen

en Indochine coûte au budget chaque année plus de 35 millions, soit environ 20 0/0 des recettes ; et si les soldes des fonctionnaires sont relativement faibles, on masque sous le couvert d'indemnités diverses une bonne partie de leur traitement réel. M. Métin émet le paradoxe, peut-être exagéré, qu'il semble qu'en Indochine les hauts fonctionnaires « reçoivent une solde pour ne rien faire et qu'ils ont droit à une indemnité ou à un supplément chaque fois qu'ils travaillent ».

Il faut néanmoins reconnaître que depuis l'an passé un progrès a été réalisé, et qu'il a été donné au moins partiellement satisfaction au vœu du Parlement par une réduction notable du cadre des services civils. Le cadre des administrateurs a été en effet réduit par suite de nombreuses mises à la retraite non compensées par de nouvelles nominations ; de 343 il est tombé à 296, ce qui représente sur les traitements seuls une économie de plus d'un demi-million (3.114.000 francs au lieu de 3.684.000 francs). En même temps des réductions ont été opérées à la résidence supérieure du Tonkin où l'on a diminué de 8 unités le personnel européen et de 20 unités le personnel indigène.

Pour lutter contre l'excès du fonctionnarisme en Indochine, M. Métin propose deux mesures : 1° la réduction du nombre des provinces ; 2° la suppression du prolétariat administratif blanc.

Si en Annam l'étendue de chaque province justifie l'importance du personnel employé, il n'en est pas de même en Cochinchine, ni surtout au Tonkin, où le Delta, dont la superficie égale à celle de deux départements français, est divisée en 11 provinces. On verra par ailleurs que le conseil colonial de Cochinchine appelé à se prononcer sur la fusion de quelques provinces s'est opposé à cette réforme, mais si l'on espère que les intéressés consentiront d'eux-mêmes à se laisser sacrifier on risque d'attendre longtemps. Quoiqu'il en soit M. Métin estime que les 11 provinces du Delta tonkinois peuvent être réduites à 5, de même que les 21 provinces de Cochinchine pourront être réduites à 6, et les 12 provinces du Cambodge à 6 également.

Quant au prolétariat administratif blanc (1), depuis longtemps sa situation lamentable a été démontrée et tout le monde est d'accord pour reconnaître que le gouvernement indochinois devrait se préoccuper de remplacer dans les postes subalternes le personnel européen par des agents indigènes.

Comparant le personnel administratif de l'Indochine avec celui des pays voisins, M. Métin fait les constatations suivantes. Dans l'Inde, pour 300 millions d'habitants (18 à 19 fois la population de l'Indochine), on compte au plus un millier d'administrateurs et de juges ; un administrateur gouverne en moyenne 800.000 hommes. Nous avons vu que l'Indochine compte déjà 300 administrateurs auxquels on doit adjoindre au moins 200 commis ou stagiaires.

(1) M. Métin rappelle que dans l'Inde anglaise aucun Européen débutant n'a moins de 8.000 francs de traitement.



On prévoit en Indochine 360 fonctionnaires européens des postes et télégraphes et 1.353 agents indigènes. A Ceylan, où le réseau postal et télégraphique est infiniment plus développé, il y a 1.795 employés dont au maximum 60 Européens.

Le service des Douanes donne à Ceylan des recettes comparables à celles de la Cochinchine; or le personnel européen se réduit à 17 fonctionnaires tandis que Saïgon seul compte 140 agents européens des Douanes.

Mais il paraît superflu de pousser plus loin ces comparaisons édifiantes; le mal profond dont souffre l'Indochine a été diagnostiqué depuis longtemps et il faut surtout songer aux moyens d'y remédier. M. Métin estime que les 1.232 agents des Douanes pourraient être réduits à 300, et que d'une façon générale les deux tiers au moins du personnel européen en Indochine pourraient être supprimés par décongestion des centres, simplification de l'administration provinciale, abolition du prolétariat administratif et emploi exclusif des indigènes dans une partie des postes.

Mais il est bien certain que le rapporteur des budgets locaux n'a pas prétendu régler tous les détails de la réorganisation nécessaire et qu'il a voulu simplement donner une formule générale pouvant servir de base à ladite organisation. Il nous semble utile d'ajouter que le gouvernement général doit avant tout être convaincu de l'urgence autant que de la nécessité de cette transformation, et que ce travail ne doit pas simplement être confié à une commission qui se réunirait avec le désir de ne pas aboutir.

M. Viollette a fort bien résumé l'état d'esprit dans lequel cette réforme doit être opérée.

« Quelles que soient, dit-il, les causes qui provoquent le déplorable état d'esprit que nous avons signalé en Indochine, rien ne saurait légitimer le maintien de fonctionnaires incapables ou fatigués; toutes les réformes seront vaines si l'on prétend laisser en place un personnel énorme et inutile.

« Sans doute de telles suppressions ne peuvent être faites d'un seul coup, mais il faut qu'elles soient décidées d'avance, qu'elles soient réalisées progressivement, et dès que les réformes entreprises le permettent. La loi autorise et prévoit des mesures de ce genre; il ne s'agit nullement de jeter sur le pavé, sans égard, sans pitié, une multitude de fonctionnaires, il en est un grand nombre que l'on peut mettre à la retraite et ce sont précisément ceux qui sont usés, fatigués, incapables, ceux chez qui les habitudes anciennes ont le plus profondément émoussé la conscience professionnelle. D'autres peuvent être maintenus en France, continuer à bénéficier d'une solde de congé; mais il est impossible que des questions de personnes arrêtent plus longtemps des réformes nécessaires. »

#### 4° La réforme du mandarinat.

Il est assez difficile de définir la politique suivie par le gouvernement de l'Indochine, en

raison précisément de la pléthore des fonctionnaires européens qui collaborent à son œuvre. Il pourrait sembler que notre système d'administration est celui des Hollandais à Java qui possèdent des cadres indigènes simplement contrôlés par des fonctionnaires européens, mais le nombre même des agents français nous prouve que leur rôle ne se borne pas à une mission de contrôle. Le Siam lui-même complètement modernisé fait encore mieux ressortir notre système rétrograde : dans ce pays, entre les différents services et le gouvernement central, interviennent non pas des directeurs, mais des conseillers européens dont le rôle est à peu près celui que nous voudrions voir jouer aux inspecteurs conseil placés près du gouverneur général de l'Indochine.

Mais là où la complexité de notre administration apparaît le mieux, constate M. Métin, c'est dans le système mixte suivant lequel nous avons à la fois conservé l'ancien mandarinat recruté parmi les élus des concours traditionnels et créé tout un cadre de fonctionnaires indigènes, commis auxiliaires, secrétaires ou interprètes, dont la puissance a bientôt contrebalancé celle des mandarins, chef de canton, huyen, phu, doc-phu-su.

La coexistence de cette double catégorie de fonctionnaires et mandarins a encore été aggravée du fait que l'administration s'est montrée de moins en moins difficile sur le recrutement de ces derniers, et qu'elle a fermé les yeux sur la vente de diplômes à de non lettrés.

Il est donc nécessaire de réagir contre cette fâcheuse tendance, s'il est indispensable d'avoir des cadres d'auxiliaires indigènes bien constitués et prêts à remplacer au fur et à mesure des vacances les fonctionnaires subalternes européens, il faut, par contre, pour conserver la tradition, rendre au mandarinat tout son prestige.

#### 5° La question de l'alcool.

Le problème de la régie de l'alcool a perdu de son importance depuis le jour où le gouvernement général s'est décidé à lutter franchement contre les monopoles qui avaient semé la terreur au Tonkin. On sait que la question de la vente dans ce dernier pays a été provisoirement réglée jusqu'en 1913, le gouvernement se réservant de rechercher le meilleur système pouvant être adopté à cette époque. Après les autres rapports, M. Métin constate à son tour les troubles profonds causés dans la colonie par l'impôt sur l'alcool.

« Si, lorsque l'on examine ce régime, on ne se préoccupait que de la question purement budgétaire, force serait de reconnaître que le fonctionnement de la régie de l'alcool est satisfaisant. Mais, en songeant à la perturbation, aussi bien économique que politique, que ce régime a semée dans le pays, on est fatalement amené à cette constatation déplorable que les résultats financiers sont fortement contrebalancés par une désaffection chaque jour plus profonde de la popu-



lation indigène à l'égard du gouvernement français. »

Quant au monopole de fabrication de l'alcool indigène, on sait qu'il doit être dénoncé l'an prochain.

« Toute dénonciation anticipée, constate M. Métin, exposerait l'administration à un procès. Nous comptons fermement qu'elle se prépare à s'affranchir pour la fabrication comme elle l'a fait pour la vente. »

Nous sommes, par contre, étonnés de voir M. Viollette émettre une opinion dubitative.

« Si l'on a des ressources, dit-il, il faut faire le rachat sans aucun doute. On aurait alors le monopole de la fabrication avec le monopole de la vente en gros au moyen d'un magasin de gros par province comme pour le tabac en France. Mais la vente au détail demeurerait absolument libre. La régie n'aurait donc à surveiller que les distilleries clandestines. Si les ressources ne permettent pas le rachat, mon opinion très nette est qu'il faut alors négocier avec la société des distilleries une régie intéressée avec participation aux bénéfices pour la colonie. »

Nous ne comprenons pas nettement la pensée du rapporteur général du budget : il vise probablement le rachat obligatoire de l'installation du fabricant d'alcool indigène, mais cette hypothèse existait aussi bien pour le monopole de vente. Sans doute, le sacrifice est considérable, mais l'administration ne doit pas être arrêtée par cette question : en renouvelant le monopole de fabrication, non seulement elle commettrait une grosse faute financière, mais elle manquerait à la parole donnée et les indigènes trompés une fois de plus perdraient toute confiance dans notre gouvernement.

Nous nous proposons d'ailleurs de traiter en temps voulu ce problème de la fabrication de l'alcool, les hésitations d'un homme aussi convaincu que M. Viollette des méfaits des monopoles nous prouveraient, si nous n'en étions déjà persuadés, qu'il n'est pas inutile de revenir sur certaines questions; bien que l'opinion publique se soit nettement prononcée à leur égard.

Pour en revenir aux faits récents, notons que M. Viollette prétend que la responsabilité collective des villages n'a été supprimée qu'en apparence, et qu'en fait, elle fonctionne comme par le passé.

En outre, le rapporteur général du budget signale « qu'au Cambodge rien n'a été tenté pour organiser la vente et la fabrication. En fait, l'une et l'autre appartiennent à des Chinois. Les prix ne sont même pas fixés par le résident supérieur et aucun arrêté n'est intervenu sur la matière.

« En Annam, la situation est toujours identique également et M. de Montpezat continue à y jouir de l'autorisation qu'il a obtenue en 1904, pour la société industrielle de l'Annam, d'établir des distilleries dans la région. Il bénéficie du droit assez singulier, d'ailleurs, de vendre 50 cents le litre ce qui coûte 0 p. 28 exactement en Cochinchine et au Tonkin. Il a donné une licence

au Chinois Nghuien Tan Hien qui lui verse pour la région concédée une redevance considérable chaque mois. »

Il paraît indispensable, en définitive, que le gouvernement étudie dès maintenant le régime à intervenir pour la vente et la fabrication de l'alcool sur tout le territoire de l'Indochine. S'il n'est pas obligatoire qu'une règle uniforme soit adoptée, au moins est-il nécessaire que le régime soit bien défini dans chacun des pays et que les petits abus comme les gros disparaissent au plus vite.

#### 6° *La main-d'œuvre et la propriété indigène.*

Poursuivant ses études de colonisation comparée, M. Métin nous rappelle qu'à Ceylan, depuis 1840, le total des salaires distribués par les planteurs de thé et de café se sont élevés à 64 millions de livres sterling, soit 1.600.000.000 francs, et qu'en ce moment, dans les établissements anglais de la presqu'île malaise, des capitaux engagés dans la culture du caoutchouc s'élèvent à environs 300 millions.

De tels efforts, estime le rapporteur, doivent nous servir d'exemple : sans oublier qu'un très vif mouvement s'est dessiné, en ces dernières années, pour introduire en Cochinchine la culture de l'hevea, M. Métin déclare que, jusqu'ici, l'unique ressource en Indochine nous a été donnée par la culture du riz. Mais le gouvernement est le principal coupable d'une telle négligence, et nous ne devons pas perdre de vue que la plupart des cultures qui font actuellement la fortune des colonies étrangères d'Extrême-Orient y ont été introduites, non pas par des particuliers, mais par l'administration.

Une question importante qui se pose dans notre colonie et qui est primordiale pour l'extension des cultures est celle de la main-d'œuvre; or, elle fait déjà défaut aux planteurs de caoutchouc. M. Métin constate que si à Ceylan, à Sumatra et dans la presqu'île malaise, le développement économique s'est fait avec une main-d'œuvre importée, c'est toutefois le gouvernement qui est intervenu pour faire naître le mouvement des travailleurs et pour pourvoir régulièrement chaque année au rapatriement et au remplacement des coolies nécessaires. Le rapporteur des budgets locaux donne donc au gouvernement indochinois une leçon sur le rôle qu'il devrait jouer pour favoriser l'extension économique du pays. Il signale en même temps la désinvolture avec laquelle nous avons concédé aux Européens d'énormes étendues de territoires, au mépris du droit des indigènes.

« A Ceylan, déclare M. Métin, le gouvernement, quand il a mis en vente les terres domaniales, s'est préoccupé de réserver les droits des indigènes; en plusieurs régions, la population se composait de gens pratiquant la culture extensive et habitués à déplacer leurs champs; en fixant le domaine de ces groupes, il leur a attribué un territoire triple ou quadruple de celui qu'ils défrichaient annuellement, leur permettant ainsi de



revenir par une rotation régulière sur les terrains qu'ils avaient tout d'abord utilisés. »

Et le rapporteur des budgets locaux conclut en disant : « Respecter non seulement la propriété des indigènes, mais leurs droits d'usage, laisser pour eux des réserves, empêcher la dévastation des forêts, imposer des conditions en assurant qu'à la place des produits enlevés on fera des plantations remplaçant la richesse détruite par la richesse à venir, faire profiter la colonie des chemins de fer et autres travaux entrepris par les exploitants, prélever enfin, par des droits raisonnables, une part de leur profit pour le trésor public, voilà ce que font nos voisins à Java, à Ceylan, dans la presqu'île malaise. Voilà aussi ce qu'il nous reste à faire dans l'Indochine. »

### 7° La question chinoise.

La question chinoise est pour le député de la Cochinchine le grand péril qui menace notre colonie et l'empêche de prendre tout le développement désirable ; elle lui a encore servi de thème comme péroraison au discours qu'il a prononcé à la Chambre.

« Le Chinois, déclare M. Paris, monopolise l'achat des produits, les relations d'affaires avec l'indigène, à l'abri d'une législation que nous avons faite qui le favorise de façon exclusive, tandis qu'elle est une gêne, un obstacle même pour l'Européen. Il faut absolument modifier cette situation. Les Français en retireront l'avantage de commercer avec les indigènes, et ces derniers en bénéficieraient également, n'étant plus obligés, grâce à la concurrence, de subir les exigences parfois excessives des Chinois. »

M. Métin étudie à son tour ce problème.

Doit-on, se demande-t-il, traiter les Chinois en Annamites ? Mais dans ce cas sans libérer l'indigène du joug actuel, nous l'exposons à un autre danger, celui d'être également opprimé par les Malais, les Siamois et les Japonais, car il n'y aurait alors aucune raison pour que nous n'accordions le même statut aux autres asiatiques étrangers.

Doit-on, au contraire, traiter les Chinois en étrangers ? Mais alors nous ne pouvons plus nous opposer à l'installation de consulats chinois sur notre territoire, et il est à redouter dans ce cas que les consuls chinois n'élèvent toutes sortes de réclamations contre le régime financier auquel sont actuellement soumis leurs nationaux. Or, il ne faut pas perdre de vue que les Chinois paient au profit des budgets locaux des sommes très importantes qu'il serait impossible de remplacer. Mais comme il importe de protéger aussi bien les intérêts des commerçants et entrepreneurs français que ceux des Annamites, M. Métin demande pourquoi l'on n'étudierait pas une nouvelle législation donnant aux Français, en matière judiciaire, les mêmes facilités que celles accordées aux Chinois ? « On pourrait, dit-il, par exemple, accorder aux Français la faculté de stipuler dans les actes conventions, contrats avec les indigènes qu'ils entendent contracter sous

l'empire de la loi française ou de la loi annamite. Les tribunaux français, appelés toujours en Cochinchine à statuer dans les contestations, suivraient simplement la convention qui sera l'expression de l'accord des deux parties. »

Le rapporteur des budgets locaux espère que cette solution sera celle envisagée par la commission nommée par M. Messimy, en vue d'étudier le statut à donner en Indochine aux Asiatiques étrangers.

### Conclusion.

On voit, qu'en résumé, après une trop longue indifférence, le Parlement envisage aujourd'hui avec netteté, calme et précision, les problèmes intéressant notre grande colonie d'Asie. Nous ne pouvons évidemment beaucoup attendre en cette matière de l'initiative parlementaire, et il serait même absolument regrettable que la Chambre fixât, par une formule, l'administration de ce pays ; elle dépasserait son rôle et son intervention serait très probablement nuisible ; mais en exerçant un contrôle souverain, en donnant au Département des indications sur la politique désirable, elle peut à la fois contribuer à redresser les torts et favoriser le développement économique de l'Indochine. On a vu que ses conseils de l'an passé n'ont pas été superflus, et si, comme on peut l'espérer, des réformes définitives interviennent la Chambre sera sans doute la première à rendre hommage aux auteurs de cette réorganisation.

ROBERT DALCAN.

## LETTRE DE CHINE

Nous avons reçu cette première lettre de notre collaborateur, M. Jules Rodés, actuellement en mission en Chine. M. Jules Rodés continuera à nous tenir, par lettres, au courant des événements.

Pékin, 1<sup>er</sup> décembre.

La rapide extension de la rébellion actuelle a été une surprise après les échecs répétés et complets des précédentes tentatives où les révolutionnaires avaient montré l'insuffisance de leur organisation et leur faiblesse numérique. On commence à se rendre compte que ce succès inattendu doit être attribué surtout à des causes qui leur sont étrangères, mais dont ils ont su tirer aussitôt le meilleur parti. On sait notamment, aujourd'hui, que le soulèvement du Sutchouan, qui fut le point de départ du mouvement et qui eut lieu à l'occasion de la nationalisation de la voie ferrée en construction intéressant cette province, eut pour instigateurs des notables, fonctionnaires de cette compagnie provinciale, qui cherchaient à éviter ainsi l'exposé comptable que comportait le passage de cette entreprise à l'Etat.

Les populations que les décrets relatifs à cette nationalisation, comme le constatait, au mois de juin, un correspondant du *North China Daily*



*News*, n'avaient pas émues, se laissèrent ensuite persuader facilement que cette reprise par le gouvernement leur enlèverait le fruit des lourds sacrifices qu'on leur avait imposés pour cette œuvre. L'agitation commençait en juillet. Au mois d'août, on envoyait des délégués à Pékin pour protester. Au commencement de septembre, se produisit, en guise de manifestation, une originale grève de commerçants, qui, dans plusieurs villes, fermaient leurs boutiques et suspendaient toutes les affaires. A Tcheng-tou, les éléments révolutionnaires, composés surtout d'étudiants voulant profiter de cette occasion, avaient attaqué le yamen du vice-roi mais avaient été assez aisément repoussés. La situation n'en était pas moins très grave par suite des progrès inquiétants du mouvement de protestation. A la fin du mois de septembre, en effet, vingt-cinq sous-préfectures du Seu-tchouan y participaient.

Le gouvernement décida alors l'envoi de troupes du Houpé et nomma haut commissaire, dans la province qu'il s'agissait de réduire, l'ancien vice-roi de Canton, Tsen Tchouan Hien, bien connu pour son énergie. Celui-ci partait de Changhaï à la fin de septembre; mais à la même époque et avec une plus grande hâte, le chef révolutionnaire Ouang Sing prenait la même route. Ouang Sing est l'un des dirigeants du parti révolutionnaire. Tandis que Sun Yat Sen en est le théoricien, il en est, lui, l'homme d'action. Toutes les fois qu'un soulèvement sérieux se produit, pour cause économique ou autre, il arrive, s'efforce de l'accroître et de le faire dévier vers un mouvement révolutionnaire. C'est ce qu'il fit, notamment en 1906, pour la grande grève des mines de charbon de Ping-chang, au Kiang-si. Il a d'ailleurs toujours été aidé, dans ces diverses tentatives, par la Société secrète des « Vieux frères », très répandue dans le Yang-tsé et dont il passe pour être le chef.

Il s'est d'autant plus empressé d'accourir à Hankéou qu'une sédition militaire était, paraît-il, préparée pour le mois de novembre. Cela a été établi par les papiers trouvés dans la maison de la concession russe d'Hankéou, habitée par des révolutionnaires chinois et où éclata une bombe au début du mois d'octobre. Le soulèvement du Seu-tchouan aurait fait avancer d'un mois cette rébellion qui aurait alors eu lieu surtout afin d'empêcher les troupes du Houpé de partir pour réprimer les populations de la province voisine. Le mouvement fut fait par une compagnie du train casernée à Ou-tchang. Cette compagnie se souleva et marcha sur le yamen du vice-roi qui prit la fuite. Encouragées par ce succès, toutes les autres troupes se mutinèrent à leur tour et leur général, Tchang Piao, s'enfuyait comme le vice-roi. Son second, le général Li Yuen Hung, prenait alors la tête de la rébellion et s'emparait sans coup férir de Han-yang et Han-kéou.

A partir de ce moment, l'insurrection ne cessa de s'étendre, gagnant le Hounan, le Chensi, les provinces du Yangtsé, le Chantoung, le Tchékiaŋ, le Foukien, les deux Kouangs, le Yunnan

et le Kolitchéou. Nulle part, du reste, les autorités n'essayaient de résister. Il suffisait de quelques groupes de jeunes gens pour les mettre en déroute. Les notables proclamaient alors l'indépendance, et certains même, comme ceux du Chantoung, choisissaient l'ancien gouverneur impérial pour président de la République.

Il n'y avait pas lieu, en réalité, d'être très surpris de cette extension du mouvement. Il était bien certain, étant donné les sentiments antimandchous et antimandarins, fort vifs parmi les populations chinoises, qu'au premier jour où un soulèvement réussirait et où le gouvernement de Pékin donnerait l'impression d'être le plus faible, tous se lèveraient comme un seul homme contre lui. C'est ce qui se serait produit, à la fin de 1908, après la mort des souverains, si la révolte militaire de Nankin avait abouti. Mais elle échoua, et elle ne fut pas accompagnée du moindre désordre. Pourtant, dès lors, les troupes du Yang-tsé étaient très travaillées par les Kémingtangs et on les disait révolutionnaires. De même dans l'Ouest et le Sud, pour les successives tentatives qui ont avorté au Yunnan et à Canton.

Cette fois, il est vrai, le mouvement révolutionnaire, si grandement facilité partout par la honteuse panique des autorités mandarinales, a bénéficié d'un concours de circonstances exceptionnellement favorables. Outre le grave soulèvement du Seu-tchouan, la reprise par l'Etat des grandes lignes en construction avait provoqué une vive irritation au Hounan et à Canton. De plus, depuis le commencement de la politique moderniste, l'application des réformes, la construction des écoles et des casernes, les frais considérables de l'enseignement gratuit et de la mise sur pied de nouvelles troupes, — toutes choses qui s'accompagnaient de la traditionnelle commission, du fort *squeeze* des mandarins — faisaient peser sur les populations des charges écrasantes, d'autant plus insoutenables que la cherté de la vie augmentait en proportion. J'ai déjà signalé ce fait dans les lettres que j'ai écrites, au cours de mon récent voyage, dans ce bulletin, au *Temps* et dans le *Bulletin de la Société de géographie*. A Pékin, le prix de la farine, qui est la base de la nourriture, était monté de 30 0/0. Dans les provinces centrales, le riz, qui se vendait avant 1900 au prix de 3 dollars 50 le picul, est monté à 12 dollars, et on prévoyait qu'il arriverait à 14 dollars. On mourait littéralement de faim de tous les côtés. Des inondations d'une violence extraordinaire sont venues mettre le comble à la misère et à l'exaspération. Ajoutez à cela qu'en beaucoup d'endroits les paysans et les propriétaires étaient extrêmement irrités de la suppression de la culture du pavot, très rémunératrice, et qui, dans cette faillite agricole générale, manquait cruellement.

Dans la plupart des provinces, sur le Yang-tsé, au Kansou, dans le Nord du Petchili, en Mandchourie, la conséquence naturelle de cette situation ne s'était pas fait attendre. Le brigandage faisait partout des progrès inquiétants, et des so-



ciétés secrètes nouvelles, animées des mêmes sentiments qu'à l'époque des Boxeurs, commençaient à faire parler d'elles, à répandre des pamphlets antimandarins et antiétrangers, établissant peu à peu, dans les villes et dans les campagnes, un état d'esprit des plus dangereux que les missionnaires, les consuls et les correspondants des journaux de Changhai mentionnaient avec insistance depuis cinq ou six mois. Les grands ports n'étaient pas moins atteints que les centres de l'intérieur. A Changhai, à Canton, à Hankéou, à Tien-tsin, etc..., les kracks de banques se succédaient, ruinant le commerce de ces villes en suspendant les affaires. Enfin, il ne faut pas oublier que la faiblesse de la cour et des autorités avait laissé prendre, dans toutes les capitales provinciales et à Pékin même, une influence prépondérante à tous ces éléments d'agitation de la presse et des écoles. On peut dire que depuis trois ans, par la terreur ridicule qu'ils avaient su inspirer aux mandarins, des journalistes improvisés et des écoliers turbulents gouvernaient la Chine. Tout cela établissait, dans la totalité de l'empire, une atmosphère d'anarchie et des ferments de révolte dont devait profiter instantanément la première tentative heureuse de rébellion.

Ce qu'il y a eu peut-être de plus frappant, dans les événements qui se sont déroulés depuis un mois et demi, c'est l'absence complète de sentiment du devoir et de courage civique dont ont fait preuve, devant l'orage, aussi bien les fonctionnaires provinciaux que les hauts personnages de la capitale. Le gouvernement a d'ailleurs donné lui-même l'exemple d'une soumission aux faits qui, pour ceux qui ne connaissent pas l'horlogerie secrète de la mentalité céleste, apparaît comme une manifestation de la plus invraisemblable bassesse. Après avoir donné les ordres les plus rigoureux pour l'application de ses décrets relatifs à la nationalisation des chemins de fer et à la répression du mouvement de protestation au Seu-tchouan, il a immédiatement capitulé dès que l'insurrection d'Ou-tchang s'est montrée dangereuse et a sans vergogne rapporté toutes ses décisions. Il a, de la même manière, obéi à toutes les sommations qui lui furent faites par la division de Langtchéou, alors que la présence à Pékin de la première division mandchoue, de la garde impériale et de la police, pour la plus grande partie également mandchoue, lui permettait une attitude plus énergique et plus digne. On peut dire, d'ailleurs, qu'il avait toute honle bue depuis qu'il avait fait appel d'une manière pressante au concours de Yuan Chi Kai dont la dictature, après une disgrâce éclatante, devait être pour lui la plus dure perte de face. On connaît enfin l'extraordinaire édit où le trône avouait humblement ses fautes et promettait, en quelque sorte comme un enfant, de ne plus recommencer.

En tout autre pays, une dynastie qui aurait adopté une pareille attitude se serait éliminée d'elle-même, mais nous sommes en Chine où les choses se déroulent selon une logique particulière et où on a plus de profit, dans la mauvaise

fortune, à, selon l'expression d'ici, « rapetisser son cœur » qu'à vouloir l'élever à la hauteur des circonstances. Il est vrai que si la dynastie a quelques chances de sauver de la sorte son existence, elle n'en est pas moins désormais entre les mains de son sauveur abhorré, Yuan Chi Kai.

On sait quelle a été d'abord, dans cette affaire, la conduite de ce dernier. Nommé vice-roi des deux Hou, il a refusé ce poste, parce que le ministre mandchou, Yug Tchang, conservant le commandement des troupes envoyées contre Hankéou, il estimait ses pouvoirs insuffisants et surtout, sans doute, sa revanche incomplète. Il motiva même très ironiquement ce refus, en invoquant le mal au pied qui avait servi de faux prétexte au régent pour le casser aux gages et le renvoyer au Hounan. Quand, devant les progrès du mouvement révolutionnaire, la cour l'a appelé à Pékin en le nommant chef du cabinet, avec tous les pouvoirs civils et militaires qui équivalaient à une véritable dictature, il a pris encore son temps pour se rendre à cet appel désespéré. Il voulait auparavant s'assurer de ses chances de réussite, légitimement soucieux de ne pas aller à un échec et surtout probablement à un sacrifice personnel que la famille impériale, il faut le reconnaître, n'avait pas mérité de sa part. Il a donc envoyé des émissaires dans divers centres provinciaux et au général Li Yuen Hong, qui avait été autrefois sous ses ordres et qui se trouvait à la tête de la rébellion à Ou-tchang. Il a reçu aussi à cette époque des visites de mandarins du Petchili qui venaient, à Chang-te-fou, examiner avec lui la situation et les éventualités et se concerter sur l'attitude à prendre et la tactique à suivre. Quand tout ce travail mystérieux et qui, à beaucoup, paraissait équivoque a été terminé, il s'est enfin décidé à venir à Pékin. Il n'est, dans tous les cas, pas sans intérêt de remarquer qu'il y est arrivé, comme s'il avait sagement attendu ce moment psychologique, à l'heure où la famille impériale, affolée et rendue, semblait à la merci de la première tentative révolutionnaire et songeait à s'enfuir à Yéhol. La panique était d'ailleurs telle, de part et d'autre, dans la capitale que tandis que les personnages mandchous se réfugiaient au quartier des Légations dans la crainte d'être massacrés par les Chinois, ceux-ci s'en allaient par milliers et par tous les trains, dans la crainte d'être massacrés par les Manchous. C'est à cet instant que je suis arrivé et je puis dire que ce spectacle n'était pas banal.

Le surlendemain, Yuan Chi Kai, accompagné de trois trains militaires, arrivait à Pékin où il faisait une entrée impressionnante, étroitement entouré, porté presque par ses soldats, escorté des hommes de sa garde privée, porteurs d'énormes coupe-coupe. Il n'y avait pas un seul Mandchou parmi les hauts dignitaires qui l'attendaient à la gare et cette abstention fut très remarquée. On apprenait du reste peu après que certains membres de la famille impériale, en dépit du besoin qu'ils avaient de cet homme, appuyés par ses ennemis chinois, lui faisaient une sourde opposi-



tion et cherchaient à lui substituer un autre personnage. Quant à lui, sans perdre de temps, avec une rapidité qui surprit tout le monde, il forma son ministère et donna des ordres pour le renforcement immédiat des troupes d'Hankéou. Vis-à-vis de l'ombre du Sénat provisoire qui poursuivait ses réunions platoniques, il prit une attitude très nette et alors que ses membres s'étaient attribué bien légèrement, dans le texte de la nouvelle Constitution, la nomination du chef de cabinet, il leur déclara très nettement qu'il se considérait, lui, comme nommé uniquement par l'empereur. Telle fut son attitude résolument dynastique de la première semaine.

La deuxième semaine, il parut adopter une attitude toute différente. J'eus moi-même la surprise de l'entendre me dire, au cours d'une audience qu'il m'avait accordée, qu'il faudrait bien en définitive s'en remettre, pour la forme de gouvernement, à l'avis qu'émettrait la majorité des délégations provinciales qui se réuniraient à Tien-tsin ou à Changhaï. Il est vrai qu'il m'avait dit auparavant que la forme républicaine n'était pas possible actuellement pour la Chine. Il me déclara en outre qu'il avait donné des ordres pour suspendre les opérations militaires à Hankéou et qu'il comptait mettre fin à la rébellion en usant seulement de négociations. J'apprenais, en même temps, par des personnes très bien renseignées, qu'il s'efforçait d'obtenir, par la persuasion, le départ de la famille impériale. Il disait au régent qu'il faciliterait ainsi les pourparlers qui, sans cela, n'aboutiraient jamais et qu'ensuite il pourrait revenir à Pékin. Cette invitation astucieuse obtint un effet contraire à celui que son auteur en espérait, car la famille impériale qui, une dizaine de jours avant, avait failli partir d'elle-même dans un moment de panique, ne voulut plus entendre parler de s'éloigner dès que ce conseil lui eût été donné. On pensait que le cantonais Tong Chao Y, qui venait de refuser le poste de ministre des Voies et Communications, et qui vint le voir plusieurs fois de Tien-tsin, était pour beaucoup dans cette évolution de Yuan Chi Kaï, qui semblait faire alors des avances très nettes au parti républicain.

Cela n'a pas duré longtemps, car, depuis quelques jours, il est redevenu le ferme soutien de la dynastie et il a donné de nouveau l'ordre d'agir très vigoureusement aux troupes d'Hankéou. On a pensé que ce revirement nouveau était dû à plusieurs causes : au ralliement à l'empire de Chantoung, qui vient de s'effectuer, à la certitude qu'il aurait acquise de l'opposition irréductible à son égard des chefs du mouvement insurrectionnel et surtout sans doute aux conseils de certaines légations qui lui auraient fait entendre qu'on ne lui prêterait l'argent dont il a tant besoin qu'à la condition du maintien de la dynastie. Tout cela est peut-être exact, mais il se peut aussi qu'il n'y ait eu là qu'une ruse destinée à abuser les républicains sur ses véritables intentions et à les engager ainsi à entrer en négocia-

tions avec lui. Et il semble que le stratagème ait réussi, puisqu'on annonce que la prise d'Hanyang, qui vient d'avoir lieu et qui semble devoir entraîner la reddition d'Ou-tchang, a été surtout due au fait que le général rebelle Li Yuen Hong, secrètement désireux de traiter, s'est arrangé pour faire battre son collègue, le chef révolutionnaire Ouang Sing, qui, lui, est partisan de la lutte à outrance.

Quoi qu'il en soit de tous ces tours, retours et détours familiers à la politique Céleste, aujourd'hui on peut considérer comme certain que Yuan Chi Kaï conservera la dynastie, mais sans doute en renforçant encore sa situation personnelle par l'éloignement du régent et de ses frères. Déjà, on dit qu'il a ourdi, avec l'impératrice douairière, une intrigue destinée à enlever, dans un bref délai, la régence au prince Tchouen, opération qui, en laissant Yuan Chi Kaï en présence d'une femme insignifiante et d'un empereur de cinq ans, lui donnerait la situation d'un très puissant maire du palais. En homme précautionneux, il a pris du reste toutes les mesures propres à faciliter ce petit coup d'Etat, en éloignant de la capitale les troupes mandchoues, qui ont été envoyées au Chansi, à Kalgan et à Hankéou, et en les remplaçant par une division chinoise venue de Mandchourie.

En somme, après beaucoup de confusion et d'incertitudes, la situation générale devient plus nette. Il semble bien notamment que, sous réserve des grandes modifications sus-indiquées, le principe du maintien de la dynastie soit maintenant hors de cause. De plus, alors qu'il y a un mois il ne restait pour ainsi dire plus rien au trône, Tien-tsin et Pékin même étant sur le point de lui échapper, il groupe aujourd'hui sous son autorité la presque totalité de la Chine du Nord. D'autre part, les nouvelles qu'on reçoit des provinces insurgées sont des plus mauvaises. Les rebelles maintiennent l'ordre dans les grandes villes, mais tout le reste est en proie à une anarchie extrême. Le brigandage a fait des progrès effrayants dans toutes les régions du Yang-tsé, et encore plus dans le Sud. L'insécurité est telle, dans les parages de Canton notamment, que, d'après des nouvelles sûres qui me sont données ici, les compagnies de navigation ont dû cesser leurs services entre Hong-kong et la métropole du Sud. Comme on peut le penser, les affaires supportent le contre-coup d'un tel état de choses et l'on peut prévoir que, pour peu que cela dure, on aboutira à une véritable catastrophe. Enfin, il faut ajouter que des dissensions se sont produites entre certains chefs du mouvement. J'ai déjà signalé celle de Li Yuen Hong et d'Ouang Sing à Ou-tchang, qui a causé le succès des impériaux. Ailleurs, au Hounan et au Yunnan entre autres, ont eu lieu de véritables luttes intestines, qui ont justifié toutes les réserves que l'on a faites dès le début sur la possibilité, pour les insurgés, de s'entendre et de mettre à la place de ce qu'ils renversaient un régime ordonné et durable. Bien des gens estiment que c'est là le



meilleur atout entre les mains du gouvernement de Pékin et que s'il peut tenir quelques mois, s'il a surtout l'argent qui commence à cruellement manquer à ses adversaires, les populations rebelles se retourneront peu à peu vers lui, pour échapper à la ruine totale et à un état de barbarie qui deviendra de plus en plus intolérable.

JEAN RODES.

## LA RÉVOLUTION CHINOISE

Le fait saillant du mois est la démission du régent. Encore ne faudrait-il pas attacher à cet événement une grande importance. Le prince Tchouen était une personnalité de trop mince valeur pour que sa chute eût eu, en temps normal, un long retentissement. A plus forte raison, dans les circonstances actuelles, la disparition de la scène politique d'un homme aussi peu marquant n'a impressionné que faiblement l'opinion.

Dans ses grandes lignes la situation apparaît, à peu de choses près, telle que nous l'avons exposée dans le précédent Bulletin. On pourrait l'examiner sous deux points de vue : opérations militaires, négociations au Hou-pei et à Changhaï.

### La situation militaire.

Dans son « appel aux étrangers » Wou Ting Fang a eu soin de faire remarquer que la révolution chinoise comptera « dans l'histoire du monde comme la moins sanglante ». C'est vite dit ! Mais, de fait, jusqu'ici elle fut peu meurtrière, les insurgés, par suite de la non-résistance ou de la défection des impériaux, s'étant rendus maîtres sans combattre de la plupart des capitales et des grandes villes. Il n'y eut des actes de guerre proprement dits que dans deux provinces, là où la cour envoya des troupes du Nord, au Hou-pé, foyer primitif de l'insurrection, et au Kiang-sou.

Commandées d'abord par Yin-tchang, ministre de la guerre, puis, après le décret du 27 octobre qui nomma Yuan Chi Kai « maître suprême des forces du Yang-tsé », par Feng Kouo Tchang, sous-chef de l'état-major général, les troupes impériales s'efforcèrent de reprendre Wou-tchang, Han-kéou et Han-yang, les trois villes voisines du Hou-pé. Ces deux dernières capitulèrent, l'une le 28 octobre, l'autre le 27 novembre. D'autre part, Nankin, pendant quelques jours au pouvoir des révolutionnaires et de ses régiments mutinés, fut secouru après que la Cour eût donné satisfaction à la Ligue militaire, par l'armée du général Tchang Siun cantonnée au Chan-toung. Ce général avait eu longtemps une attitude énigmatique ; on eût dit qu'il se demandait quel parti il y avait intérêt à servir. Tant d'hésitations avaient alarmé

la cour, au point qu'après l'assassinat du général chinois Wou par des Mandchous, elle se décida à quitter Pékin ; mais à ce moment, Tchang Siun, pressenti par le clan du régent et de ses frères, se rallia à la cause dynastique. Chose à noter, ces ouvertures lui furent faites lorsque Yuan Chi Kai, cédant aux influences du clan qui autrefois l'avait poussé au pouvoir et aux prières de l'impératrice douairière Long Yu, nièce de la défunte souveraine Tseu Hi, se décida à accepter la présidence du conseil.

De Nankin, le général Tchang Siun allait menacer les villes révolutionnaires des bouches du fleuve Bleu. Les antidynastiques avaient déploré la perte de cette place, car ils en connaissaient toute la valeur stratégique. Aussi, négligeant un peu le Hou-pé, n'eurent-ils en vue que de la reconquérir. Durant toute la seconde quinzaine de novembre, il y eut à Changhaï et dans les régions environnantes des levées en masse qui augmentèrent considérablement l'effectif des anciens régiments impériaux des Kiang ; en outre, des bataillons de volontaires arrivèrent équipés et par petits détachements de Canton et des ports du Fou-kien et du Tché-kiang. Toutes ces forces étaient dirigées vers Nankin ; les dynastiques, en dépit de leurs sorties, ne purent s'opposer à l'investissement qui fut achevé le 27. L'artillerie révolutionnaire entra aussitôt en action ; le feu dura deux jours, les assiégés abandonnèrent les uns après les autres tous leurs retranchements ; le 29 « Purple-Hill », clef de Nankin, fut enlevé ; le 30, l'infanterie républicaine entra dans la ville par les quatre portes.

Le général Tchang Siun échappa aux ennemis ; il traversa le fleuve Bleu avec une partie de son armée, suivit la traditionnelle route de Pou-kéou à Fong-yang, qui longe la voie ferrée du Kiang-sou au Tche-li ; le 7 décembre, il arrivait avec 3.000 hommes à Siu-tcheou, au bord de l'ancien lit du fleuve Jaune. Là, une compagnie révolutionnaire tenta de lui couper la retraite ; Tchang s'en débarrassa et poursuivit sa route vers le Nord.

La reprise de Nankin assura aux insurgés la possession, qui avait été menacée, de tout le cours du bas Yang-tsé. Mais au moment même où ils remporteraient cet avantage, Wou-tchang, affaibli par la capitulation de Han-yang, demandait un armistice de trois jours. Le général républicain Li Yuen Hong le formula lui-même ; les agents diplomatiques anglais en informèrent Yuan Chi Kai qui, immédiatement, donna l'ordre aux commandants impériaux du Hou-pé de conclure une trêve aux conditions suivantes :

1° Les préparatifs militaires cesseront des deux côtés, chaque parti conservant ses positions ; 2° on ne procédera à aucun renforcement de troupes et on devra s'abstenir de tout espionnage ; 3° aucun navire de guerre ne devra mouiller près de Wou-tchang et de Hankéou ; 4° l'accord devra être signé en présence du consul de Grande-Bretagne qui signera en qualité de témoin pour assurer le respect de la loi internationale.

Le 1<sup>er</sup> décembre, l'impérialiste Feng Kouo



Tchang et le républicain Li Yuen Hong apposaient leurs signatures au bas de cet acte. De divers côtés l'on demanda que l'armistice fut prolongé de quinze jours ; c'est ce qui a été tacitement convenu, puisque, sauf quelques rencontres isolées, les hostilités n'ont pas été reprises. Mais il ne semble pas que la clause essentielle de l'accord ait été respectée. Les républicains ont en effet profité de ce répit pour, d'une part, au Hou-pé, réparer les pertes subies en hommes, accroître le contingent des recrues et pour, d'autre part, au Kiang-sou, avancer sur la route du Nord. Dix à quinze milles hommes seraient arrivés, durant cette dernière quinzaine, au quartier général révolutionnaire de Wou-tchang ; et de Nankin, de l'agglomération de Pou-kéou située sur la rive gauche, les troupes républicaines se déploieraient en éventail jusqu'à la cité populeuse de Tsi-ning, près de Yuen-tchéou, dans le Chang-tong, où sur le bord même du « grand canal » une base d'opérations serait à la veille d'être créée ; enfin les forces révolutionnaires de Tai-yuen, capitale du Chan-si, auraient occupé des positions commandant les défilés du massif Tchong-tia-chan et Si-chan orienté, en arc de cercle, de l'Ouest à l'Est. De leur côté, les impériaux ne se seraient pas abstenus d'améliorer leur situation ; ils auraient occupé plusieurs localités et passages.

Ainsi, depuis la signature d'un armistice qui devait être consacré à négocier la paix, les préparatifs militaires n'ont été nullement discontinués ; et ils ont été tels que, si les hostilités reprennent, la guerre, jusqu'ici étroitement localisée, s'étendra sur plusieurs provinces. Les troupes républicaines, en effet, jalonnent toutes les voies de l'immense plaine d'alluvion et de loess qui se déroule des bouches du Yang-tsé à Pékin ; leur front de bandière serait à peine éloigné de 100 kilomètres du fleuve Jaune. Cependant le général Tchang Siun, après avoir levé dix milles hommes dans le Chang-tong, aurait établi ses cantonnements dans la région de Siutcheou, face-à-face aux postes ennemis. De même, dans les défilés du Chan-si, tournés vers la plaine du Tche-li, armée impériale et forces républicaines seraient presque flanc contre flanc ; le 9 décembre, sans combat, la première a réoccupé Ta-tong, poussant les révolutionnaires sur Tai-yuen, la capitale, d'où le 16, elle les a délogés ; ceux-ci se sont alors repliés en suivant l'embranchement de la ligne de Pékin à Hankéou.

Tel est l'ordre de bataille pris pendant la trêve par les belligérants. Si les négociations en cours n'aboutissent pas, la parole sera de nouveau à la poudre. Mais cette fois le théâtre de la guerre sera singulièrement étendu. L'avenir donc dépend des décisions de la prochaine assemblée révolutionnaire de Changhaï, dont Yuan Chi Kaï lui-même approuve la convocation et dont il attend les votes.

#### La politique de Yuan Chi Kaï.

Dès son arrivée à Pékin, le premier ministre ne cacha pas que, pour ramener la paix, il avait

plus de confiance dans un système de pourparlers, de négociations que dans la force militaire. A ses yeux, semblait-il, les armes ne devaient pas décider du sort de l'Etat ; si la victoire était aux impériaux, la domination mandchoue ne serait pas rétablie ; si elle était aux révolutionnaires, le régime républicain ne serait pas adopté. Mieux valait donc tout de suite transiger. La politique de Yuan Chi Kaï, en ces dernières semaines, n'a pas cessé de viser à un compromis. Aussi, quand la nouvelle lui parvint d'une convocation, par les soins du gouvernement provisoire de Changhaï, de délégués des provinces républicaines, il dit clairement, dans des interviews, qu'il s'en rapportait à cette assemblée pour dénouer les difficultés du moment. Cette disposition d'esprit de la part d'un chef de gouvernement à l'égard de l'insurrection parut singulière. Mais à ce congrès de « rebelles », dont il reconnaissait la souveraineté, Yuan Chi Kaï comptait se faire représenter. La chose cependant n'était pas facile, puisqu'il s'agissait là de constituer le gouvernement central des provinces républicaines. Sur ce point, les déclarations du gouvernement provisoire n'étaient pas équivoques. Mais Yuan Chi Kaï, avec habileté, parut prendre le change et s'entêta à prêter aux organisateurs de ce congrès des intentions qu'ils n'avaient pas : selon lui, le but de ceux-ci était de réconcilier les partis adverses. Et, pour aider à une tentative aussi louable, il annonça la prochaine nomination de représentants du gouvernement impérial. Les républicains, obéissant à cet esprit de tolérance ou, mieux, de versatilité, qui est une des caractéristiques de la race, ne s'opposèrent pas à l'admission de ces plénipotentiaires quand ils se présentèrent ; ils savaient d'ailleurs que leur voix à eux serait prépondérante. Mais le premier ministre, soucieux de conclure la paix, ne pouvait guère prendre contact avec les mandataires des provinces belligérantes, tant que les hostilités ne seraient pas suspendues. La demande d'un armistice alla donc au-devant de ses désirs. Et c'est avec empressement qu'il acquiesça à cette proposition des chefs insurgés du Hou-pé et qu'il reconnut ensuite la nécessité d'une prolongation de la trêve.

Dès la cessation des opérations militaires, il ne fut plus question que de négocier la paix. Un Anglais, sir A. Little, qui habite depuis plusieurs années la Chine et entretient des relations avec des personnalités des partis ennemis, s'entremet pour faciliter un rapprochement avant la réunion de la « Constituante » de Changhaï. D'autres influences médiatrices s'exercèrent plus ou moins secrètement. Mais de nombreux obstacles se dressaient devant le but poursuivi. D'abord, il paraissait impossible de traiter avec les représentants d'un gouvernement à la tête duquel se trouvait le régent. Yuan Chi Kaï a voulu briser ces résistances et afin de mériter par un acte la confiance des révolutionnaires, il a sacrifié le prince Tchouen, pour lequel il n'avait d'ailleurs aucune sympathie. Ce fut un petit coup d'Etat à la chinoise.



Pour le faire, le président de Conseil s'est adressé à l'impératrice douairière Long Yu, qui a toujours vécu en mésintelligence avec le régent et sa famille. Elle donna volontiers congé, dans les termes suivants, au père de l'empereur.

Le régent a adressé à l'impératrice douairière une requête verbale disant qu'il était régent depuis trois années, que son administration n'avait pas été populaire, qu'un gouvernement constitutionnel n'avait pas été établi, qu'il en était résulté des complications. Le cœur du peuple était brisé; le pays était jeté dans l'agitation et la nation avait souffert tant de misères à cause de la mauvaise direction d'un seul homme.

Le régent regrettait que son repentir fût déjà trop tardif. Il craignait, s'il conservait le pouvoir, que ses ordres ne fussent bientôt plus obéis; il pleurait et demandait, comme une prière, l'autorisation de renoncer à la régence, exprimant le ferme propos de s'abstenir dorénavant de politique.

Moi, impératrice douairière, résidant en ce palais, j'ignore l'état des affaires, mais je sais qu'il y a rébellion, que les hostilités continuent, amenant partout des désastres, tandis que souffre le commerce des nations amies; je veux faire une enquête sur les circonstances et trouver un remède.

Le régent est un honnête homme, quoique ambitieux et inhabile en politique. Etant égaré, il a fait tort au peuple. En conséquence, sa démission est acceptée; le sceau du régent est annulé.

Nous ordonnons que le régent reçoive une pension annuelle de 50.000 taëls sur la liste civile impériale.

Le premier ministre et le cabinet auront dorénavant la haute main sur l'administration et le choix des fonctionnaires.

Les édits seront revêtus du sceau de l'empereur. Je dirigerai l'empereur pour les audiences.

La tutelle de la personne sacrée de l'empereur, lequel est à l'âge tendre, entraîne des responsabilités spéciales.

En conséquence, Sin Che Tchan et Che Siou sont nommés grands tuteurs de l'empereur.

Comme les temps sont critiques, les princes nobles doivent obéir aux ministres qui ont assumé de grandes responsabilités. Ils doivent être fidèles et doivent aider le pays et le peuple, lesquels doivent aussi se rendre compte que la cour ne fait pas d'objection à renoncer au pouvoir dont le trône est investi.

Que le peuple maintienne l'ordre, qu'il continue à vaquer à ses affaires, afin de rétablir la prospérité et d'empêcher le pays de se désagréger.

Yuan Chi Kai est doublement satisfait: il est débarrassé de celui qui l'avait chassé en 1908, après la mort de Tseu Hi; d'autre part, en poursuivant cette vengeance personnelle, il a vaincu, semble-t-il, le régime contre lequel s'étaient soulevés les « constitutionnels » unis aux républicains. Il a acquis ainsi l'autorité et le prestige qui lui manquaient pour se faire représenter auprès des chefs insurgés. Mais l'entente n'est pas parfaite entre ces derniers; ceux de Changhaï se placent au-dessus de ceux du Hou-pé, et dès que Tang Chao Yi, plénipotentiaire de Yuan Chi Kai, eut entamé des négociations avec le général républicain Li de Wou-tchang, le gouvernement central provisoire déclara que ce général n'avait pas de pleins pouvoirs pour traiter et que, d'ailleurs, aucun compromis ne devait intervenir

avant la réunion des députations provinciales qui auraient lieu à Changhaï.

Il paraissait cependant tout indiqué d'entrer d'abord en relations avec le chef qui avait été le promoteur de l'insurrection et qui déjà avait répondu à des propositions que Yuan Chi Kai lui avait fait tenir. *The China Press*, du 21 novembre, a publié un curieux message de Li au président du Conseil:

Vous avez oublié, lui dit-il, que vous avez été relevé de votre commandement des troupes du Nord. Votre politique influente a été annulée, vous avez failli être dégradé et tué. Le gouvernement mandchou ne peut plus se maintenir par lui-même; il essaie de ce qui lui a réussi du temps des Tai Ping: armer les Chinois contre les Chinois. Si vous voulez prêter les mains à une telle entreprise, vous êtes doué d'une surhumaine patience. Dans votre lettre, vous me dites avec emphase que le gouvernement sera constitutionnel. En ce siècle, qu'un gouvernement soit monarchique ou républicain, il doit être fondé sur une constitution, et la différence est petite entre une république et une monarchie constitutionnelles. La forme du gouvernement sera d'ailleurs décidée par les délégués provinciaux. Il est admis parmi le peuple qu'il ne sera pas permis aux Mandchous d'avoir voix délibérative à la conférence.

La renaissance de la Chine dépend de vous. Si vous êtes Chinois, vous devez devenir républicain et attaquer la capitale. Si vous attendez des Mandchous dignités et honneurs, alors faites des vœux pour que l'armée révolutionnaire hâte sa marche vers le fleuve Jaune. Les Mandchous ne vous refuseront rien pour vous décider à nous combattre, mais ces grades et ces distinctions ne dureront qu'un temps. Votre mérite est grand! Aussi les envieux vous entourent-ils et votre propre puissance vous rend suspect! Mais vous ne pouvez plus songer à vous retirer à Tchang-to-fou...

Travaillons ensemble pour achever d'émanciper la Chine; personne parmi nous ne s'inclinera désormais devant la loi des Mandchous. Vous avez dit que les étrangers vont profiter des circonstances présentes pour partager la Chine. Nous sommes sûrs, au contraire, qu'aucune puissance ne nous fera obstacle tant que durera la guerre civile... Je vous donnerai deux conseils: la cour vous suspecte, vous n'avez qu'à ne plus lui obéir; Pékin est dans une situation critique, mais écoutez cette histoire. Pendant l'affaire des Boxers, quand les forces internationales entrèrent à Pékin, elles firent appel à Li Hong Tchang; c'était une occasion pour lui de devenir empereur, mais, esprit borné, il n'en a pas profité; que cela vous serve de leçon!...

Mencius a dit qu'un homme de complète éducation doit protéger le peuple. Je ne suis qu'un soldat et je ne sais pas grand'chose, mais j'ai beaucoup pratiqué Mencius et je ne désire rien que de protéger le peuple. On croit que votre expérience et votre habileté dépassent les miennes; mais je regrette que vous ayez besoin de tant réfléchir avant de prendre une décision. Rappelez-vous que nous ne devons jamais hésiter quand on nous demande d'être juste et fraternel. Vous devez faire votre devoir sans délai. Tous les frères de ce pays attendent que vous agissiez. Ne soyez pas plus longtemps vis-à-vis de moi avec un masque sur la figure.

On peut croire que l'apreté de ce langage ne déplut pas à Yuan Chi Kai, puisqu'il reprit la conversation. Sans doute eût-il mieux aimé s'entendre avec ce soldat, son ancien subordonné de



l'armée du Tche-li, qu'avec le comité de Changhaï, qui se pose solennellement en gouvernement central et dont le porte-parole est Wou Ting Fang, ancien avocat à Hongkong. Mais désireux, avant tout, d'aboutir à un accord, le premier ministre n'hésita pas à s'aboucher avec les antidynastiques qui prétendaient représenter l'ensemble des provinces belligérantes; de Changhaï d'ailleurs lui étaient arrivées des offres flatteuses; il prescrivit donc à son représentant Tang Chao Yi, arrivé à Hankéou, le 10 décembre, de rompre les négociations engagées avec le général Li et de partir sur-le-champ pour le Kiang-sou. Tang est arrivé le 17 à Changhaï à bord d'un vapeur anglais. Le 18, il était reçu à l'hôtel de ville étranger par les députations provinciales qui, depuis plus d'un mois, se préparent à prendre part, en de nombreuses réunions préliminaires, aux travaux du Congrès républicain.

#### Républicains et République.

Les membres de ce gouvernement, qui ont fixé l'ordre du jour de l'assemblée, sont au nombre de six: Wou Ting Fang est ministre des Affaires étrangères; Wen Tsong Jao, son adjoint, remplissait, avant la révolution, à la satisfaction des Européens, les fonctions de commissaire des Affaires étrangères auprès du vice-roi de Nankin; Tchen Ki Mei, gouverneur militaire, a été délégué à Changhaï par le général Li; Yu Ya Tsing est directeur des Affaires commerciales; Tchen Meou Tchao, à la tête d'une des grandes banques locales, est directeur des Finances; Li Ping Cheou, président de la municipalité chinoise, est directeur des Affaires civiles.

Tchen Ki Mei est à la tête de ce directoire qui, par suite de cette préséance, a un caractère militaire; il s'intitule d'ailleurs « gouvernement militaire de la République chinoise ». C'est le chef du département de la Guerre qui invita les quatorze provinces républicaines à envoyer des représentants à Changhaï.

Depuis que les troupes de la République ont commencé leurs mouvements, disait-il dans son message, il ne se trouve pas un centre pour représenter le pays tout entier. Les étrangers sont hésitants et les relations internationales difficiles. Ki Mei est accablé. Changhaï est un point très important; c'est un centre de ravitaillement en armes et munitions sur la route d'Est au Sud... Ki Mei (moi) a une lourde responsabilité et ses aptitudes sont modestes. Le lieutenant-général du Hou-pé et celui du Tché-kiang estiment que Changhaï est un lieu très commode pour traiter les relations internationales et s'y réunir... Je vous prie d'élire des députés qui se rendront ici pour traiter de l'établissement d'un gouvernement central.

On n'a pas cru nécessaire de faire appel aux quatre provinces qui n'ont pas proclamé leur indépendance (le Tche-li, le Ho-nan, le Kan-sou et le Seu-tchouan.

Toutes les autres ont désigné des délégués; ces nominations furent ratifiées par les chefs militaires, car ceux-ci, dans les villes qui sont aux mains des révolutionnaires, exercent le pouvoir,

conformément aux prescriptions du « Ko-ming fang-liou », sorte de guide, de plan de l'insurrection, rédigé en 1908 par l'exécutif du parti républicain, qui nous apprend qu'après le gouvernement militaire viendra le « gouvernement conventionnel » puis le « constitutionnel ». Des chefs révolutionnaires ont pris soin de veiller à l'organisation sur le même modèle des administrations autonomes. Un nommé Li Si Ho, qui enleva Changhaï aux impériaux, va de ville en ville, afin de donner les instructions nécessaires aux comités insurrectionnels, souvent embarrassés pour faire face aux responsabilités assumées. « Il est, a-t-on dit, le principal commis voyageur de la révolution. »

Parmi les personnalités républicaines de Changhaï, Wou Tin Fang, par son passé, son éducation, exerce le plus fort ascendant. Ses collaborateurs apprécient surtout l'estime dont il jouit dans les milieux étrangers et particulièrement américains. M. Carnegie a applaudi par télégramme à sa nomination; Wou lui répondit: « Nous nous battons pour la liberté; veuillez demander à votre gouvernement de nous reconnaître. » On a annoncé, un peu vite sans doute, que cette question de reconnaissance a déjà été agitée à Washington.

Beaucoup d'Américains, pour maintes raisons, qui ne sont pas toutes sans doute de sentiment, ne détesteraient pas, dit-on, de voir s'édifier cette république fédérative chinoise dont on parle. Les Européens sont en général plus sceptiques sur les tentatives révolutionnaires; aussi Wou Ting Fang leur a-t-il répondu:

Les objections proviennent de ce que les Etrangers ne voient pas la Chine moderne telle qu'elle est en réalité. Les Chinois ont toujours été gouvernés par un empereur. Mais cette tradition, à laquelle souvent on a dû les soumettre par force, n'empêche pas qu'ils sont au fond un peuple démocratique. La seule monarchie possible est celle des Mandchous et les Mandchous sont détestés. L'immense majorité des Chinois, de ceux qui comptent par l'action qu'ils peuvent exercer sur l'esprit public, est sincèrement républicaine. Une preuve en est dans la facilité avec laquelle se sont établis et fonctionnent les divers gouvernements que la révolution a fait surgir. Ils sont absolument respectés et maintiennent l'ordre le plus strict.

D'autre part le *North China Daily News* s'est prononcé en faveur d'un régime monarchique, mais en reconnaissant que « les Chinois qui pensent vont au républicanisme ».

Pendant les derniers jours, le sentiment populaire a été éprouvé, dit-il, sous le titre de « Péking and the people », autant qu'il a été possible de le faire, et on nous dit que le résultat de cette épreuve est tel que la République sera le régime de demain. Les grands chefs du mouvement, hommes qui ont pu croire qu'une monarchie limitée pouvait conduire le pays à son salut, ont été balayés par la force de l'opinion populaire... Personne n'aurait rêvé, il y a deux mois, qu'une si formidable volte-face aurait été exécutée avec tant d'ordre et en versant si peu de sang.

Enfin sur cette question de l'établissement d'un régime républicain, il est intéressant de rapporter l'opinion de Leang Ki Tchao, le bras droit de



Kang Yeou Wei pendant les « cent jours » réformistes, et qui est aujourd'hui vice-ministre de la Justice. Le correspondant d'une agence américaine l'interviewa avant son départ pour Pékin; à la question « La Chine sera-t-elle une république? », il répondit :

Décidément non; une république est inconciliable avec les traditions de la Chine et le caractère national du pays; l'issue du mouvement actuel doit être une monarchie constitutionnelle du type le plus avancé, mais ce résultat sera atteint par un homme qui n'est pas à présent sur la scène. Ce qu'il faut à la Chine, c'est un homme entièrement nouveau qui la sortira de la situation où elle est.

Le *North China Daily News* a la naïveté de se demander, dans un leader intitulé « China and the Powers », « quel est cet homme? » Ce ne peut être évidemment que Kang Yeou Wei, à moins que ce ne soit Leang Ki Tchao lui-même. Mais les réformistes de 1898 paraissent bien oubliés en Chine. Ils n'ont plus à leur disposition l'ancien *Che-pao*; et s'il y a au congrès de Changhaï des tenants de leur opinion, leur groupe n'y est pas représenté.

#### Le Congrès de Changhaï.

Cette assemblée ne représente d'ailleurs qu'un parti. Aussi quand Tang Chao Yi se présenta devant elle, il fut invité à donner son adhésion au double principe de la déchéance de la dynastie mandchoue et de l'institution d'un régime républicain. Le plénipotentiaire de Yuan Chi Kai répondit en mettant en relief les gages que le nouveau gouvernement avait donnés à la cause constitutionnelle : le serment de respecter la charte du 3 novembre, qu'il a fait solennellement prêter par l'empereur le 28 novembre au Temple des ancêtres; puis la destitution du régent; enfin la modération dans la répression. Mais tout ce qu'il put dire encore fut à la décharge de Yuan Chi Kai, mais non du gouvernement mandchou; et, finalement, mis en demeure de se prononcer, Tang Chao Yi déclara que ses instructions ne lui permettaient pas d'adhérer aux propositions des républicains. Wou Ting Fang leva alors la séance, le refus de souscrire aux principes révolutionnaires rendant tout accord impossible.

L'intransigeance révolutionnaire, loin de mettre fin à l'anarchie, détermina une nouvelle capitulation du gouvernement mandchou. Le 28 décembre, l'édit suivant était promulgué; le même jour Sun Yat Sen était élu président provisoire de la République.

Wou Ting Fang et d'autres soutiennent que le peuple veut la République; c'est une question dont la décision n'appartient ni au gouvernement ni à une partie de la population; une conférence nationale est donc nécessaire. Les princes et les chefs de clan sont d'accord sur ce point.

Nous ordonnons au cabinet d'en informer les révolutionnaires; puis de dresser un règlement nécessaire pour les élections et de conclure une prolongation de l'armistice.

L'impératrice douairière sanctionne la conférence parce qu'elle désire épargner l'effusion du sang et rendre le peuple heureux, en conformité du désir de la majorité.

Un tel édit n'eut point pour effet d'arrêter la marche de la révolution. Aux yeux du gouvernement républicain, Yuan Chi Kai, en proposant de s'en rapporter à une assemblée qui serait élue par toutes les classes du pays, n'a voulu que gagner du temps; car combien de mois faudrait-il pour galvaniser la masse, apathique et indifférente de sa nature, pour la décider à s'assembler dans ses comices? Pour les révolutionnaires, la République ne peut être proclamée et organisée que par une minorité. Mais comme le gouvernement de Yuan Chi Kai ne semble pas vouloir récuser les députés qui ont été choisis par les comités et les militaires insurgés, il est possible qu'un accord de principe se fasse. Au surplus, tous ces Chinois ont une imagination assez subtile pour trouver la formule d'un compromis. N'a-t-on pas dit qu'un groupe avait proposé d'avoir un monarque — un monarque soliveau — et de lui adjoindre un président confédéral? Il y aurait des solutions plus simples! Mais un régime composite n'est pas pour déplaire à certains esprits de là-bas...

On saura bientôt si la Chine est destinée à trouver, sans autres difficultés, le statut politique qui peut lui convenir ou à s'épuiser en de vaines expériences, en de chimériques entreprises.

#### La sécession des « pays vassaux ».

En tout cas, d'ores et déjà, et quel que soit le dénouement de la crise, il semble qu'un affaiblissement de l'empire résultera de la sécession des « pays vassaux ». Ce n'est pas la conséquence la moins importante du mouvement révolutionnaire : la « Jeune-Chine » s'affranchit de la domination mandchoue, et à peine la nouvelle parvient-elle aux confins de l'Etat, que la Mongolie, le Turkestan, le Tibet s'agitent pour se libérer de la domination chinoise. L'effort des provinces chinoises pour conquérir leur autonomie détermine ainsi une tentative presque analogue dans les marches. Si la « Jeune-Chine » est logique, elle ne peut s'opposer à la volonté de ces peuples.

Le 1<sup>er</sup> décembre, devant l'hostilité des « Bannières », l'amban chinois de Mongolie se réfugiait au consulat de Russie, puis quittait Ourga; des soldats russes l'escortèrent sur la route de Sibérie. Peu après, de Ouliasoutaï, le gouverneur militaire chinois licencia les troupes nouvellement recrutées, dont la fidélité ne lui paraissait pas sûre. Les autorités mongoles prirent en main l'administration du pays.

Depuis plusieurs mois, les Khans et chefs de tribus manifestaient leur hostilité à l'égard des Chinois. A la fin de juillet, plusieurs d'entre eux s'assemblèrent à Ourga sous la présidence du Koutouktou, un des trois dignitaires du lamaïsme; il fut convenu d'envoyer à Saint-Petersbourg une députation pour protester contre les projets et la méthode de colonisation de la Chine.

L'activité chinoise dans ces régions s'était en effet accentuée depuis l'avènement du gouvernement de la Régence; et au lendemain de la constitution du « ministère responsable », le prince



Sou, qui pendant plusieurs années fut ministre de l'Intérieur, prit, au Li-fan-yuen (cour des vassaux) devenu ministre des Colonies, les mesures nécessaires à la réalisation d'un vaste plan qui pourrait ainsi se résumer : « Transporter en Mongolie la population trop dense de la Chine, mettre en valeur les terrains incultes, créer un réseau de communications, installer des établissements industriels, organiser une police. » Pour s'être opposés déjà à diverses tentatives de ce genre, qui avaient provoqué les traditionnels abus de pouvoir et exactions, les Mongols, en plusieurs localités, avaient été molestés; le gouvernement de Pékin ne consentit jamais à entendre leurs réclamations; ses agents avaient ordre d'employer la « manière forte ». Le programme du prince Sou, nouveau ministre des Colonies, était peu fait pour rassurer les tribus. De là, le recours des khans et des lamas à Pétersbourg.

La Russie cependant se garda d'envenimer le conflit, et il est visible qu'elle n'est pour rien dans la révolte actuelle. Les Mongols, las du joug chinois, ont profité des difficultés intérieures de la nation suzeraine pour s'affranchir. Ils ont d'abord protesté contre des mesures administratives abusives; puis, enhardis par l'absence de répression chinoise, les lamas et chefs de tribus de la Mongolie extérieure saluèrent, le 28 décembre, du titre d'empereur, le Koutouktou, « Bouddha vivant » qui réside à Ourga et dont l'autorité administrative était jusqu'ici restreinte.

Au Tibet le prince Sou comptait appliquer un système de colonisation plus modéré; il était cependant bien décidé à ne pas laisser se relâcher la politique interventionniste de ces dernières années. Mais s'il croyait pouvoir continuer les errements adoptés, c'est sans doute parce qu'il avait une entière confiance dans le loyalisme et la discipline du corps d'occupation. L'erreur était grande. On a appris en effet que les troupes chinoises de Lhassa, de Gyantsé se sont révoltées dès qu'elles apprirent les mutineries du Seutchouan, du Hou-pé. Des bandes de soldats rebelles manifestèrent leurs sentiments révolutionnaires en commettant des déprédations, en provoquant des émeutes. Il n'en fallait pas tant pour soulever une population impatiente du joug chinois. L'amban impérial fut fait prisonnier dans son yamen, et des lamas donnèrent la chasse aux promoteurs de la sédition militaire. Mais ces lamas devraient rendre grâce aux soldats mutinés, la rébellion compromettant l'avenir de la Chine au Tibet.

Le Turkestan de même a subi le contre-coup de la révolution chinoise. Dans les préfectures qui ont appris l'insurrection des provinces contre le gouvernement de Pékin, un mouvement s'est manifesté contre les représentants de ce même gouvernement. Mais, en pays musulman, cette agitation devait prendre un caractère religieux et franchir les limites du Sin-Kiang pour se communiquer aux populations islamiques répandues dans l'Ouest de la Chine.

Enfin les provinces de Mandchourie ont, dans

la première quinzaine de novembre, proclamé leur indépendance ou, plus exactement, les comités politiques, composés de nombreux militaires, et les assemblées délibératives de quelques villes, de Moukden, de Girin, de Tsitsikar, se sont emparés du pouvoir. Mais le vice-roi Tchao Eul-siun sut prendre des mesures énergiques de répression; il ordonna notamment de décapiter sur-le-champ, comme de vulgaires hong-hou-tse, les Chinois armés et porteurs de brochures révolutionnaires. Ce vice-roi agit comme s'il était encore dans la région montagneuse du Seutchouan, par laquelle, il y a deux ans, il tenta d'ouvrir le Tibet à la colonisation chinoise, avec l'aide de son frère Tchao Eul Feng, alors légat impérial, que la population de l'Ouest, outrée de ses actes de cruauté, ont surnommé « le boucher ». Mais une méthode aussi rigoureuse réussit moins en Mandchourie. Le général révolutionnaire de Dalny, pour intimider le vice-roi, menaça de marcher sur Moukden. Depuis lors il semble que l'autorité du représentant de Pékin et celle des chefs de l'insurrection se balancent.

Il faut néanmoins considérer la sécession de la Mandchourie tout autrement que celle des provinces chinoises. Dans l'Hé-long-kiang, dans le Cheng-king l'antidynastisme ne se manifeste guère; la population, même chinoise, serait de préférence promandchoue, et à une réunion qui eut lieu à Moukden, les chefs du parti constitutionnel ont déclaré que la maison régnante devait être maintenue. Mais la Mandchourie aussi est particulariste, de là la rupture avec Pékin signifiée par quelques groupes.

Par ce rapide coup d'œil, l'on voit tout l'intérêt qu'il y a à suivre le mouvement d'indépendance, consécutif à la révolution chinoise, des pays qui bordent la Terre Fleurie. Ils n'ont jamais été d'ailleurs des parties cohérentes de l'empire dont ils se reconnaissent tributaires; que de fois le Turkestan a échappé à l'emprise chinoise! Il n'est donc pas impossible de les voir évoluer dans une autre orbite, céder à une autre attraction et se choisir les tuteurs qu'ils jugeront les plus qualifiés.

Les républicains chinois, semble-t-il, ne sauraient s'y opposer. Ils paraissent d'ailleurs assez partisans d'une « petite Chine ». L'un d'eux me disait autrefois : « Si la monarchie autocratique et mandchoue se consolide, elle dirigera l'attention du peuple vers l'extérieur; pour durer, elle croira qu'il lui suffira de se couvrir de gloire militaire, d'où une politique de conquête, de revanche. » Et il ajoutait : « Notre parti républicain s'intéresse avant tout aux questions sociales et politiques; il veut la paix et n'admet pas que le pays ait des terres de colonisation. »

En s'affranchissant, les peuples tributaires ne feraient donc que devancer la réalisation d'une partie du programme républicain chinois.

ALBERT MAYBON.



## L'EXPÉDITION ANGLAISE DU HAUT-ASSAM

L'étude sur les *Tribus de frontière et la pénétration anglaise du Haut-Assam*, parue dans l'*Asie française* en juin 1911 (1), a exposé les origines et les causes de l'agitation actuelle sur la frontière nord-est de l'Inde, dans ces régions du Haut-Assam touchant à la fois à la Birmanie et au Tibet, c'est-à-dire à l'Empire chinois, — agitation qui a abouti au massacre de la mission Williamson en mars dernier et à l'envoi d'une expédition destinée à la venger sur les sauvages Abors, auteurs de cet attentat. Un certain nombre de renseignements touchant ces deux ordres de faits sont depuis lors parvenus en Europe et, aux dernières nouvelles, l'expédition elle-même venait d'obtenir un premier succès par la prise de Kertang, centre de résistance des Abors, qui était un de ses objectifs. Le moment semble donc opportun de reprendre la suite du récit, en le complétant par les indications officielles d'une publication du gouvernement anglais qui, sous ce titre : *Operations against Abors*, vient de faire paraître un *livre blanc* donnant le texte des dépêches échangées au sujet de la mission Williamson et des événements subséquents entre le secrétaire d'Etat pour l'Inde, le vice-roi et le gouverneur du Bengale oriental et Assam. Présenté au Parlement, ce recueil a été mis, pour la somme minime de trois pence, à la disposition du grand public, qui peut ainsi se rendre compte des raisons politiques et des moyens d'action administratifs et militaires d'une expédition coloniale entreprise sur ces lointaines frontières — singulier contraste avec le secret qui est généralement gardé en d'autres pays avant, pendant et après des opérations de cette nature; il est vrai que les seuls qui ne puissent profiter de la publicité de ces informations sont précisément les sauvages tribus contre lesquelles l'opération actuelle est entreprise.

\* \* \*

En ce qui concerne le massacre de la mission Williamson, les nouveaux renseignements publiés n'ajoutent guère au récit paru dans le bulletin préindiqué de l'*Asie française*: cinq porteurs de la mission, avons-nous dit, avaient échappé aux couteaux des Abors; un sixième, le *boy* tibétain du Dr Gregorson, compagnon de M. Williamson, a survécu à ses blessures et s'est enfui le mois dernier des mains des sauvages qui le gardaient captif: il a confirmé la mort des deux Européens. Par contre, le *livre blanc* et les débats parlementaires permettent de se rendre

(1) Complétée par d'autres consacrées aux mêmes régions, cette étude a pris place dans un livre qui vient de paraître: *Les Royaumes des Neiges (Etats himalayens)*, avec 3 cartes et 16 planches photographiques, par Ch.-E. BONIN, Armand Colin, éditeur, Paris, 1911.

un compte plus exact des conditions dans lesquelles M. Williamson, en tant que commissaire du gouvernement pour le Haut-Assam, avait entrepris la tournée dans laquelle il devait trouver la mort; une note du recueil (n° 19), signée du vice-roi et des membres du Conseil exécutif de l'Inde, donne à cet égard toutes les précisions officielles.

Comme il a été expliqué ici même en juin dernier, et comme on peut le voir par la carte alors publiée (p. 285), les tribus himalayennes du Haut-Assam occupant le versant méridional de la grande chaîne depuis la frontière du Bhoutan et l'enclave tibétaine de Tawang sont, en allant de l'Ouest à l'Est: les Akas, les Daffas, les Miris, les Abors et les Mishmis. L'administration anglo-indienne leur paie depuis 1852 des redevances en argent et en nature connues sous le nom de *posa*, mais elle avait jusqu'ici pour règle de ne pas intervenir dans leurs affaires, sauf en trois cas: attentats contre des sujets britanniques, violation de la « ligne intérieure », troubles menaçant par leur proximité les habitants du territoire indien. La ligne intérieure (*Inner line*) représente de ce côté la frontière en deçà de laquelle le gouvernement de l'Inde exerce ses pleins pouvoirs, la ligne extérieure (*Outer line*), la limite des districts placés seulement sous son contrôle, sans administration directe. Sur la rive droite du Bramapoutre, cette ligne extérieure, au delà de laquelle le pays est reconnu comme indépendant, passe au Nord de La Khimpour et de Sisi, et continue à l'Est par Ledum sur la rivière Poba, Pasi-ghat sur le Dihong, Bamjor et Dambuk sur le Dibang.

\* \* \*

Des instructions spéciales, approuvées par le gouvernement général le 19 janvier 1909, indiquent dans quelles conditions le commissaire de Sadiya peut effectuer des tournées entre les deux lignes, mais lui interdisent formellement de franchir sans autorisation du gouvernement la plus éloignée (*Outer line*). Il semble que M. Williamson n'en ait pas toujours tenu le compte qu'il fallait, car des télégrammes annexés au *livre blanc* il résulte que ses chefs lui rappelaient en mars 1911 « qu'il n'était pas nécessaire de franchir la ligne extérieure »: malheureusement ces télégrammes, expédiés lorsqu'il était déjà en route, ne l'ont pas atteint. Aussi la note précitée du Conseil exécutif de l'Inde adopte la manière de voir du gouverneur du Bengale oriental, à savoir que « la faute de M. Williamson, en agissant ainsi en contradiction avec les ordres reçus, fut celle d'un agent zélé, désireux d'obtenir des informations qu'il jugeait utiles et prêt à courir certains risques pour les obtenir ».

Le Conseil ne s'en est pas moins considéré comme obligé à punir la traitresse attitude des Abors, qui avaient en quelque sorte attiré son malheureux représentant en dehors des lignes par une invitation faite en 1909, au cours d'un précédent voyage de M. Williamson à Kebang dont nous



avons parlé ici même (p. 292, note), et en organisant délibérément le massacre de la mission avec le concours de tous les villages de la région. Une annexe du *livre blanc* énumère d'ailleurs à l'appui tous les attentats commis par cette tribu contre la frontière anglo-indienne et résumés déjà dans le travail précité de l'*Asie française* : attaque d'un village près de Dibrougarh en 1858, opérations de police repoussées par elle à trois reprises de 1858 à 1862, meurtre de quatre Miris en 1888, vols répétés au détriment des employés des compagnies exploitant les forêts voisines, etc... En conséquence « le gouverneur-général en conseil » juge nécessaire d'organiser contre les Abors une *punitiv expédition* chargée également de lever la carte du pays en vue « d'établir une frontière convenable entre l'Inde et la Chine dans cette région », et d'envoyer en même temps une « mission amicale », mais escortée par une force de police, chez les Mishmis pour obtenir les mêmes informations touchant les limites de leur territoire.

Pour justifier cette double expédition la note officielle fait état de « l'activité politique extraordinaire déployée par la Chine dans ces dernières années sur la frontière, ses prétentions à la suzeraineté du Népal et du Bhoutan, son occupation effective du Tibet et son envoi d'une force à Rima dans le voisinage des Mishmis, toutes choses qui ont introduit un facteur inquiétant dans la question ». L'érection de poteaux ou de *cairus* pour marquer les limites est donc envisagée par le gouvernement anglo-indien comme un des objectifs de l'expédition, « mais il n'est pas proposé d'avancer la frontière administrative. Notre politique future sera de cultiver d'amicales relations avec les tribus et, dans l'éventualité d'une démarcation de nos limites extérieures, d'expliquer que nous considérons celles-ci comme la ligne que les fonctionnaires chinois ne doivent pas dépasser, et que nous enverrons périodiquement une petite colonne de police pour visiter la région ».

Ces déclarations officielles n'ont pas manqué d'être commentées en Angleterre même : à la Chambre des communes sir William Byles a par deux fois, en novembre dernier, questionné à ce sujet le sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, et M. Montagu, dans ses réponses, a précisé le but de l'expédition notamment en ce qui concerne la démarcation, ajoutant qu'aucune communication n'avait lieu à ce sujet entre les autorités chinoises et celles de l'Inde, ce qui sous-entend que ces dernières se réservent le droit de tracer elles-mêmes leur frontière en dehors du gouvernement de Pékin. Sir William Byles ayant demandé aussi, à propos de la mort de M. Williamson, si ce dernier n'avait pas été chargé d'annoncer aux Abors la levée d'une contribution, le sous-secrétaire d'Etat répliqua qu'en effet il avait bien été question d'en établir une sur les sauvages fixés dans les plaines, c'est-à-dire à l'intérieur de la frontière, conformément à un accord passé avec eux en 1862, mais « qu'il n'y avait pas de

raison de supposer que la demande de payer leur ait été faite ».

D'autre part, dans une étude parue également en novembre dans le *Manchester Guardian*, sir Henry Cotton a examiné, non sans critiques, les causes et le but de l'expédition projetée, faisant observer que M. Williamson avait outrepassé les ordres reçus, que son voyage n'avait pas seulement un objectif politique, mais que d'après une lettre de son compagnon Gregorson il se proposait aussi d'explorer la région inconnue « où le grand fleuve se brise à travers les Himalayas », et qu'enfin le pays des Abors est absolument indépendant et ne relève, pas plus que celui des autres tribus, soit de l'Inde, soit du Tibet, soit de la Chine.

\*  
\*  
\*

D'après les dernières propositions du vice-roi (n° 13 du *livre blanc*) l'expédition contre les Abors, divisée en deux colonnes, doit comprendre :

Un bataillon d'infanterie nepàlaise (Gourkha), avec canons Maxim ;

Une section d'infirmiers ;

Une compagnie de pionniers ;

Deux canons de sept livres, le tout constituant la première colonne ;

Quatre compagnies de la police militaire d'Assam, remplacées plus tard par un demi-bataillon Gourkha, formant la deuxième colonne ;

Deux bataillons de pionniers, en réserve.

L'expédition a été placée sous les ordres du major-général Hamilton Bower, commandant la brigade d'Assam, et nul choix ne pouvait être meilleur ; c'est lui en effet qui, en 1891, étant capitaine au 17<sup>e</sup> régiment de *Bengal-Cavalry*, a conçu et exécuté la première traversée du Tibet d'Ouest en Est qui l'a conduit du Ladakh au Seutchouan par la région inexplorée des lacs salés et le Nagtchouka au Nord de Lhassa. Les excellentes relations que j'ai entretenues avec lui dix ans après, alors qu'il commandait comme colonel la garde de la Légation britannique à Pékin, m'ont permis plus encore d'apprécier les solides qualités de cet Ecossais de vieille race.

Le général Bower est arrivé le 6 octobre à Kobo, choisi comme base de l'expédition, et où depuis trois semaines s'opérait la concentration des troupes et des porteurs recrutés parmi les montagnards Nagas. La ligne télégraphique avait été formée jusque-là et des routes et des ponts construits jusqu'à Pasi-ghat. D'après les prévisions établies sur les indications du général, le coût des deux expéditions, chez les Abors et chez les Mishmis, devrait s'élever, pour une durée de cinq mois, à 2.194.000 roupies pour la première et à 4.400.520 roupies pour la seconde, plus 42.385 roupies pour une mission de deux mois à envoyer à l'Ouest chez les Miris afin de les empêcher de se joindre aux Abors et en profitant de l'occasion pour explorer la région comprise entre le Dihong et le Bhoutan.

La résistance des Abors était prévue comme



devant s'exercer surtout entre Pasi-ghat et Kebang; en conséquence l'expédition devait de ce côté se diviser en deux colonnes partant de Pasi-ghat par des sentiers différents pour se rejoindre à Kotung, au coude du Dihong en aval de Kebang, pendant qu'une troisième colonne, remontant la rivière Poba, devrait par Ledum marcher directement sur le même Kebang.

Déjà, le 12 novembre, quelques coolies du télégraphe avaient été attaqués en dehors du camp par les Abors; le 17, un capitaine anglais était atteint d'une flèche au cours d'une reconnaissance, et la colonne avait en diverses autres escarmouches perdu plusieurs des siens. Les pluies dues au changement de mousson et la crue des rivières augmentaient la difficulté et l'insalubrité de la marche, et un autre bataillon Gourkha avait reçu l'ordre de venir de Dehra Dun comme renfort. Cependant le déploiement des trois colonnes se poursuivait régulièrement: celle de Ledum s'était mise en route le 25 octobre et avait atteint en cinq jours ce village; les deux autres, formant le gros de l'expédition, avaient quitté Kobo le 22 et le 23, étaient réunis à Pasi-ghat le 26 octobre. De là elles se mettaient en marche parallèlement sur Kebang, et un télégramme de la mi-décembre annonçait que cet important village venait d'être occupé sans résistance par les troupes anglaises. La première étape de la pacification était donc de ce côté accomplie.

\* \* \*

Il n'en était pas de même pour la mission envoyée à l'Ouest chez les Miris, dont le caractère pacifique et les bonnes dispositions ne faisaient prévoir cependant aucune difficulté. Cette mission avait été confiée à M. Kerwood, *sub divisional officer of North-Lakhimpur*, qui connaissait déjà le pays; 75 soldats indigènes sous les ordres d'un officier anglais devaient escorter ses porteurs nepalais, 25 restant à Dulang-mukh, base du ravitaillement, et 50 remontant avec lui le Soubansiri et le Kamla.

Des nouvelles parvenues au début de décembre au journal *The Englishman* de Calcutta et données par lui sous réserve annonçaient que la mission Kerwood aurait été attaquée par les Daffas, à l'Ouest des Miris dont elle aurait donc déjà dépassé le territoire, que son chef aurait été fait prisonnier et le capitaine Graham, commandant l'escorte, tué; le gouvernement anglo-indien a déclaré depuis lors n'avoir aucune confirmation de ce massacre.

Reste la troisième mission qui devait se diriger à l'Est, à travers le pays des Mishmis, vers Rima et la frontière tibétaine du Zayoul en remontant cette rivière, dite aussi Lohit et affluent du Brahmapoutre. Elle avait été placée sous les ordres de M. Dundas, successeur de M. Williamson à Sadiya, et comprenait deux officiers anglais, deux cents hommes de la police militaire d'Assam et cinq cents porteurs nagas. Deux compagnies de pionniers avaient été envoyées en aval pour ouvrir une route, et deux postes palissadés

devaient être contruits, l'une près de Temeimukh pour servir de dépôt sur la route de Rima, l'autre au Nord, à Nizam-ghat sur le Dibang, où cent cinquante miliciens devaient tenir garnison pour appuyer au besoin soit l'expédition des Abors, soit celle des Mishmis.

M. Dundas avec son escorte et les pionniers devrait s'avancer dans la direction de Rima jusqu'au point où les Chinois avaient planté leurs drapeaux, c'est-à-dire entre Menilkrai et Walung (qui peut être le même point que Ghalum au coude du Lohit); il était officiellement convenu que l'agent anglais dresserait lui aussi des drapeaux ou élèverait un *cairn* à cette même place en face des pavillons chinois, pour « marquer de façon indéniable la frontière entre l'Inde anglaise et la Chine ». Une route serait construite à partir de là en redescendant la vallée pour faciliter le trafic venu d'Assam, et au retour M. Dundas devait visiter à l'Est les Bebejia Mishmis, puis revenir au Nord pour reconnaître le pays et établir des relations avec les autres tribus, le détachement de Nizam-ghat se portant, s'il était nécessaire, à sa rencontre.

Mais le principal objectif de sa mission était l'établissement d'une frontière fixe entre l'Inde anglaise et l'Empire chinois, qui de ce côté, comme je l'ai expliqué, garde un pied au Sud de l'Himalaya par l'installation d'un poste à Rima. De même qu'en 1891, les *sepoys* du capitaine Younghusband et les cosaques du colonel Ionov s'étaient rencontrés sur la crête du Pamir, les miliciens assamais au service du gouvernement anglo-indien vont aujourd'hui, au pied de la grande chaîne, dans cette vallée du Lohit qui forme la route la plus directe des Indes en Chine, planter le drapeau britannique en face de la bannière jaune au dragon bleu gardé par les soldats des mandarins impériaux, et un avenir proche nous apprendra ce qui doit advenir de cet imprévu face-à-face (1).

CHARLES-EUDES BONIN.

(1) La révolution chinoise peut déjà modifier cette situation: d'après une correspondance de Gyantse que vient de publier *The Statesman* de Calcutta, les soldats chinois cantonnés sur divers points du Tibet, y compris Lhasa, se seraient rebellés et marcheraient sur la frontière du Seu-tchouan avec les milliers de chevaux et de mulets capturés par eux.

## AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.



# LA CONTREBANDE DES ARMES

DANS LE GOLFE PERSIQUE

## ET LA QUESTION DE MASCATE

### La contrebande des armes.

Au début d'avril 1911, le *Times* annonçait l'appareillage, à Bombay, d'une expédition importante, à destination du golfe Persique. Sous les ordres d'un amiral qui s'est déjà maintes fois distingué dans ces parages, l'amiral Slade, se trouvaient réunis, outre les équipages des croiseurs *Hyacinth* et *Fox*, un bataillon d'infanterie de Bombay, une section d'artillerie de montagne, un détachement de sapeurs, et tous les services correspondants, soit un corps de débarquement d'un millier d'hommes environ, commandé, sous la direction suprême de l'amiral, par le colonel Delamaine. En même temps, les canonnières et les embarcations à vapeur croisaient le long des côtes du golfe Persique; des postes de télégraphie sans fil reliaient entre eux les divers détachements et assuraient la concordance de leurs efforts; il n'est pas jusqu'au bataillon gurkha, stationné à Robat, au point de jonction des trois frontières de l'Afghanistan, du Beloutchistan et de la Perse, qui n'ait reçu des ordres pour coopérer à l'action.

Cette campagne, terminée en juillet, car la chaleur arrête toutes les opérations militaires pendant l'été, dans le golfe Persique, n'est nouvelle que par l'importance des forces mises en jeu. Suivant l'expression même du journal anglais « si l'expédition de l'amiral Slade ne va pas jusqu'à une petite guerre », c'est tout au moins « une entreprise passablement coûteuse, et à coup sûr extrêmement difficile et compliquée, que rendent particulièrement ardue la désolation du pays, la rareté de l'eau, et le poids de la chaleur, car le Mekran, en cette saison, est l'un des plus chauds pays du globe » (1).

La raison d'être de ce déploiement de forces était double; il s'agissait d'abord de protéger les lignes et les stations télégraphiques anglaises sur la côte septentrionale du golfe d'Oman et du golfe Persique contre une attaque des Afghans, dont un rassemblement important était signalé aux environs de Bampur, à quelque distance du littoral; mais il s'agissait surtout de porter un dernier coup à cette contrebande des armes, déjà plusieurs fois combattue et toujours renaissante, qui infeste ces parages et approvisionne de fusils à tir rapide tous les montagnards insoumis de la frontière occidentale de l'Inde. En réalité, les deux questions n'en font qu'une, et se ramènent à celle de la contrebande des armes; car ce sont précisément les efforts de la Grande-Bretagne pour arrêter

ce commerce qui provoquent l'effervescence des tribus afghanes qui en vivaient.

*L'agitation sur les confins indo-afghans.* — Pour comprendre tout l'intérêt de cette affaire aux yeux des Anglais, il faut se rappeler que la frontière occidentale de l'Inde est peuplée de montagnards guerriers, dont les incursions sont pour la vallée de l'Indus une perpétuelle menace. Par des alternatives d'expéditions militaires et de subsides en argent, en employant tour à tour la persuasion et la force, le gouvernement de l'Inde est parvenu à établir dans ces régions une tranquillité relative. Son influence n'en reste pas moins assez précaire et depuis quelque temps surtout il semble que la révolte couve tout le long de la frontière; dans le Sud, c'est le Mullah Powindah, depuis 1894 le mauvais génie de la frontière Waziri, qui fait de l'agitation musulmane; dans le Nord, dans la région de Swat et du Bajaur, c'est le Gud Mullah qui manifeste des velléités de révolte. Les excitations afghanes tendent à détacher de l'Angleterre les tribus qui ont fait leur soumission, et l'on voit, en dehors des milieux musulmans, renaître l'activité des fanatiques « Hindoustanis », une secte politico-religieuse qui depuis vingt ans ne comptait pratiquement plus dans la politique hindoue.

Mais c'est surtout à l'Ouest de Peshawer, dans cette région des passes de Kohat et de Khaïber, qui vit passer si souvent les expéditions anglaises, que se manifestent les symptômes de désaffection les plus graves. Là vivent les tribus Afridis, divisées en trois groupes principaux : les Afridis de Khaïber, ceux de la passe de Kohat ou Adam-Khel, et les Aka-Khel.

Ces derniers ont causé relativement peu d'embarras aux autorités anglaises, bien qu'ils aient pris une part importante à la révolte de 1897. A vrai dire, lorsque vers 1881 le gouvernement anglais entreprit de transformer les brigands en gendarmes, et accorda des subsides aux principaux clans afridis pour qu'ils fissent la police des passes de Khaïber et de Kohat, les Aka-Khel, dont le territoire se trouve à mi-chemin entre ces deux cols, avaient été omis dans la distribution, et cette exception faite à leur détriment avait créé chez eux une irritation qui se traduisit par de nombreuses petites incursions en territoire anglais. Pour y couper court on saisit, en 1902, le premier prétexte, et on leur accorda un subside avec mission de protéger leur secteur de frontière. Depuis lors, ils ne paraissent pas s'être livrés à des actes d'hostilité caractérisée; cependant leur conception de l'honneur, qui leur interdit de refuser l'hospitalité à quiconque la demande, a fait de leur territoire le refuge de bien des outlaws et ils ont encouru de ce chef à maintes reprises des amendes.

Les Adam-Khel vivent dans la zone montagneuse qui s'étend entre Peshawer et Kohat, et à travers laquelle s'ouvre, sur une longueur de 23 kilomètres, la passe de Kohat. Ce sont les seuls, parmi les Afridis, à montrer quelques aptitudes commerciales. Ils se livrent au trafic du sel

(1) *Times*, 4 avril 1911.



et à la fabrication des armes. Ils ont en général peu de relations avec les Aka-Khel ou avec les Afridis de Khaïber.

Ceux-ci, divisés à leur tour en six clans rivaux, sont les plus redoutables, et il a fallu, en 1908, une véritable expédition, commandée par sir James Willcocks, pour venir à bout des Zakka-Khel, les plus remuants de tous. Au lendemain de cette expédition, on essaya de mettre à profit les divisions et les rivalités des Afridis de Khaïber, en rendant chacun des autres clans responsable de la tranquillité d'une section des Zakka-Khel. Mais un pareil système a eu pour principal résultat d'humilier ceux-ci, qui se considèrent comme en état de lutter, seuls, contre les deux plus puissants des autres clans. Le coalition formée était d'ailleurs impossible; les tribus afridis se partagent, en effet, entre les Samil et les Gar, factions adverses dont le rôle est très important et que le *Times* ne croit pas pouvoir mieux définir qu'en les comparant aux grands partis historiques des Whigs et des Tories. Les Zakka-Khel étant Samil, les Malikdin-Khel et les Sipahs, qui le sont aussi, refusent de prendre les armes contre eux lorsque l'occasion s'en présente. Quand aux trois clans Gar, les Kamar-Khel, unis aux Malikdin par des alliances dynastiques, penchent volontiers de leur côté; livrés à leurs seules forces et conscients de leur infériorité numérique, les Kamrai et les Kuki-Khel ne sont plus en état de jouer un rôle actif.

La diplomatie anglo-indienne paraît donc impuissante à pacifier complètement cette frontière, d'autant plus que derrière les tribus afridis il y a la masse de l'Afghanistan, avec ses populations indomptables et ses rochers inaccessibles. On comprend dès lors que l'Angleterre redoute l'introduction dans ces régions d'armes perfectionnées et de fusils à tir rapide. Or ce commerce, pratiqué depuis longtemps, a pris dans ces dernières années un développement considérable. Lord Curzon, dans un récent discours (1), évaluait à 150.000 le nombre de fusils à tir rapide qui sont actuellement en la possession des indigènes, en deçà de la frontière anglaise. Il est impossible d'estimer, même approximativement, combien il en est resté aux mains des Afghans indépendants; mais on peut s'en faire une idée, si l'on songe que pendant la seule année 1910, 20.000 fusils leur ont été livrés.

Encore ce chiffre représente-t-il une diminution de plus de moitié sur les années antérieures, car depuis plusieurs années les Anglais s'efforcent par tous les moyens d'arrêter ce commerce et ils ont obtenu déjà de sérieux résultats. Mais le premier effet de leur intervention a été de soulever contre eux toutes les tribus intéressées; tandis que les Afghans descendaient vers le golfe, assez nombreux et menaçants pour justifier l'expédition de l'amiral Slade, les Afridis s'agitaient. En assurant la sécurité de leurs routes, en permettant par suite le rapide développement de leur

commerce, la paix anglaise les a cependant enrichis, et l'on pouvait espérer que cet accroissement de prospérité aurait sur eux une influence civilisatrice; il n'en a rien été; ils ont surtout profité de la paix pour acheter des armes, et se soulèvent maintenant que cette marchandise est devenue plus rare. Ainsi, suivant l'expression même du *Times*, « la contrebande des armes, tour à tour tolérée et réprimée, a successivement fourni aux Afridis les moyens et le prétexte de la révolte ».

Les Afridis de Kohat se sont joints à ceux de Khaïber pour demander des compensations en échange du préjudice que leur causaient les entraves apportées au commerce des armes. Sur un ferme refus de l'administration anglaise, une série d'incursions se sont produites dans le district de Peshawar; en septembre 1910, la passe de Kohat demeurait fermée pendant une quinzaine de jours. En même temps, les autorités militaires ayant eu l'imprudence de laisser impunis deux coups de main heureux des Zakkas, cette longanimité produisait, là comme partout, ses déplorable résultats. Elle augmentait l'arrogance des pillards, et effaçait presque complètement, dans leur esprit, l'impression produite par la campagne de 1908. A la fin de 1910, toute la question était de savoir combien de temps les Kamar et les Malikdin attendraient avant de se décider à manifester d'une façon plus active leur sympathie pour les turbulents Zakkas. Même parmi les Kuki-Khel, leurs rivaux les plus directs, se manifestait une tendance à oublier les vieilles querelles pour former une coalition générale contre l'Angleterre.

Une crise a cependant été évitée, grâce au tact des commissaires anglais, sir George Roos-Keppel et M. Merk; dans une conférence plénière des Afridis tenue à Peshawar le 3 décembre 1910, sir George Roos-Keppel paraît avoir momentanément calmé les susceptibilités, et décidé les indigènes à renoncer à des compensations qu'en aucun cas l'Angleterre ne veut leur accorder. La situation n'en est pas moins sérieuse, et le feu, pour n'avoir pas éclaté, n'en couve pas moins sous la cendre. C'est une raison de plus pour le gouvernement anglais de mettre fin, une bonne fois, à cette difficile question de la contrebande; la crise sera d'autant plus grave qu'on en différera davantage la solution; le gouvernement le sent et il est décidé à agir.

*L'organisation de la contrebande.* — Ce qui rend le problème particulièrement difficile, c'est que le commerce des armes touche à des intérêts extrêmement complexes et variés. Le supprimer, c'est atteindre non seulement les Afridis et les Afghans dans leur désir de s'armer, mais, plus directement encore, les caravaniers afghans qui se chargent du transport sur terre, les sirdars baloutches qui servent de courtiers et d'entrepôtiers sur la côte, les boutriers indigènes qui amènent leurs cargaisons à travers le golfe Persique, les traitants arabes de l'Oman et de Mascate, et même, nous le verrons, les commerçants européens qui leur servent de pourvoyeurs.

Les caravaniers afghans, ce sont les Ghilzai,

(1) Chambre des lords, 22 mars 1911. Discours de lord Curzon.



puissante tribu qui, tout en achetant elle-même une grande quantité de fusils, s'est acquis en quelque sorte le monopole de ce trafic. Elle est divisée en deux clans importants, les Powindahs, nomades, commerçants et guerriers, et les Jais, plus sédentaires. « Les premiers, qui sont en même temps les plus riches, font le commerce entre l'Hindoustan et le Khorassan (Hérat, Bokhara, etc.) et ils sont habitués à se frayer un chemin par la force à travers les pays Mahsud et Waziri occupés par leurs ennemis héréditaires. Ils visitent l'Inde pendant l'hiver, pour y trafiquer des marchandises qu'ils rapportent de l'Asie centrale, et laissent leurs familles et leurs troupeaux de chameaux dans de vastes campements sur les bords de l'Indus(1). »

Quand le commerce des armes, en se développant, leur ouvrit une nouvelle source de bénéfices, les commerçants powindahs ne tardèrent pas à s'en emparer, et les Jais sédentaires eux-mêmes placèrent de fortes sommes dans cette entreprise,

Au début, les Ghilzai venaient eux-mêmes chaque année, sur la côte, prendre livraison des armes que leur apportaient des boutres arabes, de la part des commerçants de Mascate. Mais, depuis que les canonnières anglaises ont commencé à se montrer, les Afghans ont renoncé à accueillir directement ces boutres ; le nombre de leur chameaux leur interdit d'ailleurs un séjour prolongé sur le littoral, où l'eau potable est rare. Ils ont donc accepté le concours que leur offraient, non sans le faire payer d'ailleurs, les petits chefs baloutches. Ceux-ci, vivant près de la mer, peuvent plus facilement venir au devant des boutriers et cacher les approvisionnements d'armes. Le plus fameux de ces « Sirdars », est Mir Barkat Khan, gouverneur du Biyaban jusqu'à sa capture en mars 1910. Son activité en faveur des contrebandiers était telle, que le gouvernement persan en prit ombrage, et, craignant pour le maintien de son autorité dans ces parages, envoya en mars 1910, en croiseur, le *Persépolis*, sur lequel avait pris place le Derya Begi, ou gouverneur des ports du Golfe, avec mission expresse d'enlever Mir Barkat Khan. Mais ce dernier a pu s'évader au mois d'août suivant, et retourner au Biyaban.

Confiants dans les chefs locaux, les Ghilzai attendent à 15 ou 20 kilomètres dans l'intérieur ; puis, le moment venu, ils arrivent à leur tour, chargent les marchandises à dos de chameaux, et la longue caravane s'en va vers le Nord, distribuer armes et munitions à travers tout l'Afghanistan et jusque sur territoire anglais.

Le gouvernement de l'Inde a essayé de barrer la route, sur terre, à ces commerçants guerriers ; et il est parvenu à leur fermer le Béloutchistan, tout entier soumis à l'influence anglaise ; un régiment gurkha est même, nous l'avons vu, installé à Robot, à l'extrême frontière du Béloutchistan. Mais les contrebandiers se sont réfugiés plus à l'Ouest, dans le Mékran persan. Les journaux anglais se plaignent de l'anarchie qui règne

dans toute cette région, où les sirdars baloutches se sont, en fait, soustraits à l'autorité du gouvernement de Téhéran ; ils déplorent l'insécurité des routes, le pillage des convois, et l'impuissance des gouverneurs persans, réduits à craindre pour leur propre sûreté, jusque dans Kerman, où il y a cependant quelques troupes régulières. C'est dans cette province que, d'après le *Times*, se fait surtout la contrebande des armes, malgré la vigilance des agents britanniques ; de toute la région de Bender-Abbas, de tous les ports compris entre Lingah et Charbar, les convois montent vers le lac Helmend ; et de là, en longeant la rivière du même nom, ils franchissent la frontière afghane, puis gagnent Girishk, et bifurquent vers Kandahar ou Ghazni, le pays des Ghilzai.

Ne pouvant fermer complètement la route de terre, les Anglais ont entrepris d'arrêter sur mer le trafic des armes, en bloquant les côtes. Ce transport sur mer se fait par boutres indigènes, entre les ports du sultanat de Mascate et la côte septentrionale. Les marchands afghans n'en assument pas directement la charge, et le sultan de Mascate leur défend même de venir en personne dans ses Etats. Ce sont des trafiquants locaux qui font les expéditions, et l'usage commercial est si bien établi que les Afghans n'hésitent pas à envoyer d'avance le prix de leurs achats ; des boutriers indigènes effectuent le transport, moyennant un fret égal au tiers de la valeur du navire ; en cas de perte de celui-ci, il doit leur être intégralement remboursé.

Depuis plusieurs années, les Anglais ont entrepris le blocus de la côte septentrionale du golfe, et ils paraissent avoir obtenu déjà d'appréciables résultats ; d'après les plus récents rapports consulaires anglais, le commerce des armes est tombé de 237.000 livres sterling en 1908-1909 à 103.000 livres sterling en 1909-1910. Les boutriers arabes ou nakhudas refusent le transport aux conditions antérieures. Estimant les risques accrus, ils ne se contentent plus du remboursement éventuel, en cas de perte, de leur navire ; ils veulent en toucher le prix entier, dans tous les cas et d'avance ; et en attendant, ils refusent le transport. Mais les Ghilzai s'indignent de ce refus, d'autant plus que, confiants dans l'ancienne coutume, ils ont envoyé, comme chaque année, aux exportateurs de Mascate le prix de leurs marchandises. Et ceux-ci prétendent garder l'argent ; ils n'offrent en échange que leurs armes, bien que, faute de transporteurs, ils ne puissent les livrer. C'est pour cela que les Ghilzai ont organisé une grande expédition, et qu'au début d'avril, on en signalait 3.500 concentrés près de Bampur, d'où ils menaçaient le télégraphe anglais ; c'est pour cela que dans chacun des postes côtiers, à Charbar, à Jask, à Bender-Abbas, on est prêt à repousser une attaque, et que l'amiral Slade vient de faire campagne à la tête d'une force imposante. Le mécontentement même des tribus afghanes démontre l'efficacité de mesures prises par l'Angleterre pour réprimer la contrebande des armes ; mais le nombre des insurgés prouve

(1) *Times*, 4 avril 1914.



aussi l'importance de la zone affectée par la disparition de ce commerce et constitue, dans l'équilibre de ces régions, un désordre grave. Le maintien du blocus est d'ailleurs extrêmement pénible, à cause de la faible distance qui sépare la côte bloquée des ports de l'Oman. Les Anglais ont renoncé à arrêter les navires dans les eaux territoriales du sultan de Mascate, ayant cru remarquer que les armes saisies et remises à ce souverain retournaient directement à leurs propriétaires. Leurs croiseurs se contentent de signaler les départs par télégraphie sans fil au poste de Jask, d'où l'on transmet l'avis aux vedettes qui stationnent le long des côtes du Mekran et du Biyaban : stationnement pénible toujours, à cause de la chaleur de fournaise qui règne sur ces rivages désolés, périlleux souvent, lorsque le « shamal » (vent du Nord-Ouest) ne laisse aux petites embarcations d'autre alternative que de s'enfuir vers le large incertain ou de s'échouer sur une côte encombrée de récifs.

Le vrai moyen d'en finir serait de supprimer les dépôts d'armes qui se sont établis sur la côte méridionale du golfe, dans l'Arabie et l'Oman. C'est ainsi qu'au mois de décembre 1910, le petit port de Debaï, sur la côte des Pirates, à l'Ouest du cap Mousandam et en face de Lingah, reçut la visite d'un croiseur britannique. L'amiral Slade, qui commandait déjà à ce moment la croisière anglaise, débarqua une compagnie pour faire des perquisitions. Les Arabes se défendirent et il s'ensuivit un assez sérieux combat, puisque les Anglais perdirent 9 tués, 4 blessés et un disparu. Mais le dépôt d'armes fut saisi, et l'on étouffa ainsi dans l'œuf un mouvement commercial dont la répression ultérieure eût été singulièrement plus difficile et plus incertaine. Il ne serait même pas nécessaire, pour arrêter le commerce à son origine, d'opérer des descentes sur la côte d'Arabie, si l'Angleterre pouvait la bloquer librement. En effet, ce n'est pas par terre qu'ils approvisionnent les commerçants de l'Oman; la traversée du désert est trop longue, et, d'ailleurs, de l'autre côté du désert il y a la Mer Rouge, soumise à l'influence anglaise. Les arrivages d'armes et de munitions se font par mer, et dans cette traversée beaucoup plus longue que celle du Golfe Persique, les navires obligés d'affronter la pleine mer au lieu de se dissimuler derrière les multiples îles des côtes arabes et persanes, seraient beaucoup plus faciles à arrêter, si l'Angleterre était libre d'agir. Mais précisément à l'entrée des régions de la contrebande, il y a un Etat dont l'indépendance garantie par traité interdit aux Anglais toute descente de police, c'est l'Oman; un port soumis au régime des capitulations, et dont le blocus leur est impossible, c'est Mascate, capitale de l'Oman; et grâce aux franchises que leur vaut cette situation, des commerçants européens approvisionnent sans risque les trafiquants locaux, pourvoyeurs, à leur tour, des contrebandiers arabes ou afghans. Ainsi la question de la contrebande des armes se pose sur son véritable terrain, qui est le terrain international.

### Le rôle de Mascate et les droits de la France.

Que cette question internationale soit surtout une question franco-anglaise, on ne peut guère en douter, après avoir lu ce passage du discours prononcé, le 22 mars dernier, à la Chambre des Lords, par lord Curzon, ancien vice-roi de l'Inde :

Je me sens porté à adresser un appel au gouvernement français et à la nation française, désormais unie à notre pays par les liens de l'amitié la plus étroite. (*Très bien ! très bien !*) Je veux faire appel à la France comme à une nation éminemment distinguée par ses sentiments de chevalerie, d'humanité et de justice, à une nation qui a exercé une grande et permanente influence sur le genre humain, pour qu'elle nous aide à faire cesser ce trafic. (*Applaudissements.*) Si les traités de la France avec Mascate étaient abrogés et le port de Mascate fermé au commerce des armes, ce commerce disparaîtrait demain; ce trafic, si funeste en soi, si pénible par l'effort qu'il impose à nos marins, si dangereux dans ses répercussions sur des tribus indigènes situées à des centaines de milles le long de notre frontière hindoue, se trouverait tari dans sa source. Ne sont-ce pas des raisons sérieuses? Ne pouvons-nous demander au gouvernement français d'envisager cette question de haut, d'obéir aux sentiments élevés qui ont si souvent guidé le peuple français? (*Applaudissements.*)

A entendre ce discours, on pourrait croire que ce sont surtout des commerçants français qui se livrent, à Mascate, au commerce des armes. Il n'en est rien cependant; d'après les rapports consulaires anglais pour l'année 1909-1910, la France ne vient qu'au quatrième rang comme importatrice d'armes à Mascate, avec 15.389 livres sterling, sur un total de 103.862 liv. st., soit 14,78 0/0. Elle est dépassée non seulement par la Belgique, avec 35.246 liv. st., et l'Allemagne avec 21.442 mais par l'Angleterre elle-même; celle-ci importe à elle seule, dans le port de Mascate, pour 23.785 liv. st. d'armes à feu, c'est-à-dire que sa part personnelle est de 22,99 0/0 dans ce commerce qu'elle prétend interdire.

Suivant l'expression même du *Times*, « on chargeait des fusils sur la Tamise, dont la destination finale était de tirer sur les soldats anglais, au moment même où le gouvernement de Londres dépensait des sommes considérables pour les empêcher d'atteindre cette destination finale » (1).

Ce qui rend l'attitude de la France si importante aux yeux des politiques anglais, ce n'est donc pas la part que prennent ses nationaux dans le commerce des armes, mais ce sont les traités conclus par elle et qui lient les mains au gouvernement britannique. C'est d'abord le traité franco-mascatais du 17 novembre 1844 qui concède aux commerçants français une série de franchises et de privilèges analogues à ceux des capitulations; c'est ensuite la déclaration du 10 mars 1862, par laquelle la France et l'Angleterre se sont respectivement garanti l'indépendance du sultanat de Mascate.

*Le traité franco-mascatais de 1844.* — Par le traité du 17 novembre 1844, le sultan de Mascate

(1) *Times*, 4 avril 1911.



s'engage à ne pas frapper les marchandises « apportées par navires français dans les Etats de S. A. le sultan de Mascate » d'un droit supérieur à 5 0/0, et cela quelles que soient ces marchandises. Aux termes de l'article 11 :

Aucun article quelconque de commerce ne sera prohibé, soit à l'importation, soit à l'exportation, dans les Etats de S. A. le sultan de Mascate; le commerce y sera parfaitement libre et ne sera soumis qu'au seul droit d'importation autorisé par l'article précédent et à aucun autre. Les Français auront l'entière liberté d'acheter, de vendre, à qui bon leur semblera, dans toute l'étendue des domaines de Son Altesse et cette liberté ne pourra être entravée par aucun monopole ou privilège exclusif de vente ou d'achat.

La liberté commerciale ainsi expressément stipulée coupe court à toute velléité anglaise de faire prohiber par le sultan de Mascate l'importation des armes. Et pour mieux garantir cette liberté, des clauses particulières assurent aux Français des privilèges juridiques analogues à ceux des capitulations. C'est ainsi que l'article 3, après leur avoir permis « d'acheter, de vendre ou de prendre à bail des terres, maisons, magasins », sans aucune restriction, décide :

... Nul ne pourra, sous aucun prétexte, pénétrer dans les maisons, magasins et autres propriétés, possédés ou occupés par des Français ou par des personnes au service des Français, ni les visiter sans le consentement de l'occupant, à moins que ce ne soit avec l'intervention du consul de France.

En cas de contestation dans laquelle un Français se trouverait impliqué, ce Français ne peut être jugé que par son consul, s'il est défendeur; demandeur, il obtient en tous cas la garantie de la présence du consul ou d'une personne désignée par lui. Enfin, d'après l'article 4 :

Les sujets de S. A. le sultan de Mascate qui seront au service des Français jouiront de la même protection que les Français eux-mêmes; mais, si les sujets de S. A. sont convaincus de quelque crime ou infraction punissable par la loi, ils seront congédiés par les Français au service desquels ils se trouveraient, et livrés aux autorités locales.

*Traditions et intérêts de la France.* — La Hollande et les Etats-Unis ont avec le sultanat de Mascate des traités analogues; mais les intérêts de la Hollande dans le golfe Persique sont négligeables. Quant aux Etats-Unis, s'ils occupent le quatrième rang aux entrées dans le port de Mascate, avec 343.000 roupies (1), ils viennent loin derrière l'Inde (5.217.000), le Royaume-Uni (1.255.710) et la Perse (750.000); surtout, ils n'ont dans cette région ni traditions, ni intérêts sérieux, et leur part dans le commerce des armes paraît secondaire (2).

Tout autre est la situation de la France; le total de son commerce d'importation à Mascate est légèrement inférieur à celui des Etats-Unis (334.000 roupies au lieu de 343.000); mais sa part dans le commerce des armes est en revanche

bien plus considérable. Surtout, elle a dans toute cette partie de l'Océan Indien des intérêts géographiques, historiques, politiques qui, pour être difficiles à chiffrer, n'en sont pas moins de premier ordre et font d'elle la seule rivale possible de la Grande-Bretagne.

L'intérêt géographique et commercial tient à la proximité du port de Djibouti: escale naturelle pour ceux qui, de Suez à Mascate, préfèrent éviter les ports anglais. Djibouti a, pour la France, une importance capitale; c'est à la fois le point de relâche de nos escadres au débouché de la mer Rouge et le terminus de ce chemin de fer de Harrar qu'il nous a fallu disputer si vigoureusement, dans ces dernières années, contre une mainmise qui se couvrirait du masque de l'internationalisation. C'est sur la prospérité de Djibouti que repose toute notre influence en Afrique orientale; tout élément susceptible d'affecter cette prospérité a donc, à nos yeux, une importance bien supérieure à celle que les chiffres peuvent indiquer.

Historiquement, le bruit de nos luttes avec l'Angleterre remplit l'Océan Indien, depuis plus d'un siècle et demi, depuis Duplex et Lally-Tollendal. Après les défaites de Louis XV et les revanches sans lendemain de Suffren, Napoléon, à son tour, rêva de briser la domination anglaise dans l'Inde. Mais cette fois, il s'agissait d'une expédition par terre, par la Mésopotamie et la Perse; et aussitôt le golfe Persique prit une importance stratégique de premier ordre: d'importance qu'il était autrefois, il devenait pour l'Angleterre une position essentielle sur la route de l'Inde. Aussi, tandis que Gardanne essayait de gagner à sa cause la Perse, l'Angleterre riposta en s'assurant l'alliance de l'Oman, qui commande l'entrée du golfe Persique, et de l'Etat de Koueit, à quelques kilomètres au Sud de l'embouchure du Chatt-el-Arab. De part et d'autre, les tribus indigènes de Mésopotamie, d'Arabie, de Syrie, furent sollicitées et l'on sait qu'au moment même où se livrait la bataille de Leipzig, deux armées arabes, inspirées, l'une par le chevalier de Las-caris, et l'autre par lady Stanhope, nièce de William Pitt, s'apprétaient à en venir aux mains dans les plaines de Syrie. Si les Ouahabbites, secte puritaine originaire du Nedjed, au centre de l'Arabie, n'étaient pas inopinément survenus, forçant les adversaires de la veille à se réconcilier en face du péril commun, la rivalité franco-anglaise aurait eu, jusque parmi des tribus arabes inconnues du grand empereur, son contre-coup sanglant.

La chute de l'empire délivra l'Angleterre de ses inquiétudes: le golfe Persique lui restait, mais il avait perdu son intérêt le plus actuel. Aussi lorsqu'un résident, installé à Koueit en 1820, eut été contraint de se retirer devant l'hostilité des habitants, ne fut-il pas remplacé. En même temps, les Ouahabbites s'emparaient de la côte d'El-Hasa, entre Koueit et l'Oman, et transformaient El-Katif, la capitale du pays, en un nid de corsaires et de pirates. Leur empire, qui

(1) La roupie indienne vaut 16 pence, soit environ 1 fr. 68.

(2) *Times*, 28 décembre 1910.



s'étendait sur la plus grande partie de l'Arabie, était assez fort pour que Méhémet Ali lui-même, malgré plusieurs victoires successives, n'ait pu le briser complètement.

L'Angleterre ne s'y essaya pas et concentra ses efforts sur l'Oman, plus rapproché de l'Inde. Elle aida le sultan Seyyid Saïd (1806-1856) à secouer le joug des Ouahabbites qui lui avaient imposé un tribut, et à mettre du moins ses propres côtes à l'abri de leurs déprédations. Grâce à la protection de la Grande-Bretagne, Seyyid Saïd put accroître ses forces et constituer un empire considérable, qui comprenait presque toutes les côtes de l'Océan Indien, depuis le Béloutchistan jusqu'à Zanzibar et au Mozambique portugais. Par son intermédiaire, l'influence anglaise domina dans tous ces parages. Elle se trouva encore accrue lorsque, après la mort de Seyyid Saïd en 1856 et plusieurs années de luttes intestines entre ses fils, les deux survivants, Thouéni et Madjid, décidèrent de recourir à l'arbitrage de la Grande-Bretagne. En 1861, lord Canning, vice-roi des Indes, divisa l'Oman en deux parties : les possessions asiatiques formèrent le sultanat de Mascate, attribué à Thouéni; Madjid eut Zanzibar et l'Afrique, à la charge de payer à son frère un tribut annuel de 40.000 couronnes, sous la garantie de l'Angleterre.

C'est alors que le gouvernement de Napoléon III s'effraya de l'influence excessive que donnaient à l'Angleterre cet arbitrage et cette garantie. La France avait encore dans l'Océan Indien un prestige et des intérêts considérables. Si l'empire de Duplex était réduit à quelques comptoirs, si nous avions perdu l'île de France, il nous restait, avec la Réunion, nos droits historiques sur Madagascar. Sous Louis-Philippe, tandis que l'amiral Bouët-Willaumez et ses lieutenants créaient des comptoirs le long de la côte d'Afrique, de la Casamance au Gabon, tandis qu'en Océanie l'amiral Dupetit-Thouars occupait les Marquises et Taïti, notre drapeau flottait à Nossi-Bé en 1841, à Mayotte en 1843. L'incessante et presque constamment heureuse activité de la marine française mettait à une dure épreuve les diplomates de l'entente cordiale.

Surtout, depuis que les Chambres françaises avaient écarté le droit de visite, le pavillon français était la seule garantie contre les perquisitions des croiseurs britanniques, et cette protection se trouvait être de plus en plus recherchée par les boutriers arabes; d'où un nouveau et considérable levier d'influence.

*La protection des boutres.* — Les boutres sont des navires à voiles, jaugeant d'ordinaire de 30 à 200 tonneaux, 500 tonneaux au plus, et dont le propriétaire, le capitaine et l'équipage sont indigènes. Malgré leur légèreté, ces embarcations tiennent admirablement la mer, et, non contentes de faire le commerce de cabotage, elles entreprennent des transports à grande distance en profitant de la périodicité des moussons dans l'Océan Indien. Cette navigation, qui apparaît au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire vers l'époque où les Arabes ont

supplanté les Portugais, atteint son apogée au milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Alors, beaucoup de ceux qui s'y adonnaient étaient arrivés à se créer des établissements stables dans les divers pays où ils trafiquaient habituellement, et l'on voyait, par suite des habitudes de polygamie propres aux musulmans, le même individu avoir des propriétés et parfois une famille à la fois à Zanzibar et à Mascate, aux Comores et sur la Côte des Somalis. Leur véritable et unique patrie était l'Océan.

Cet état de choses explique la fondation d'un empire comme celui de Seyyid-Saïd, avec son immense développement côtier et la faible profondeur de ses territoires. Il donnait en même temps à cette population de navigateurs un caractère à part et une importance disproportionnée avec leur nombre.

Pendant longtemps, les boutriers n'avaient arboré aucun pavillon, si ce n'est parfois le pavillon rouge, qui avait, à leurs yeux, un caractère religieux; ils n'avaient possédé aucun papier de bord. Lorsque la marine anglaise entreprit de faire la police de l'Océan Indien, cette situation dut changer; les croiseurs britanniques accomplissaient, en pourchassant les traitants et les négriers, une œuvre d'humanité, mais leurs procédés, parfois brutaux, entravaient même le commerce licite. Contre eux, les indigènes durent chercher une protection. Or, à ce moment même, le drapeau français apparaissait aux Comores; c'était, puisque la France refusait aux croiseurs anglais le droit de visite, une protection efficace; beaucoup de boutriers sollicitèrent la permission de s'en couvrir.

Désireuse d'accéder à cette demande, sans pour cela encourager des faits de traite qu'elle réprouvait autant que la Grande-Bretagne, la France dut organiser la surveillance de ces protégés migrants. Un bureau maritime fut créé à Mayotte, qui eut à contrôler leurs allées et venues; en même temps, nos agents, sur toutes les côtes de l'Océan Indien, acquéraient, par le fait de cette situation, un rôle et une importance tout nouveaux. Notre consulat de Zanzibar, en particulier, était devenu, vers 1860, assez influent pour inquiéter sérieusement l'Angleterre, malgré sa toute-puissance dans les conseils du sultan. Les querelles entre agents des deux puissances sont alors incessantes, et l'on retrouve des échanges de récriminations entre les cabinets pour les incidents les plus futiles : par exemple, à propos d'un petit hôpital que le consulat français avait fait installer pour ses matelots et dans lequel le consulat anglais voulait voir une forteresse imposante, capable d'abriter au moins 12 ou 1.500 hommes.

*La déclaration franco-anglaise du 10 mars 1862 et ses résultats.* — Ce qui aggravait les inquiétudes britanniques, c'est que précisément, vers 1860, le second empire paraissait reprendre l'activité maritime que la monarchie de Juillet avait déployée après 1840, et cela sous le couvert de la même entente cordiale. Tandis qu'au Sénégal Faïdherbe jetait les premiers fondements de



l'Afrique Occidentale Française, l'amiral Charner et l'amiral Bonard nous donnaient la Cochinchine. Le 11 mars 1862, à la suite de l'expédition du commandant Fleuriot de Langle, la France se faisait céder Obock et la baie de Tadjourah. Enfin, par le traité du 12 septembre de la même année, le roi Radama II allait ouvrir Madagascar à nos colons et à notre commerce.

Cette activité explique que l'Angleterre, à Mascate même, ait senti le besoin de compter avec la France, et c'est pourquoi le 10 mars 1862, au lendemain de l'arbitrage de lord Canning, les deux puissances, « prenant en considération l'importance qui s'attache au maintien de l'indépendance du sultan de Mascate, d'une part, et du sultan de Zanzibar, de l'autre, ont jugé convenable de s'engager réciproquement à respecter l'indépendance de ces deux princes ».

A Zanzibar, sans doute, cette déclaration n'a pas empêché l'Angleterre et l'Allemagne de se partager, par le traité du 1<sup>er</sup> juillet 1890, les domaines du sultan. Mais la Grande-Bretagne a admis le principe d'une compensation; le 5 août 1890, en échange de l'abandon de nos droits à Zanzibar, elle reconnaissait notre protectorat sur Madagascar. A Mascate, la déclaration de 1862 n'a rien perdu de sa valeur. Non pas qu'elle ait supprimé, ni même diminué, l'âpreté de la lutte d'influences, mais elle en atténue les manifestations et en limite les effets.

Dans ce conflit, l'Angleterre a de grands avantages, grâce au voisinage de l'Inde, à l'importance et à la complexité des intérêts britanniques dans toute cette partie de l'Asie; grâce aussi à sa mainmise sur les postes et télégraphes, dont les bureaux sont gardés, à Mascate comme dans les autres parties du golfe Persique, par des soldats indiens. Elle trouve enfin dans la redevance zanzibarite un excellent moyen de pression sur le souverain de l'Oman.

Cette redevance remonte, comme on vient de le voir, à la sentence d'arbitrage rendue par lord Canning le 2 avril 1861, entre les deux fils de Seyyid Saïd, sultans, l'un de Zanzibar, et l'autre de Mascate. Pour rétablir entre les deux frères une égalité que rompait la valeur plus grande des domaines africains, le vice-roi de l'Inde décida que le sultan de Zanzibar payerait à son frère une somme annuelle de 40.000 couronnes (1). A la mort du premier sultan de Mascate, Seyyid Thouéni, son frère Seyyid Madjid chercha à s'affranchir de ses obligations; le gouvernement britannique s'interposa de nouveau, et, en 1868, il fut convenu que la « redevance zanzibarite » serait désormais payée par son intermédiaire. En 1873, sir Bartle Frere ayant imposé à Seyyid Barghash, sultan de Zanzibar, un traité qui supprimait le commerce des esclaves dans ses Etats et le privait ainsi de la plus grande partie de ses revenus, l'Angleterre prit à sa charge le paiement de la « redevance zanzibarite ». Mais elle n'a pu changer par là le caractère obligatoire de

cette dette, surtout depuis que l'établissement officiel de son protectorat à Zanzibar en 1890 lui a fait assumer juridiquement les obligations internationales du sultan. En fait, le souverain de l'Oman n'étant pas en mesure d'exiger le paiement de ce qui lui est dû, la Grande-Bretagne use de cette redevance comme d'une pension révocable et trouve, dans la menace d'en suspendre ou même d'en retarder le paiement, un moyen de pression d'autant plus efficace que le sultan de Mascate est plus pauvre. Ses principales ressources proviennent du droit conventionnel de 5 0/0 que la douane perçoit sur toutes les marchandises importées dans l'Oman par les deux ports principaux de Mascate et Matrah, et dont le produit annuel est d'environ 200.000 piastres (1). Les redevances en nature payées par certaines régions où l'autorité du souverain, sans être effective, est néanmoins reconnue moralement, s'élèvent à quelque 25.000 piastres; et il faut les 40.000 couronnes, soit environ 60.000 piastres de la « redevance zanzibarite », pour porter bien péniblement le total de ses ressources à la maigre somme de 300.000 piastres.

La France a toujours protesté contre ce moyen de pression, qu'elle estime abusif et contraire aux traités; elle a toujours revendiqué l'application de la déclaration de 1862 et l'égalité de traitement à Mascate.

En janvier 1899, notamment, l'Angleterre ayant établi au cap Ras-el-Hadd (au Sud-Est de Mascate) un dépôt de charbon et un point d'appui pour sa flotte, la France se fit concéder une station de charbon dans le port de Bender-Djissar, à 5 milles de Mascate. Immédiatement, lord Curzon, alors vice-roi de l'Inde, envoya un ultimatum au sultan pour lui imposer le retrait de la concession; la présence de trois croiseurs anglais et la suspension de la redevance appuyaient l'ultimatum. L'émoi fut d'autant plus vif en France que l'on était alors dans toute l'agitation causée par l'incident de Fachoda. Mais nous obtînmes satisfaction, et, le 4 mars 1899, les deux gouvernements déclarèrent qu'ils étaient placés sur le même pied à Mascate (2).

La France, de son côté, conserve l'influence qu'elle doit à la protection des boutriers indigènes, et au lendemain même de l'arrangement de 1899, c'était l'Angleterre à son tour qui, appuyée sur la déclaration de 1862, nous accusait de violer l'indépendance de l'Etat de Mascate, dans l'affaire dite des boutres mascatais francisés.

*L'affaire des boutres mascatais francisés.* — Nous avons vu combien les habitudes des boutriers sont nomades et leur état civil incertain. Il arriva donc tout naturellement que certains d'entre eux, tout en demeurant sujets du sultan de Mascate, se trouvèrent remplir, dans nos colonies, les conditions exigées pour la délivrance de titres de navigation. Couverts désormais par notre pavillon, ils avaient droit, jusque dans les

(1) Valeur nominale de la couronne : 3 fr. 75.

(1) Valeur nominale de la piastre : 2 fr. 50.  
(2) V. Chambre des députés. Débats parlementaires, 6 mars 1899.



eaux territoriales de leur pays d'origine, à l'inviolabilité de leur navire et aux immunités de juridiction prévues par le traité de 1844.

Cette situation durait depuis cinquante ans sans occasionner de difficultés lorsque, au début de 1899, l'Angleterre crut devoir protester en invoquant la déclaration de 1862. Le gouvernement français répondit qu'il ne faisait que suivre une ancienne coutume, laquelle avait toujours paru compatible avec l'indépendance du sultan. En matière de délivrance de titres de navigation chaque pays n'est, d'après le droit commun international, lié que par sa propre loi. A Mascate, non seulement aucune clause spéciale des traités ne restreignait notre liberté d'action, mais, tout au contraire, l'article 4 du traité de 1844 confère à la France des droits de protection à l'égard de sujets mascatais, même domiciliés exclusivement dans l'Oman.

Après d'épineuses négociations, la France et la Grande-Bretagne décidèrent, par un compromis signé le 13 octobre 1904, de soumettre la question à un tribunal d'arbitrage. Les arbitres furent M. le Jonkheer de Savornin Lohman, docteur en droit, ancien ministre de l'Intérieur des Pays-Bas, pour la France, et M. Melville W. Fuller, Chief Justice des Etats-Unis d'Amérique, pour la Grande-Bretagne. Ces deux arbitres n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un surarbitre, celui-ci devait, aux termes du compromis, être désigné par le roi d'Italie. Ce fut M. Henri Lammasch, professeur de droit international à l'Université de Vienne, membre de la Chambre des Seigneurs du Parlement autrichien.

Le tribunal rendit sa sentence le 8 août 1905 ; il reconnaissait que rien, dans les traités conclus entre la France et le sultan de Mascate, n'était de nature à restreindre le droit de la France de conférer la protection de son pavillon, conformément à ses propres lois :

Avant le 2 janvier 1892, dit la sentence, la France avait le droit d'autoriser des navires appartenant à des sujets de sa Haute-Seigneurie le sultan de Mascate à arborer le pavillon français, n'étant liée que par ses propres lois et règlements administratifs.

Mais, pour une époque plus récente, les arbitres crurent trouver la condamnation de la thèse française dans l'Acte Général de la conférence de Bruxelles du 2 juillet 1890, concernant la suppression de la traite des esclaves africains, dont les dispositions sont entrées en vigueur précisément le 2 janvier 1892.

Pour assurer une répression efficace de la traite, l'Acte de Bruxelles détermine à quelles conditions les boutres indigènes pourront se couvrir du pavillon d'une puissance européenne. La condition essentielle fixée par l'article 32 est que :

1° Les armateurs ou propriétaires devront être sujets ou protégés de la puissance dont ils demandent à porter les couleurs.

Il semble que cet article ne fasse que reculer la difficulté, puisqu'il parle de « protégés », alors qu'il s'agit précisément de savoir à quelles condi-

tions la France peut « protéger » les sujets mascatais. Mais les arbitres ont estimé que ce mot de « protégés » devait être interprété d'après les règles généralement admises en pays de capitulations, règles qu'ils ont prétendu déduire de la loi ottomane du 23 sefer 1280 (août 1863), implicitement acceptée par les puissances qui jouissent du droit des capitulations, et du traité conclu entre la France et le Maroc en 1863, auquel ont accédé un grand nombre d'autres puissances et qui a obtenu la sanction de la convention de Madrid du 30 juillet 1880.

D'après ces divers textes, la protection ne peut, dans l'empire ottoman ou au Maroc, s'appliquer à des sujets du souverain territorial que s'ils sont au service des étrangers, ou s'ils jouissaient déjà de la protection avant l'établissement du droit nouveau, c'est-à-dire avant 1863. Les boutriers ne pouvant être considérés comme « au service » des Français, le tribunal décide que :

... après le 2 janvier 1892, la France n'avait pas le droit d'autoriser des navires appartenant à des sujets de Sa Haute-Seigneurie le sultan de Mascate à arborer le pavillon français, que sous condition que leurs propriétaires ou armateurs avaient ou auraient établi qu'ils ont été considérés et traités par la France comme ses « protégés » avant l'année 1863.

Cependant :

Les boutriers qui avant 1892 avaient été autorisés par la France à arborer le pavillon français, conservent cette autorisation aussi longtemps que la France la continue à celui qui l'avait obtenue.

Ayant ainsi restreint le nombre des boutriers, sujets du sultan de Mascate, qui peuvent être autorisés à arborer le pavillon français, le tribunal s'occupe de leur situation. Il décide que ces boutres

...ont dans les eaux territoriales de Mascate le droit à l'inviolabilité, réglée par le traité franco-mascatais du 17 novembre 1844.

Mais :

L'autorisation d'arborer le pavillon français ne peut être transmise ou transférée à quelque autre personne ou à quelque autre boutre, même si celui-ci appartenait au même propriétaire.

Enfin :

Les sujets du sultan de Mascate, qui sont propriétaires ou commandants de boutres autorisés à arborer le pavillon français ou qui sont membres des équipages de tels boutres ou qui appartiennent à leurs familles, ne jouissent en conséquence de ce fait d'aucun droit d'exterritorialité, qui pourrait les exempter de la souveraineté, spécialement de la juridiction de sa Haute-Seigneurie le sultan de Mascate.

Cette décision a eu pour résultat de priver de la protection française une trentaine de boutriers mascatais ; elle n'a d'ailleurs fait que confirmer les privilèges que les Français et leurs protégés non sujets de l'Oman tiennent du traité de 1844, ainsi que le principe de l'égalité des droits de la France et de l'Angleterre à Mascate.



**Conclusion.**

Pour la répression de la contrebande des armes, la sentence du 8 août 1905 n'a nullement fortifié la situation du gouvernement britannique; l'introduction d'armes à Mascate par le commerce étranger demeure libre; sous réserve du droit de 5 0/0 prévu par le traité de 1844, « aucun article quelconque de commerce ne peut être prohibé », et les incidents récents sont la preuve du dommage que cette liberté cause à la Grande-Bretagne.

Des pourparlers se sont engagés entre les deux gouvernements pour mettre fin à cette situation. Mais ici une difficulté s'élève; la France, consciente du terrain que lui ont fait perdre l'arbitrage de 1905 et l'activité plus grande de l'Angleterre dans ces parages, sent que tout nouveau recul porterait un coup mortel à ce qui lui reste d'influence. Elle ne peut donc accepter qu'une liquidation définitive, contre due compensation; une application nouvelle de ce principe des échanges qui a donné en 1904 de si heureux résultats. Nous essayerons de montrer, dans un prochain article, que l'intérêt bien entendu de l'Angleterre milite dans le même sens, et que la nouvelle situation du golfe Persique l'oblige à dominer sans réserves, avec l'Oman, les rives du détroit d'Ormuz.

JACQUES BARTH.

---

## Indochine

---

**Arrivée à Saïgon de M. Sarraut.** — M. Albert Sarraut, gouverneur général de l'Indochine, est arrivé à Saïgon le 16 novembre. La garnison a rendu les honneurs. L'affluence européenne et asiatique était considérable.

Le nouveau gouverneur général a été reçu par M. Luce, résident supérieur, entouré de tous les corps élus, des fonctionnaires, des officiers français et indigènes, d'une délégation des princes du Cambodge et de toutes les notabilités de la colonie.

Le président de la commission municipale a exprimé les vœux chaleureux et de confiance bienvenue de la capitale.

Le gouverneur général a prévenu le sentiment public entier en répondant qu'il ne venait pas accomplir en Indochine un effort de courte durée.

Pendant la réception au palais, M. Sarraut a exposé les décisions politiques et administratives prises d'accord avec le ministre; il a confirmé que ce serait une œuvre de longue haleine, sous le double contrôle nécessaire, fermement soutenu par le sentiment du bien des populations indigènes, de l'opinion nationale et du Parlement. Il a défini le caractère de ce contrôle, qui prouve que la métropole est attentive aux destinées de la France d'Asie.

M. Sarraut, après avoir rendu un hommage

éclatant au passé de l'Indochine, a terminé par un appel confiant au loyal concours de toutes les mains tendues et en assurant qu'il défendrait avec énergie tous ses collaborateurs. La fermeté des paroles du gouverneur général a causé un vif réconfort.

M. Sarraut s'est rendu, vers le 25, au Cambodge, puis au Tonkin.

Un décret paru au *Journal officiel* métropolitain a maintenu M. Sarraut dans ses fonctions de gouverneur général pour une nouvelle période de six mois.

**Les travaux du Conseil colonial.** — Le Conseil colonial de Cochinchine a, dans sa session ordinaire de 1911, émis un certain nombre de vœux et étudié plusieurs questions intéressantes. Nous ne pouvons avoir la prétention de résumer ici ces débats, qui portent d'ailleurs souvent sur des problèmes purement locaux, mais il nous a semblé utile de donner un aperçu des plus importants.

a) *La fusion des provinces.* — L'inspection des Colonies a proposé, et les rapporteurs des budgets des Colonies au Parlement ont repris à leur compte cette suggestion, la fusion de plusieurs provinces de Cochinchine, de façon à ramener à 6 les arrondissements administratifs de cette colonie qui sont actuellement au nombre de 20. Suivant cette solution, la Cochinchine serait donc divisée en provinces ainsi réparties :

La 1<sup>re</sup> Est, comprenant les arrondissements de Baria, Bienhoa et du cap Saint-Jacques;

La 2<sup>e</sup> Nord-Est, les arrondissements de Giadinh, Thudaumot et Tayninh;

La 3<sup>e</sup> Centre Est, les arrondissements de Tanan, Gocong et Bentré;

La 4<sup>e</sup> Centre, les arrondissements de Sadec, Vinhlong et Travinh;

La 5<sup>e</sup> Centre Ouest, les arrondissements de Cantho, Soctrang et Baclieu;

La 6<sup>e</sup> Ouest, les arrondissements de Longxuyen, Chaudoc, Hatien et Rachgia.

On ne pense pas évidemment pouvoir réaliser de suite un tel bouleversement dans la vie administrative de notre colonie, mais comme acheminement vers cette réforme, on avait proposé au Conseil colonial les fusions suivantes : Hatien à Chaudoc, Sadec à Vinh-long, Tanan à Gocong et Tayninh à Cholon. Outre l'économie qui pourrait être ainsi réalisée — et elle n'est pas négligeable dans une colonie où l'équilibre budgétaire est difficilement atteint — on faisait valoir à l'appui de ce projet que les provinces dont on réclamait le fusionnement étaient des arrondissements plus pauvres qui pourraient ainsi bénéficier du surcroît de richesses des provinces plus riches auxquelles elles seraient rattachées.

Le Conseil colonial s'est cependant prononcé contre la fusion, alléguant que la réduction de personnel n'était que le côté secondaire de la question, et que les liens rattachant l'indigène à son village d'abord et à sa province ensuite sont si forts qu'une telle réforme causerait le plus vif



mécontentement, qu'une économie d'ailleurs peu importante ne saurait compenser. On ne peut être assuré, d'autre part — les nouvelles cultures d'hevea pouvant modifier singulièrement les conditions économiques — que les provinces réputées les plus pauvres ne seront pas un jour les plus riches. Enfin un conseiller indigène M. Hau a démontré qu'en ce qui concerne le rattachement de Hatien à Chaudoc, cette mesure, sans favoriser la première de ces deux provinces, risquerait de compromettre la situation budgétaire de Chaudoc : ses crédits étant engagés pendant plusieurs années pour l'achèvement de travaux des plus utiles, elle ne pourrait facilement supporter le déficit de la province de Hatien qui dépasse 20.000 piastres.

On ne peut espérer que le Conseil colonial revienne sur sa décision, et il est certain que la réduction du nombre des provinces doit faire partie d'un plan général de réorganisation de l'Indochine, dans la discussion duquel on devra étudier sinon la suppression des budgets provinciaux, du moins une plus juste répartition des dépenses entre les budgets provinciaux et locaux.

En toute hypothèse, la réforme paraît plus urgente pour le Delta tonkinois où la superficie moyenne de la province est de 1.100 kilomètres carrés, tandis qu'elle est de 2.500 kilomètres carrés en Cochinchine.

b) *Création d'une école d'agriculture.* — Le Conseil colonial a émis le vœu qu'une école d'agriculture soit créée dans le plus bref délai en Cochinchine. On peut s'étonner, en effet, que dans un pays comme la Cochinchine qui tire de l'agriculture les meilleurs éléments de sa prospérité, il n'existe pas encore d'enseignement agricole pratique.

Mais, pour que cette création n'entraîne pas de dépenses supplémentaires appréciables, le Conseil suggère qu'un ensemble de cours agricoles pourrait être confié à des agents de la Direction de l'Agriculture qui pourraient donner leur enseignement tout en assurant leur service.

c) *Les tramways de l'Ouest de la Cochinchine.* — Le Conseil colonial a examiné la question de la construction de tramways dans l'Ouest de la Cochinchine. Un seul industriel, M. Abrial d'Issas avait formulé une demande sérieuse en vue de la concession des lignes de Cantho à Cairang et Phung-dien, Cantho-Binh-Thuy et Na-noc, Soc-trang à Baixau, Soc-trang à Phu-no.

Ce projet n'a toutefois pas reçu l'approbation du Conseil, la commission du budget ayant fait observer que, suivant une dépêche ministérielle, le Conseil colonial n'a pas le droit d'accorder des exploitations de tramways, mais seulement leur construction. Or, dans l'espèce soumise, il y aurait eu l'une et l'autre, puisque l'exploitation était la rémunération de la construction. Le Conseil ayant repoussé la proposition Abrial d'Issas a donc adopté le principe de l'appel d'offres.

On peut le regretter, car la solution proposée avait le mérite de doter immédiatement et sans charges la colonie d'un mode de transport indis-

pensable, et le rigorisme du département est d'autant plus singulier qu'en France les tramways sont donnés de gré à gré. Dans la colonie où les capitaux sont nécessairement plus hésitants que dans la métropole, de plus grandes facilités pourraient être laissées pour de telles concessions.

#### **L'immigration étrangère en Indochine.**

— Le gouverneur général de l'Indochine a pris récemment un arrêté déterminant que nul émigrant étranger ne sera autorisé à résider dans la colonie qu'après production de son acte de naissance, d'un extrait néant du casier judiciaire, ou à défaut d'une pièce diplomatique en tenant lieu, et qu'il devra déposer entre les mains d'un agent de l'administration préposé à cet effet le prix de son passage de retour dans son pays d'origine.

Cette mesure était depuis longtemps réclamée par la population française, lasse d'accorder l'hospitalité à de nombreux sans travail, vivant aux dépens de nos budgets locaux, et il n'est pas douteux que les garanties exigées dorénavant suffiront pour empêcher l'intrusion en Indochine de ces parasites redoutables.

Seules les Compagnies de navigation pourraient s'en plaindre, car le même arrêté porte comme sanction que tout émigrant dont le débarquement aurait eu lieu contrairement aux dispositions prescrites sera rapatrié par les soins et aux frais de la compagnie de navigation en cause. Mais cette même sanction a déjà été appliquée dans les pays d'Amérique et les Compagnies de navigation savent fort bien exiger des émigrants les conditions requises par les pays de destination.

#### **Les droits d'entrée sur les tabacs d'origine chinoise.**

— Un décret du 22 novembre dernier a modifié les droits d'entrée sur les tabacs d'origine chinoise introduits en Indochine. Le décret du 10 octobre 1908, qui avait modifié le tarif spécial, établissait une différence entre les tabacs préparés taxés à 70 francs les 100 kilogrammes et les tabacs en feuilles taxés à 50 fr. ; mais un nouveau décret du 18 février 1909 avait fait disparaître cette différence et établi une taxe uniforme de 50 francs.

Or, la manufacture des tabacs de l'Indochine, qui utilise les tabacs d'origine chinoise en feuilles, a protesté que cette uniformité de tarif lui causait le plus grave préjudice, et ne lui permettait pas de soutenir la concurrence. Cette réclamation a été jugée fondée par le Conseil supérieur, et le décret du 22 novembre 1911 rétablit le régime de 1908.

#### **Inauguration d'un dispensaire médical à Hué.**

— Le 20 novembre dernier on a inauguré un dispensaire médical établi dans la citadelle de Hué par les soins et aux frais du gouvernement annamite. Le résident supérieur et le corps médical avaient tenu à donner à cette cérémonie un caractère solennel, reconnaissant ainsi l'heureuse évolution des idées des classes supérieures



annamites, conquises aujourd'hui à nos méthodes thérapeutiques.

Fondé depuis huit mois, ce dispensaire voit passer quotidiennement plus de 200 malades, ce qui ne diminue pas cependant le nombre des indigènes venus à la consultation de l'hôpital du Protectorat.

## Levant

**L'influence française en Syrie.** — Au mois de novembre, notre consul général en Syrie, M. Fernand Couzet, a fait au Liban un voyage qui fut l'occasion de manifestations enthousiastes. Voici un demi-siècle que, par sa généreuse intervention, la France réprima les horribles massacres commis par les Druses musulmans sur nos protégés les Maronites chrétiens. Après le châtiement et le rétablissement de l'ordre, le règlement constitutif de 1861, modifié en 1864, supprima la féodalité druse, donna l'autonomie au Liban et lui assura désormais des gouverneurs chrétiens.

Cette charte, acceptée grâce aux efforts de la France, par les puissances et par la Porte, assure depuis cinquante ans la paix et la prospérité du pays. Les populations du Liban ne sont pas ingrates. Dans tous les villages, la réception du consul général a donné lieu à des fêtes, à des démonstrations de toute sorte, fantasias, illuminations, festins et adresses dont M. Henry Outrey, témoin oculaire, vient de donner une très intéressante relation dans le *Temps*. Chefs de grandes familles, notables, soldats, paysans, vieux qui se souviennent et jeunes qui ont appris, par milliers, dans un élan unanime, ont escorté et acclamé nos représentants.

Depuis les Croisades, les Syriens ont toujours invoqué et aimé la France. Ces dernières manifestations, spontanées et touchantes, sont une nouvelle preuve d'un attachement et d'une confiance que les Français, eux non plus, ne doivent pas oublier.

## Extrême-Orient

### CHINE

**La mission Legendre.** — M. Henri Cordier nous communique cette nouvelle lettre qu'il a reçue du D<sup>r</sup> Legendre :

Ning-youen-fou, 23 octobre 1911.

Je suis reparti le 21 septembre de Mien-ning pour compléter mon exploration des mois de printemps et d'été en pays Si-fan, entre le 28<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> parallèle. Il a fallu m'échapper de Mien-ning, car les autorités ne voulaient absolument pas que je retourne en pays Si-fan, région

« interdit », prétendent-elles. Le Conseil de Tchong-tou m'écrivait que je n'avais pas d'illusions à me faire : que Tchao Eul-fong s'opposerait à une nouvelle entrée en pays Si-fan, et avait dû donner des ordres déjà.

J'ai réussi à endormir la vigilance du sous-préfet de Mien-ning : j'envoyai M. Noiret chasser, plusieurs jours de suite, dans les environs, et comme il rentrait régulièrement sans beaucoup s'écarter, on pensa que je ferais de même quand j'annonçai que j'allais, à mon tour, me livrer au plaisir de la chasse à l'ours. Je partis un jour, avec M. Dessirier, et ne revins pas. A Y-lé, j'entrai en pays inexploré ; et franchissant une étroite bande de terrain occupée par des Lolos, je me trouvai rapidement en territoire Si-fan.

En quelques jours, nous avons dû couper cinq très hautes chaînes, dont le Dé-Ghi-La, atteignant au col 5 000 mètres au moins. Notre direction générale a été sensiblement Nord-Ouest pendant la première partie du voyage, puis Est dans la seconde partie, pour revenir vers le T'ong-ho. Nous n'avons pas franchi de col au-dessous de 4.500 mètres. Toute la région très tourmentée, grandiosement pittoresque, laisse voir de superbes forêts de chênes et conifères. Cette région inconnue m'a rappelé celle antérieurement traversée. La population vivant dans un grand isolement est timide, sauvage même, fuit dès qu'approche un étranger. Notre ravitaillement en vivres en a été rendu extrêmement difficile.

Toute cette région est *Mounia* ; je n'ai pas rencontré un seul Lo P'ou ; les tours octogonales sont très nombreuses : presque chaque famille a la sienne. La base n'est pas toujours massive sur une grande hauteur (1). J'ai vu plusieurs tours où la porte d'entrée n'est pas élevée de plus de 1 m. 50 à 2 mètres au-dessus du sol. L'épaisseur des murs est considérable, de 1 m. 75 à 2 mètres ; la hauteur est rarement inférieure à 15 mètres. La plus grande partie de ces tours sont maintenant en ruine : on ne les entretient plus ; elles croulent comme tant de maisons abandonnées qu'on observe sur les routes. Cette malheureuse population diminue en effet, d'année en année, non devant un envahisseur, mais par sa propre faute, par insuffisance de natalité, aussi par exagération de la mortalité infantile. Le Chinois n'aurait pas de peine à s'implanter dans ces régions, s'il n'avait horreur de ces hautes montagnes, de ces vallées trop froides ; il n'est que le passant qui vient exploiter, dans la mesure du possible, une population craintive, encore riche en troupeaux de yaks, chevaux et moutons.

Les moulins à prières sont excessivement nombreux dans tout le pays, et sur les chemins les gens sont généralement munis d'un de ces moulins portatifs. Rien de pareil ne s'observe chez les Lo P'ou : ils sont certainement beaucoup moins dévots que les Mounias. Les Lo P'ou n'élèvent pas non plus de tours octogonales, tours qui ont, comme je vous l'ai dit, un certain caractère religieux. Comme partout, les manitous se dressent autour des villages avec leur couronnement de pierres blanches : quartz ou cipolin.

Tout le voyage se serait bien passé si, en débouchant en territoire chinois, nous n'avions été représentés comme formant une armée d'invasion européenne. Dessirier et moi, avec nos coulis, avons été singulièrement multipliés : c'étaient plusieurs milliers d'étrangers qui enva-

(1) Ainsi que le dit Baber.



hissaient le Seu-tchouan par l'Ouest. Ces rumeurs existent, ici, depuis l'occupation de Pien-ma et certains mouvements des Anglais sur la frontière tibétaine. Je trouve un pont important coupé, ce qui nous obligea à une effroyable escalade d'un à-pic rocheux, heureusement boisé, d'où par miracle nous pûmes émerger, sans accident sérieux, en rampant et en nous accrochant des pieds et des mains. Les Chinois avaient accumulé des quartiers de roche sur la crête de l'à-pic rocheux, mais leur lâcheté nous sauva : ils détalèrent dès que j'émergeai de la jungle, noir d'humus et ruisselant d'eau, armé d'un bâton et suivi de mon petit chien. J'en appelai un pour me servir de guide, mais il s'enfuit à toute vitesse. Le lendemain, toute la garde nationale vint manifester à côté de nous, sonnante de la trompe et tirant force pétarades : le danger passé, on faisait parler haut la poudre. Ces pauvres gens qui avaient passé par mille transes ne trouvaient devant eux que deux Européens et quelques coulis ; quel soulagement ! Les jours suivants, ayant dû renvoyer nos chevaux, qui ne pouvaient suivre pareille route, nous dûmes cheminer à pied, personne n'ayant consenti à nous louer un animal. Toute la population était assemblée sur les routes et dans les villages et nous regardait passer, moqueuse, insultante : elle était remise de sa terrible peur ! J'entendais fréquemment l'injure : *Yang kouéi tseu*, mais faisant semblant de ne pas l'entendre, je hâtais le pas. Mais le comble est que le sous-préfet de Yue-si a écrit à son chef hiérarchique qu'il avait apporté « secours et protection » à deux étrangers et leur avait permis d'arriver sains et saufs à Tseu Ta ti. Oui, il nous avait aidés... en ordonnant de couper les ponts et de nous recevoir avec des quartiers de roche, sans s'être assuré de ce que nous étions. Et une fois sur la grande route, tout moyen de voyager dans des conditions convenables, après les fatigues précédentes, nous était systématiquement refusé. Ce n'est qu'à mon retour à Mien-ning que je trouvai un sous-préfet humain et même plein de générosité, lequel m'a apporté une aide véritable. Mais à l'heure actuelle, il est une exception qui mérite d'être signalée.

Avant d'atteindre Mien-ning, le 15 octobre, j'avais appris la nouvelle de l'enveloppement de Tcheng-Tou par les Tong-Tche houei le soulèvement de Soui-fou, Kia-ting, etc.

Toutes les communications étant coupées avec la capitale, je ne trouvai ici aucun courrier et j'ai appris que des lettres officielles, des rapports envoyés par moi, avant mon départ pour le pays Si-fan, n'avaient pu parvenir à destination, les rebelles arrêtant tous les courriers et jetant aux vents les lettres qu'ils ne pouvaient lire. Un rapport avec carte, adressé à la Société de Géographie, est sûrement perdu, et je ne sais si le ministère de l'Instruction publique a reçu tout ce que je lui ai écrit. Le télégraphe est aussi partout coupé, si bien qu'il est impossible de rassurer ma famille. On avait été très inquiet ici, sur notre sort, mais rien de sérieux, comme vous voyez, n'est arrivé.

Je remonte maintenant au Yunnan, puis irai à Ta-li. J'ai envoyé M. Noiret, depuis un mois, pour photographier tous les monuments indiqués par M. Chavannes, mais je ne sais s'il pourra remplir toute sa mission.

A l'heure actuelle, les communications ne sont pas encore rétablies avec la capitale ; impossible d'avoir aucune nouvelle.

Il n'y a rien eu de sérieux au Kien tch'ang : la route est libre vers le Yunnan, mais dans le Seu-tchouan proprement

dit, la situation est grave, et si la répression n'est pas rapide et très énergique, c'est l'anarchie qui va se maintenir. Ce soulèvement vise surtout le mandarin, le gouvernant ; le peuple pressuré plus que jamais, accablé d'impôts, sans qu'aucune ressource nouvelle ait été créée, succombant sous le poids de ses charges, est dans l'obligation de secouer sa résignation habituelle, sous peine de mourir de faim. Sa détresse a été exploitée par le groupe d'aigrefins qui ont dévoré les fonds de l'emprunt du chemin de fer et voudraient continuer à s'engraisser de cette combinaison de dupes. Le vieil édifice branle de plus en plus et je ne crois pas le gouvernement actuel capable de l'étayer pour longtemps.

## JAPON

**Le projet du budget pour 1912.** — Le Conseil des ministres japonais a arrêté le projet de budget de l'exercice 1912-1913, qui est basé sur les principes suivants : maintien du fonds d'amortissement ; pas de nouveaux emprunts ; pas d'accroissement de dépenses pour de nouveaux projets quels qu'ils soient. Les recettes ordinaires sont évaluées à 1 milliard 251.250.000 fr. et les recettes extraordinaires à 134.500.000 fr. ; soit un total de 1.385.750.000 francs. L'augmentation sur l'année courante est de 22.250.000 fr., dont 14 millions pour les recettes ordinaires et 8.250.000 francs pour les recettes extraordinaires. Les dépenses sont évaluées à 1.427.500.000 francs, dont 1.023.750.000 pour les dépenses ordinaires, et 403.750.000 pour les dépenses extraordinaires ; soit une diminution de 1.500.000 francs pour les recettes ordinaires, un accroissement de 6.750.000 francs pour les recettes extraordinaires, et une augmentation totale de dépenses de 5.250.000 francs. Les dépenses dépassent les recettes de 41.750.000 francs ; il sera fait face à ce déficit au moyen des excédents de recettes provenant de l'année dernière, sans qu'il soit nécessaire de recourir à de nouveaux impôts ni à de nouveaux emprunts.

## PERSE

**Le conflit russo-persan.** — Les événements en Perse se sont, depuis quelques jours, à ce point précipités qu'il nous est impossible dans cette chronique de tenir nos lecteurs au courant des toutes dernières nouvelles. En effet, le conflit russo-persan vient d'entrer dans la phase de l'apaisement : la soumission de la Perse aux demandes de la Russie a été officiellement notifiée à Pétersbourg, qui l'a acceptée ; le régent a dissous le Medjliss que continuait à dominer une majorité de nationalistes intransigeants, de telle sorte qu'on serait en droit d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme, si l'anarchie et l'impuissance du gouvernement iranien n'avaient donné



lieu à des complications ultérieures. Mais nous reviendrons en détail sur tous ces faits dans notre prochaine chronique.

\* \* \*

Ainsi que les événements du mois dernier le faisaient prévoir, le conflit russo-persan a pris des proportions qui ont de beaucoup dépassé l'incident qui l'avait provoqué. C'est toute la question persane qui s'est de nouveau brusquement posée, tout le problème non-seulement de l'avenir politique, mais de l'existence même de la Perse qui est actuellement en jeu. Cette existence, les Persans peuvent encore la sauvegarder d'une façon conforme à leur patriotisme et à leurs intérêts. Mais il leur faut pour cela tenir compte des droits que l'accord de 1907 a reconnus à l'Angleterre et à la Russie, afin que la tutelle morale des deux puissances protectrices ne se change pas un jour venu en protectorat effectif. Les Persans ont pu voir jusqu'à présent avec quelle communauté d'idées et quelle fidélité à la parole donnée il y a quatre ans les cabinets de Londres et de Pétersbourg agissaient. « La crise actuelle, disait sir Edward Grey aux Communes, prouve qu'il est urgent de prendre des mesures pour éviter le retour d'incidents qui risquent de compromettre l'accord anglo-russe, accord que les deux gouvernements désirent avant tout maintenir intact. » Et son collègue de Pétersbourg, M. Sazonof, déclarait, lors de son récent passage à Paris, que « la politique de la Russie sera calme, modérée, conforme aux traités ». Pour arriver à concilier tous les intérêts en présence, tout en maintenant comme il est dit dans l'accord anglo-russe « l'indépendance et l'intégrité de la Perse », il faudrait que cet empire, dont le domaine est grevé de si lourdes hypothèques, ait un gouvernement fort et uni. Mal servi jusqu'ici par un medjliss brouillon et incapable, mal conseillé par un agent financier traitant les affaires iraniennes avec la superbe indépendance d'un pionnier du Far-West, il lui faut, dans un esprit de sacrifice patriotique, faire amende honorable et s'accommoder d'un *modus vivendi* seul propre à lui faire recouvrer une partie de sa liberté et de sa grandeur d'autrefois.

**Le second ultimatum : la réponse de la Perse.** — La Russie, disions-nous le mois dernier, « pourrait se voir forcée de formuler de nouvelles demandes basées sur le retard que la Perse a mis à répondre et sur les actes récents de M. Shuster ». Ces prévisions se sont réalisées. On se rappelle quel fut le résultat du premier ultimatum du 11 novembre : le gouvernement persan, sur les conseils du cabinet anglais, se soumit et ordonna aux gendarmes du fisc de M. Shuster d'évacuer les propriétés de Choua es Sultaneh. Fort de son titre et de son crédit, le trésorier général fit circuler un pamphlet qui n'était pas pour déplaire aux nationalistes persans, et où il accusait l'ambassadeur de Russie à Vienne, d'être entré en relations avec Mohamed

Ali pour l'aider à reconquérir sa couronne. Ces insinuations causèrent une vive irritation à Pétersbourg : malgré les assurances du gouvernement persan, la Russie lui fit remettre, le 29 novembre, un second ultimatum exigeant :

1° Que M. Shuster soit immédiatement congédié et que M. Lecoffre démissionne ;

2° Que désormais le gouvernement persan prenne conseil du gouvernement russe dans le choix de ses conseillers étrangers ;

3° Que les frais d'occupation des villes persanes par les troupes russes soient payés par le gouvernement persan ;

4° Qu'à l'avenir le gouvernement persan comprenne qu'il doit respecter les intérêts de la Russie et de l'Angleterre.

Au cas où le gouvernement persan ne se soumettrait pas dans les quarante-huit heures, les troupes russes continueraient à avancer.

Le medjliss se réunit aussitôt pour délibérer. Sourd aux nouveaux conseils de modération et de prudence du gouvernement anglais, n'écoulant que la voix d'un patriotisme exaspéré, il repoussa à l'unanimité le second ultimatum. Le ministre des Affaires étrangères persan communiqua verbalement d'abord, et le lendemain par écrit, cette décision au ministre de Russie à Téhéran, après quoi il donna sa démission. Voici la note officielle qui, de Téhéran, fut envoyée à la presse :

Dans sa réponse à la dernière note du gouvernement russe, qui tout en exprimant ses bonnes intentions de développer les relations amicales entre les deux pays, formulait de nouvelles demandes résultant de la nécessité qu'il y avait pour lui de se dédommager des frais occasionnés par l'envoi de ses troupes en Perse et d'obtenir des réparations pour l'offense commise par M. Shuster à l'égard des agents russes, le gouvernement de Téhéran fait observer dans des termes très conciliants que :

1° Il ne peut être tenu responsable de cette expédition dont la Russie n'avait même pas parlé dans sa première note et qui d'ailleurs a surpris le nouveau cabinet persan, qui aussitôt formé, s'était empressé de donner satisfaction complète aux demandes russes ;

2° Si même une offense avait été commise par le trésorier américain à l'égard des agents russes, des représentations diplomatiques préalables s'imposaient.

Le gouvernement persan ne doute pas que si des négociations avaient été ouvertes à ce sujet, elles eussent abouti à une entente et ainsi évité l'emploi de troupes. Or, nulle représentation n'a été faite. C'est une raison pour le gouvernement persan de n'être pas tenu responsable de cette expédition militaire.

En conséquence et vu les exigences contraires à sa dignité, le cabinet de Téhéran se voit dans l'impossibilité de répondre favorablement aux nouvelles demandes russes. Mais il est tout disposé à satisfaire à toute demande fondée et s'empressera de négocier à cet effet avec la Russie.

Des manifestations nationalistes dans les rues et les bazars de la capitale suivirent le vote du medjliss ; on boycotta les marchandises russes ; on s'attaqua aux réactionnaires. Ala ed Daouleh fut assassiné pour avoir voulu servir d'intermédiaire entre la Russie, la Grande-Bretagne et Samsam es Sultaneh lors de l'envoi du premier



ultimatum. Masir ed Daouleh tomba sous les coups des constitutionnels; Moshir ed Daouleh, premier ministre sous Mohamed Ali faillit être victime d'un attentat. On multiplia partout des meetings de protestation; les femmes persanes elles-mêmes organisèrent des démonstrations et des cortèges et envoyèrent des télégrammes aux suffragettes anglaises pour réclamer leur appui. Le medjliss, de son côté, adressa des appels aux Parlements du monde entier, et particulièrement à la Douma et aux Communes, demandant leur protection pour sauver l'indépendance de la Perse constitutionnelle. Ce mouvement ne pouvait aboutir qu'à une chose, tendre encore plus les relations entre la Russie et la Perse. Cependant que l'agitation grondait au dehors, gagnant jusqu'aux centres les plus reculés de la Perse, le régent, aidé de quelques politiciens plus éclairés et moins fanatiques, notamment de Samsam es Sultaneh qui est encore à la tête du cabinet et dont le frère, le sardar assad, avait eu récemment à Paris un long entretien avec M. Isvolsky, essaya d'apaiser le conflit. Le gouvernement persan se décida à donner une première satisfaction, sur un point secondaire il est vrai, à une des conditions de l'ultimatum russe : il annula la nomination de M. Lecoffre, ce sujet anglais que M. Shuster, ainsi que nous l'avons dit, avait envoyé comme commissaire financier dans la zone russe. En même temps que la Perse donnait cette première preuve de bonne volonté, insuffisante encore aux yeux de la Russie, elle faisait déclarer par une note Reuter qu'elle était prête à entrer en négociations amicales avec la Russie sur les autres points contenus dans l'ultimatum russe, mais qu'elle était dans l'impossibilité d'accepter la demande en vertu de laquelle elle devrait, dans l'avenir, soumettre à l'agrément de la Grande-Bretagne et de la Russie les nominations de ses conseillers étrangers. La Perse exprimait l'espoir qu'on n'insisterait pas sur ce point, et que son désir de mettre fin à la peu satisfaisante situation actuelle pourrait ainsi être réalisé.

De son côté, la Russie fit publier le communiqué suivant :

L'agence Reuter apprend d'une source diplomatique que si les demandes faites par la Russie à la Perse demeurent telles qu'elles ont été formulées, celle sur laquelle on insistera particulièrement est l'abandon par M. Shuster de la position qu'il occupe, et qu'il est impossible qu'il conserve dans les circonstances actuelles.

En formulant ses récentes demandes, la Russie a eu avant tout pour objet d'empêcher la continuation d'un état de choses qui était déjà en opposition avec l'esprit de l'accord anglo-russe, accord auquel le gouvernement russe n'a pas un instant cessé de se conformer.

La Russie n'a jamais été animée d'aucune intention de rendre plus difficile la situation du gouvernement persan, et l'envoi de troupes à Téhéran est seulement envisagé comme dernière ressource.

En réalité, le gros des troupes russes n'ira même pas pour le moment jusqu'à Kazvine, et on espère que la Perse reconnaîtra les égards qui lui sont témoignés dans cette circonstance.

Quant aux rumeurs qui ont trait à la possibilité d'un

retour au pouvoir de Mohamed Ali, on peut une fois de plus affirmer qu'il n'est en aucune façon dans l'intention de la Russie de prendre parti pour l'ancien chah ni de seconder ses ambitions.

Ce dernier, à en croire les renseignements du correspondant du *Rousskoïe Slovo* à Bakou, réside à Hodja-Nefès, non loin de Bender-Ghiaz, ville détruite récemment sur son ordre par les Turcomans sur les bords du golfe d'Astarabad. L'endroit est sûr et le souverain bien gardé.

Un article sur la politique de la Russie à l'égard de la Perse paru dans l'officieuse *Rossia* confirmait en le développant le précédent communiqué russe :

La Russie, y était-il dit, n'a nullement l'intention d'imposer l'ex-chah à la Perse. Elle le laissera libre d'agir et refusera de le reconnaître, à moins qu'un accord spécial n'intervienne entre elle et la Grande-Bretagne.

Les troupes russes actuellement concentrées à Kazvine ne reprendront pas leur marche en avant d'ici à huit jours, à moins que des événements extraordinaires ne se produisent qui obligerait le ministre russe à leur donner l'ordre d'avancer au plus tôt sur Téhéran.

La Russie n'a envoyé ces troupes que parce qu'elle y était obligée par les circonstances, et comme elle l'a maintes fois déclaré, sans avoir la moindre intention de violer l'intégrité ou l'indépendance de la Perse.

Dès que le gouvernement persan aura fait droit aux demandes de la Russie, la présence des troupes russes à Kazvine deviendra inutile, à moins que les Russes ne soient victimes de violences ou que des complications ne se produisent.

La politique de la Russie en Perse doit continuer à avoir pour base l'entente absolue et la coopération avec la Grande-Bretagne, d'après les intentions et les principes de l'accord anglo-russe de 1907. Seul le maintien de cet accord rendra possible le développement pacifique et régulier de la Perse.

« Personne, a déclaré M. Sazonof au correspondant du *Novoïe Vremia* à Berlin, ne désire de changements dans les groupements politiques. On ne reconnaîtrait pas une éventuelle usurpation du trône persan par l'ancien chah. La Russie ne renonce pas à ses demandes d'indemnité, mais elle aura égard à la difficile situation financière de la Perse. »

Communiqué, article officieux, interview ne laissent subsister aucun doute sur les intentions bien arrêtées de la Russie de non-occupation si satisfaction lui est donnée, et sont de nature à faciliter la tâche des diplomates qui, à Téhéran comme à Pétersbourg et à Londres, cherchent à apaiser le conflit. La discussion s'est poursuivie dans la capitale persane entre le gouvernement et le ministre de Russie, M. Poklevsky-Kozell, au sujet des modifications à apporter au second article du dernier ultimatum exigeant que la Perse discute avec la Grande-Bretagne et la Russie le choix de ses conseillers étrangers.

Le fait que les pourparlers continuaient montrait que la Russie avait au préalable reçu la promesse que son désir relativement à M. Shuster — question sur laquelle elle ne pouvait transiger — serait satisfait. Il serait à souhaiter, pour que tout allât bien, que les intentions conciliantes



de la Perse ne soient pas continuellement gênées par l'obstination et l'attitude intransigeante du medjliss. Ce dernier s'est encore refusé à sanctionner les nouvelles nominations ministérielles complétant le cabinet présidé par Samsam es Sultaneh lorsqu'il apprit qu'il était disposé à faire à la Russie certaines concessions pour arriver à une solution du conflit.

L'impopularité du medjliss s'était également accrue parmi les démocrates, en raison même de l'impuissance où il se trouvait de traduire en fait son opposition à toute concession. Toutes ces considérations devaient fatalement amener le régent à prendre la décision que nous signalons plus haut : celle de dissoudre le Parlement.

Signalons, en terminant, l'entrée en scène de la Turquie, qui pourrait amener des complications nouvelles. Le *Times* annonçait le 12 que la Turquie mobilisait en effet en Asie-Mineure pour envoyer des troupes sur la frontière persane. Elle répondrait ainsi à la présence de 800 hommes de troupes russes avec dix canons à Khoi, au Nord du lac d'Ourmiah.

**Au Parlement anglais.** — L'envoi du premier ultimatum avait déjà fait l'objet d'une première discussion aux Communes au cours de laquelle le sous-secrétaire parlementaire aux Affaires étrangères, M. Acland, avait pris la parole pour expliquer l'attitude de la Russie. A la séance du 23 novembre, sir Edward Grey spécifia en quelques mots les premières demandes formulées par la Russie et ajouta : « Nous avons été en communication avec le gouvernement russe et avons reçu l'assurance que l'envoi de ses troupes est seulement une mesure temporaire destinée à recevoir satisfaction. » A celle du 27, le ministre des Affaires étrangères s'expliqua plus longuement. Voici la partie essentielle de ses déclarations :

Un des honorables membres a dit que la Perse n'avait pas prospéré depuis la signature de l'accord anglo-russe. Le gouvernement persan était alors dans un état de faiblesse et de désorganisation. L'accord anglo-russe fut conclu à ce moment et justement parce que les choses de Perse étaient peu satisfaisantes et instables... Le but de cet accord était d'empêcher les deux pays de se nuire réciproquement dans une lutte diplomatique peu honorable qui durait depuis des années, l'un essayant de gagner des avantages aux dépens de l'autre, troublant la frontière indienne et le gouvernement russe pensant toujours que nous voulions acquérir quelque chose du côté des frontières. Cet accord y mettait fin. Des deux côtés les deux pays ont loyalement observé l'esprit de l'accord... Un des points de cet accord était que nous ne portions pas atteinte à l'autre pays en acquérant des intérêts qui auraient pu avoir un caractère politique dans la partie Nord de la Perse. Le gouvernement persan a engagé un très habile gentleman, M. Shuster, pour réorganiser ses finances. Je suis certain que M. Shuster s'est acquitté de sa tâche avec talent, de bonnes intentions et un esprit particulier. Tout en restant innocent de toute intrigue politique, il n'a pas pris en considération certaines particularités politiques qui renforcent l'accord anglo-russe et qui existent en Perse. Peu après qu'il eût débuté dans ses nouvelles fonctions, il nomma un gentleman qui avait cessé d'être

notre attaché militaire à Téhéran pour contrôler toute la gendarmerie financière. Le major Stokes devait résider à Téhéran et son contrôle devait s'exercer sur la frontière russe de la Perse aussi bien que partout ailleurs. J'ai entendu dire et pensé que c'était vrai que le major Stokes ne se cachait pas de sentiments violemment anti-russes. Supposez le cas contraire et qu'un officier russe d'esprit anglophobe soit nommé dans un district sud de la Perse, près de la frontière indienne, croyez-vous que personne ici n'aurait protesté ? Cette nomination a été suivie à quelque temps de là par celle de trois sujets anglais comme fonctionnaires du Trésor, dans trois villes dépendantes de la Perse : Chiraz, Ispahan, Tebriz. Pour les deux premières, la Russie n'a pas soulevé d'objections ; tant que pour celle de M. Lecoffre à Tebriz, elle protesta, Tebriz étant situé près de sa frontière. On ne peut dire que cette attitude de la Russie ait été déraisonnable. Aussi ai-je donné des instructions à notre ministre à Téhéran pour qu'il prévienne M. Shuster que la nomination de M. Lecoffre soulèverait des objections et cela avant que la Russie intervint. M. Shuster persista... Vint la querelle entre le consul général russe et M. Shuster à propos d'une propriété dans laquelle nous n'avions aucun intérêt et où je ne voulais pas intervenir.

Le gouvernement envoya un ultimatum à la Perse, lui faisant savoir qu'il enverrait des troupes jusqu'à Kazvine s'il n'était pas fait droit à ses réclamations dans un bref délai. Quelques jours s'écoulèrent au delà du délai fixé pour l'entrée des troupes russes en Perse. Avant qu'on ne fit droit à ses demandes, M. Shuster fit circuler un pamphlet attaquant le gouvernement russe. Comme citoyen américain, il avait parfaitement le droit de donner son opinion sur la politique, mais il n'avait pas le droit de faire circuler un pamphlet contre une des voisines de la Perse, en tant que fonctionnaire persan... C'est et ce doit être une des conditions essentielles de la Perse qu'elle prenne d'une main les intérêts de la Russie et de l'autre ceux de l'Angleterre. Nous avons envoyé quelques troupes dans le Sud de la Perse. Nous ne pouvons admettre que la partie de la Perse confinant à notre frontière indienne soit dans une situation qui menace la sécurité de notre colonie... La situation de la Perse est peu satisfaisante, mais il en serait de même sans l'accord anglo-russe. L'indépendance de la Perse aurait été bien plus en péril sans cet accord et les relations anglo-russes beaucoup plus tendues. J'ai confiance qu'une solution puisse être trouvée, mais il est essentiel que le gouvernement téheranien comprenne qu'il lui est impossible d'employer des fonctionnaires ouvertement hostiles au gouvernement russe ou de ne pas s'inquiéter des intérêts de la Russie.

Interrogé le 28 sur la durée du séjour des troupes russes en Perse, sir E. Grey a dit : « Le gouvernement russe nous informe que ses mesures militaires sont d'un caractère purement provisoire, et qu'il n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit de contraire aux principes régissant la convention anglo-russe ». Après l'envoi du second ultimatum de la Russie, le ministre anglais fut encore interpellé à la Chambre des Communes le 30 novembre. Il y soutint la même thèse et précisa en ajoutant :

La nomination de sujets étrangers a toujours été regardée comme un moyen pour introduire l'influence étrangère, et si cela continue sans qu'on consulte les gouvernements anglais et russe, il y a toujours la matière à intervention et à troubles politiques toujours préjudiciables à l'indépendance de la Perse. La présente crise rend urgent de trouver une solution à Téhéran qui empêche le retour



de pareils incidents faits pour saper la base de l'accord anglo-russe. Comment cela peut-il se faire pour le mieux, d'accord avec le gouvernement russe? c'est ce qui retient l'attention du gouvernement de Sa Majesté. Je ne puis en dire d'avantage, bien que nous ayons déjà été en communication avec la Russie et que nous continuions à faire tous nos efforts pour arriver à un arrangement qui servirait le mieux les intérêts des trois pays intéressés.

Le 4 décembre, un député, M. Morrell, ayant posé au gouvernement les trois questions suivantes : Pouvait-on communiquer les conditions exactes du second ultimatum russe? Le cabinet de Saint-James a-t-il été informé de l'envoi de cet ultimatum et en a-t-il approuvé les termes? A-t-il été envoyé au nom de la Russie et de l'Angleterre? sir E. Grey n'étant pas présent à cette séance, ce fût le sous-secrétaire parlementaire aux Affaires étrangères, M. Acland, qui lui fit cette réponse :

Le gouvernement anglais a reçu communication des termes de l'ultimatum avant que celui-ci n'ait été envoyé à Téhéran, mais, comme les événements qui l'ont provoqué concernaient avant tout le gouvernement russe, le consentement de la Grande-Bretagne n'était pas nécessaire. Toutefois, étant donnés les actes de M. Shuster, nous avons déclaré à la Russie que nous n'élèverions aucune objection contre cette mesure. L'ultimatum fut présenté au nom du gouvernement russe seulement et non point du gouvernement anglais.

Le député, revenant à la charge, a désiré savoir si le Foreign Office avait reçu des informations prouvant que les travaux de M. Shuster en Perse ne paraissaient pas satisfaisants au gouvernement et au peuple, ou si c'était seulement à cause de l'attitude du trésorier général à l'égard de la Russie que le gouvernement britannique avait donné son assentiment aux conditions posées par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le sous-secrétaire lui a aussitôt répondu :

Le représentant de l'Angleterre en Perse nous a prévenu qu'une tension sérieuse existait depuis quelques semaines entre le gouvernement persan et le trésorier général. Cette situation a provoqué la démission de trois ministres. Nous n'avons pas été informés des motifs du refus de la Perse d'accueillir favorablement la demande de la Russie. Concernant la démission de M. Shuster, le ministre des Affaires étrangères a déjà formulé, la semaine dernière, les raisons pour lesquelles le gouvernement britannique n'avait élevé aucune objection aux demandes de la Russie, je n'ai rien à ajouter.

Enfin, le 14 décembre, au cours des débats sur la politique étrangère aux Communes, sir Edward Grey a fait observer aux députés qui soulèvent la question de la Perse que, si cette question n'est pas traitée avec prudence, elle peut s'élargir et être remplacée par des questions beaucoup plus importantes. La Russie et l'Angleterre doivent donc agir avec circonspection.

L'accord anglo-russe, a déclaré en substance le ministre, n'eut pas pour objet de diminuer l'influence russe ou de la combattre dans les parties de l'Asie où elle existe. Il n'eut pas pour but de faire reculer la Russie, pas plus que de

laisser dépouiller la Grande-Bretagne de sa propre influence.

L'unique but de l'accord anglo-russe a été d'assurer que toute l'influence que nous possédions dans les pays où nous étions voisins ne serait pas employée à créer des troubles sur nos frontières. Mais cet accord n'eut jamais pour objet d'accroître la responsabilité de l'Angleterre.

Il ne suffit pas, pour nous, de nous charger de garantir l'intégrité de l'indépendance de la Perse. Ce serait, en effet, remplacer la frontière de l'Inde par la frontière du Caucase.

Sir Edward Grey a fait ensuite l'historique de la crise et en a examiné les phases. Il ne croit pas que la Russie veuille contraindre la Perse à payer sans retard une indemnité dès que la crise sera terminée. L'Angleterre et la Russie auront le devoir de coopérer pour faciliter un emprunt. Si le gouvernement persan est incapable de protéger les intérêts commerciaux anglais et russes, il faudra, pour l'Angleterre et la Russie, soit les sacrifier, soit les protéger chacune de leur côté. Cette alternative n'est pas désirable. L'Angleterre n'a pas la moindre intention de poursuivre une politique de rigueur envers un pays musulman voisin de l'Inde; sa coopération avec la Russie ne doit nullement être agressive.

« Nous ne saurions, écrivait le *Novoie Vremia*, rien ajouter aux déclarations du secrétaire d'Etat anglais aux Affaires étrangères. Comme il convient à un véritable homme d'Etat, il a touché du doigt le cœur même de l'affaire. Cela a suffi pour qu'apparût avec évidence la correction de l'action de la Russie en Perse. Il est apparu en même temps que les derniers actes de la Russie, même du point de vue anglais, toujours susceptible, ne sont pas le moins du monde en contradiction ni avec l'esprit ni avec la lettre de l'accord anglo-russe. Les tentatives des intrigants persans, indigènes et autres, pour jeter la zizanie entre l'Angleterre et la Russie, ont échoué de la façon la plus complète. »

La question persane a également soulevé un débat des plus intéressants à la Chambre Haute le 7 décembre. Lord Curzon s'est fait, selon son habitude, le porte-parole autorisé de ceux qui en Angleterre ne voient pas sans appréhension s'affirmer l'action russe à Téhéran. La situation, a dit l'ancien vice-roi des Indes, est très critique et de nature à inquiéter les esprits de ceux qui désirent revoir la Perse prospère. L'accord anglo-russe de 1907 a été une date dans l'histoire des événements d'Asie et il ne peut que s'associer aux éloges que le gouvernement a mérités pour sa conclusion. Quant à ses conséquences, il ne partage pas les idées des membres du gouvernement à ce sujet. L'accord de 1907 n'a pas arrêté le déclin de la Perse, et, sur certains points l'a même précipité. En ce moment cette convention va peut-être provoquer la chute de l'indépendance persane qu'elle avait pour objet de garantir. On peut prétendre que c'est en grande partie la conséquence de la faiblesse et de l'inexpérience du gouvernement persan, des fautes de ses ministres et des conseils pernecieux qu'ils ont suivis. Il y a



une grande part de vérité dans cette assertion, mais on peut, d'un autre côté, mettre en doute que l'effort de la Perse pour se donner un gouvernement constitutionnel ait reçu de grandes marques de sympathie et d'encouragement de la part des sujets russes en Perse.

Lord Curzon en est alors venu à parler de l'envoi des deux ultimatums russes. Le second lui paraît un acte « insensé et provocateur » s'il est vrai que son envoi fût provoqué par la distribution par M. Shuster d'un pamphlet contenant des remarques désobligeantes sur la politique russe. Les faits ne manquent pas d'ailleurs pour montrer que M. Shuster, bien qu'il ait agi en homme courageux et indépendant, dans le but désintéressé de faire son devoir vis-à-vis de son gouvernement, a fait preuve « d'une ignorance regrettable du langage et des usages diplomatiques ». Toutefois, en supposant qu'il fût exact que M. Shuster fit distribuer le pamphlet, était-ce là une excuse suffisante pour une occupation armée de la Perse par une puissance étrangère? Cet ultimatum, ne donnant à une nation faible et impuissante que quarante-huit heures pour s'exécuter, n'est-il pas une mesure un peu dure et d'un caractère précipité et péremptoire? Quel est le degré de notre responsabilité dans cet ultimatum? Il y a deux jours, M. Acland déclarait qu'il fut communiqué au Foreign Office avant son envoi et que l'Angleterre n'y fit aucune objection. « Nous nous sommes donc associés à cet ultimatum. » Lord Curzon a demandé à savoir dans quelle mesure la surveillance exercée par la Russie et l'Angleterre sur les nominations de fonctionnaires est compatible avec le maintien de la souveraineté de la Perse. C'est à cela et à la sauvegarde de son indépendance que doivent tendre tous les amis de la Perse et c'est par un appel en faveur du monde mahométan que lord Curzon a terminé son discours.

Il est possible et même nécessaire de voir les choses de plus haut. La Perse est un État mahométan. C'était autrefois un des plus grands et des plus puissants États du monde. Beaucoup de ces pays semblent être tombés dans ces dernières années sur des temps mauvais. Les ultimatums, avec seulement quarante-huit heures de grâce, ont plu sur eux comme des grêlons du ciel. Il nous faut prendre en considération cette loi qui s'impose de l'action mahométane à travers le monde... Je demande au gouvernement et au secrétaire d'État des Affaires étrangères d'user de leurs droits et de leurs pouvoirs, ainsi que de l'énorme influence britannique en Asie, pour ressusciter et non faire mourir cette pauvre, cette tremblotante lumière de l'indépendance persane.

A toute cette critique indirecte de la politique d'entente anglo-russe que sir E. Grey maintient depuis cinq ans en Perse, lord Morley a répondu de façon aussi claire que précise. Après avoir esquissé les conditions dans lesquelles la Russie fut obligée d'intervenir en Perse, les difficultés créées par M. Shuster, la faiblesse des cabinets successifs, les tendances extrémistes du medjliss, il a montré qu'il serait fou de vouloir établir en Perse un régime qui ignorerait à la fois l'exis-

tence de la Russie et celle de l'Angleterre. Parlant ensuite de la responsabilité de M. Shuster dans la distribution en Perse des traductions en persan de la lettre qu'il avait envoyée au *Times* et dont nous avons donné les principaux passages dans notre dernière chronique, lord Morley a dit notamment que M. Shuster était un fonctionnaire persan et qu'on ne pouvait nier que la Russie « avait le droit de se plaindre de voir un fonctionnaire officiel lui adresser des attaques ouvertes ». Sur les conséquences de l'accord de 1907, voici un résumé des déclarations de lord Morley : Il y a à Saint-Pétersbourg un parti militaire qui a toujours dit que, sans la convention anglo-russe, la Russie serait aujourd'hui établie à Téhéran. En signant cette convention, l'Angleterre n'a pas songé un seul instant à exclure les Russes du nord de la Perse ; on le voudrait qu'on ne le pourrait pas. « Comment peut-on prétendre que notre action en Perse aurait été plus efficace sans cette intervention ? Sans elle, l'indépendance de la Perse aurait été bien plus en danger. Quant à l'ultimatum russe, ajouta lord Morley, il fut imputable au manque de tact de M. Shuster, auquel sir Edward Grey avait cependant conseillé de faire tout ce qu'il pourrait pour se concilier le gouvernement russe. » Et lord Morley expliqua lui aussi de façon très nette les intentions de la Russie et celles de la politique anglaise comme l'avait fait sir E. Grey aux Communes :

Le gouvernement russe nous a donné des assurances qu'il n'avait pas l'intention de violer l'intégrité et l'indépendance de la Perse. Il nous a formellement assuré de son désir de faire en sorte que les mesures militaires prises en territoire persan ne soient que d'une nature provisoire et que de toutes façons il n'avait aucunement l'intention d'enfreindre les principes de l'accord anglo-russe de 1907... Le premier principe de notre politique est de maintenir l'esprit et la lettre de l'accord anglo-russe ; le second est de ne perdre aucune occasion soit par nos conseils, soit par une bienveillante médiation de venir en aide au gouvernement persan ; le troisième est — si nous assistons par des moyens légitimes le gouvernement persan dans ses besoins financiers de n'y mettre aucune condition déraisonnable.

Ces déclarations jointes à la nouvelle que le gouvernement anglais avait déjà protesté contre le retour de Mohamed Ali auprès du cabinet de Pétersbourg, vont sans doute suffire à désarmer les critiques des radicaux ou conservateurs, qui attaquent la politique d'inaction de sir E. Grey. Quant au discours de lord Curzon, il a été vivement pris à parti par la presse officieuse russe. Le *Novoie Vremia*, dans un article intitulé en anglais : « criminal conversation » a écrit : « La russophobie en Perse est due surtout à lord Curzon qui a toujours fait miroiter aux Persans l'appui de l'Angleterre... Le langage de lord Curzon est celui d'un sous-démagogue et tout le prestige et le pouvoir de la Grande-Bretagne n'empêcheront pas la Russie d'occuper Téhéran si elle y est décidée. Le seul danger d'une telle attitude est d'exciter l'amour-propre national russe et anglais, sans bons résultats ni pour la Russie, ni pour l'Angleterre, ni



pour la Perse. » « Le discours de lord Morley, a dit la *Westminster Gazette*, tendra à atténuer les appréhensions provoquées par les événements récents. La Russie a donné à l'Angleterre l'assurance formelle qu'elle n'avait pas l'intention de violer l'intégrité et l'indépendance de la Perse, et les mouvements de plus en plus lents des troupes russes semblent prouver qu'elle tiendra parole. Les mesures militaires n'ont qu'un caractère provisoire et il est nullement question de replacer l'ex-shah sur le trône, l'Angleterre s'y opposerait. Le maintien de l'intégrité de la Perse est pour nous d'un intérêt vital et on ne pourrait consolider la stabilité de la convention anglo-russe en arrêtant les progrès de la Perse. »

**Déclarations de M. Shuster.** — Sentant sa situation gravement compromise, le trésorier général a essayé de se justifier de sa « crowning blunder », pour parler comme le *Times*. Dans un câblogramme daté de Téhéran jeudi 1<sup>er</sup> décembre et adressé au *New-York-World*, voici comment il exposait sa défense :

La demande par la Russie de ma démission a été en réalité provoquée par mon refus officiel de reconnaître sa sphère d'influence dans la Perse du Nord. Agir ainsi aurait été trahir le peuple que je sers. La bureaucratie russe est ulcérée de l'avortement inattendu de la tentative de restauration de l'ancien chah et de la solidarité et de l'énergie du gouvernement constitutionnel, ainsi que de mon refus de me soumettre à l'intimidation officielle en ce qui concerne les propriétés confisquées de réactionnaires persans protégés par les fonctionnaires russes contre les impôts. Les consuls russes ont été depuis si longtemps accoutumés à intimider les fonctionnaires persans de tous rangs, qu'ils ne pouvaient comprendre que quelqu'un réclame l'impartiale exécution des lois. J'ai des raisons de croire que mes services ont été entièrement satisfaisants pour la législature persane, le gouvernement et le peuple en général. Chaque réforme financière effective a toujours été religieusement approuvée par les gouvernements russe ou anglais. Je défie l'un ou l'autre gouvernement de montrer un seul de mes actes opposé aux légitimes intérêts des étrangers ou une seule déclaration regardant leur attitude qui ne soit pas exacte. La Russie a l'intention d'éliminer les quinze Américains engagés en Perse.

D'autre part, M. Morgan Shuster, au cours d'une interview qu'il a eue avec le correspondant du *Herald* à Téhéran, lui a déclaré :

Le 13 juin, quand j'ai assuré la charge du trésor et des redevances de la Perse j'ai trouvé 100.000 livres sterling de déficit et pas un penny dans les caisses du gouvernement. Depuis, en dépit de la guerre civile qui a coûté plus de 300.000 livres sterling de dépenses extraordinaires, et en dépit des désordres dans tout l'Empire, causant une diminution de revenus, j'ai payé les déficits de banque de 100.000 livres, paré aux dépenses courantes du gouvernement et ai présentement un actif liquide de 160.000 livres sterling. Quand l'ultimatum demandant mon renvoi a été présenté, j'ai informé les membres du medjliss que je désirais prendre leur avis sur ce qu'ils pensaient être au mieux des intérêts de la Perse et de ne pas s'inquiéter de moi en aucune façon, que j'attendrais loyalement leur décision. Leur décision unanime a donc été entièrement volontaire. Cette marque de confiance dans un fonctionnaire étranger donnée au moment de la destruction de la nation-

nalité persane me force à me conformer à ce désir tant que je resterai fonctionnaire persan. Une grande responsabilité pèse sur moi, du fait de la demande de ma démission à l'étranger, et je suis amené à déclarer, maintenant que la Perse a parlé, que si le medjliss en avait exprimé le désir ou si les deux puissances qui ont demandé mon renvoi pouvaient en démontrer l'utilité, que si quelque avantage devait être procuré à la Perse par mon départ, je suis prêt à partir.

Cette première décision s'est sans doute modifiée depuis, car dans un câblogramme transmis le 10 décembre à son père, M. Shuster disait qu'en dépit des demandes russes, il était décidé à rester à son poste. Et cette décision, il l'a prise après avis de son gouverneman, qui estime que ce fonctionnaire doit n'obéir qu'à un cas de « force majeure » plutôt que de se démettre de ses fonctions ou de céder à une pression. Ce n'est pas l'avis unanime. « Même si, écrivait le *Times*, les raisons sont aussi exceptionnelles que ses amis le prétendent, c'est son action qui a précipité la crise actuelle; et le seul service qu'il pourrait rendre maintenant à la Perse est d'écartier un obstacle à la paix aussi insurmontable que sa présence prolongée à Téhéran peut inévitablement constituer. Pour écartier le retour de semblables troubles dans l'avenir, il est absolument nécessaire que son successeur soit *persona grata* près de la Russie et de l'Angleterre, afin que son autorité s'exerce dans l'esprit de l'accord anglo-russe et non dans un sens contraire. Pour que, selon nous, la nomination d'un trésorier-général fasse tomber tout soupçon de la part de la Perse, il ne faut choisir ni un Russe, ni un Anglais, ni quelqu'un ayant été compromis dans les troubles actuels pour avoir déjà été au service du gouvernement persan. Autrement dit que sa position et sa nationalité apportent une égale garantie d'indépendance, jusqu'à ce qu'il possède une expérience suffisante des affaires, ce qui a si fâcheusement manqué à M. Shuster, c'est-à-dire de la nécessité de tenir compte des exigences de la situation internationale de la Perse. »

A en croire une dépêche de Washington au *Herald*, le département d'Etat s'est refusé à faire aucune communication officielle en ce qui concerne l'attitude prise par M. Shuster comme fonctionnaire persan. Il s'est borné à des représentations à la Perse, à la Russie, à l'Angleterre pour que ces puissances lui accordent la protection à laquelle sa qualité de citoyen américain lui donne droit. Les amis du trésorier, ajoute la dépêche, qui ont des attaches, croit-on, avec le Département, ont exprimé le regret qu'après sa belle défense par la Perse (allusion à l'ordre du jour du medjliss) il n'ait pas saisi le moment opportun de sauver encore la Perse par une démission spontanée. Cela aurait épargné à ses amis persans l'obligation de souscrire involontairement à la demande de la Russie.

**Remaniements ministériels.** — Pendant que l'on se demandait comment pourrait être résolu le conflit actuel, le medjliss donnait toute son



attention à de mesquines questions de personnes, et quand il aurait fallu présenter à l'étranger un gouvernement ayant une politique suivie on se débattait dans d'attristantes et stériles crises ministérielles. Nous avons dit que la remise du premier ultimatum russe avait entraîné la démission du cabinet Samsam es Sultaneh : celui du second en avait hâté une première reconstitution que le medjliss s'était enfin décidé à approuver le 29 novembre, après une séance orageuse. Voici quelle en était la composition :

Samsam es Sultaneh, premier ministre et ministre de l'Intérieur ;

Moazed es Sultaneh, ministre des Postes ;

Motesham es Sultaneh, ministre de la Justice ;

Mouchir ed Daouleh, ministre de l'Instruction ;

Sardar Motesham, ministre de la Guerre ;

Vosoukh ed Daouleh, ministre des Affaires étrangères ;

Zoka el Molk, ministre des Finances.

A la suite du refus du medjliss de souscrire au second ultimatum russe, le ministre des Affaires étrangères, chargé de porter cette décision à la connaissance du ministre de Russie, a démissionné aussitôt après. Cette démission a entraîné des remaniements de portefeuilles. Et lorsque Samsam es Sultaneh présenta le 12 au medjliss ses nouveaux collègues, ce dernier refusa d'accepter un ministère qui se montrait disposé à céder à la Russie. Cette politique justifie bien ce que nous disons plus haut d'un tel Parlement et aussi la grave mesure que le régent vient de prendre à son endroit.

## ASIE ANGLAISE

**Le durbar de Delhi et les réformes dans l'Inde.** — Lorsque, en mai 1910, la mort d'Edouard VII appela au trône d'Angleterre le roi actuel, la presse anglaise, dans les articles provoqués par le changement de règne, insista longuement sur l'attachement et l'attrait que le nouveau souverain avait toujours éprouvés pour les « possessions britanniques au delà des mers ». Ayant reçu, dès sa jeunesse, une éducation de marin, ayant beaucoup voyagé, il se trouvait que le successeur d'Edouard VII avait visité la plupart des colonies anglaises. Il parut à l'opinion qu'il voudrait être, si l'on peut dire, le roi de l'Empire, le souverain colonial par excellence. La décision qu'il prit aussitôt de se faire couronner en personne empereur des Indes sembla confirmer ces tendances. Alors que les deux premiers souverains anglais qui ont porté ce titre s'étaient fait couronner par procuration — le reine Victoria avait été, en 1876, représentée par son fils, le prince de Galles, et en 1903, celui-ci, devenu Edouard VII, le fut par son frère le duc de Connaught — George V a voulu, par sa présence, ajouter encore à l'éclat du durbar où devait être proclamé le nouvel empereur.

Il ne nous appartient pas de décrire ici les fêtes qui viennent d'avoir lieu, à cette occasion, à Delhi ; on en a lu la description minutieuse dans les grands quotidiens et dans les illustrés, et l'on devine, au reste, sans beaucoup d'efforts, ce que peuvent être de pareilles cérémonies, qui font, pour quelques jours, des réalités de ces légendes merveilleuses sur la richesse et l'opulence des princes indous, légendes où s'alimentait jadis volontiers la littérature exotique. Le cadre unique, les souvenirs historiques, qui font de Delhi une ville sans égale dans l'Inde, le grouillement des foules indigènes et l'éclat des cortèges orientaux, tout s'unissait pour donner à cette solennité une importance telle qu'on peut croire, avec la presse anglaise, qu'elle marquera dans l'histoire de l'Asie.

On s'attendait à ce qu'elle fût l'occasion de déclarations sensationnelles ou de réformes importantes. Il était naturel que pour la première fois qu'un souverain d'Europe reçoit en terre lointaine une couronne qui fait de lui peut-être le plus puissant potentat du monde, son don de joyeux avènement fût tel que l'imagination populaire en reçût une impression ineffaçable. Remise de peine à des condamnés, promesse de dépenses nouvelles pour l'instruction publique (plus de 8 millions de francs), admission des indigènes aux honneurs de la Victoria Cross, etc., on pouvait, à la rigueur, prévoir ces « largesses » que le nouvel empereur a, en effet, offertes au peuple et qui sont comme le complément obligé de ces sortes de réjouissances. Mais personne n'avait osé supposer que le durbar servirait de prétexte à des mesures aussi importantes que le transfert de la capitale de Calcutta à Delhi et que le morcellement de cette province du Bengale oriental et Assam, dont la création par lord Curzon, en 1905, fut, on s'en souvient, une des causes ou l'un des prétextes du mouvement nationaliste de ces dernières années.

Telles sont, pourtant, les nouvelles que le roi-empereur annonça au moment où le durbar prenait fin, le mardi 12 décembre, dans une proclamation solennelle. Elles valent véritablement quelques commentaires.

Changer la capitale d'un pays est toujours chose grave. A la veille de quitter l'Indochine, M. Doumer en avait transféré le chef-lieu de Saïgon à Hanoï ; mais l'Indochine, avec ses 15 à 20 millions d'habitants, représente à peine une des huit ou dix grandes circonscriptions administratives entre lesquelles se répartissent les territoires de l'Inde britannique. Cette mesure souleva néanmoins une vive émotion, et la Cochinchine se plaignit d'être sacrifiée au Tonkin. On peut juger, par ce précédent, de l'émoi que va causer au Bengale l'annonce que Calcutta a cessé d'être le siège du gouvernement du vice-roi. Pour les Bengalis, nombreux dans les bureaux du gouvernement général, cette mesure entraînera vraisemblablement, sinon tout de suite, du moins à la longue, une diminution sensible d'influence. Mais quel que soit le trouble apporté au Bengale par cette décision, il faut reconnaître qu'elle se jus-

tife  
d'ord  
La  
l'Inde  
presq  
cile d  
il es  
pati  
lonic.  
pagni  
et lors  
Benga  
sions  
la vill  
cée p  
génér  
de l'I  
compt  
la sép  
que d  
quara  
les m  
de vu  
pas m  
trouve  
noyée  
est loi  
passé,  
des ra  
Pendja  
mans,  
vince  
Radjpe  
de la  
trale.  
histori  
quelqu  
vaste  
ner u  
roi a d  
édifice  
rencon  
On  
du Ber  
du ro  
Quand  
vince,  
quelqu  
raisons  
avait,  
charges  
cien Be  
d'habit  
du lieu  
aussi q  
ainsi le  
pour al  
l'agitat  
chose p  
tent ces  
antérie  
revendi  
raitre c  
rager i



tifie par bien des raisons d'ordre géographique et d'ordre politique.

La situation d'abord. Par rapport au reste de l'Inde, Calcutta occupe une situation excentrique, presque sur les confins orientaux. Il serait difficile d'imaginer une capitale plus mal placée, mais il est rare que l'on choisisse au début d'une occupation et de propos délibéré la capitale d'une colonie. Fondé en 1690 par un agent de la Compagnie, Calcutta était déclaré présidence dès 1707, et lorsque, en 1773, on donna à la présidence du Bengale un droit de contrôle sur les autres possessions de la Compagnie, la grandeur politique de la ville fut assurée. Combien Delhi est mieux placée pour abriter les services du gouvernement général, c'est ce qu'un coup d'œil sur une carte de l'Inde permet d'apercevoir tout de suite, sans compter que sa proximité de Simla — dont la sépare quinze heures de chemin de fer, alors que de Calcutta à la capitale d'été il faut plus de quarante heures — facilitera l'exode annuel vers les montagnes des bureaux du vice-roi. Au point de vue politique, les avantages de Delhi ne sont pas moindres. L'administration supérieure s'y trouvera non pas, comme au Bengale, un peu noyée au milieu d'une population homogène qui est loin de représenter, par son caractère et son passé, la moyenne de l'Inde, mais à proximité des races les plus diverses. Comprise dans le Pendjab, où se mêlent Sikhs, Hindous et Musulmans, mais à la frontière qui sépare cette province des Provinces-Unies, Delhi touche encore au Radjpoutana et n'est, en somme, pas très éloignée de la frontière du Nord-Ouest ni de l'Inde centrale. Enfin, il est superflu d'insister sur les droits historiques, si pareille considération peut avoir quelque poids, de Delhi à être la capitale du vaste empire. Bien que ce transfert doive entraîner une dépense, dit-on, de 100 millions — le roi a déjà posé la première pierre des nouveaux édifices gouvernementaux — on peut croire qu'il rencontrera l'assentiment de tous.

On ne peut en dire autant du morcellement du Bengale oriental et Assam que la proclamation du roi-empereur annonçait en même temps. Quand lord Curzon constitua cette nouvelle province, avec le haut commissariat de l'Assam et quelques districts du Bengale, il eut de bonnes raisons à invoquer à l'appui d'une décision qui avait, entre autres avantages, celui d'alléger les charges que les progrès de la population de l'ancien Bengale, où on comptait en 1905 75 millions d'habitants, avaient fini par faire peser sur la tête du lieutenant-gouverneur. Mais on se rappelle aussi que les Bengalis crièrent que l'on mutilait ainsi leur « nation », qu'on détruisait son unité pour affaiblir leur esprit national, et ils firent l'agitation que l'on sait. En revenant, à peu de chose près — et nous allons voir en quoi consistent ces légères différences — à l'état de choses antérieur à 1905, en faisant, en somme, droit aux revendications des Bengalis, ne va-t-on pas paraître céder au mouvement nationaliste et encourager indirectement des troubles futurs? Telle est

l'objection que ne manque pas de soulever cette grave mesure. Mais elle a, en outre, l'inconvénient, en restituant, dans un Bengale à nouveau unifié, la prépondérance à l'élément hindou, de restreindre l'influence dont jouissait, dans les provinces du Bengale oriental et Assam, l'élément musulman. Ce serait ainsi comme une retraite de la politique favorable aux Musulmans que, depuis quelques années, le gouvernement général avait paru disposé à suivre et qui se justifiait par le loyalisme que ceux-ci ont toujours montré, au plus fort des troubles du Bengale ou du Pendjab.

- Dans le détail, ces modifications à la géographie administrative de l'Inde se présentent comme suit : l'Assam redeviendra, comme avant 1905, un haut commissariat dépendant directement du vice-roi; le Bengale reconstitué, mais amputé, comme nous allons le voir, des trois districts de Behar, Chota-Nagpou et Orissa, sera élevé au rang de présidence, qu'occupaient seul, jusqu'à présent, Bombay et Madras. Il aura donc un gouverneur au lieu d'un lieutenant-gouverneur, et la distinction est plus qu'une distinction de mots, puisque les gouverneurs de Bombay et de Madras sont, comme le vice-roi, de hauts personnages choisis dans le monde politique ou l'aristocratie de la métropole, alors que les lieutenants-gouverneurs appartiennent en général au Civil Service. Enfin, avec les trois districts de Behar, de Chota-Nagpou et d'Orissa, on constituera une nouvelle province sous un lieutenant-gouverneur. Les Beharis qui, quoique en majorité Hindous comme les Bengalis, sont d'une autre race et parlent une autre langue et qui n'ont jamais eu beaucoup d'amitié pour leurs voisins, auront ainsi, comme le faisait remarquer le *Times*, les moyens de mettre en pratique les qualités d'énergie et l'esprit d'entreprise qu'ils se flattent de posséder à un haut degré.

La nouvelle de ces importantes mesures a provoqué en Angleterre, comme l'on pense, une vive émotion, et si la session parlementaire n'avait touché à son terme, il est probable qu'on eût vu se rouvrir le débat entre la majorité qui, aux Communes tout au moins, suit avec enthousiasme le cabinet libéral dans sa politique indienne de réforme et de collaboration avec les indigènes et ceux des conservateurs qui, avec les Lords principalement, voudraient voir apporter plus de prudence dans l'octroi des libertés que réclament les agitateurs hindous. Cette divergence de vues s'est affirmée dans la façon dont chacune des deux assemblées a reçu les déclarations ministérielles. Aux Communes, M. Asquith a été salué par de vifs applaudissements et seul le nouveau leader de l'opposition, M. Bonar Law, a présenté quelques observations, très brèves d'ailleurs, se bornant à déclarer qu'en l'absence du roi aucun débat ne pouvait être ouvert.

Mais à la Chambre des Lords, où siègent plusieurs anciens gouverneurs généraux de l'Inde, l'annonce des réformes faite par lord Morley en l'absence du secrétaire d'Etat, lord Crewe, en ce



moment auprès du souverain, a provoqué des observations assez acerbes de lord Lansdowne et de lord Curzon.

Lord Lansdowne a dit :

Les ministres de Sa Majesté ont voulu évidemment donner à la visite du roi-empereur le caractère d'un grand événement qui marquera dans l'histoire de l'Inde. Notre premier mouvement est d'encourager toute proposition faite dans ce but excellent, mais ces réformes soulèvent de si graves questions qu'aucune considération ne justifierait un jugement précipité ni l'abandon de nos droits de critique.

Ces propositions impliquent une brutale réaction contre la politique inaugurée par lord Curzon, acceptée par son successeur à la vice-royauté, et les deux derniers gouvernements. Ce qui leur donne une exceptionnelle importance, c'est l'intervention personnelle du souverain. Il y a là une initiative de la plus haute gravité, et, à moins que je me trompe, elle provoquera dans l'Inde des sentiments allant de la plus grande satisfaction à la plus grande déception et des plus beaux espoirs à la plus profonde mortification.

Rien de ce que peut dire ou faire le Parlement ne changera rien à ce que Sa Majesté a annoncé. La parole du roi-empereur a été prononcée, et cette parole est irrévocable.

Je pense que la discussion de cette question doit être ajournée, mais nous y reviendrons en toute liberté. (*Applaudissements de l'opposition.*)

Quant à lord Curzon dont ces réformes détruisent une partie de l'œuvre administrative, visiblement ému, il dit sur un ton sec et mordant :

Les réformes sont si sensationnelles et si formidables dans leur caractère et leur portée, elles impliquent une si brutale rupture avec la politique traditionnelle et acceptée du gouvernement de l'Inde non seulement pendant les derniers dix ans, mais pendant le siècle passé, enfin elles prennent un aspect si marqué de manœuvre politique que je pense qu'elles méritent la plus grande attention et l'examen le plus attentif de la part des Lords.

Je ne veux pas à présent jeter une note discordante, mais je puis dire que je suis de l'avis de lord Lansdowne. J'espère qu'à la première occasion favorable, le Parlement, dans sa nouvelle session, considérera de son devoir — éclairé qu'il sera alors par les sentiments des populations de l'Inde à l'égard de ces modifications administratives — d'insister sur une ample discussion, sans faveur ni prévention, des graves réformes qui ont été annoncées.

Ce n'est évidemment là qu'une escarmouche. Le grand débat aura lieu à la rentrée du Parlement, après le retour du roi, c'est-à-dire sans doute vers le milieu de février. D'ici là, articles de journaux et de revues et lettres aux journaux auront eu le temps de « sortir » et de façonner l'opinion publique. Des discussions parlementaires elles-mêmes, il ne saurait rien résulter, la parole du roi étant évidemment irrévocable et George V ayant agi dans la plénitude de son pouvoir souverain. Mais on comprend le retentissement que cette parole aura, tant en Angleterre que dans ce vaste assemblage de peuples qui s'appelle l'Inde britannique.

CHARLES MOUREY.

**Etats confédérés malais.** — Le Conseil fédéral s'est réuni le 25 octobre à Kuala Lumpur avec le cérémonial ordinaire. Son Excellence, sir A. Young, le nouveau gouverneur des Straits Settlements, haut commissaire du gouvernement près des Etats malais, a, suivant l'usage, ouvert la session par un discours qui résume d'une façon officielle le bilan de l'année en cours. Cette expression, comme on pourra s'en convaincre en lisant les extraits ci-dessous, est, sans conteste, la plus appropriée, car Son Excellence, écartant toute préoccupation politique, s'est appliquée surtout à mettre en relief la situation financière et le développement de l'outillage industriel de la Confédération.

Sir A. Young entre, en effet, après un très court préambule, dans l'étude des résultats financiers.

**Finances.** — En fin octobre de l'année dernière, le budget avait été établi sur les prévisions suivantes : recettes 24 3/4 millions de dollars, dépenses 26 1/2 millions de dollars.

Les chiffres actuels sont les suivants : recettes 26 1/2 millions de dollars, dépenses 23 1/2 millions de dollars. Nous avons donc une plus-value de 3 millions de dollars, au lieu du déficit prévu de 1 3/4 millions de dollars.

L'exercice complet de la présente année semble devoir donner : 50 millions de dollars en recettes contre 25 millions de dollars en dépenses, soit une balance de 5 millions de dollars au crédit de la Confédération.

Pour l'exercice 1912 les prévisions sont les suivantes : recettes 31 millions de dollars, dépenses 34 1/2 millions de dollars, sur lesquels 8 millions seront consacrés à l'extension du réseau des voies ferrées et 6 millions employés à des travaux publics.

**Extension du réseau ferré.** — La ligne entre Triang et Semantan a été ouverte au trafic le 1<sup>er</sup> août, et ainsi se trouve achevée la section Gemmas-Semantan.

Sur la section Semantan-Kuala Tembeling, l'abatage de la brousse et le défrichement sont terminés, les deux tiers des terrassements sont achevés et les rails sont placés sur la moitié du trajet. Cette section paraît donc devoir être ouverte jusqu'à Kuala Tembeling vers le milieu de 1912.

Sur l'embranchement de Padang Java-Kuala Selangor, la jungle a été abattue sur une longueur de 27 milles et le défrichement achevé sur 20 milles de tracé ; un cinquième des terrassements sont terminés et 2 milles de rails posés.

La nouvelle gare de Kuala Lumpur a été ouverte le 1<sup>er</sup> juillet et la première partie de l'hôtel Terminus le 11 août. Le service de nuit entre Kuala Lumpur et Singapour a commencé le 1<sup>er</sup> juillet.

Des négociations ont été entamées pour la prise à bail du « Singapour Government Railway ».

**Travaux publics.** — Le haut commissaire énumère, ensuite, les travaux qui ont été achevés ou commencés au cours du présent exercice : cons-

tract  
d'hôp  
Il  
ture  
édific  
palais  
l'exte  
de m  
créde  
rage  
ces té

Con  
est a  
chiff  
sent d  
dante  
enreg  
les b  
premi  
de dol  
distan

Pen  
export  
planta  
riode

L'ex

mais  
augme  
mois ;  
son to  
pondar  
six pré  
Conféd  
13.000  
périeur  
tenue p  
en 191

La v  
sidérah  
de 191  
tions b  
de ver  
récente  
seront

Hyg  
léra se  
riverain  
côte, et  
Elles o  
grande  
due à la  
t-on les

Quel  
lés réce  
La pe  
endroits  
On a  
de quar  
struit r

(1) On d  
tetenus pa  
gérants eu  
ailleurs.



tructions de bâtiments scolaires, de Rest House (1), d'hôpitaux, travaux de drainages, etc.

Il soumet au conseil des propositions d'ouverture de crédit pour la construction de divers édifices publics, Rest House, bureaux de postes, palais du sultan de Selangor, etc. Il annonce l'extension du réseau routier par l'aménagement de nouveaux embranchements, et demande les crédits nécessaires pour l'amélioration de l'éclairage électrique de Kuala Lumpur et de ses services téléphoniques.

*Commerce.* — L'activité commerciale des Etats est actuellement des plus satisfaisantes ; les chiffres des importations et exportations dépassent de beaucoup ceux de la période correspondante en 1910. Pour Selangor seul, la plus-value enregistrée sur le bétail, les denrées alimentaires, les boissons et l'opium importés pendant la première moitié de 1911 dépasse un million de dollars. Les autres Etats ne sont du reste pas distancés.

Pendant les six premiers mois de 1911, il a été exporté 8 1/3 millions de livres de caoutchouc de plantation, contre 5 1/4 millions pendant la période correspondante de 1910.

L'exportation de l'étain a décliné en quantité mais augmenté en valeur. Pahang seul avait augmenté sa production pendant les six premiers mois ; mais, en fin septembre, Perak dépassait, à son tour, son exportation de la période correspondante de 1910. En résumé, les résultats des six premiers mois donnent, pour l'ensemble de la Confédération, une production inférieure de 13.000 piculs (780 tonnes), mais une valeur supérieure de 5 1/2 millions de dollars à celle obtenue par le stock de la période correspondante en 1910.

La vente de l'opium a donné des bénéfices considérables pendant lesdits six premiers mois de 1911 : ils dépassent de beaucoup les estimations budgétaires. Aussi, malgré la diminution de vente actuelle, conséquence de la hausse récente des prix de ce produit, les prévisions seront certainement dépassées.

*Hygiène publique.* — Des épidémies de choléra se sont déclarées à Krian, dans les villages riverains de la Perak, entre Teluk Anson et la côte, et aussi dans la vallée de la rivière Bernam. Elles ont été difficiles à contrôler à cause de la grande dispersion des cases. Leur cause semble due à la mauvaise qualité des eaux. Aussi étudie-t-on les moyens de remédier à cet état de choses.

Quelques cas de choléra ont en outre été signalés récemment à Kuala Lumpur.

La petite vérole a fait son apparition en divers endroits.

On a dû, en juillet, agrandir les installations de quarantaine et un camp provisoire a été construit rapidement à Port Swettenham pour rece-

voir les coulis destinés à Selangor, Negri Sembilan et Pahang. Malgré la hâte avec laquelle cette station a été établie, elle a, cependant, satisfait à tous les besoins, et suffi à éloigner la nécessité de suspendre momentanément l'immigration des coulis hindous.

Il devient néanmoins nécessaire d'envisager la construction d'un vaste camp de quarantaine permanent à Port Swettenham.

La persistance des fièvres paludéennes dans les Etats doit arrêter l'attention du Conseil. Les travaux entrepris pour la combattre ont donné de bons résultats en certains endroits, mais ont été inefficaces ailleurs. Les mesures préventives à prendre demandent donc à être étudiées plus soigneusement. Il semble qu'elles doivent être spéciales à chaque district, aussi des comités locaux ont-ils été créés pour renseigner le gouvernement et lui faire les propositions que leur paraîtraient justifier les dispositions particulières de chaque région. En attendant, les autorités continuent à prendre les mesures d'ordre général qu'elles estiment propres à diminuer les ravages de ce fléau.

Cette année a été marquée par une période de sécheresse prolongée, au cours de laquelle les populations des terres basses ont été très éprouvées. Il faut envisager très sérieusement la question de l'extension des systèmes actuels de distribution d'eau et en créer de nouveaux.

*Main-d'œuvre.* — Le nombre des coulis venus de l'Inde méridionale pendant les huit premiers mois de l'année a été de 70.000 en 1911, contre 45.000 en 1910. Pendant les sept premiers mois, il est entré aussi dans les Etats de l'Ouest 70.000 Chinois passagers de pont, chiffre qui dépasse de beaucoup celui des départs.

La désignation d'un « Protector of Labour » a été approuvée par le Secrétaire d'Etat. Ce fonctionnaire sera chargé de s'occuper de toutes les questions concernant les coulis, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. M. Aldworth, qui a été nommé à ce poste, prépare l'ensemble des décrets devant régir la main-d'œuvre importée et les présentera au Conseil à sa prochaine session.

*Agriculture.* — La surface des concessions agricoles consenties au cours de cet exercice atteint 80.000 acres (32.000 hectares) contre 330.000 (132.000 hectares) pendant la période correspondante de 1910. Ce chiffre est inférieur à ceux des quelques dernières années. Le service cadastral pourra donc rattraper ses arriérés.

La sécheresse dont nous avons souffert, pendant les premiers mois, a eu une influence fâcheuse sur la production du caoutchouc et, par suite de la baisse des prix, les bénéfices réalisés ne sont que légèrement supérieurs, malgré l'accroissement de la production.

On propose de doter le service de l'agriculture d'une petite installation pour la vulcanisation du caoutchouc, afin qu'il puisse être en mesure de faire les essais de la gomme.

*Mines.* — La production de l'étain est en

(1) On désigne sous ce nom des sortes d'hôtels construits et entretenus par le gouvernement qui en confie l'administration à des gérants européens dans les grands centres chinois et hindous ailleurs.



décroissance sur celle de 1910; mais la différence est moins accentuée qu'entre 1910 et 1909. Celle du wolfram augmente régulièrement. Deux usines, une à Kuala Lumpur, l'autre à Ipoh, sont installées pour le traitement électro-magnétique de ce minerai.

La Raub Australian Gold Mining Cy a réduit son personnel et restreint son développement.

Le travail des mines a été gêné par le manque d'eau, conséquence de la sécheresse prolongée.

L'industrie minière supporte le contre-coup de la hausse de la main-d'œuvre, conséquence des besoins toujours croissants des plantations de caoutchouc.

Les prospections faites par la Rawang Federated Malay States Coal Syndicate Ltd, ont donné des résultats encourageants et un nouvel essai de son charbon doit être fait par le service des chemins de fer.

Les recherches faites dernièrement par le service de géologie tendent à confirmer son opinion sur l'âge des gisements d'étain dans certaines régions et il est à espérer que cela le conduira à de prochaines découvertes; son personnel sera augmenté en 1912 et il entreprendra une nouvelle campagne d'études.

**Législation.** — Vingt-quatre arrêtés ont été approuvés par ce conseil en 1910 et deux nouveaux ont été mis en vigueur cette année. Les travaux de la commission chargée de préparer les codes des lois fédérales ont été retardés par le départ de M. Rhodes nommé « Legal adviser ». Les textes concernant les titres de concessions et les règlements miniers préparés par cette commission vous seront soumis à une prochaine session. Quelques autres sont prêts et vous seront présentés aux cours des séances.

**Généralités.** — Le recensement opéré dans la nuit du 10 mars a montré que la population des Etats confédérés malais s'était accrue de 50 0/0 en dix ans. Elle dépasse maintenant un million d'âmes se décomposant ainsi :

Chinois .....	430.000
Malais .....	420.000
Indiens .....	170.000

Le 1<sup>er</sup> janvier 1912 doit voir la fin du système des fermes dans les Etats confédérés malais. La ferme des jeux, au lieu d'avoir été concédée à un seul adjudicataire pour l'ensemble de la Confédération a déjà été morcelée. Il y a eu un concessionnaire pour chaque ville, ce qui permet un contrôle plus efficace.

Les conclusions du rapport de M. Stubbs (voir le *Bulletin* de novembre 1911), ont été prises en considération dans les prévisions budgétaires de 1912. Ce rapport a été transmis au secrétaire d'Etat et il est à croire que les propositions qu'il formule seront adoptées.

Revenant aux mesures à prendre contre les fièvres paludéennes, j'espère que je ne quitterai pas les fonctions de haut commissaire sans avoir inauguré un sanatorium accessible sans grandes

difficultés, non à quelques privilégiés, mais au plus grand nombre.

Toutes précautions sont prises et le seront encore pour assurer aux cultivateurs malais la libre et constante disposition des terrains qui se prêtent aux cultures indigènes.

Le mouvement d'opinion qui a présidé à la création du corps des volontaires ne s'est pas arrêté; je crois que cette institution est maintenant définitive, que les adhérents actuels ne nous feront pas défaut et qu'il nous viendra de nouvelles recrues animées du même esprit que leurs aînés.

\* \* \*

Ce discours, si concis dans sa forme, d'où toute phraséologie est impitoyablement bannie, et qui donne l'impression d'une grande sincérité, se termine par l'énumération des hauts fonctionnaires ayant quitté le service du protectorat à qui le haut commissaire adresse ses adieux avec quelques paroles de remerciements. Il cite, entre autres, le colonel R.-S.-F. Walker qui a commandé pendant quatorze ans le régiment des guides des Etats malais, sir E.-W. Birch, l'ancien résident de Perak, qui resta trente-cinq ans au service des Etats. Enfin, il conclut par ces quelques mots sur son prédécesseur sir John Anderson. « Il remplit pendant sept années les fonctions de haut commissaire près des Etats confédérés malais. Sa merveilleuse prudence, jointe à une initiative toujours en éveil, a dirigé la Confédération dans la voie de prospérité qui s'ouvre aujourd'hui devant elle. Nous pouvons être certains qu'il ne cessera pas de s'intéresser à un pays où il a fait une œuvre si féconde; il en a connu intimement les chefs et je sais qu'il est resté avec eux en relation de parfaite amitié. »

Commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE.

## NOMINATIONS OFFICIELLES

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Vadala est nommé vice-consul à Mossoul;  
M. Barthe de Sandfort est chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Tauris;  
M. Wilden, consul de 2<sup>e</sup> cl., est nommé délégué au Yunnan.

### MINISTÈRE DE LA GUERRE

#### Troupes métropolitaines.

##### SERVICE VÉTÉRINAIRE

**Cochinchine.** — M. Coulom, *vétérin. en 2<sup>e</sup>*, est affecté au 5<sup>e</sup> d'artillerie coloniale (Cochinchine).

#### Troupes coloniales.

##### INFANTERIE

**Chine.** — M. le *lieut.-colonel* Andlauer est désig. pour exercer le command. du corps d'occupation.

**Indochine.** — MM. les *capit.* Haberer et Bertrand; les *lieut.* Cosme, Réchaussat, Franchi et Bidault sont désig. pour l'Indochine.

**Annam-Tonkin.** — MM. les *capit.* Barvet, Samuel et Maurice;

les lie  
sont d  
M. l  
Coc  
Rouvir  
sont d

Ann  
Gisse  
le Ton  
Coc  
sont d  
Nou  
la Nou

Coc  
désig.

Chin  
consula  
Indo  
l'Indo  
Ann  
leau; l  
maj. d  
aides-m  
Coc  
de 2<sup>e</sup> cl  
Nou  
est désig  
M. le  
France

Leva  
est désig  
M. le  
Jeanne-  
Extr  
nommé  
M. le  
comme  
MM. l  
Mariau  
M. le  
du Styx  
M. le  
la défens

Coch  
pour Sa  
M. le  
comme  
M. le  
division

Extr  
est désig  
M. le  
mé. de  
M. le

Sont n  
l'Indochin  
MM. P  
Sont n  
l'Indochin  
MM. Cl  
Est non  
Juge pr  
Sont n  
la magistr  
et Wache



les *lieut.* Chatry, Bouchet, Hourcade, Kermorvant et Saunier, sont désig. pour le Tonkin;

M. le *capit.* Mailles est désig. pour le service géographique.

**Cochinchine.** — MM. les *capit.* Dubas, Boutet, Gaubert, Rouvin; les *lieut.* Coudert, Petitjean et le *sous-lieut.* Bernaville sont désig. pour la Cochinchine.

## ARTILLERIE

**Annam-Tonkin.** — MM. le *lieut.-col.* Halluite; les *capit.* Gisselbrecht et les *lieut.* Saingery et Duhourceau sont désig. pour le Tonkin.

**Cochinchine.** — MM. le *capit.* Laurent et le *lieut.* Denneuil sont désig. pour la Cochinchine.

**Nouvelle-Calédonie.** — M. le *capit.* Morin est désig. pour la Nouvelle-Calédonie.

## Officiers d'administration.

**Cochinchine.** — M. l'*offic. d'admin.* de 1<sup>re</sup> cl. Rimond est désig. pour la Cochinchine.

## CORPS DE SANTÉ

**Chine.** — M. le *méd.-maj.* de 2<sup>e</sup> cl. Dupuy est désig. pour le consulat de Canton.

**Indochine.** — M. le *méd.-maj.* de 1<sup>re</sup> cl. Jubin est désig. l'Indochine.

**Annam-Tonkin.** — MM. le *méd.-maj.* de 1<sup>re</sup> cl. Chagnolleau; les *méd.-maj.* de 2<sup>e</sup> cl. Tardif et Portes; les *méd. aides-maj.* de 1<sup>re</sup> cl. Malouvier et Gilbert-Desvallons et les *méd. aides-maj.* de 2<sup>e</sup> cl. Pichon et Léger sont désig. pour le Tonkin.

**Cochinchine.** — MM. les *méd. aides-maj.* de 1<sup>re</sup> cl. Nogue et de 2<sup>e</sup> cl. Hervier sont désig. pour la Cochinchine.

**Nouvelle-Calédonie.** — M. le *méd.-maj.* de 2<sup>e</sup> cl. Navarre est désig. pour les Nouvelles-Hébrides;

M. le *méd.-maj.* de 2<sup>e</sup> cl. Brochard est nommé résident de France aux îles Wallis.

## MINISTÈRE DE LA MARINE

## ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

**Levant.** — M. l'*enseigne* de 1<sup>re</sup> cl. Gallard-Brassac de Béarn est désig. pour la *Jeanne-Blanche*, à Constantinople;

M. le *lieut. de vaiss.* Pamard est désig. pour command. la *Jeanne-Blanche*;

**Extrême-Orient.** — M. le *lieut. de vaiss.* Vandier est nommé au command. de la *Décidée*;

M. le *lieut. de vaiss.* Bernadac est désig. pour le *Dupleix*, comme adjudant de division;

MM. l'*enseigne* de 1<sup>re</sup> cl. Caumartin et le *mécanic. ppal* de 2<sup>e</sup> cl. Mariaud sont désig. pour le *D'Iberville* à Saïgon;

M. le *lieut. de vaiss.* Guillaume-Louis est nommé au command. du *Styx*;

M. le *capit. de frég.* Marquessac est nommé au command. de la défense fixe de Saïgon.

## CORPS DU COMMISSARIAT

**Cochinchine.** — M. le *commiss.* de 2<sup>e</sup> cl. Audoyer est désig. pour Saïgon;

M. le *commiss.* de 2<sup>e</sup> cl. Gonssolin est désig. pour le *Dupleix*, comme commiss. de division;

M. le *commiss.* de 1<sup>re</sup> cl. Bros est nommé commiss. de la division navale de l'Indochine à Saïgon.

## CORPS DE SANTÉ

**Extrême-Orient.** — M. le *méd. en chef* de 2<sup>e</sup> cl. Chastang est désig. pour le *Dupleix* comme médecin de division;

M. le *méd. ppal* Courtier est désig. pour les fonctions de *méd.* de la division navale de l'Indochine;

M. le *méd.* de 1<sup>re</sup> cl. Giraud est désig. pour le *Dupleix*.

## MINISTÈRE DES COLONIES

Sont nommés élèves administrateurs des services civils de l'Indochine les élèves brevetés de l'école coloniale:

MM. Pogam, Colombon, Lamy, Johann, Bartoli.

Sont nommés commis de 1<sup>re</sup> cl. des douanes et régies de l'Indochine, les élèves brevetés de l'école coloniale:

MM. Charlot, Exbrayat, Guillemain, Marcheguet.

Est nommé:

Juge président du tribunal de Chandernagor, M. Fabre;

Sont nommés élèves à l'école coloniale, section spéciale de la magistrature coloniale, sous-section de l'Indochine, MM. Moquet et Wachet.

## Bibliographie

**L'Europe et la Jeune-Turquie.** *Les aspects nouveaux de la question d'Orient*, par RENÉ PINON. — Un vol. in-8 écu, avec 2 cartes dans le texte. Prix: 5 francs. — Librairie académique Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs.

*L'Europe et la Jeune-Turquie* est la suite naturelle du précédent livre de M. R. Pinon: *L'Europe et l'Empire ottoman* (aspects actuels de la question d'Orient). La conclusion de cet ouvrage posait la question de l'avenir de la Turquie: « L'Empire ottoman est-il capable de transformations, susceptible de progrès? » *L'Europe et la Jeune-Turquie* fournit, en 1911, la réponse.

L'ouvrage est divisé en une introduction et neuf chapitres: La rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre. — La révolution turque. — Le présent et l'avenir de la Jeune-Turquie. — L'annexion de la Bosnie-Herzégovine. — La politique européenne et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. — Le boycottage. — La question albanaise. — Le Montenegro et son prince. — La Roumanie dans la politique danubienne et balkanique. — Une confédération balkanique est-elle possible?

« La rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre domine l'histoire de notre temps », telle est la thèse de l'introduction. En 50 pages, l'auteur trace la genèse et les raisons fatales du conflit. « Au premier abord, la rivalité anglo-allemande semble n'être qu'une querelle de marchands, mais si l'on y regarde de plus près, elle se dramatise et s'amplifie; elle apparaît comme la lutte de deux peuples pour la suprématie... lutte pour le commerce, pour la suprématie des mers et l'empire des affaires, mais aussi conflit d'idées, antagonisme de deux civilisations. » L'Anglais est inquiet pour sa propre fortune comme pour la fortune de l'Empire; il est menacé dans ses affaires, dans ce qu'il considère comme sa propriété et son rôle séculaire, par un concurrent redoutable et décidé, qui, non seulement par nécessité économique, mais par ses tendances de caractère, par ses conceptions philosophiques, prétend à toutes hégémonies sur mer comme sur terre. — L'Allemagne suit le conseil célèbre: Notre avenir est sur l'eau. Avec leur discipline et leur audace entêtée, ses commis-voyageurs s'insinuent partout, s'implantent puis prétendent régner en maîtres « avec une façon agressive de faire sonner la force et les victoires de l'Empire pour une commande de cinq marcs ». Donc, une rivalité profonde, grandissante, avouée; une rivalité qui n'existe pas entre des gouvernements avertis, mais une rivalité nationale, sentie par les peuples. C'est ce qu'Edouard VII comprit et c'est contre ce danger qu'il employa son admirable habileté politique. Mais la menace reste suspendue sur le monde, et le meilleur frein reste l'énormité de la partie engagée.

Les deux premiers chapitres sont écrits l'un au lendemain, l'autre trois ans après la révolution. Révolution facile, car l'armée était mécontente. Les événements précipités, le rôle absolu du comité Union et Progrès amènent la Constitution et le triomphe des idées libérales — ces idées ne sont pas d'hier en Turquie. — Quelques pages du livre nous rappellent les efforts antérieurs et le tragique destin de Midhat pacha, le patriote rédacteur de la Constitution de 1876 qu'Abd ul Hamid s'empessa d'oublier.

Aujourd'hui le premier enthousiasme est passé; la Jeune-Turquie se trouve en face de difficultés de tout ordre. Jamais œuvre de régénération, d'organisation ne demanda plus d'ordre et de prudence, « Si les Jeunes-Turcs s'avisent de vouloir détruire tous ces organismes,



qui depuis si longtemps encadrent les divers peuples de l'Empire, avant d'avoir longuement éprouvé la solidité du nouveau régime et son élasticité, ils risqueraient d'être entraînés dans des difficultés inextricables. On ne fera pas du jour au lendemain un citoyen libre d'un Empire « un et indivisible », avec des Arabes, des Maronites, des Druses, des Juifs, des Arméniens, des Bulgares, des Albanais. Les lois ne suffisent pas pour de pareilles métamorphoses; il faut les mœurs, il faut le temps. »

Nous ne pouvons citer dans le détail les autres chapitres. Le lecteur y trouvera la relation de l'émotion provoquée par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, de l'activité déployée par la diplomatie, du soulèvement patriotique de la Serbie. Signalons encore les chapitres consacrés aux questions albanaise et roumaine, au royaume du Montenegro; mais nous devons mentionner spécialement le chapitre si documenté: « Une nouvelle forme des luttes internationales: le boycottage. » M. Pinon n'a pas seulement raconté le boycottage des marchandises autrichiennes au lendemain de l'annexion de la Bosnie. Il y a joint des considérations très neuves et a tracé l'histoire de cette redoutable arme de la guerre moderne, que les Turcs ont empruntée aux Chinois dans des circonstances qu'il rappelle ainsi.

Le 10 mai 1905, dans un meeting à Chang-hai, quelques patriotes éclairés ont déchaîné le mouvement. Indignés de voir les rives des Etats-Unis accueillir tous les immigrants et se fermer aux coolies de race jaune, ils résolurent de contraindre les Américains à rapporter ces mesures d'ostracisme. En quelques jours, avec une méthode, un ensemble surprenant, le mot d'ordre est transmis et exécuté dans tout l'Empire. Négociants, portefaix, étudiants, journalistes, toutes les classes de la société, toutes les corporations s'en mêlent, souvent secrètement soutenus par le gouvernement. La ville de Canton, un foyer de nationalisme est à la tête du mouvement et l'organise avec un soin opiniâtre: « L'Assemblée générale des guildes, qui conduit le mouvement, annonce qu'elle prendra à sa charge les pertes causées par les fluctuations des charges et indemniser les négociants lésés par le boycottage; elle fait installer des salles d'échantillons où sont exposés les marques boycottées et les produits similaires qui peuvent les remplacer; les grandes maisons d'importation s'adressent en Australie, pour suppléer les farines américaines, et aux Indes néerlandaises pour le pétrole. » En quelques mois le commerce américain subissait une perte de plus de 100 millions et le Président Roosevelt amendait les mesures contre l'immigration chinoise. Quelques temps après, les Japonais, pour avoir trop usé de leur puissance vis-à-vis du gouvernement impérial chinois, essayèrent les mêmes représailles. — Le peuple chinois releva l'insulte et désormais conscient de sa force, il répond par le boycottage aux humiliations, aux ingérences de l'étranger.

Pareilles campagnes ont eu lieu en Turquie, contre l'Autriche en 1908 et contre la Grèce au moment des affaires de Crète. La première surtout réussit victorieusement. Comme en Chine, le concours patriotique et désintéressé de tous les commerçants et consommateurs assura l'efficacité du boycottage organisé par des agents secrets du comité Union et Progrès. Et surtout comme en Chine, la discipline des Maesals et Mahonniers, groupés en corporations puissantes permit de causer une perte considérable à l'industrie et au commerce autrichiens.

En résumé, les neuf chapitres du livre, bien qu'écrits à des époques différentes, gardent entre eux une forte unité. Le fait de la révolution les domine et les rassemble. Au lieu de suivre l'ordre chronologique, trop souvent confus et fastidieux, M. René Pinon domine les événements pour considérer la question sous toutes ses faces, et nous présente ainsi un complet et remarquable tableau.

**Chine du Nord et vallée du fleuve Bleu. Corée** (39 cartes et 21 plans). 2<sup>e</sup> édition. Librairie Hachette. 1911, in-16, 12-xix-454 pages, 15 francs. « Collection des Guides Madrolle ».

En voyageur érudit, en explorateur même, M. Madrolle a passé plusieurs années à parcourir l'empire des Ts'ing. Il publie à l'usage des touristes un nouveau recueil sur les « Pays Jaunes », où sont réunies des descriptions méthodiques et des informations précieuses permettant une visite instructive et intéressante du Céleste Empire et de ses principaux sites et monuments. Le concours de MM. Chavannes et Vissière pour la Chine, de M. Courant pour la Corée, assure une valeur toute spéciale à cet ouvrage très documenté, importante contribution à l'histoire et à la géographie chinoises, à la géologie et à l'ethnographie asiatiques.

En dehors des descriptions sur les grandes villes, Pékin, Changhaï, Tien-tsin, Nankin, Seoul, etc., le touriste trouvera des notices très complètes pour les excursions aux sites bouddhistes de Wou-t'ai-chan, de P'ou-t'o, de Tien-t'ai, aux grottes sculptées de Long-men, de Yun-kang, aux sépultures impériales des San-che-ling, des Tong-ling, des Si-ling, de Moukden, aux montagnes saintes de T'ai-chan, de Song-chan, aux sanatoria de Kou-ling, de Mo-kan-chan, aux plages de Ts'ing-tao, de Tche-fou, de Pei-tai-ho, à moins qu'il ne préfère excursionner à la Grande Muraille, parcourir les champs de bataille de Mandchourie, escalader avec le chemin de fer les montagnes du Chan-si ou visiter en barque les pittoresques et imposants défilés du fleuve Bleu ou gorges d'Yi-tch'ang.

**Un Voyage à Yunnan-fou.** Guide, par G. CORDIER, directeur des écoles françaises de Yunnan-fou. Hanoi, imprimerie d'Extrême-Orient, 1911.

Ce guide sera très applaudi de tous ceux qui voyagent au Yunnan ou l'étudient. Tous les renseignements possibles y sont présentés avec clarté: horaires de chemin de fer, postes, douanes, consulats, adresses utiles, etc., sans oublier d'utiles données économiques. Les descriptions de la ville et des monuments sont accompagnées d'un historique précis et très intéressants. Des photographies fort soignées illustrent chaque page du guide.

#### SOMMAIRES DES REVUES DU MOIS

**Revue des Français** (20 décembre 1911). — BIARD D'AUNET: Ce qui se passe dans le monde. — MARQUIS DE SEGONZAC: Ce que vaut le Maroc. — G. MAURA: Les accords franco-allemands, le point de vue espagnol. — SIR TH. BARCLAY: Le point de vue anglais. — WILMOTTE: Le point de vue belge. — PIERRE NOIR: Les gouverneurs de la Banque de France. — LÉON SÉCHÉ: L'enfant sublime. — E. SEILLIÈRE: Le typhon. — A. DE TARD: Distributions de prix. — X. Y. Z.: Livres nouveaux. — LOUIS THOMAS: Instantanés ou nos contemporains révélés par l'image et l'anecdote: Henri de Régnier.

**Questions Diplomatiques et Coloniales** (16 décembre). — COMMANDANT DE THOMASSON: Le discours de sir E. Grey et les ambitions allemandes en Afrique. — J. SAINTOYANT: La révolution chinoise. — ANGEL MARVAUD: Le régime douanier colonial. — (1<sup>er</sup> janvier 1912.) ANDRÉ CHÉRADANE: Les tentatives d'emprunt de l'Autriche-Hongrie en France et la Triple Entente. — A. DE TARD: L'armée et la marine des Etats-Unis.

**Correspondance d'Orient** (1<sup>er</sup> janvier 1912). — DR G. SANNÉ: La discussion et le vote de l'accord franco-allemand. — ZOLBAB: De l'incapacité de l'étranger d'hériter d'un sujet ottoman. — CH. SAUVAGE: Congrès égyptiens.

**Revue indochinoise** (nov. 1911). — PH. AUCOURT: Plan d'action du parti révolutionnaire chinois. — G. SOULIÉ: Les peuples de l'Asie orientale.

Le Gérant: A. MARTIAL.



# TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS LE

## BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE



ANNÉE 1911

### GÉNÉRALITÉS

**Comité de l'Asie Française.** — Liste des souscripteurs, 5, 45, 93, 149, 205, 477, 525. — Le Comité, 45. — Souscription nationale en faveur de la Faculté de médecine de Beyrouth, 94, 150, 206, 306, 478. — Conférence du R. P. SCHEIL, de l'Institut, sur la Faculté française de Beyrouth, 150. — Conférence de M. HENRI VIOLET sur le chemin de fer de Bagdad, 206. — Conférence de M<sup>re</sup> DE GUÉBRIANT sur l'œuvre française au Kien-tchang, 261.

**Nécrologie.** — NAOM PACHA, ambassadeur de Turquie à Paris, 305. — SIR ROBERT HART, 413. — Le marquis KOMURA, 513.

**Divers.** — Le commerce des colonies françaises, par M. G. P., 12. — De la spécialisation des officiers de l'ar-

mée coloniale, par UN VIEIL OFFICIER TONKINOIS, 25. — La réforme de la magistrature coloniale, par M. JACQUES BARTH, 131. — La réorganisation du ministère des Colonies, par M. ROBERT DALCAN, 212. — La révision du tarif douanier colonial et les Chambres de commerce, par M. HENRI SÉCHEHAYE, 346.

**Variétés.** — Le musée de l'Indochine, par M. L. MAURE, 80. — Promenades archéologiques en Chine, à travers le Chantoung antique, 364. — Légende de la chique de Bétel, 364. — Misère et déchéance de l'Annam, 414.

**Nominations officielles.** — 43, 91, 147, 203, 260, 304, 340, 388, 435, 475, 523, 570.

**Bibliographie.** — 44, 92, 203, 304, 436, 476, 524, 571.

### ASIE FRANÇAISE

**Articles.** — Les plantations de caoutchouc en Cochinchine, 70. — L'Indochine et les négociations commerciales franco-japonaises, par M. KATAPHRONÈTE, 119. — Le traité de commerce franco-japonais du 19 août 1911, par M. KATAPHRONÈTE, 398. — Les enseignements du débat sur l'Indochine, par M. ROBERT DALCAN, 162. — Le gouvernement de l'Indochine, 211. — L'opium et le budget de l'Indochine, par M. ROBERT DALCAN, 231. — Les contrats de monopole de régie en Indochine, 234. — L'enseignement des femmes indigènes en Cochinchine, 269. — Les chemins de fer indochinois, par M. GUSTAVE SALÉ, 275. — Les négociations franco-japonaises, par M. R. C., 310, 363. — La réforme de l'enseignement en Indochine, par M. M. H. SEEKER, 317. — L'armée jaune, par M. P. IBOS, 355. — Le projet d'emprunt indochinois, 389. — Perspectives indochinoises : le programme de M. Sarraut, par M. ROBERT DE CAIX, 437. — Le rendement des

chemins de fer indochinois, 449. — Les variations du gouvernement général de l'Indochine, par M. ROBERT DALCAN, 497. — Chemins de fer de la presqu'île indochinoise, par M. le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE, 499. — L'Indochine au Parlement, par M. ROBERT DALCAN, 530.

**Chroniques.** — Les nouvelles propositions douanières, 29. — Une section d'études du Transindochinois, 43. — Le budget général pour 1911, 83. — Les exportations de riz en 1910, 85. — Le monopole du tabac, 136. — Les résultats financiers de l'exercice 1910, 192. — La connaissance des langues indigènes et la magistrature, 246, 330, 420, 459. — La dernière session de la Chambre consultative indigène, 247. — Les recettes des douanes et régies pendant le premier trimestre, 295. — Les nouvelles taxes de magasinage sur le sel, 294. — La ques-



tion des congés, 294, 460. — L'exportation du maïs de l'Indochine en 1910, 295. — Les avocats défenseurs en Indochine, 330. — La session extraordinaire du Conseil supérieur, 368. — Au Conseil colonial, 370. — Le paiement d'avances sur le compte d'assistance indochinois, 372, 422. — La navigation et le mouvement commercial de l'Indochine en 1910, 373. — Les chemins de fer de l'Indochine, 418. — Les recettes budgétaires, 420. — Création de syndicats agricoles dans l'Inde française, 423. — La magistrature indochinoise, 460. — La fixation du taux de la piastre en matière judiciaire, 462. — La question du riz en Indochine, 510. — L'industrie minière en 1910, 511. — Arrivée de M. Sarraut à Saïgon, 556. — Les travaux du Conseil colonial, 556. — Les droits d'entrée sur les tabacs, 557. — L'immigration étrangère, 557.

La crise monétaire au Tonkin, 30. — Les prêts sur récolte, 31. — Les irrigations au Tonkin, 31, 193. — Le port de Haïphong en 1910, 136. — Les exportations de minerais du Tonkin en 1910, 295. — Etude de l'assainissement de la ville de Hanoï, 295. — La police des villages, 371. — Les corvées au Tonkin, 371. — Législation indigène au

Tonkin, 371. — Le chanvre de Manille, 372. — La codification des coutumes indigènes, 461. — Le commerce de la soie, 462.

Les communications du Laos et de l'Annam, 137. — Une école de filles annamites à Saïgon, 194, 250. — L'impôt foncier en Annam, 250. — Les emplois réservés aux jeunes Annamites, 421. — L'administration française et les lois annamites, 461. — Les Annamites en France, 512. — Inauguration d'un dispensaire à Hué, 557.

L'impôt foncier des rizières en Cochinchine, 30, 371, 421. — L'impôt foncier à Saïgon, 137. — L'enseignement indigène en Cochinchine, 293. — Inventaire de la propriété publique en Cochinchine, 295. — Poids et mesures en Cochinchine, 330. — L'interdiction de l'expédition des riz en Cochinchine, 462. — Le phosphate de chaux en Cochinchine, 462. — La session du Conseil colonial de Cochinchine, 510.

Le Laos, zone franche, 138.

La réorganisation administrative de Kouang-tchéou-ouane, 422.

## SIAM, CHINE ET JAPON

**Siam.** — *Articles.* — Le chemin de fer du Siam, 45. — L'organisation judiciaire au Siam, 277.

*Chroniques.* — Lettres de Bangkok, 31. — Le budget 1911-1912 et la situation économique au Siam, par M. le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE, 463. — Les tigres de la jungle, 512.

**Chine.** — *Articles.* — L'Angleterre et la Chine au Tibet, par M. JACQUES BACOT, 22. — La Russie et la Chine, par M. ROBERT DE CAIX, 46, 106. — Les chemins de fer chinois, par M. EDOUARD DE LABOULAYE, 73. — Quelques réflexions sur des voyages au Tibet, par M. JACQUES BACOT, 112. — Le dernier emprunt chinois, 171. — Les étapes du mouvement constitutionnel en Chine, par M. ALBERT MAYBON, 172. — Le chemin de fer du Yunnan, par JEAN RODES, 187. — Le gouvernement chinois ; les chemins de fer et la signature de l'emprunt Hankéou-Canton et Hankéou-Seu-tchouan, 215. — La réforme monétaire chinoise, 219. — Un voyage anglais dans le Nord-Ouest de la Mongolie, 220. — La question de l'opium : un nouvel accord anglo-chinois, par M. R. C., 223. — Le mouvement contre l'opium en Chine, par M. A. M., 224. — La situation dans la Chine du Sud, par M. JEAN RODES, 270. — Le nouveau cabinet chinois, par M. KATAPHRONÈTE, 310. — Sir Robert Hart, 413. — La révolution chinoise, 450. — L'armée moderne chinoise, 455. — Révolutionnaires et constitutionnels chinois, par M. ALBERT MAYBON, 456. — Les débuts du mouvement insurrectionnel au Seu-tchouan, 457. — Les missions françaises en Chine, 479. — Origine et développement des idées réformistes en Chine, par M. EMILE LUTZ, 488. — La révolution chinoise, par M. ALBERT MAYBON, 491, 539. — Lettre de Chine, par M. JEAN RODES, 535. — La mission Legendre, 558.

*Chroniques.* — La peste en Mandchourie, 35. — L'agitation constitutionnelle, 35, 253. — Changements au ministère des communications, 35. — Renforcement des Russes et des Japonais en Mandchourie, 38. — La Russie et la Mongolie, 38. — Le dalaï-lama, 38. — Le voyage du kronprinz allemand, 87. — Une question de frontière

entre la Chine et la Birmanie, 88. — Les relations russo-chinoises, 139, 252. — Les missions catholiques en Chine, 146. — Un grand mariage sino-mandchou, 198. — Les naufrageurs de la côte chinoise, 198. — Un nouveau vice-roi de Mandchourie, 198. — La création d'un cabinet responsable, 251. — Phobie étrangère, 301. — L'éducation de l'empereur, 379. — Une révolte au Seu-tchouan, 425. — Une école municipale française, à Changhaï, 470.

La question de l'opium, 36, 140, 196, 300, 333, 468. — La question de l'emprunt américain, 36. — Le chemin de fer du Seu-tchouan, 38. — Le Canada et l'immigration chinoise, 87. — La ligne de Tientsin à Poukou, 87. — Un nouveau chemin de fer allemand au Chantoung, 140. — L'emprunt pour la réforme monétaire et le développement de la Mandchourie, 252, 298. — Le service chinois des postes, 252, 300. — Une « émeute de riz », 253. — Exploitation du chemin de fer du Chansi, 333. — La famine du Ngan-hoeï, 333. — Un chemin de fer chinois au Hounan, 381. — La population de Hongkong, 381. — Le chemin de fer de Hang-tchéou à Ning-po, 426. — Le chemin de fer de Souateou à Tchao-tchéou-fou, 426. — Liquidation de la Compagnie asiatique de navigation, 427. — Le rachat du syndicat du Yunnan, 427. — Un emprunt provincial, 428. — Le commerce extérieur en 1910, 468. — Les inondations de la vallée du Yang-tseu, 469. — L'ouverture au trafic du chemin de fer Kaoloun-Canton, 469. — La décadence de Tchéfou, 470. — Les améliorations du port d'Inkoou, 470.

**Japon.** — *Articles.* — L'Indochine et les négociations commerciales franco-japonaises, par M. KATAPHRONÈTE, 119. — Les traités de commerce anglo-japonais et américano-japonais, des 21 février et 3 avril 1911, 179. — Une œuvre française menacée, par M. ROBERT DE CAIX, 267. — La modification et le renouvellement de l'alliance anglo-japonaise, par ROBERT DE CAIX, 307. — Les négociations franco-japonaises, par M. R. C., 310. — Un nou-



veau traité de commerce franco-japonais, 363. — Le traité de commerce franco-japonais du 19 août 1911, par M. KATAPHRONÈTE, 398.

*Chroniques.* — Le procès des anarchistes japonais, 38. — Le budget, 38. — La politique étrangère, 39. — Un nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis, 88. — Le commerce extérieur, 89. — Le suicide du ministre de Corée à Saint-Petersbourg, 89. — Le travail dans les

manufactures, 140. — Le programme du gouvernement japonais en Corée, 140. — La dette nationale, 254. — Les constructions navales, 255. — Les relations avec l'Amérique du Sud, 255. — Les jésuites au Japon, 334, 471. — La démission du ministère Katsura, 381. — L'islamisme au Japon, 381. — Le nouveau ministère, 428. — Les relations avec la Russie, 422. — Echange de professeurs entre le Japon et les Etats-Unis, 471. — Mort du marquis Komura, 513. — Le budget pour 1912, 559.

## ASIE RUSSE

*Articles.* — La colonisation russe en Asie, par M. D. AÏTOFF, 129.

*Chroniques.* — Les pêcheries de la région du Caucase, 42. — Chemin de fer Kalgan-Kiakhta, 143. — Un projet de

canal, 143. — Les débouchés au Turkestan, 143. — Les populations du Caucase, 144. — Les communications de la Sibirie, 256. — Contre la falsification du beurre sibérien, 256. — Le commerce du beurre, 386.

## LEVANT

Souscription nationale en faveur de la Faculté de médecine de Beyrouth, 94, 150, 206, 306, 478.

*Articles.* — Lettre de Beyrouth, 26. — Les chemins de fer de l'empire ottoman et les puissances, 50. — L'aspect présent de la question du Bagdad, par M. ROBERT DE CAIX, 95. — Sur le tracé du chemin de fer de Bagdad, par M. HENRI VIOLLET, 104. — L'entreprise française des routes en Turquie, 170. — Le Liban et ses privilèges, 405. — Le mouvement arabe et la constitution ottomane, 503. — Pose de la première pierre de la nouvelle Faculté française de Beyrouth, 526. — La contrebande des armes dans le golfe Persique et la question de Mascate, par M. J. BARTH, 548.

*Chroniques.* — Les mouvements de révolte en Arabie, 38, 86, 138, 194, 298, 333, 424, 467. — L'insurrection des Bédouins en Palestine, 34. — Nouveau crédit pour l'armée turque, 34. — L'incident turco-italien, 35. — Un nouvel emprunt ottoman en France, 85. — Le commerce de l'Yémen, 138. — Le chemin de fer de Bagdad, 194. — L'esprit nouveau en Syrie, 195. — La nécessité d'un effort en Syrie, 196. — Les chemins de fer, 251, 296, 332, 376. — La question de la « section du golfe », 375. — Travaux de forts en Asie Mineure, 376. — La Russie, l'Angleterre et la frontière russo-persane, 376. — Le lycée français de Constantinople, 376. — La politique anglaise dans l'arrière-pays d'Aden, 379. — Les étudiants

ottomans en France, 424. — Les Juifs en Palestine, 424. — Une école française à Erzeroum, 425. — La destruction d'un collège français, 467. — Une expédition scientifique allemande en Palestine, 468. — L'imam Yahia et la Porte, 513. — L'influence française en Syrie, 558.

*Perse.* — *Articles.* — Après l'entrevue de Potsdam, 6. — Un *Livre Bleu* anglais sur les affaires de Perse, 273. — L'accord russo-allemand, par M. ROBERT DE CAIX, 342.

*Chroniques.* — Les relations anglo-russo-persanes, 39, 90, 142. — Questions financières, 41, 143, 200, 338. — Le transpersan et les projets de voies ferrées, 41, 143, 199. — La situation intérieure, 89, 141, 198, 255, 303, 516. — Déclarations du ministre de Perse à Paris, 91. — Le rôle du clergé chiite dans la révolution persane, 200. — La frontière turco-persane, 255. — Le commerce de la Perse avec la France, 256. — Une tentative de restauration, 335. — Déclarations du sardar-assad, 337. — Remaniements ministériels, 337. — La tentative de Mohamed Ali, 382, 429, 471. — Les questions extérieures. Les affaires Shuster et Stokes, 384, 430, 473. — Déclarations de M. Demorgny, 430. — Le mouvement féministe, 431. — La situation dans le Sud, 472. — Rupture des relations russo-persanes : envoi d'un ultimatum et de troupes, 514, 559. — Les Anglais dans la Perse méridionale, 516. — La politique anglo-russe jugée par M. Shuster, 517.

## ASIE ANGLAISE

*Articles.* — Le quatrième centenaire de Goa et la question du régime des catholiques dans l'Hindoustan, 52. — A propos de la deuxième session du Conseil fédéral des Etats malais, par M. le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE, 54. — Les musulmans de l'Inde et le nationalisme hindou, par M. H. MARCHAND, 63. — Les tribus de frontière et la pénétration anglaise du Haut-Assam, par M. CHARLES-EUDES BONIN, 284. — L'expédition anglaise du Haut-Assam, par M. CHARLES-EUDES BONIN, 545. — Un Etat himalayen : le Bouthan et son développement historique, par M. CHARLES-EUDES BONIN (novembre 1910), tome X, page 453.

*Chroniques.* — La population de l'empire des Indes, 145. — L'affaire Savarkar. Décision arbitrale du tribunal de La Haye, 145. — Incorporation des Etats confédérés malais aux Straits Settlements. Colonie de la couronne, 201. — L'income-tax dans les Straits Settlements, 257. — Les chemins de fer de l'Inde, 303. — Le commerce extérieur de l'Inde en 1910-1911, 339. — La population des Etats confédérés malais, 339. — La situation économique des Etats confédérés malais, 386, 568. — Le chemin de fer de la vallée de Tchoumbi, 432. — Le nouveau gouverneur des Straits Settlements, haut commissaire près des Etats confédérés malais, 432. — Un épisode de l'action an-



glaise dans les sultanats malais, 433. — Les victimes des animaux sauvages, 435. — Statistiques économiques du sultanat de Selangor, 474. — Enquête sur la situation des fonctionnaires civils dans les Etats confédérés ma-

lais, 519. — Rapport du directeur de l'agriculture sur les plantations de caoutchouc (année 1910), dans les Etats confédérés malais et les Straits Settlements, 521. — Le Durbar de Delhi, par M. CHARLES MOUREY, 566.

## AUSTRALASIE

*Articles.* — Les établissements français de l'Océanie, par M. GEORGES FROMENT-GUIEYSSE, 224.

*Chroniques.* — La déposition du sultan de Rhio, 238. — Le recensement australien, 303.

## CARTES

Les chemins de fer du Siam, 17. — Le Tibet, 23. — Les Etats fédérés malais, 55. — Les plantations de caoutchouc, 71. — Les chemins de fer chinois, 75. — Le tracé du chemin de fer de Bagdad, 103. — La frontière russo-chinoise, 107. — Routes suivies par M. H. A. Savage-Landor, 114. — Route suivie par M. Sven Hedin, 115. — Route suivie par M. Ryder, 116. — Les projets

de chemins de fer en Corée, 140. — Principales fouilles de Babylonie, Assyrie et Elam, 155. — Routes entreprises en Turquie, 170. — Le tracé du chemin de fer du Yunnan, 189. — Route de Douglas Carruthers, dans la Mongolie, 220. — Le Haut-Assam, 285. — Réseau des chemins de fer syriens, 483.

## BIBLIOGRAPHIE

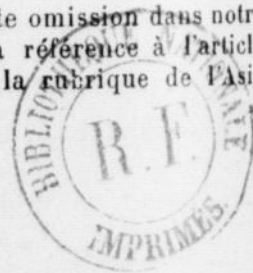
Un livre anglais sur le Yunnan et l'exploration française de la province, par M. H. BRENIER, 44. — Les Explorateurs, par M. P. FONCIN, 92. — Recherches archéologiques et linguistiques dans la Chine occidentale, par M. le commandant D'OLLONE, 92. — Les Derniers barbares (mission d'Ollone), 203. — La Banque annamite, par M. EMILE NOLLY, 204. — Atlas universel de Géographie (carte de Mongolie), par MM. VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER, 204. — Les chemins de fer en Chine, par

M. EDOUARD DE LABOULAYE, 304. — Catalogue des cartes et plans du service géographique de l'Indochine, 436. — L'Europe et la Jeune-Turquie, par M. RENÉ PINON, 476. — Mes trois ans d'Annam, par M<sup>me</sup> GABRIELLE M. VASSAL, 476. — Une Richesse du Cambodge. La Pêche et les poissons, par M. PÉTILLOT, 424. — L'Europe et la Jeune-Turquie, par M. RENÉ PINON, 571. — Chine du Nord, par M. CL. MADROLLE, 572. — Un voyage à Yunnan-fou, par M. H. CORDIER, 572.

## ERRATUM

Dans la Table des Matières du tome X, année 1910, nous avons omis de faire mention de l'intéressant article de M. CHARLES-EUDES BONIN sur le Bouthan et son développement historique, article qui a paru dans notre Bulletin de

novembre 1910. Nous réparons cette omission dans notre table de 1911, où l'on trouvera la référence à l'article de M. Charles-Eudes Bonin, sous la rubrique de l'Asie anglaise.





# SOUSCRIPTION NATIONALE

OUVERTE PAR LE COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE ET LE SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE

EN FAVEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'HÔPITAL FRANÇAIS DE BEYROUTH

La souscription ouverte, le 1<sup>er</sup> juin, par le Syndicat de la presse parisienne et le Comité de l'Asie Française en faveur de la Faculté française de médecine et de l'hôpital français de Beyrouth a déjà produit, en deux listes parues le 5 et le 27 juin, une première somme de 136.280 francs.

La concurrence étrangère combat en ce moment avec tant d'ardeur l'influence française en Asie Mineure, que nous croyons devoir appeler de nouveau l'attention de nos amis sur l'une des œuvres qui servent le plus utilement le maintien de notre traditionnelle influence.

## PREMIÈRE LISTE

Banque impériale ottomane.....	10.000 fr.
Compagnie universelle du canal de Suez.	10.000 »
Institut Pasteur.....	10.000 »
MM. de Rothschild frères.....	10.000 »
M. Pierre Duchesne-Fournet et M <sup>me</sup> Sadi-Carnot, en souvenir de leur tante M <sup>me</sup> Herbet-Fournet.....	20.000 »
Crédit lyonnais.....	6.000 »
Administration des Phares de l'empire ottoman.....	5.000 »
Société générale, Comptoir national d'escompte, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union parisienne, Chambre syndicale des agents de change, Compagnie des Messageries maritimes, M. Emile Senart, chacun 2.000 fr.....	14.000 »
Le marquis de Moustier, Compagnie générale transatlantique, la Foncière-transports, Crédit mobilier français, Société marseillaise de crédit, MM. de Neuflyze et C <sup>ie</sup> , Vernes et C <sup>ie</sup> , Mirabaud et C <sup>ie</sup> , de Camondo, chacun 1.000 fr..	9.000 »
MM. le marquis de Reverseaux, le comte de Labry, le baron Ludovic de Contenson, Edouard de Billy, J. Boissonnas, Banque transatlantique, M <sup>lle</sup> Baude, le baron G. Baude, divers de Cannes, MM. Heine et C <sup>ie</sup> , Hottingueret C <sup>ie</sup> , Cahen d'Anvers, chacun 500 fr.....	6.000 »
M. Aynard.....	300 »
Société de Géographie.....	200 »
M. Guillain.....	200 »
M. Eugène Etienne.....	100 »
Société des eaux d'Evian.....	200 »
MM. Lucien Villars, Le Myre de Vilers, le professeur Pozzi, chacun 50 fr.....	150 »
<b>Total de la première liste.....</b>	<b>101.150 fr</b>

## DEUXIÈME LISTE

Alliance française.....	5.000 fr.
Crédit industriel et commercial, Compagnie des assurances générales, Manufacture de Saint-Gobain, Régie générale des chemins de fer et travaux publics, Chemin de fer Damas-Hamah, chacun 2.000 francs.....	10.000 »
Reçu du journal <i>le Temps</i> (souscriptions diverses).....	630 »
M <sup>lles</sup> Christine et Hélène Daremberg, L'Union (Compagnie d'assurances), MM. Mallet frères, Crédit algérien, Banque privée Lyon-Marseille, Chambre de commerce de Paris, Chambre de commerce de Lyon, Chantiers et ateliers de Saint-Nazaire, M. Gilet à Lyon, le vicomte de Sartiges, M <sup>me</sup> Boivin, chacun 1.000 francs.....	11.000 »
Société financière d'Orient, Société générale des Transports maritimes à vapeur, M. Charles Gomel, MM. Stern et C <sup>ie</sup> , Etablissements Blumenthal, D <sup>r</sup> Henri de Rothschild; M. Ennemond Morel, à Lyon; M. Pernolet, M. A. Gérard, chacun 500 francs.....	4.500 »
Compagnie Fraissinet, à Marseille.....	300 »
M. Anatole Leroy-Beaulieu.....	200 »
M. Sulzbach, banquier.....	250 »
Société des Eaux de Vittel (Grande source).....	250 »
Crédit foncier d'Orient, Compagnie des Eaux de Contrexeville, Compagnie fermière des Eaux de Vichy, M. Théodore Reinach, MM. Max Leclerc et Bourrelrier (Librairie A. Colin), Comtesse Ed. Frémy, chacun 200 fr.....	1.200 »
M. Claude-Lafontaine, M. Olivier Taigny, M. P. de Schlumberger, marquis Fresinet de Bellanger, Société anonyme de la rue Impériale de Lyon, Reçu du journal <i>la Liberté</i> , marquise de Curières de Castelnau, M. François Ollier, M. Paul Leroy-Beaulieu, M. Dervaux, vicomte Jean de Courcy, baron Roulleaux-Dugage, M. A. Isaac, de Lyon, M. André Bernard, <i>Gazette des hôpitaux</i> , Chambre de commerce de Bordeaux, Société des étains de Kinta, Maison Delamotte (Instruments de chirurgie), chacun 100 francs.....	1.800 »
<b>Total de la 2<sup>e</sup> liste.....</b>	<b>35.130 fr.</b>
<b>Total de la 1<sup>re</sup> liste.....</b>	<b>101.150 »</b>
<b>Total à ce jour.....</b>	<b>136.280 fr.</b>

Les souscriptions sont reçues au Syndicat de la presse parisienne, 37, rue de Châteaudun et au Comité de l'Asie Française, 19-21, rue Cassette.



**RETRO  
NEWS**



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;  
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;  
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaire général : Comte DE LABRY;

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenot, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
L. de Contenson ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
Georges Gaulis ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Jean Gout, consul général ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Henry ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Raymond Kœchlin ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Anatole Leroy-Beaulieu ;  
Paul Leroy-Beaulieu ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron de Neufize ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Comte d'Ormesson ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Sallandrouze de la Mornaix ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Christian Schefer ;  
Scheil ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Steeg ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
André Tardieu ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX.

Le président,  
EMILE SENART.



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au Comité de l'Asie Française la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

La plus attrayante

La plus luxueuse

La moins chère

des Revues françaises de premier rang.

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.  
Abonnement annuel... 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

### PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV°).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

# A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennes, etc.

Bagues. — Balaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES  
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabilleau; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Van deputte; Charles Normand; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*, *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25).  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

# COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

## EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

### Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

### SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

### EAUX de VICHY-ÉTAT

### CÉLESTINS

### GRANDE-GRILLE

### HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

### Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

### FLAcons de

### 100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

### VICHY-ÉTAT



RETRO NEWS

## ARGUS DE LA PRESSE FONDÉ EN 1879

**Le plus ancien bureau de coupures de journaux**

« .... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier. L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>. Adresse Télégraphique : AGRAMBURE-PARIS

LE

### BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>  
46, Great Russell Street W. C.

### Filtre Pasteurisateur Mallié RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Eimoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Eimoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### L'automne aux Pyrénées et sur la côte Basque.

(Golfe de Gascogne et Roussillon) Pau, Biarritz, Arcachon, Dax, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Banyuls-Mer, etc.

*Billets d'aller et retour individuels*, pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

*Billets d'aller et retour de famille* pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes; validité 33 jours, avec faculté de prolongation.

*Billets d'excursion* délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc.; validité 30 jours avec faculté de prolongation, Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires: 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire; 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

### Relations entre Paris et l'Amérique du Sud.

Billets directs simples et d'aller et retour, 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-Quai-d'Orsay et Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité: a) des billets simples, 4 mois; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal à un certain nombre de points.

Délivrance des billets: Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.

### Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne, aux plages réputées (La Baule, le Pouliguen, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.), ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes, ainsi que le nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.), et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc... ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et de retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de

voyage, afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

*Nota.* — Pour plus amples détails, consulter le *Livret-Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

*Billets simples*, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après: Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

*Billets d'aller et retour* valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### L'hiver à la Côte d'Azur.

*Billets d'aller et retour collectifs*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum: 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 1910.)

Prix: les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

*Nota.* — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes les gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvador, le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### *Billets d'aller et retour*

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix: 1<sup>re</sup> classe: 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe: 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe: 67 fr. 95 (via Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 janvier 1911 aux dates suivantes :

<b>Égypte et Syrie</b>	<b>Judi</b> 2 février <b>midi</b>	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passager seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	<b>ORÉNOQUE</b> C. Combin.
<b>Angleterre</b> (Pour marchandises seulement.....)	<b>Vendredi</b> 3 — <b>midi</b>	Pour Le Havre et Londres.....	<b>NORMAND</b> C. Tivolte.
<b>Grèce, Turquie et Mer Noire</b> .....	<b>Samedi</b> 4 — 4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum <sup>1</sup> . (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.	<b>CAUCASE</b> C. Vaulpré.
<b>Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides</b>	<b>Le Mercredi 8 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantie, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		<b>ARMAND-BÉHIC</b> C. Guionnet.
<b>Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon</b> et pour passagers seulement <b>Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides</b>	<b>Le Dimanche 12 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		<b>POLYNÉNIEN</b> C. Bruno.
<b>Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon</b>	<b>Le Dimanche 26 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>		<b>VILLE-DE-LA-CIOTAT</b> C. Eschenauer.
<b>Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice</b>	<b>Via Zanzibar</b>	<b>Le Vendredi 10 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>	<b>DJEMNAH*</b> C. Durande, C. de f.
	<b>Via Mahé</b>	<b>Le Samedi 25 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>	<b>MELBOURNE*</b> C. Combe.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
<b>Djibouti, Colombo, Japon, Shanghai</b>	1 <sup>er</sup> Février 1911	—	—	—	<b>YUNNAN</b> C. Lévêque. <b>HIMALAYA</b> C. A. Tivolte.
<b>Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong</b>	—	13 Février 1911	17 Février 1911	28 Février 1911	<b>EL-KANTARA*</b> C. Lassince.
	—	13 Mars 1911	17 Mars 1911	30 Mars 1911	<b>EUPHRATE*</b> C. Hénou.

**DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE** (pour marchandises seulement).  
Lundi 30 janvier 1911..... MEDOC, C. Sanguy | Lundi 6 février 1911..... BASQUE, C. Gos

## DÉPARTS DE BORDEAUX

<b>Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata</b>	<b>Le Vendredi 10 février 1911</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).	<b>AMAZONE</b> C. Magnen.
	<b>Le Vendredi 24 février 1911</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).	<b>CHILI</b> C. Bourge.
	<b>Le Dimanche 5 mars 1911</b> Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alegre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	<b>CAMBODGE</b> C. Guignon.

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

RETRON NEWS

COMI  
Les  
tution qu  
nations a  
Son  
ques, etc.  
Fai  
suelle et  
peuples a  
un accue  
études re  
et sans an  
Les  
l'Amériq  
aux désin  
Le  
s'intéress  
Amériq  
Président  
Vice-Prés  
Trésorier  
Secrétaire  
MM  
Paul Ad  
Comte d  
Ed. Anth  
tion des  
Viconte  
A. Babes  
Transp  
P. Baud  
Bénac, r  
de la B  
Georges  
Etudes  
Jacques  
Ed. de F  
Abel Ch  
tère des  
Cormon  
François  
Comte S  
Marquis  
A. Cro  
site de  
A. Conty  
au min  
Dubail,  
Darbou  
Fabre-I  
du con  
Fernan  
lement  
Farjon,  
Frankli  
ques et  
François  
Henri F  
E. Gau  
Gérald  
Guillain  
Godard  
Daniel  
ce de l  
Louis G  
Heurte  
de la C  
Jules H  
Baron  
Comte  
l'Asie  
Rapha  
Scienc



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE, 21, Rue Cassette, PARIS 6<sup>e</sup>

## APPEL DU COMITÉ

Les hommes, qui adressent cet appel au public français et américain, ont fondé une institution qui se consacre à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie entre la France et les nations des deux Amériques : c'est le Comité France-Amérique.

Son dessein est de travailler au développement des relations économiques, intellectuelles, artistiques, etc., entre les nations du Nouveau-Monde et la nation française.

Faire mieux connaître la France à l'Amérique et l'Amérique à la France; publier une revue mensuelle et y coordonner les renseignements les plus complets sur la vie économique et intellectuelle des peuples américains; attirer en France des Etudiants et des voyageurs des deux Amériques et leur préparer un accueil cordial; encourager les œuvres françaises, les groupements amis de la culture française et les études relatives aux Amériques, telle sera la direction donnée à ses efforts. — Pour une action aussi vaste et sans analogue jusqu'à présent, de nombreux concours doivent lui être assurés.

Les encouragements, qui ont été donnés au Comité dès sa fondation, et qui lui sont venus de l'Amérique latine, des Etats-Unis et du Canada comme de France, lui prouvent que cette action répond aux désirs de beaucoup de Français et d'Américains. C'est à eux tous qu'il s'adresse.

Le Comité fait appel au dévouement et au concours généreux de ceux qui dans les Amériques s'intéressent à la nation française et à la culture latine et de ceux qui en France s'intéressent aux Amériques et à nos relations futures avec le Nouveau-Monde.

### BUREAU DU COMITÉ

Président : M. **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères.  
Vice-Présidents : MM. le **Général Brugère**; **Anatole Leroy-Beaulieu**, de l'Institut, directeur de l'École des Sciences Politiques; **Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour**.  
Trésorier : M. le **Vicomte de Breteuil**.  
Secrétaire Général : M. **Gabriel Louis Jaray**, auditeur au Conseil d'Etat.

### CONSEIL DE DIRECTION

MM.  
**Paul Adam**,  
**Comte d'Alsace, prince d'Hénin**, sénateur.  
**Ed. Anthoine**, direct. des serv. administ. de la Fédération des Industriels et Commerçants.  
**Vicomte d'Avenel**.  
**A. Babeau**, président du conseil d'administration des Transports Maritimes à vapeur.  
**P. Baudin**, sénateur.  
**Bénac**, maître des requêtes hon. au Cons. d'Etat, admin. de la Banque de Paris et des Pays-Bas.  
**Georges Blondel**, professeur à l'École des Hautes-Etudes commerciales.  
**Jacques Bardoux**, prof. à l'École des Sciences politiques  
**Ed. de Billy**, administ. des Chargeurs Réunis.  
**Abel Chevalley**, sous-directeur d'Amérique au ministère des affaires étrangères.  
**Comron**, de l'Institut.  
**François Carnot**, député.  
**Comte Stanislas de Castellane**.  
**Marquis Georges de Créqui-Monfort**.  
**A. Croiset**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.  
**A. Conty**, minist. plénip., ancien sous-direct. d'Amérique au ministère des affaires étrangères.  
**Dubail**, ancien ministre plénipotentiaire.  
**Darboux**, secrét. perpétuel de l'Académie des sciences.  
**Fabre-Luce**, ancien secrét. d'ambassade, vice-président du conseil d'adm. du Crédit Lyonnais.  
**Fernand Faure**, directeur de la Revue politique et parlementaire.  
**Farjon**, prés. de la chambre de commerce de Boulogne.  
**Franklin**, rédacteur en chef des Questions diplomatiques et coloniales.  
**François Flameng** de l'Institut  
**Henri Froidevaux**.  
**E. Gauger**, industriel.  
**Gérald Nobel**.  
**Guillain**, ancien ministre, prés. du Comité du Maroc.  
**Godard-Decrais**, ministre plénipotentiaire.  
**Daniel Guestier**, président de la chambre de Commerce de Bordeaux.  
**Louis Guilaîne**, du Temps.  
**Heurteau**, délégué général du conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans.  
**Jules Huret**, du Figaro.  
**Baron Hulot**, secrét. gén. de la Société de Géographie.  
**Comte de Labry**, secrétaire général du Comité de l'Asie française.  
**Raphaël-Georges Lévy**, professeur à l'École des Sciences politiques.

MM.  
**André Lebon**, prés. de la Fédération des Industriels et des Commerçants et présid. du conseil d'admin. des Messageries Maritimes.  
**Paul Labbé**, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale.  
**Laloux**, de l'Institut, président des Artistes français.  
**Colonel Levé**.  
**Pierre Levé**.  
**Abel Lefranc**, prof. au Collège de France.  
**Léon Lhermitte**, de l'Institut.  
**Professeur Landouzy**, de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté de médecine.  
**André Lichtenberger**, direct. adjoint du Musée social.  
**Fernand Laudet**, secrét. d'ambassade, directeur de la Revue hebdomadaire.  
**Henri Lorin**, anc. élève de l'École polytechnique.  
**Le Page**, administrateur du Journal.  
**René Millet**, ambassadeur de France.  
**Philippe Millet**.  
**O. Noël**, vice-président de la Fédération des Industriels et commerçants.  
**Charles Picot**, ancien inspect. des finances, direct. du Crédit industriel et commercial.  
**René Pinon**, rédacteur de politique étrangère à la Revue des Deux-Mondes.  
**Piccioni**, min. plénip., ancien sous-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères.  
**Edmond Perrier**, de l'Institut.  
**Professeur Pozzi**, de l'Académie de médecine.  
**Raindre**, ambassadeur de France.  
**H. de Régnier**.  
**Charles Roux**, président du conseil d'administ. de la Compagnie Générale Transatlantique et administrateur du Comptoir national d'escompte.  
**De Ribes-Christoffe**, ingénieur, membre de la Chambre de commerce de Paris.  
**E. Salone**, secrét. gén. de l'Alliance française.  
**V<sup>e</sup> Louis de Sartiges**, attaché d'ambassade.  
**Jules Siegfried**, député, ancien ministre.  
**Sénart**, de l'Institut, président du Comité de l'Asie française.  
**Maurice Spronck**, député.  
**André Tardieu**, du Temps, premier secrétaire d'ambassade honoraire.  
**A. Terrier**, secrétaire général du Comité de l'Afrique française.  
**André Thome**.  
**De Vernuil**, syndic des agents de change de Paris.  
**A. Vialatte**, prof. à l'École des Sciences politiques.  
**Comte Robert de Vogüé**.

nces;

Société de Géographie;

le la Société de Gé-

en chet des mines ;  
Paris ;  
de France ;

nes ;  
re d'ambassade ;

ricité de l'Indo-Chine ;

l'Office colonial ;

é ;

entiaire ;  
délégué général du  
téen ;

is Ponts et Chaussées

ates de Géographie ;  
France en retraite ;

re des Colonies ;

ssements Schneider

l'Indo-Chine ;

Comité de l'Afrique

re de commerce de

l'Empire ottoman ;  
dent de la Chambre



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 30 janvier 1911 aux dates suivantes :

<b>Égypte et Syrie</b>	<b>Jeudi 2 février midi</b>	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passager seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	<b>ORÉNOQUE</b> C. Combin.
<b>Angleterre</b> (Pour marchandises seulement.....)	<b>Vendredi 3 — midi</b>	Pour Le Havre et Londres.....	<b>NORMAND</b> C. Tivollet.
<b>Grèce, Turquie et Mer Noire</b> .....	<b>Samedi 4 — 4 h. s.</b>	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum <sup>1</sup> . (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.	<b>CAUCASE</b> C. Vaulpré.
<b>Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides</b>	<b>Le Mercredi 8 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantie, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.)		<b>ARMAND-BÉHIC</b> C. Guionnet.
<b>Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon</b> et pour passagers seulement <b>Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides</b>	<b>Le Dimanche 12 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.</i>		<b>POLYNÉNIEN</b> C. Bruno.
<b>Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon</b>	<b>Le Dimanche 26 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.</i>		<b>VILLE-DE-LA-CIOTAT</b> C. Eschenauer.
<b>Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice</b>	<b>Via Zanzibar</b>	<b>Le Vendredi 10 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>	<b>DJEMNAH*</b> C. Durande, C. de f.
	<b>Via Mahé</b>	<b>Le Samedi 25 février 1911, à 11 heures du matin</b> Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar ; 2° à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>	<b>MELBOURNE*</b> C. Combe.

## LIGNES COMMERCIALES D'INDO-CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT

	D'ANVERS	DE DUNKERQUE	DU HAVRE	DE MARSEILLE	
<b>Djibouti, Colombo, Japon, Shanghai</b>	— 1 <sup>er</sup> Février 1911	—	—	—	<b>YUNNAN</b> C. Lévêque. <b>HIMALAYA</b> C. A. Tivollet.
<b>Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong</b>	—	13 Février 1911	17 Février 1911	28 Février 1911	<b>EL-KANTARA*</b> C. Lassince.
	—	13 Mars 1911	17 Mars 1911	30 Mars 1911	<b>EUPHRATE*</b> C. Hénou.

## DÉPARTS DU HAVRE POUR MARSEILLE (pour marchandises seulement).

Lundi 30 janvier 1911..... MEDOC, C. Sanguy | Lundi 6 février 1911..... BASQUE, C. Gos

## DÉPARTS DE BORDEAUX

<b>Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata</b>	<b>Le Vendredi 10 février 1911</b> Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).	<b>AMAZONE</b> C. Magnen.
	<b>Le Vendredi 24 février 1911</b> Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).	<b>CHILI</b> C. Bourge.
	<b>Le Dimanche 5 mars 1911</b> Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2). (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	<b>CAMBODGE</b> C. Guignon.

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

RETRON NEWS

COMITÉ F...  
Les hommes...  
tion qui se cons...  
tions des deux...  
Son dessein...  
es, etc., entre le...  
Faire mieux...  
elle et y coordo...  
peuples américain...  
accueil cordial...  
rudes relatives au...  
sans analogue ju...  
Les encoura...  
Amérique latin...  
aux désirs de beau...  
Le Comité...  
intéressent à la...  
Amériques et à n...  
Président : M. Gab...  
Vice-Présidents :  
Sciences  
Trésorier : M. le V...  
Secrétaire Général...  
MM.  
Paul Adam.  
Comte d'Alsace,  
Ed. Anthoine, dir...  
tion des Industr...  
Vicome d'Avenc...  
A. Babau, prési...  
Transports Mar...  
P. Baudin, sénat...  
Bénac, maître de...  
de la Banque de...  
Georges Blond...  
Etudes commero...  
Jacques Bardou...  
Ed. de Billy, adr...  
Abel Chevalley...  
tère des affaires...  
Cormon, de l'Inst...  
François Carno...  
Comte Stanislas...  
Marquis George...  
A. Cro set, doyen...  
sité de Paris.  
A. Conty, minist...  
au ministère de...  
Dubail, ancien m...  
Darboux, secrét...  
Fabre-Luce, an...  
du conseil d'adr...  
Fernand Faura...  
lementaire.  
Farjon, prés. de...  
Franklin, rédact...  
ques et colonia...  
François Fiam...  
Henri Froideva...  
E. Gauger, Indu...  
Gérald Nobel...  
Guillain, ancien...  
Godard-Decra...  
Daniel Guestie...  
ce de Bordeaux...  
Louis Guilaime...  
Heurteau, délè...  
de la Compagn...  
Jules Huret, d...  
Baron Hulot, s...  
Comte de La...  
Asie françai...  
Raphaël-Geor...  
Sciences polit...



## APPEL DU COMITÉ

Les hommes, qui adressent cet appel au public français et américain, ont fondé une institution qui se consacre à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie entre la France et les nations des deux Amériques; c'est le **Comité France-Amérique**.

Son dessein est de travailler au développement des relations économiques, intellectuelles, artistiques, etc., entre les nations du Nouveau-Monde et la nation française.

Faire mieux connaître la France à l'Amérique et l'Amérique à la France; publier une revue mensuelle et y coordonner les renseignements les plus complets sur la vie économique et intellectuelle des peuples américains; attirer en France des Etudiants et des voyageurs des deux Amériques et leur préparer un accueil cordial; encourager les œuvres françaises, les groupements amis de la culture française et les études relatives aux Amériques, telle sera la direction donnée à ses efforts. — Pour une action aussi vaste et sans analogue jusqu'à présent, de nombreux concours doivent lui être assurés.

Les encouragements, qui ont été donnés au Comité dès sa fondation, et qui lui sont venus de l'Amérique latine, des Etats-Unis et du Canada comme de France, lui prouvent que cette action répond aux désirs de beaucoup de Français et d'Américains. C'est à eux tous qu'il s'adresse.

Le Comité fait appel au dévouement et au concours généreux de ceux qui dans les Amériques s'intéressent à la nation française et à la culture latine et de ceux qui en France s'intéressent aux Amériques et à nos relations futures avec le Nouveau-Monde.

### BUREAU DU COMITÉ

Président : M. **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères.  
Vice-Présidents : MM. le **Général Brugère**; **Anatole Leroy-Beaulieu**, de l'Institut, directeur de l'École des Sciences Politiques; **Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour**.  
Trésorier : M. le **Vicomte de Breteuil**.  
Secrétaire Général : M. **Gabriel Louis Jaray**, auditeur au Conseil d'Etat.

### CONSEIL DE DIRECTION

MM.  
**Paul Adam**.  
Comte d'**Alsace**, prince d'**Hénin**, sénateur.  
**Ed. Anthoine**, direct. des serv. administ. de la Fédération des Industriels et Commerçants.  
**Vicomte d'Avenel**.  
**A. Babau**, président du conseil d'administration des Transports Maritimes à vapeur.  
**P. Baudin**, sénateur.  
**Bénac**, maître des requêtes hon. au Cons. d'Etat, admin. de la Banque de Paris et des Pays-Bas.  
**Georges Blondel**, professeur à l'École des Hautes-Études commerciales.  
**Jacques Bardoux**, prof. à l'École des Sciences politiques.  
**Ed. de Billy**, administ. des Chargeurs Réunis.  
**Abel Chevalley**, sous-directeur d'Amérique au ministère des affaires étrangères.  
**Cormon**, de l'Institut.  
**François Carnot**, député.  
Comte **Stanislas de Castellane**.  
**Marquis Georges de Créqui-Monfort**.  
**A. Croiset**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.  
**A. Conty**, minist. plénip., ancien sous-direct. d'Amérique au ministère des affaires étrangères.  
**Dubail**, ancien ministre plénipotentiaire.  
**Darboux**, secrét. perpétuel de l'Académie des sciences.  
**Fabre-Luce**, ancien secrét. d'ambassade, vice-président du conseil d'adm. du Crédit Lyonnais.  
**Fernand Faure**, directeur de la Revue politique et parlementaire.  
**Farjon**, prés. de la chambre de commerce de Boulogne.  
**Franklin**, rédacteur en chef des Questions diplomatiques et coloniales.  
**François Flameng** de l'Institut.  
**Henri Froidevaux**.  
**E. Gauger**, industriel.  
**Gérald Nobel**.  
**Guillain**, ancien ministre, prés. du Comité du Maroc.  
**Godard-Decrais**, ministre plénipotentiaire.  
**Daniel Guestier**, président de la chambre de Commerce de Bordeaux.  
**Louis Guilaine**, du Temps.  
**Heurteau**, délégué général du conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans.  
**Jules Huret**, du Figaro.  
**Baron Hulot**, secrét. gén. de la Société de Géographie.  
Comte de **Labry**, secrétaire général du Comité de l'Asie française.  
**Raphaël-Georges Lévy**, professeur à l'École des Sciences politiques.

MM.  
**André Lebon**, prés. de la Fédération des Industriels et des Commerçants et présid. du conseil d'admin. des Messageries Maritimes.  
**Paul Labbé**, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale.  
**Laloux**, de l'Institut, président des Artistes français.  
**Colonel Levé**.  
**Pierre Levé**.  
**Abel Lefranc**, prof. au Collège de France.  
**Léon Lhermitte**, de l'Institut.  
**Professeur Landouzy**, de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté de médecine.  
**André Lichtenberger**, direct. adjoint du Musée social.  
**Fernand Laudet**, secrét. d'ambassade, directeur de la Revue hebdomadaire.  
**Henri Lorin**, anc. élève de l'École polytechnique.  
**Le Page**, administrateur du Journal.  
**René Millet**, ambassadeur de France.  
**Philippe Millet**.  
**O. Noël**, vice-président de la Fédération des Industriels et commerçants.  
**Charles Picot**, ancien inspect. des finances, direct. du Crédit industriel et commercial.  
**René Pinon**, rédacteur de politique étrangère à la Revue des Deux-Mondes.  
**Piccioni**, min. plénip., ancien sous-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères.  
**Edmond Perrier**, de l'Institut.  
**Professeur Pozzi**, de l'Académie de médecine.  
**Raindre**, ambassadeur de France.  
**H. de Régnier**.  
**Charles Roux**, président du conseil d'administ. de la Compagnie Générale Transatlantique et administrateur du Comptoir national d'escompte.  
**De Ribes-Christoffe**, ingénieur, membre de la Chambre de commerce de Paris.  
**E. Salone**, secrét. gén. de l'Alliance française.  
**V<sup>e</sup> Louis de Sartiges**, attaché d'ambassade.  
**Jules Siegfried**, député, ancien ministre.  
**Sénart**, de l'Institut, président du Comité de l'Asie française.  
**Maurice Spronck**, député.  
**André Tardieu**, du Temps, premier secrétaire d'ambassade honoraire.  
**A. Terrier**, secrétaire général du Comité de l'Afrique française.  
**André Thomé**.  
**De Vernuil**, syndic des agents de change de Paris.  
**A. Vialatte**, prof. à l'École des Sciences politiques.  
Comte **Robert de Vogüé**.



# CONFÉRENCES SUR L'AMÉRIQUE

## I. - AMÉRIQUE DU NORD & AMÉRIQUE CENTRALE

Cinq conférences seront faites cet hiver dans le grand amphithéâtre de l'École libre des Sciences Politiques, 27, rue St-Guillaume à Paris, organisées par le Comité France-Amérique et la Société des Anciens Elèves des Sciences Politiques (Section de Diplomatie).

A chacune de ces réunions parleront des orateurs, dont l'autorité et la compétence attireront autour d'eux l'élite de la société américaine et des français s'intéressant aux choses d'Amérique.

**LA REVUE FRANCE-AMÉRIQUE PUBLIERA INTÉGRALEMENT CES CONFÉRENCES**, appelées à un grand retentissement, à partir du mois de Mars 1911.

### I. Le Canada et l'Impérialisme Britannique

(Le Lundi 30 Janvier à 8 h. 1/2 du soir)

**BARON DENYS COCHIN**,  
Député

**ANDRÉ SIEGFRIED**,  
Professeur à l'École des Sciences Politiques

### II. La question du Canal de Panama

(Le Lundi 20 Février à 8 h. 1/2 du soir)

**GABRIEL HANOTAUX**  
de l'Académie Française,  
Ancien ministre des Affaires étrangères,  
Président du Comité F.-A.

**AMIRAL FOURNIER**

**P. DE ROUSIERS**

Professeur à l'École des Sciences Politiques  
Secrét. gén. du Comité des Armateurs de France

### III. Le Mexique et son Développement économique

(Mars 1911)

**PRINCE ROLAND BONAPARTE**  
de l'Institut,  
Président de la Société de Géographie de Paris

**COMTE M. DE PERIGNY**,  
Chargé de Mission au Mexique

### IV Les Etats-Unis et la Crise des partis

(Avril 1911)

**GÉNÉRAL BRUGÈRE**,  
ancien Vice-Président du Conseil sup<sup>érieur</sup> de la guerre  
Vice-Président du Comité F.-A.

**FIRMIN ROZ**,

Délégué de la Section « Etats-Unis » du Comité F.-A.

### V. La doctrine de Monroë et le Pan-Américanisme

(Avril 1911)

**JULES CAMBON**,  
Ambassadeur de France,  
Ancien Ambassadeur aux Etats-Unis

**ANDRÉ TARDIEU**  
Rédacteur du Bulletin de l'Etranger du Temps  
premier secrétaire d'Ambassade honoraire  
Professeur à l'École des Sciences Politiques

Les membres bienfaiteurs, les membres donateurs et les membres à vie du Comité recevront une invitation personnelle pour chacune de ces conférences.

Les membres adhérents au Comité **POUR 1911** et les abonnés à la Revue **POUR 1911** recevront **SUR LEUR DEMANDE** une carte d'invitation dans la limite des cartes disponibles. Le service en sera fait dans l'ordre d'inscription des demandes, qui devront être adressées au Comité France-Amérique, 21, rue Cassette. Les cartes seront adressées dans la semaine au cours de laquelle la conférence sera faite.



# FRANCE-AMÉRIQUE

REVUE MENSUELLE DU COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE

## ARTICLES

Depuis Janvier 1910, date d'apparition du premier numéro, *France-Amérique* a publié des études, discours ou entretiens spécialement préparés pour elle et tous inédits de M.M. :

Membres de l'Académie française : **G. Hanotaux, E. Faguet, P. Hervieu, R. Doumic.**

Membres de l'Institut : **A. Leroy-Beaulieu, E. Levasseur, Laloux.**

Ambassadeurs, Ministres, Consuls et Hommes politiques des Nations Américaines : **S. E. Bacon, S. E. Bosch, S. E. Limantour, S. E. de Piza, S. E. de Mier, C.-E. Zavalia, R. Dandurand, Llobet, Pector, Limon, etc.**

Ministres plén. et Consuls gén. de France : **Baron d'Anthouard, J. de Loynes, Lefavre, Thiebault, Wiener.**

Professeurs au Collège de France, dans les Universités et à l'École des Sciences politiques : **R. G. Lévy, Abel Lefranc, Mgr Baudrillart, A. Vialatte, A. Siegfried, A. Le Braz, M. Escoffier, J. Bardoux, H. Lorin.**

Écrivains littéraires : **Paul Adam, Louis Gillet, Firmin Roz, Jules Huret, Georges Lecomte, A. Rebillion.**

Écrivains, Hommes politiques et Economistes : **Pichon, Jean Dupuy, Pierre Baudin, Viger, Cruppi, Cte M. de Perigny, R. Bigot, F. Lefort, E. Daireaux, R. Perraud, A. Pawlowski, P. Denis, Cap. Gros, Cap. Perrier, L. Lejeune, A. Genin, D. Guestier, G. Blondel, L. de Saint-Victor de St-Blancard, J. Barth, M. Guénard, L. Didier, Leau, J. Counord, etc., etc...**

Séries d'articles de **M. Faguet sur la France d'aujourd'hui et du Lt-Colonel Clément sur le Pérou et la mission militaire française, dont il est le chef.**

Table complète, avec la liste des cartes inédites, dressées spécialement pour *France-Amérique*, des gravures, portraits, diagrammes, est envoyée gratuitement sur demande.

## SUPPLÉMENT SUR LE CANADA

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1911, *France-Amérique*, publie tous les mois un supplément spécialement consacré au Canada sur la vie économique, sociale et intellectuelle, politique et internationale de ce pays. — Ce supplément est **adressé gratuitement** à tous ceux qui reçoivent *France-Amérique*.

### *Chroniques périodiques de la Revue*

Nous attirons spécialement l'attention sur nos chroniques périodiques, qui sont destinées à tenir les lecteurs au courant du mouvement économique, politique, intellectuel, artistique et social dans les Républiques et pays d'Amérique. Nous traduisons ou analysons les documents les plus importants de la source officielle ou privée, que nous font parvenir nos correspondants d'Amérique, tels que budgets, rapports consulaires français et étrangers, situation des grandes entreprises, publications périodiques, etc. Nous suivons les pays et les questions, de manière à ce que nos lecteurs trouvent dans *France-Amérique* tout ce qui se passe d'essentiel dans la vie américaine.

### *Chroniques sur la vie économique et politique de chaque nation d'Amérique*

**CANADA:** Robert de Caix, rédacteur au *Journal des Débats*.

**J. Bardoux**, professeur à l'École des Sciences politiques.

**M. Guénard**, professeur de l'Université.

**ÉTATS-UNIS:** Vialatte, professeur à l'École des Sciences politiques.

**H. Froidevaux**, docteur ès-lettres, rédacteur en chef de *France-Amérique*.

**MEXIQUE et AMÉRIQUE CENTRALE:** Cte M. de Perigny, chargé de mission au Mexique.

**ANTILLES:** Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial.

**COLONIES FRANÇAISES:** Chemin-Dupontés, chef de service à l'Office colonial.

**COLOMBIE et VÉNÉZUÉLA:** J. Humbert, agrégé d'histoire et de géographie.

**ÉQUATEUR, BOLIVIE et PÉROU:** Dr Rivet, chargé de mission du gouvernement français.

**Cap. Perrier**, de la mission de l'Équateur.

**ARGENTINE, URUGUAY, PARAGUAY:** J. H. Franklin, réd. en chef des *Questions diplomatiques et coloniales*.

**BÉSIL:** A. Marvaud, chargé de mission.

**BRAZIL:** H. Froidevaux, docteur ès-lettres, rédacteur en chef de *France-Amérique*.

### *Chroniques d'ensemble sur l'Amérique*

**CHRONIQUE COMMERCIALE** (Produits, changes et frêts d'Amérique): **M. Guebard.**

**QUESTIONS DE FINANCES PUBLIQUES:** François Lefort.

**LA VIE INTELLECTUELLE, SOCIALE et ARTISTIQUE:**

**E. Salone**, professeur agrégé de l'Université, secrétaire général de l'Alliance française.

**Firmin Roz.**

**Louis Gillet**, critique d'art, ancien professeur à l'Université Laval (mouvement artistique).

**J. Tiezcol**, bibliothécaire du Conservatoire (questions musicales).

**CIVILISATIONS AMÉRICAINES:** Dr Rivet, assistant au Muséum.

**PHOTOGRAPHIE AMÉRICAINNE:** Cap. Perrier, de la mission de l'Équateur.

**ÉTUDES INTERNATIONALES et DIPLOMATIE:** Scelle, professeur à l'Université de Lille.

**CHRONIQUES de GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE et HUMAINE D'AMÉRIQUE.**

**REVUE DES PÉRIODIQUES** (français, américains et étrangers): Un diplomate, H. Froidevaux, Dr Rivet, Cap. Perrier, M. Guénard, etc.

Envoi FRANCO d'un numéro contre 2 fr. 50 et de l'année 1910 contre 24 fr.

Revue de luxe mensuelle de 92 pages grand in-8° ILLUSTRÉE avec des planches hors-texte sur papier couché dans chaque numéro.

Abonnement annuel : France : 24 fr. ; Amérique : 25 fr. ; Etranger : 26 fr.

Spécimen GRATUIT sur demande

SIÈGE SOCIAL : 21, RUE CASSETTE - PARIS, VI<sup>e</sup> ARR.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

POUR LES ADHÉRENTS AU

## COMITÉ FRANCE - AMÉRIQUE

Ce bulletin doit être adressé au siège du Comité, 21, rue Cassette, à Paris.  
 Les souscriptions peuvent être soit adressées en chèque sur Paris ou en mandat-poste, soit versées au nom du Comité au Comptoir national d'Escompte et dans ses agences (compte n° 6736, agence A, 147, boulevard Saint-Germain, à Paris). Elles sont toutes publiées dans la Revue du Comité.

*Je donne mon adhésion à l'œuvre du Comité France-Amérique, auquel je demande  
 m'associer et je souscris au Comité France-Amérique pour la somme de (1) .....  
 que je verse comme souscription de membre à vie (2) (3) ;  
 que j'adresserai annuellement au siège du Comité, 21, rue Cassette, à Paris (3) ;  
 que je prie le Comité de vouloir bien faire percevoir annuellement à l'adresse ci-dessous (3) (4)  
 (Cet engagement, pris pour faciliter les prévisions budgétaires du Comité, est révoquant  
 ma volonté).*

Le ..... 191

SIGNATURE :

Nom et profession .....

Adresse .....

Parrains ou références .....

(As)

(1) Membre adhérent : souscription libre (les souscriptions à partir de 20 francs donnent droit au Service de la Revue mensuelle du Comité, sauf pour les cercles et bibliothèques, pour lesquels la cotisation minimum est de 24 fr. pour la France, 25 fr. pour l'Amérique, 26 fr. pour les autres pays étrangers) ; Membre donateur : 300 fr. par an ; Membre bienfaiteur : 1.000 fr. par an.  
 (2) La souscription minimum de membre à vie, donnant droit au service de la Revue, la vie durant est de 1.000 francs.  
 (3) Effacer l'une ou l'autre de ces formules.  
 (4) Le Comité ne fait recouvrer à domicile que pour les personnes ayant un domicile en France, le recouvrement par la poste ne fonctionnant pas en Amérique à l'égard de la France. Le Comité prie donc ses adhérents du Nouveau-Monde d'envoyer directement leur souscription.

### BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE DEMANDE DE NUMÉROS

*Je souscris un abonnement d'un an à la Revue  
 France-Amérique à partir de .....  
 dont j'adresse ci-joint le montant (1)  
 que je prie le Comité de faire recouvrer à mon  
 adresse (1)*

*Je prie le Comité de m'envoyer l'année 1910 (24 fr.),  
 la brochure France Canada (1 fr.), les numéros  
 spéciaux sur :*

- La République Argentine (deux n°s)
- L'Amérique centrale (un n°)
- Le Mexique (deux n°s)

*dont j'adresse ci-joint le montant.*

Le ..... 191

SIGNATURE :

Nom et profession .....

Adresse .....

(1) Le recouvrement par poste ne peut avoir lieu qu'en France et donne droit à 0 fr. 50 de frais de recouvrement.

(As) **LE NUMÉRO : 2 fr. 50**

<b>ABONNEMENTS</b>	}	France et Alsace-Lorraine	24 fr.
		Amérique	25 fr.
		Autres pays étrangers	26 fr.

### BULLETIN de DEMANDE d'INVITATION AUX CONFÉRENCES SUR L'AMÉRIQUE

*Je soussigné,  
 Membre adhérent du Comité F.-A. }  
 Abonné à la Revue du Comité F.-A. } pour 1910  
 prie le Comité de l'inscrire pour une  
 d'invitation à la conférence sur*

Le ..... 191

SIGNATURE :

Nom et profession .....

Adresse .....

(As)

Adresser ce bulletin sous enveloppe  
 affranchie au Comité France-Amérique  
 21, rue Cassette, Paris, VI<sup>e</sup>.

Président  
 Vice-président de la  
 GUILLAIN,  
 ancien marquis  
 Trésorier  
 des finances  
 Secrétaire  
 Membres  
 Adam, député  
 Prince d'Anhalt  
 dent du Comité  
 Aymonier,  
 Aynard, député  
 Marquis de  
 Barst, ministre  
 Beau, ministre  
 Philippe B.  
 Marc Bel,  
 Bertin, ministre  
 Benoit-Ori  
 Bons d'An  
 De Billy, député  
 Prince Ro  
 De la Boul  
 Paul Bour  
 Vicomte R.  
 Casenave,  
 Comte Jean  
 J. Chaill  
 Chavannes  
 Comte du  
 Charles-R  
 Chastenet  
 A. Chaum  
 l'Industri  
 Baron Den  
 Victor Col  
 Henri Cor  
 Baron de C  
 J. Couvert  
 Delafosse,  
 C. Depincé  
 Deschanel  
 Descos, mi  
 J. Develle  
 Paul Doum  
 Dubail, mi  
 E. Duboc,  
 Dubochet,  
 commerc  
 Esnault-Pé  
 Finot, anc.  
 Henri Froi  
 C. Gabiat,  
 Georges G  
 A. Gérard,  
 de Saint-  
 Amiral Ger  
 Comte J. d  
 Jean Gout  
 Grandidie  
 Guileysse,  
 Harmand,



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;  
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;  
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux } Comte DE LABRY;  
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :  
MM.

Adam, député ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale;  
Aynard, député, régent de la Banque de France;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst, ministre plénipotentiaire;  
Beau, ministre plénipotentiaire;  
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidévaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
Georges Gaulis ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Jean Gout, consul général ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guéysse, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France,

J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Henry ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Raymond Kœchlin ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Anatole Leroy-Beaulieu ;  
Paul Leroy-Beaulieu ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy,  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron de Neufize ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Comte d'Ormesson ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annates de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Sallandrouze de la Mornaix ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Christian Schefer ;  
Le P. Scheil, de l'Institut ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Steege ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
André Tardieu ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



Détacher ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

La plus attrayante

La plus luxueuse

La moins chère

des Revues françaises de premier rang.

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.  
Abonnement annuel... 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

### PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTIERES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

# A.D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENS.ONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 ou 2 p. 100, Deux à quatre cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux

Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTÉ, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
                  Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'IODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmette; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée générale* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; Charles Normand; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, d'enskiöld; G. Parmentier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*, et *villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies } La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS  
La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-Etat**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS**

**GRANDE-GRILLE**

**HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-Etat**

ne se vendent qu'en

**FLACONS de**

**100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

**3 à 5 comprimés pour un verre**  
**12 à 15 comprimés pour un litre**

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



**ARGUS DE LA PRESSE** FONDE EN 1879

**Le plus ancien bureau de coupures de journaux**

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier. L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour. L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS » ; ne pas le confondre avec des maisons similaires. Écrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>. Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

LE

**BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>ie</sup>

46, Great Russell Street W. C.

**Filtre Pasteurisateur Mallié**  
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par es eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Relations avec l'Espagne et le Portugal.**

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### L'automne aux Pyrénées et sur la côte Basque.

(Golfe de Gascogne et Roussillon) Pau, Biarritz, Arcachon, Dax, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Banyuls-Mer, etc.

*Billets d'aller et retour individuels*, pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

*Billets d'aller et retour de famille* pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes; validité 33 jours, avec faculté de prolongation.

*Billets d'excursion* délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc.; validité 30 jours avec faculté de prolongation, Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

### Relations entre Paris et l'Amérique du Sud.

Billets directs simples et d'aller et retour, 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-Quai-d'Orsay et Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires (via Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité : a) des billets simples, 4 mois; b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal à un certain nombre de points.

Délivrance des billets : Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14, boulevard de la Madeleine, Paris.

### Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne, aux plages réputées (La Baule, le Pouliguen, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.), ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes, ainsi que le nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.), et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc... ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et de retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de

voyage, afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

*Nota.* — Pour plus amples détails, consulter le *Livret-Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

*Billets simples, valables 45 jours*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

*Billets d'aller et retour valables 120 jours*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### L'hiver à la Côte d'Azur.

Billets d'aller et retour collectifs, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 1910.)

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

*NOTA.* — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes les gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvador, le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### *Billets d'aller et retour*

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 6 mars 1911 aux dates suivantes :

Judi	9 Mars	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (1).	ORÉNOQUE C. Combin.
Judi	9	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SÉNÉGAL C. Mages.
Samedi	11	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1) (2).....	TAORMIN C. X.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.  
(2) Ce navire ne prend pas de passagers.

### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	8 Mars	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.).....	CALÉDONIEN C. Lafont.
----------	--------	----------	--	--------------------------

### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	12 Mars	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	TOURANE C. Lancelin. l. de v.
Dimanche	26	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama.....	AUSTRALIEN C. Moutou.

*Correspondances : à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.*

*Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.*

### Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Vendredi	10 Mars	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	OXUS * C. Broc, C. de f.
Samedi	25	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	NATAL * C. Liparelli.

*Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar Marsantsetra.*

*Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohéty, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.*

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Vendredi	10 Mars	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.
Vendredi	24	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.

#### Ligne Commerciale de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Lundi	20 Mars		Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CAMBODGE C. Guignon.
-------	---------	--	--	-------------------------

(1) *Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.*  
(2) *Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.*

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Dimanche	12 Mars		De Londres pour le Havre et Marseille.....	BASQUE C. Gos.
Lundi	13		Du Havre pour Marseille.....	NORMAND C. M. Tivolle.
Judi	9	5 h. s.	De Marseille pour le Havre, Dunkerque et Londres.....	CHARENTE C. Hermieu.
Dimanche	19		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	20		Du Havre pour Marseille.....	

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Mercredi	1 <sup>er</sup> Mars		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Japon, Changhaï, Hankow.....	HIMALAYA C. A. Tivolle.
Samedi	11		De Marseille		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;  
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;  
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY;  
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Général d'Amade ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
Georges Gaulis ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Jean Gout, consul général ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.  
J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;  
Henry ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Commandant Jouinot-Gambetta ;  
Raymond Kœchlin ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Général de Lacroix ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Anatole Leroy-Beaulieu ;  
Paul Leroy-Beaulieu ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Lesueur, ancien sénateur ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy,  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron de Neuffize ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Comte d'Ormesson ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Sallandrouze de la Mornaix ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Christian Schefer ;  
Le P. Scheil, de l'Institut ;  
Spronok, député ;  
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Steeg ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
André Tardieu ;  
Commandant de Thomasson ;  
Général de Torcy ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000 — a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr.

Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.

N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.  
Abonnement annuel... 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

### PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jelteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation. Perles argentées. — Cornaline imitation. — Ongles. — Pennes, etc. Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets Bagues. — Colliers. — Chapeliers musulmans. — Épingles à coiffures, etc.





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux

Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE  
remplace l'iodoforme

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabillet; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmette; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-Etat**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS**

**GRANDE-GRILLE**

**HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-Etat**

ne se vendent qu'en

**FLACONS de 100 COMPRIMÉS**

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre  
12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s. c. d. g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906  
455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

(HECTOR MALOT.)

L'ARGUS DE LA PRESSE se charge de toutes les recherches étatiques et documentaires qu'on veut bien lui confier.  
L'ARGUS dépouille plus de DIX MILLE journaux par jour.  
L'ARGUS envoie, chaque année, plus de CINQ MILLIONS d'extraits de journaux.

L'ARGUS DE LA PRESSE seul a le droit de dire qu'il est un ARGUS ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.  
Ecrire 14, rue Drouot, PARIS-IX<sup>e</sup>.

Adresse Télégraphique : ACHAMBERG-PARIS

LE

### BULLETIN DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

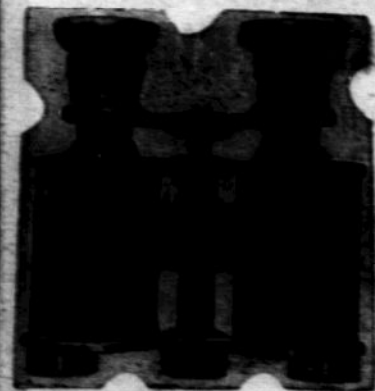
Est en vente à Londres

A LA LIBRAIRIE LUZAC ET C<sup>o</sup>

46, Great Russell Street W. C.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grandeurs : 6 8 10 (D)  
90fr 95fr 105fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châteaurault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne.

*Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.*

*Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau.*

*Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.*

*Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rospendon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Château-Lin, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.*

*Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.*

*Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.*

*Cartes de libre circulation individuelles et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.*

*Réduction pour les familles, variant de 10 à 50 0/0 selon le nombre de personnes.*

*Nota. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).*

### Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne, aux plages réputées (La Baule, le Pouliguen, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.), ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes, ainsi que le nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.), et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc... ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et de retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de voyage, afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

*Nota. — Pour plus amples détails, consulter le Livret-Guide officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité.)*

## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent les billets à prix réduits ci-après :

*Billets de saison pour familles, valant 33 jours ;*

*Billets hebdomadaires et carnets valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales ;*

*Cartes d'abonnement valables 33 jours, réduction de 33 0/0 sur les abonnements ordinaires d'un mois ;*

*Billets d'excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes des dimanches et jours de fêtes légales, à destination des stations balnéaires seulement.*

*Un jour à la mer. — Tous les dimanches, de juin à septembre, mise en marche de trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ; aller et retour dans la même journée, à destination des plages du réseau du Nord.*

Les billets délivrés pour ces trains comportent, pour les familles, des réductions de 5 à 25 0/0.

*Enlèvement et livraison des bagages à domicile. — A certaines dates, la Compagnie du Nord se charge gratuitement de l'enlèvement et de la livraison des bagages à domicile dans Paris pour les voyageurs se rendant sur une des plages de son réseau ou en revenant.*

*(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)*

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

*Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.*

*Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.*

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » 1<sup>re</sup> classe).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 27 mars 1911 aux dates suivantes :

Judi	30 Mars	midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	PORTUGAL C. Mouret.
Samedi	1 <sup>er</sup> Avril	4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde, et Batoum (1).....	BOSPHORE C. Penon.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	5 Avril	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adelaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.).....	OcéANIE C. Sellier, c. de f.
----------	---------	----------	--	------------------------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	9 Avril	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	NÉRA C. Casanova.
			<i>Correspondances : à Colombo avec l'Océanien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>	
Dimanche	23 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama.....	YARRA C. Ristorcelli.
			<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1<sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2<sup>o</sup> pour Bangkok.</i>	

#### Lignes Postales de l'OcéAN INDIEN

Lundi	10 Avril	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	ADOUR* C. Aillaud.
			<i>Correspondances : à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.</i>	
Mardi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	DJEMNAH* C. Durrande, C. de f.
			<i>Correspondances : 1<sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mulsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2<sup>o</sup> à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.</i>	

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'OcéAN ATLANTIQUE

Vendredi	7 Avril	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.
Vendredi	21 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	AMAZONE C. Magnen.

#### Ligne Commerciale de l'OcéAN ATLANTIQUE

Judi	20 Avril		Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	SINAI C. Lalande.
			(1) <i>Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Antonina, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.</i>	
			(2) <i>Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.</i>	

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Judi	30 Mars		De Marseille pour le Havre et Londres.....	BASQUE C. Gos.
Dimanche	2 Avril		De Londres pour le Havre et Marseille.....	CRIMÉE C. Rat.
Lundi	3 —	midi	Du Havre pour Marseille.....	MÉDOC C. Sanguy.
Dimanche	9 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	10 —		Du Havre pour Marseille.....	

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Samedi	1 <sup>er</sup> Avril		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Japon, Changhaï, Hankow.....	KOUANG-SI C. Mercier.
Mercredi	12 —		De Marseille		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
marquis DE MOUSTIER, député ;  
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
Trésorier : M. CHARLES PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Général d'Amade ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenet, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
Georges Gaulis ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Jean Gout, consul général ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Henry ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
Raymond Kœchlin ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Général de Lacroix ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron de Neuffize ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Comte d'Ormesson ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Sallandrouze de la Mornaix ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Christian Schefer ;  
Le P. Scheil, de l'Institut ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Steeg ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
André Tardieu ;  
Commandant de Thomasson ;  
Général de Torcy ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

*Les vice-présidents,*  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX.

*Le président,*  
EMILE SENART.





DÉTACHER CE BULLETIN DE SOUSCRIPTION ET L'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de  $\left\{ \begin{array}{l} 25 \text{ à } 300 \text{ francs} \\ 300 \text{ à } 1000 \\ 1000 \text{ et au-dessus} \end{array} \right.$  a la qualité d'Adhérent.  
a le titre de Donateur.  
Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en  $\left\{ \begin{array}{l} \text{un mandat (1)} \\ \text{un chèque} \end{array} \right.$

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.  
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

### G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE

213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.

Photociné

### MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

### GEORGES MENDEL

constructeur breveté  
10 BIS B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE  
213-11

LES FILMS

GEO-MENDEL  
ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO  
DU  
CATALOGUE SPECIAL

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'

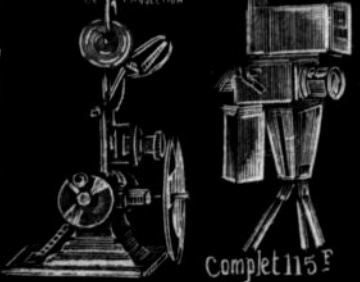
ET LAMPE "L'ÉBLOISSANTE" 90'

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo "Tonnerre"

A AIR COMPRIMÉ

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
"L'HISTORIOGRAPH" N°1  
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE  
DE PROJECTION



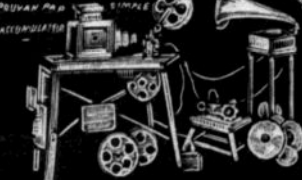
Complet 115'

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPIC

(PHOTOGRAPHIE SUR TOLLE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant



LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME

S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500'

VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR

EXPLOITÉS RAPIDEMENT & IMPÉRIEUX

LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.

NOUVEL APPAREIL VISIBILE EN PLEIN JOUR

Pour 70 ou 22 mètres cubes

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE

175'

CINÉMATOGRAPHE

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENS ONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphthérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Canezels, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux  
Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

### LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES  
SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

### SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

### POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'ODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabileau; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *Questions coloniales* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

*France et Colonies* { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-État**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS  
GRANDE-GRILLE  
HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-État**

ne se vendent qu'en

**FLACONS** de

**100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

**3 à 5 comprimés pour un verre**

**12 à 15 comprimés pour un litre**

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

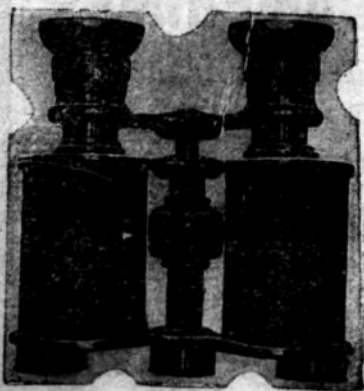
qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies } Essai de trois mois... 2 fr.  
                                  } Abonnement annuel. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grosses : 6 8 10 (0 3  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent les billets à prix réduits ci-après :

Billets de saison pour familles, valant 33 jours;  
Billets hebdomadaires et carnets valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales;  
Cartes d'abonnement valables 33 jours, réduction de 33 0/0 sur les abonnements ordinaires d'un mois;  
Billets d'excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes des dimanches et jours de fêtes légales, à destination des stations balnéaires seulement.

*Un jour à la mer.* — Tous les dimanches, de juin à septembre, mise en marche de trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classes; aller et retour dans la même journée, à destination des plages du réseau du Nord.

Les billets délivrés pour ces trains comportent, pour les familles, des réductions de 5 à 25 0/0.

*Enlèvement et livraison des bagages à domicile* — A certaines dates, la Compagnie du Nord se charge gratuitement de l'enlèvement et de la livraison des bagages à domicile dans Paris pour les voyageurs se rendant sur une des plages de son réseau ou en revenant.

(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont)).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne.

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau.

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

Cartes de libre circulation individuelles et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles, variant de 10 à 50 0/0 selon le nombre de personnes.

Nota. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

A. D. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Epingles à coiffures, etc.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 1<sup>er</sup> Mai 1911 aux dates suivantes :

Jeudi	4 Mai	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (1).	ORÉNOQUE C. Combin.
Jeudi	4 —	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	NIGER C. Rosati.
Samedi	6 —	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1)..... (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.	MEMPHIS C. Baye.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	3 Mai	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.).....	SALAZIE C. Riquier, l. de v.
----------	-------	----------	--	------------------------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	7 Mai	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec le Salazie pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	DUMBÉA C. X.
Dimanche	21 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard, l. de v.

#### Lignes Postales de l'Océan Indien

Mercredi	10 Mai	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban ; 2 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.	MELBOURNE * C. Combe.
Jeudi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar ; 2 <sup>o</sup> à Tamatave pour Vatmandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	OXUS * C. Broc, l. de v.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Vendredi	5 Mai	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CHILI C. Bourge.
Vendredi	19 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	ATLANTIQUE C. Lindin, l. de v.

#### Ligne Commerciale de l'Océan Atlantique

Mardi	16 Mai		Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2)..... (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.	X. C. X.
-------	--------	--	--	-------------

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Jeudi	4 Mai	5 h. s.	De Marseille pour le Havre, Dunkerque et Londres.....	BASQUE C. Gos.
Dimanche	7 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	SIDON
Lundi	8 —		Du Havre pour Marseille.....	C. Aubouy,
Dimanche	14 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	MÉDOC
Lundi	15 —		Du Havre pour Marseille.....	C. Sanguy.

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Mardi	25 Avril		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Japon, Changhaï, Hankow.....	ANNAM C. Vézia.
Vendredi	5 Mai		De Marseille		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;  
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;  
Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY;  
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
Général d'Amade ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Barst, ministre plénipotentiaire ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Chailley, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenot, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
C. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
Georges Gaulis ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Jean Gout, consul général ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France.

J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Henry ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
Raymond Kœchlin ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Général de Lacroix ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy,  
M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mège, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron de Neufize ;  
Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
Comte d'Ormesson ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Sallandrouze de la Mornaix ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Christian Schefer ;  
Le P. Scheil, de l'Institut ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Steeg ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
André Tardieu ;  
Commandant de Thomasson ;  
Général de Torcy ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tenu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

*Les vice-présidents,*

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

*Le président,*

EMILE SENART.





DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.  
300 à 1000 — a le titre de Donateur.  
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

adresse, \_\_\_\_\_

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

### G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE  
213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.  
Photociné



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

## GEORGES MENDEL

constructeur breveté  
10 BIS B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
"L'HISTORIOGRAPH" N°1  
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION

Completo 115<sup>fr</sup>  
"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPHE  
(PHOTOGRAPHIE sur TOILE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinema Chantant  
PRODUIT PAR S. G. MENDEL  
ACCOMPAGNÉ

LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME  
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500<sup>fr</sup>  
VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR  
EXPLOITÉS RAPIDEMENT ET FACILEMENT  
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.  
NOUVEL APPAREIL VISIBILE EN PLUSIEURS JOURS  
POUR 10 ou 22 personnes

LES FILMS de  
GEO-MENDEL  
ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO du  
CATALOGUE SPÉCIAL  
à DEMANDE

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65<sup>fr</sup>  
ET LAMPE "L'ÉBLOUISSANTE" 90<sup>fr</sup>  
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo Tonnerre  
À AIR COMPRIMÉ

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE  
POUR 175<sup>fr</sup>



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





# CRÉSYL-JEYES



## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelats, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

— garantie —



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DESINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE AU 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature. FIÈVRES,  
DIARRHÉES, GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTÉRIES, PESTE, CHOLÉRA  
Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un litre d'eau,  
en tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES } BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
                  } ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE**  
remplace l'IODOFORME

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Annet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seillhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabillean; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *Questions coloniales* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

*France et Colonies* { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

## EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

# COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

## EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

### Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

### SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

### Eaux de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE  
HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

### Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

### FLACONS de 100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre  
12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE Du 29 Mai 1911 aux dates suivantes :

Judi	1 <sup>er</sup> Juin	midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (1).	ORÉNOQUE C. Combin.
Judi	1 <sup>er</sup> —	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).	SÉNÉGAL C. X.
Samedi	3 —	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1).	CRIMÉE C. Rat.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi 31 Mai	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles Hébrides.)	VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Eschenauer.
-----------------	----------	---	--------------------------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche 4 Juin	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo avec la Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	ARMAND-BÉHIC C. Guionnet.
Dimanche 18 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama. Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	YARRA C. Ristorcelli.

#### Lignes Postales de l'Océan Indien

Samedi 10 Juin	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Beïra, Lourenço-Marquez ; 2 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Vohémar.	NATAL * C. Liparelli.
Dimanche 25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar ; 2 <sup>o</sup> à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	ADOUR * C. Aillaud.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Vendredi 2 Juin	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2)	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
Vendredi 16 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.  
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Judi	1 <sup>er</sup> Juin	5 h. s.	De Marseille pour le Havre, Dunkerque et Londres	MÉDOC C. Sanguy.
Judi	1 <sup>er</sup> —		De Londres pour le Havre et Marseille	DANUBE
Vendredi	2 —		Du Havre pour Marseille	C. Antonorsi.
Dimanche	11 —		De Londres pour le Havre et Marseille	NORMAND *
Lundi	12 —		Du Havre pour Marseille	C. M. Tivolle.

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Judi	1 <sup>er</sup> Juin	D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Yokohama,	MEINAM
Dimanche	11 —	De Marseille	Kobé, Chinwangtao, Changhaï, Hankow	C. Biémont.

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Samedi	13 Mai	De Dunkerque	Pour Djibouti, Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong...	SONTAY * C. Vallat.
Mercredi	17 —	Du Havre		
Mardi	30 —	De Marseille		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
 MARQUIS DE MOUSTIER, député ;  
 MARQUIS DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
 Général d'Amade ;  
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
 Beau, ministre plénipotentiaire ;  
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
 Bertin, membre de l'Institut ;  
 Benoit-Oriol, ancien député ;  
 Bons d'Anty, consul général de France ;  
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
 Prince Roland Bonaparte ;  
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
 Paul Bourde ;  
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
 Comte Jean de Castellane ;  
 J. Chailley, député ;  
 Chavannes, membre de l'Institut ;  
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
 Charles-Roux, ancien député ;  
 Chastenet, député ;  
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
 Baron Denys Cochin, député ;  
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
 Henri Cordier, de l'Institut ;  
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
 Delafosse, député ;  
 G. Depincé ;  
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
 Descos, ministre de France à Belgrade ;  
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
 Henri Froidevaux ;  
 C. Gabiat, ancien député ;  
 Georges Gaulis ;  
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
 Amiral Gervais ;  
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
 Jean Gout, consul général ;  
 Grandidier, de l'Institut ;  
 Guieysse, ancien ministre ;  
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
 Prince d'Hénin, sénateur ;  
 Henry ;  
 Lucien Hubert, député ;  
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
 Raymond Kœchlin ;  
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
 Général de Lacroix ;  
 Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
 A. Lebon, ancien ministre ;  
 Général Lebon ;  
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
 Colonel Levé ;  
 Raphaël Georges Lévy, M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
 Claudius Madrolle, explorateur ;  
 Marmottant, avoué ;  
 Louis Marin, député ;  
 Mège, ancien député ;  
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
 Marcel Monnier, explorateur ;  
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
 Baron de Neufville ;  
 Baron Hély d'Oïssel, ancien député ;  
 Comte d'Ormesson ;  
 Maurice Ordinaire, ancien député ;  
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
 Ed. Payen ;  
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
 René Pinon ;  
 Ch. Prévot, sénateur ;  
 Raiberti, député ;  
 L. Raveneau, sec. de la red. des « Annales de Géographie » ;  
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
 Baron Rouilleaux-Dugage, député ;  
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
 Albin Rozet, député ;  
 Saint-Germain, sénateur ;  
 Sallandrouze de la Mornaix ;  
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
 Christian Schefer ;  
 Le P. Scheil, de l'Institut ;  
 Spronck, député ;  
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
 Steeg ;  
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
 André Tardieu ;  
 Commandant de Thomasson ;  
 Général de Torcy ;  
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
 P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.





DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.  
300 à 1000 — a le titre de Donateur.  
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ adresse \_\_\_\_\_

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE  
213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.  
Photociné

CINÉMA

AUTOPHOTO

MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL

constructeur breveté

10 BIS B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.C.

"L'HISTORIOGRAPH" N°1

PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION



Completo 115<sup>F</sup>

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPIC

(PHOTOGRAPHIE sur Tôle EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant



LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME

S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500'

VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR

EXPLOITÉS RAPIDEMENT & IMPACTÉ

LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.C.

NOUVEL APPAREIL VISIBLE en PLEIN JOUR

Pour 10 ou 22 personnes



LES FILMS

GEO-MENDEL

ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO du CATALOGUE SPECIAL

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'

LE LANTIERNE "L'ÉBLOUISSANT" 90'

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo" Tonnerre

A AIR COMPRIMÉ



175<sup>F</sup>

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s. g. d. g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES

1<sup>er</sup> PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies } Essai de trois mois... 2 fr.  
} Abonnement annuel. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grossiss<sup>1</sup> : 6 8 10 f<sup>o</sup>s  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent les billets à prix réduits ci-après :

*Billets de saison* pour familles, valant 33 jours;  
*Billets hebdomadaires et carnets* valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales;

*Cartes d'abonnement* valables 33 jours, réduction de 33 0/0 sur les abonnements ordinaires d'un mois;

*Billets d'excursion* de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes des dimanches et jours de fêtes légales, à destination des stations balnéaires seulement.

*Un jour à la mer.* — Tous les dimanches, de juin à septembre, mise en marche de trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classes; aller et retour dans la même journée, à destination des plages du réseau du Nord.

Les billets délivrés pour ces trains comportent, pour les familles, des réductions de 5 à 25 0/0.

*Enlèvement et livraison des bagages à domicile.* — A certaines dates, la Compagnie du Nord se charge gratuitement de l'enlèvement et de la livraison des bagages à domicile dans Paris pour les voyageurs se rendant sur une des plages de son réseau ou en revenant.

(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

*Billets simples, valables 45 jours*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

*Billets d'aller et retour valables 120 jours*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### *Billets d'aller et retour*

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes  
Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne.

*Billets d'aller et retour collectifs de famille*, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

*Billets d'aller et retour individuels* délivrés de toute gare du réseau.

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

*Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance* permettant de visiter le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

*Cartes de libre circulation individuelles et de famille* au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles, variant de 10 à 50 0/0 selon le nombre de personnes.

*Nota.* — Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales  
SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**  
& Jacob H. Jeiteles · Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Orngos. — Pennès, etc.

Djigidas. — Baiaccas — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Coiffiers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 3 Juillet 1911 aux dates suivantes :

Judi	6 Juillet	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	EQUATEUR C. Biémont.
Samedi	8 —	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoum, Trébizonde et Batoum (1).....	ISPAHAN C. Rat.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	26 Juillet	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.).....	NERA C. Casanova.
----------	------------	----------	--	----------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	16 Juillet	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2° pour Bangkok.	POLYNÉSIE C. Bruno.
Dimanche	30 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec la Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong; 2° pour Bangkok.	CALÉDONIEN C. Melber.

#### Lignes Postales de l'Océan Indien

Lundi	10 Juillet	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Morontsetra.	DJEMNAH C. Durand, c. de f.
Mardi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	MELBOURNE C. X.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Vendredi	7 Juillet		Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CAMBODGE C. Guignon.
Vendredi	14 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CHILI C. Bourge.
Vendredi	28 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2)..... (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Dimanche	2 Juillet		De Londres pour le Havre et Marseille.....	DANUBE C. Antonorski.
Lundi	3 —		Du Havre pour Marseille.....	MÉDOC
Vendredi	7 —		De Marseille pour le Havre et Londres.....	C. Sanguy.
Mardi	11 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	NORMAND
Mercredi	12 —		Du Havre pour Marseille.....	C. M. Tivolle.

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Samedi	1er Juillet		D'Anvers } Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Yokohama, De Marseille } Kobé, Chinwangtao, Changhaï, Hankow.....	PEI-HO C. Gos.
--------	-------------	--	--	-------------------

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Judi	13 Juillet		De Dunkerque } Du Havre } Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haiphong..... De Marseille }	EL-KANTARA C. Lassince.
------	------------	--	---	----------------------------

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
 marquis DE MOUSTIER, député ;  
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
 Baron L. DE CONTENSON.

### Membres :

MM.

Adam, député ;  
 Général d'Amade ;  
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
 Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;  
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
 Beau, ministre plénipotentiaire ;  
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
 Bertin, membre de l'Institut ;  
 Benoit-Oriol, ancien député ;  
 Bons d'Anty, consul général de France ;  
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
 Prince Roland Bonaparte ;  
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
 Paul Bourde ;  
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
 Comte Jean de Castellane ;  
 J. Chailley, député ;  
 Chavannes, membre de l'Institut ;  
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
 Charles-Roux, ancien député ;  
 Chastenet, député ;  
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
 Baron Denys Cochin, député ;  
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
 Henri Cordier, de l'Institut ;  
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
 Delafosse, député ;  
 C. Depincé ;  
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
 Descos, ministre de France à Belgrade ;  
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
 Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;  
 Henri Froidevaux ;  
 C. Gabiat, ancien député ;  
 Georges Gaulis ;  
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
 Amiral Gervais ;  
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
 Jean Gout, consul général ;  
 Grandidier, de l'Institut ;  
 Guieysse, ancien ministre ;  
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
 Prince d'Hénin, sénateur ;  
 Henry ;  
 Lucien Hubert, député ;  
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
 Raymond Kœchlin ;  
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
 Général de Lacroix ;  
 Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
 Le Myre de Vilera, ambassadeur de France ;  
 A. Lebon, ancien ministre ;  
 Général Lebon ;  
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
 Colonel Levé ;  
 Raphaël Georges Lévy,  
 M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
 Claudius Madrolle, explorateur ;  
 Marmottant, avoué ;  
 Louis Marin, député ;  
 Mège, ancien député ;  
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
 Marcel Monnier, explorateur ;  
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
 Baron de Neufize ;  
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
 Comte d'Ormesson ;  
 Maurice Ordinaire, ancien député ;  
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
 Ed. Payen ;  
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
 René Pinon ;  
 Ch. Prévot, sénateur ;  
 Raiberti, député ;  
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
 Albin Rozet, député ;  
 Saint-Germain, sénateur ;  
 Sallandrouze de la Mornaix ;  
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
 Christian Schefer ;  
 Le P. Scheil, de l'Institut ;  
 Spronck, député ;  
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
 Stegfried, sénateur, ancien ministre ;  
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
 Steeg ;  
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
 André Tardieu ;  
 Commandant de Thomasson ;  
 Général de Torcy ;  
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui, essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX.

Le président,  
EMILE SENART.

DÉTACHER CE BULLETIN DE SOUSCRIPTION ET D'ADRESSES



DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

{ 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.  
300 à 1000 — a le titre de Donateur.  
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la



## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

TELEPHONE  
213-11

**G. MENDEL**  
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.  
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE  
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

**GEORGES MENDEL**  
constructeur breveté  
10<sup>BIS</sup> B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TELEPHONE 213-11

LES FILMS  
GEO-MENDEL  
ASSURENT LE SUCCES

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.D.G.  
"L'HISTORIOGRAPH" N°1  
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE ANTIQUE  
DE PROJECTION

Cinéma Chantant  
LE NOUVEAU APPAREIL DE SYNCHRONISME  
D'ADAPTE SUR N'IMPORTE... CINÉMATOGRAPHE 500'  
VOULEZ-VOUS CACHER 100 FRANCS PAR JOUR  
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.D.G.  
NOUVEL APPAREIL VISIBL EN PLEIN JOUR  
Pour 10 à 22 personnes

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'  
"LE LANTERNE" C'EST LA SUISSE N° 90  
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT  
Le Gramo "Tonnerre"  
A AIR COMPRIMÉ

Complett 115'  
"Le Sans Rival"  
NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPHE  
(PHOTODUPLICATION SUR TOILE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

CATALOGUE SPECIAL  
ENVOI FRANCO  
du  
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 175'



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





# CRÉSYL-JEYES



## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENS ONNATS, ETC.  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux

Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES  
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau  
ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'iodoforme

S<sup>té</sup> de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.  
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de Guyot, ancien ministre; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Pierre de Coubertin; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions coloniales* (Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jour-Beunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies

La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-Etat**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS**

**GRANDE-GRILLE**

**HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-Etat**

ne se vendent qu'en

**FLACONS de  
100 COMPRIMÉS**

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre  
12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s. g. d. g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906  
155, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

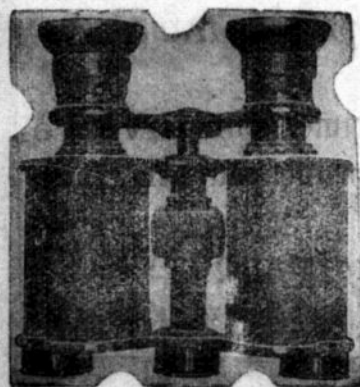
qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.  
Abonnement annuel. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grands: 6 8 10 fcs  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent les billets à prix réduits ci-après :

Billets de saison pour familles, valant 33 jours ;  
Billets hebdomadaires et carnets valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales ;

Cartes d'abonnement valables 33 jours, réduction de 33 0/0 sur les abonnements ordinaires d'un mois ;

Billets d'excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes des dimanches et jours de fêtes légales, à destination des stations balnéaires seulement.

Un jour à la mer. — Tous les dimanches, de juin à septembre, mise en marche de trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ; aller et retour dans la même journée, à destination des plages du réseau du Nord.

Les billets délivrés pour ces trains comportent, pour les familles, des réductions de 5 à 25 0/0.

Enlèvement et livraison des bagages à domicile — A certaines dates, la Compagnie du Nord se charge gratuitement de l'enlèvement et de la livraison des bagages à domicile dans Paris pour les voyageurs se rendant sur une des plages de son réseau ou en revenant.

(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes  
Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMIN DE FER D'ORLEANS

### Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne.

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau.

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

Cartes de libre circulation individuelles et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles, variant de 10 à 50 0/0 selon le nombre de personnes.

Nota. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Bataccas — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Épingles à coiffures, etc.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 31 Juillet 1911 aux dates suivantes :

Jendredi	3 Août	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	ÉQUATEUR C. Biéumont. BOSPHORE C. Penon.
Samedi	5 —	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoum, Trébizonde et Batoum (1).....	

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	23 Août	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles Hébrides).....	Océanien C. X.
----------	---------	----------	---	-------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	13 Août	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama.....	SYDNEY C. Costa.
			Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	
Dimanche	27 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	TONKIN C. Charbonnel, l. de v.
			Correspondances : à Colombo avec l'Océanien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	

#### Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Jendredi	10 Août	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	OXUS * C. X.
			Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar.	
Vendredi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	NATAL * C. Liparelli
			Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Dar-ès-Salam, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Vendredi	4 Août		Pour Pasages, Bilbao, Vigo, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	SINAI C. Gary.
Vendredi	11 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
Vendredi	25 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.  
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Dimanche	6 Août		De Londres pour le Havre et Marseille.....	DANUBE C. Antonorsi. MÉDOC C. Sanguy NORMAND C. M. Tivolle.
Lundi	7 —		Du Havre pour Marseille.....	
Mardi	8 —		De Marseille pour le Havre et Londres.....	
Dimanche	13 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	

Lundi	14 —		Du Havre pour Marseille.....
-------	------	--	------------------------------

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Samedi	5 Août		D'Anvers } Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Japon, Takou, Changhaï, Hankow.....	YUNNAN C. Lévêque.
--------	--------	--	---	-----------------------

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Dimanche	13 Août		De Dunkerque	EUPHRATE * C. Hénon.
Jendredi	17 —		Du Havre	
Mercredi	30 —		De Marseille	

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
 GULLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
 marquis DE MOUSTIER, député ;  
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
 Général d'Amade ;  
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
 Beau, ministre plénipotentiaire ;  
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
 Bertin, membre de l'Institut ;  
 Benoit-Oriol, ancien député ;  
 Bons d'Anty, consul général de France ;  
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
 Prince Roland Bonaparte ;  
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
 Paul Bourde ;  
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
 Comte Jean de Castellane ;  
 J. Challey, député ;  
 Chavannes, membre de l'Institut ;  
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
 Charles-Roux, ancien député ;  
 Chastenot, député ;  
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
 Baron Denys Cochin, député ;  
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
 Henri Cordier, de l'Institut ;  
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
 Delafosse, député ;  
 C. Depincé ;  
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
 Descos, ministre de France à Belgrade ;  
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
 Finet, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
 Henri Froidevaux ;  
 C. Gabiat, ancien député ;  
 Georges Gaulis ;  
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
 Amiral Gervais ;  
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
 Jean Gout, consul général ;  
 Grandidier, de l'Institut ;  
 Guieysse, ancien ministre ;  
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
 Prince d'Hénin, sénateur ;  
 Henry ;  
 Lucien Hubert, député ;  
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
 Raymond Kœchlin ;  
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
 Général de Lacroix ;  
 Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
 A. Lebon, ancien ministre ;  
 Général Lebon ;  
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
 Colonel Levé ;  
 Raphaël Georges Lóvy, M<sup>me</sup> Massien, explorateur ;  
 Claudius Madrolle, explorateur ;  
 Marmottant, avoué ;  
 Louis Marin, député ;  
 Mège, ancien député ;  
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
 Marcel Monnier, explorateur ;  
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
 Baron de Neuffize ;  
 Baron Hély d'Oïssel, ancien député ;  
 Comte d'Ormesson ;  
 Maurice Ordinaire, ancien député ;  
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
 Ed. Payen ;  
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
 René Pinon ;  
 Ch. Prévot, sénateur ;  
 Raiberti, député ;  
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
 Albin Rozet, député ;  
 Saint-Germain, sénateur ;  
 Sallandrouze de la Mornaix ;  
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
 Christian Schefer ;  
 Le P. Scheil, de l'Institut ;  
 Spronck, député ;  
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et Cie du Creusot ;  
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
 Steeg ;  
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
 André Tardieu ;  
 Commandant de Thomasson ;  
 Général de Torcy ;  
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX;

Le président,  
EMILE SENART,

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION



DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 —	a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus	— Bienfaiteur.

*Je soussigné* (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en \_\_\_\_\_  
un mandat (1) \_\_\_\_\_  
un chèque \_\_\_\_\_

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

SIGNATURE :

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.  
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.




Si vous voulez faire de la

## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

 TÉLÉPHONE <b>213-11</b> 	<h1 style="margin: 0;">G. MENDEL</h1> <p style="margin: 0;">INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR <b>PARIS</b></p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>10 ET 10 BIS</b> </div> <b>BOULEVARD BONNE-NOUVELLE PARIS</b>	ADRESSE TÉLÉGRAPH. <b>Photociné</b> 
--	---	---	---

**LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE  
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES**

CINÉMA

MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

## GEORGES MENDEL

constructeur breveté

10<sup>BIS</sup> B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.

"L'HISTORIOGRAPH" N°1

PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION



Complet 115<sup>F</sup>

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERRATYPHE

(PHOTOGRAPHIE SUR TOILE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant



Le NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500.

VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR

LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.

NOUVEL APPAREIL VISIBLE EN PLEIN JOUR

Pour 10 ou 22 personnes

LES FILMS

**GEO-MENDEL**

ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SPÉCIAL

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'

LE LAMPÉ L'ÉBLOUSSANT 90'

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo Tonnerre

A AIR COMPRIMÉ

PHOTO

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

— garantie —



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

### ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

### Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'iodoforme

Sté de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.  
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Gayot, ancien ministre; Léopold Mabillean; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *Questions coloniales* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies } La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-Etat**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS**

**GRANDE-GRILLE**

**HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-Etat**

ne se vendent qu'en

**FLACONS** de

**100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

**3 à 5 comprimés pour un verre**

**12 à 15 comprimés pour un litre**

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906  
455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

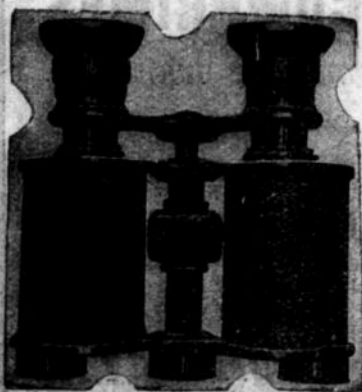
qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies } Essai de trois mois... 2 fr.  
                              } Abonnement annuel. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grossiss: 6 8 10 10 s  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal.

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent les billets à prix réduits ci-après :

Billets de saison pour familles, valant 33 jours;  
Billets hebdomadaires et carnets valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales;

Cartes d'abonnement valables 33 jours, réduction de 33 0/0 sur les abonnements ordinaires d'un mois;

Billets d'excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes des dimanches et jours de fêtes légales, à destination des stations balnéaires seulement.

Un jour à la mer. — Tous les dimanches, de juin à septembre, mise en marche de trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes; aller et retour dans la même journée, à destination des plages du réseau du Nord.

Les billets délivrés pour ces trains comportent, pour les familles, des réductions de 5 à 25 0/0.

Enlèvement et livraison des bagages à domicile — A certaines dates, la Compagnie du Nord se charge gratuitement de l'enlèvement et de la livraison des bagages à domicile dans Paris pour les voyageurs se rendant sur une des plages de son réseau ou en revenant.

(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes  
Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne.

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau.

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

Cartes de libre circulation individuelles et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles, variant de 10 à 50 0/0 selon le nombre de personnes.

Nota. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 37-39, Rue Réaumur, 37-39 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos, etc. — Pennés, etc.

Djigidias. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 28 Août 1911 aux dates suivantes :

Judi	31 Août	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	EQUATEUR C. Biémont.
Samedi	2 Sept.	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoum, Trébizonde et Batoum (1).....	CAUCASE C. Vaulpré.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	20 Sept.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.).....	YARRA C. Rosati.
----------	----------	----------	--	---------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	10 Sept.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard, I. de v.
Dimanche	24 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec le Yarra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	DUMBEA C. Sellier, c. de f.

#### Lignes Postales de l'Océan Indien

Dimanche	10 Sept.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.	ADOUR C. Aillaud.
Lundi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	DJEMNAH C. Durandé, c. de f.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Vendredi	8 Sept.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	AMAZONE C. Magnen.
Vendredi	22 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	CHILI C. Bourge.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Dimanche	3 Sept.		De Londres pour le Havre et Marseille.....	BASQUE C. Joseph.
Lundi	4 —		Du Havre pour Marseille.....	NORMAND C. M. Tivolle.
Lundi	4 —		De Marseille pour le Havre et Londres.....	DANUBE C. Antonorsi.
Dimanche	10 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	11 —		Du Havre pour Marseille.....	

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Vendredi	1 <sup>er</sup> Sept.		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Japon, Changhaï, Hankow.....	YUNNAN C. Lévêque.
Lundi	11 —		De Marseille		

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Mercredi	13 Sept.		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.....	GANGE C. Imbert.
Dimanche	17 —		Du Havre		
Samedi	30 —		De Marseille		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
 marquis DE MOUSTIER, député ;  
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
 Baron L. DE CONTENSON.

## Membres :

### MM.

Adam, député ;  
 Général d'Amade ;  
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
 Beau, ministre plénipotentiaire ;  
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
 Bertin, membre de l'Institut ;  
 Benoît-Oriol, ancien député ;  
 Bons d'Anty, consul général de France ;  
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
 Prince Roland Bonaparte ;  
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
 Paul Bourde ;  
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
 Comte Jean de Castellane ;  
 J. Chailley, député ;  
 Chavannes, membre de l'Institut ;  
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
 Charles-Roux, ancien député ;  
 Chastenet, député ;  
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
 Baron Denys Cochin, député ;  
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
 Henri Cordier, de l'Institut ;  
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
 Delafosse, député ;  
 C. Depincé ;  
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
 Descos, ministre de France à Belgrade ;  
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
 Henri Froidevaux ;  
 C. Gabiat, ancien député ;  
 Georges Gaulis ;  
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
 Amiral Gervais ;  
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
 Jean Gout, consul général ;  
 Grandidier, de l'Institut ;  
 Guieysse, ancien ministre ;  
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
 Prince d'Hénin, sénateur ;  
 Henry ;  
 Lucien Hubert, député ;  
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
 Raymond Kœchlin ;  
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
 Général de Lacroix ;  
 Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
 A. Lebon, ancien ministre ;  
 Général Lebon ;  
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
 Colonel Levé ;  
 Raphaël Georges Lévy, M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
 Claudius Madrolle, explorateur ;  
 Marmottant, avoué ;  
 Louis Marin, député ;  
 Mège, ancien député ;  
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
 Marcel Monnier, explorateur ;  
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
 Baron de Neuffize ;  
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
 Comte d'Ormesson ;  
 Maurice Ordinaire, ancien député ;  
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
 Ed. Payen ;  
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
 René Pinon ;  
 Ch. Prévot, sénateur ;  
 Raiberti, député ;  
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
 Baron Rouleaux-Dugage, député ;  
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
 Albin Rozet, député ;  
 Saint-Germain, sénateur ;  
 Sallandrouze de la Mornaix ;  
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
 Christian Schefer ;  
 Le P. Scheil, de l'Institut ;  
 Spronck, député ;  
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
 Steeg ;  
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
 André Tardieu ;  
 Commandant de Thomasson ;  
 Général de Torcy ;  
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

## AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
	300 à 1000	a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus	Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

Si vous voulez faire de la

# PHOTOGRAPHIE

ou du

# CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur



TÉLÉPHONE

213-11



## G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS

BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.

Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

**GEORGES MENDEL**  
constructeur breveté  
10 BIS B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

LES FILMS  
**GEO-MENDEL**  
ASSURENT LE SUCCÈS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
"L'HISTORIOGRAPH" N°1  
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTIERNE DE PROJECTION

Cinéma Chantant  
LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME  
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE... CINÉMATOGRAPHE 500'  
VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR  
EXPLOITÉS RAPIDEMENT N'IMPORTE QU'UN  
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.  
NOUVEL APPAREIL VISIBILE EN PLEIN JOUR  
Pour 10 ou 22 personnes

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'  
LA LAMPE L'ÉBLOUSSANTE 90'  
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT  
Le Gramo Tonnerre  
A AIR COMPRIMÉ

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPAGE  
(PHOTOGRAPHIE sur TOLE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

175'



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphthérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Canceclas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux

Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

### DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

### ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100<sup>e</sup>. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

### Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'iodoforme

S<sup>te</sup> de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.  
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabillean; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions coloniales* (Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmette; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel dan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

**EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES**

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-Etat**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS**

**GRANDE-GRILLE**

**HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-Etat**

ne se vendent qu'en

**FLACONS** de

**100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

**3 à 5 comprimés pour un verre**

**12 à 15 comprimés pour un litre**

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



## Filtre Pasteurisateur Mallié

### RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906  
455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

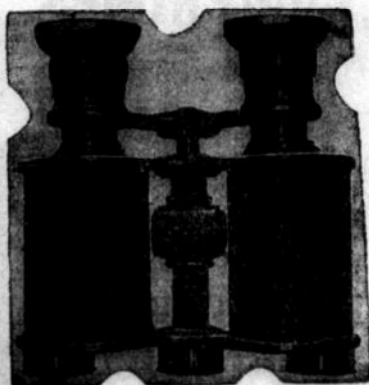
qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.  
Abonnement annuel. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grosses: 6 8 10 f<sup>o</sup>s  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMIN DE FER DU NORD

### Stations balnéaires et thermales.

Du jeudi précédant les Rameaux au 31 octobre, toutes les gares du chemin de fer du Nord délivrent les billets à prix réduits ci-après :

Billets de saison pour familles, valant 33 jours ;  
Billets hebdomadaires et carnets valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales ;

Cartes d'abonnement valables 33 jours, réduction de 33 0/0 sur les abonnements ordinaires d'un mois ;

Billets d'excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes des dimanches et jours de fêtes légales, à destination des stations balnéaires seulement.

Un jour à la mer. — Tous les dimanches, de juin à septembre, mise en marche de trains de plaisir à marche rapide et à prix très réduits en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes ; aller et retour dans la même journée, à destination des plages du réseau du Nord.

Les billets délivrés pour ces trains comportent, pour les familles, des réductions de 5 à 25 0/0.

Enlèvement et livraison des bagages à domicile. — A certaines dates, la Compagnie du Nord se charge gratuitement de l'enlèvement et de la livraison des bagages à domicile dans Paris pour les voyageurs se rendant sur une des plages de son réseau ou en revenant.

(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes  
Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMIN DE FER D'ORLEANS

### Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne.

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau.

Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

Cartes de libre circulation individuelles et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles, variant de 10 à 50 0/0 selon le nombre de personnes.

Nota. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (publicité).

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).

Fabrique de PERLES et de VERROTÉRIES Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennés, etc.

Djigidas. — Baccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anglésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 2 Octobre 1911 aux dates suivantes :

Judi	5 Oct.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (1).	CONGO C. Lafont.
Judi	5	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SÉNÉGAL C. Mages.
Samedi	7	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1)..... (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.	CRIMÉE C. Musseau.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Dimanche 18 Oct.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides.).....	POLYNÉSIE C. Bruno.
------------------	----------	--	------------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Mercredi 8 Oct.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Eschenauer.
Dimanche 22	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec le Polynésien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	TOURANE C. Lancelin, l. de v.

#### Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Mardi 10 Oct.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Beïra, Lourenço-Marquez; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar.	MELBOURNE* C. Riquier, l. de v.
Mercredi 25	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Dar-ès-Salam, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	OXUS* C. Broc, l. de v.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Vendredi 6 Oct.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.
Mardi 10	—	Pour Pasages, Bilbao, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo, et Buenos-Ayres (2).....	CAMBODGE C. Guignon.
Vendredi 20	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2)..... (1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement. (2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi 6 Oct.	De Marseille pour le Havre et Londres.....	NORMAND
Dimanche 8	De Londres pour le Havre et Marseille.....	C. M. Tivolle.
Lundi 9	Du Havre pour Marseille.....	BASQUE
Dimanche 15	De Londres pour le Havre et Marseille.....	C. Lucciani.
Lundi 16	Du Havre pour Marseille.....	DANUBE C. Antonorsi.

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Mercredi 1 <sup>er</sup> Nov.	D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Japon, Chin-wantao, Shanghai.....	ANNAM
Dimanche 12	De Marseille		C. Veziat.

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Vendredi 13 Oct.	De Dunkerque	Pour Toulon, Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.....	SONTAY C. Vallat.
Mardi 17	Du Havre		
Lundi 30	De Marseille		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
GUILLEMIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
marquis DE MOUSTIER, député ;  
marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
Baron L. DE CONTENSON.

## Membres :

MM.

Adam, député ;  
Général d'Amade ;  
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
Beau, ministre plénipotentiaire ;  
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
Bertin, membre de l'Institut ;  
Benoit-Oriol, ancien député ;  
Bons d'Anty, consul général de France ;  
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
Prince Roland Bonaparte ;  
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
Paul Bourde ;  
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
Comte Jean de Castellane ;  
J. Challey, député ;  
Chavannes, membre de l'Institut ;  
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
Charles-Roux, ancien député ;  
Chastenot, député ;  
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
Baron Denys Cochin, député ;  
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
Henri Cordier, de l'Institut ;  
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
Delafosse, député ;  
G. Depincé ;  
Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
Descos, ministre de France à Belgrade ;  
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
Henri Froidevaux ;  
C. Gabiat, ancien député ;  
Georges Gaulis ;  
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
Amiral Gervais ;  
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
Jean Gout, consul général ;  
Grandidier, de l'Institut ;  
Guieysse, ancien ministre ;  
Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
Prince d'Hénin, sénateur ;  
Henry ;  
Lucien Hubert, député ;  
Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
Raymond Kœchlin ;  
Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
Général de Lacroix ;  
Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
A. Lebon, ancien ministre ;  
Général Lebon ;  
Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
Colonel Levé ;  
Raphaël Georges Lévy, M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
Claudius Madrolle, explorateur ;  
Marmottant, avoué ;  
Louis Marin, député ;  
Mége, ancien député ;  
Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
Marcel Monnier, explorateur ;  
Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
Baron de Neufize ;  
Baron Hély d'Oïssel, ancien député ;  
Comte d'Ormesson ;  
Maurice Ordinaire, ancien député ;  
Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
Ed. Payen ;  
D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
René Pinon ;  
Ch. Prévot, sénateur ;  
Raiberti, député ;  
L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
Albin Rozet, député ;  
Saint-Germain, sénateur ;  
Sallandrouze de la Mornaix ;  
A. Salles, inspecteur des Colonies.  
Christian Schefer ;  
Le P. Scheil, de l'Institut ;  
Spronck, député ;  
Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
Steeg ;  
Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
André Tardieu ;  
Commandant de Thomasson ;  
Général de Torcy ;  
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
P. de Vauréal, admin. des Phares de l'Empire ottoman ;  
Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,  
EUG. ETIENNE.  
GUILLAIN.  
DE MOUSTIER.  
DE REVERSEAUX.

Le président,  
EMILE SENART.



DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.  
300 à 1000 — a le titre de Donateur.  
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de \_\_\_\_\_

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.



Si vous voulez faire de la

## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

# G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE  
213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.  
Photociné

CINEMA

MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

## GEORGES MENDEL

Constructeur breveté  
10<sup>B</sup> - B<sup>B</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

**LES FILMS**

**GEO-MENDEL**

ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO du CATALOGUE SPÉCIAL

LE GÉNÉRATEUR "TRIOMPHANT" 65

LE LAMPÉ "LÉO-QUISSANTÉ" 90

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo "Tonnerre" AIR COMPRIMÉ

LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME S'ADAPTE SUR NIMPHÉES CINÉMATOGRAPHE 500

VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR, EXPLOITÉS DÉFINITIVEMENT EN PAYS DU

LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G. NOUVEL APPAREIL VISIBLE EN PLEIN JOUR

Pour 10 ou 22 personnes.

Le Sans Rival

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPIC

(PHOTOGRAPHIE SUR TOLLE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

175

AUTOPHOTO

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





# CRÉSYL-JEYES



## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENS-ONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR

### DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

### ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

### Utilite dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch<sup>te</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'iodoforme

S<sup>te</sup> de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.  
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabillean; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions coloniales* (Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel dan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies } La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

### EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

#### Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

#### SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

#### EAUX de VICHY-ÉTAT

#### CÉLESTINS

#### GRANDE-GRILLE

#### HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

#### Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

#### FLACONS de 100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre  
12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

#### VICHY-ÉTAT



## Filtre Pasteurisateur Mallié

### RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906  
455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

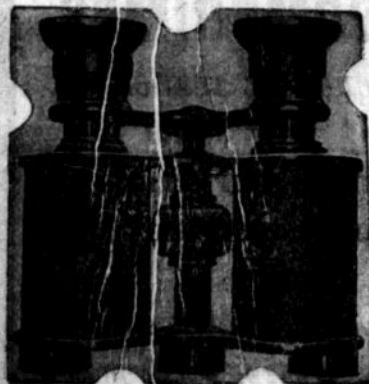
qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies } *Essai de trois mois*... 2 fr.  
                              } *Abonnement annuel*... 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grossiss: 6 8 10 fois  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910. des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A partir du 4 novembre, la Compagnie mettra en marche, aux jours indiqués ci-après, le train « Côte d'Azur rapide », de jour, desservant le littoral de la Méditerranée.

### Trajet de Paris à Nice en 14 heures.

Ce train, composé de voitures de 1<sup>re</sup> classe à couloir (sans supplément), de voitures à lits-salons et d'un restaurant, aura l'horaire suivant :

*Aller* : Départ de Paris : 9 heures matin. Arrivée à Nice : 10 h. 58 soir ; à Monte-Carlo, 11 h. 47 ; à Menton, minuit 01 et à Vintimille, minuit 25.

Du 4 au 30 novembre, les lundis, mercredis, jeudis et samedis ;

Du 2 au 30 décembre, tous les jours sauf le dimanche ;

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril, tous les jours ;

Du 1<sup>er</sup> au 16 mai, les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

*Retour* : Départ de Vintimille, 6 h. 40 matin ; de Menton, 7 h. 05 ; de Monte-Carlo, 7 h. 24 ; de Nice, 8 h. 05 matin.

Arrivée à Paris : 10 h. 15 soir ;

Du 7 au 30 novembre, les lundis, mardis, jeudis et samedis ;

Du 2 au 30 décembre, tous les jours sauf le dimanche ;

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril, tous les jours ;

Du 1<sup>er</sup> au 18 mai, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

*Nota.* — A l'aller, ce train ne prendra à Paris que les voyageurs pour Marseille et au delà ; au retour, jusqu'à Marseille inclus et, exceptionnellement, aux autres points d'arrêt, que les voyageurs pour Paris.

Nombre de places limité ; on pourra les retenir d'avance moyennant une taxe de 2 francs par place.

### L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

*Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.*

*Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.*

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

### De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa.

#### *Billets d'aller et retour*

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### PARIS A LONDRES

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN  
PAR LA GARE SAINT-LAZARE

**Services rapides tous les jours et toute l'année  
(dimanches et fêtes compris).**

*Départs de Paris Saint-Lazare :*

A 10 h. 15 matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 9 heures soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

*Départs de Londres :*

Victoria (Compagnie de Brighton) à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 8 h. 45 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

London-Bridge, à 9 h. 50 matin (9 h. 25 le dimanche) (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 8 h. 45 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Voie la plus pittoresque et la plus économique.

*Billets simples valables 7 jours.*

1 <sup>re</sup> classe.....	48 fr. 25
2 <sup>e</sup> classe.....	35 fr.
3 <sup>e</sup> classe.....	23 fr. 25

*Billets d'aller et retour valables un mois.*

1 <sup>re</sup> classe.....	82 fr. 75
2 <sup>e</sup> classe.....	58 fr. 75
3 <sup>e</sup> classe.....	44 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette. Une des voitures de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

## PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans le  
« Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser  
à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV<sup>e</sup>).*

**Fabrique de PERLES et de VERROTIERES Coloniales**

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

**A. D. SCHWENK**

& Jacob H. Jeiteles Sohn

PARIS — 57-59, Rue Réaumur, 57-59 — PARIS

*Fabrique à Gablonz (Bohême)*

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE, CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables. — Corail imitation. — Ambre vrai et imitation.

Perles argentées. — Cornaline imitation. — Oregos. — Pennes, etc.

Djigidas. — Bataccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis. — Amulettes. — Bracelets

Bagues. — Colliers. — Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 30 Octobre 1911 aux dates suivantes :

Jendi	2 Nov.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd; et pour passagers seulement Beyrouth (1).	CONGO C. Auméran.
Jendi	2 —	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SAGHALIEN C. Casal.
Samedi	4 —	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1).....	DANUBE C. Antonorsi.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi 15 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd; Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. ....	VILLE-DE-LA-CIOTAT C. Eschenauer.
------------------	----------	---	--------------------------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche 5 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama.....	AUSTRALIEN C. Aillaud.
		Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	
Dimanche 19 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	CALÉDONIEN C. Melber.
		Correspondances : à Colombo avec la Ville-de-la-Ciotat pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	

#### Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Vendredi 10 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice. ....	NATAL * C. Liparelli.
		Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.	
Samedi 25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	ADOUR * C. Mouton.
		Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Lundi 30 Oct.		Pour La Pallice, Pasages, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo, et Buenos-Ayres (2) (3).....	JOHN HARDIE C. X.
Vendredi 3 Nov.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	CORDILLÈRE C. Richard. l. de v.
Vendredi 17 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	AMAZONE C. Magnen.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » pour passagers seulement.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi 3 Nov.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	SINAI G. Biémont.
Dimanche 5 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	MEDOC
Lundi 6 —		Du Havre pour Marseille.....	C. Pernot.
Dimanche 12 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	BASQUE
Lundi 13 —		Du Havre pour Marseille.....	C. Lucciani.

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Mercredi 1 <sup>er</sup> Nov.		D'Anvers } Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapour, Japon, Chinwantao, Shanghai.....	ANNAM C. Vézian.
Dimanche 12 —		De Marseille }	

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Lundi 13 Nov.		De Dunkerque } Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.. ..	LOUQSOR C. Fabre.
Vendredi 17 —		Du Havre }	
Jendi 30 —		De Marseille }	

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



## COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;  
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;  
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
 Général d'Amade ;  
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;  
 Beau, ministre plénipotentiaire ;  
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
 Bertin, membre de l'Institut ;  
 Benoît-Oriol, ancien député ;  
 Bons d'Anty, consul général de France ;  
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
 Prince Roland Bonaparte ;  
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
 Paul Bourde ;  
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
 Comte Jean de Castellane ;  
 J. Chailley, député ;  
 Chavannes, membre de l'Institut ;  
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
 Charles-Roux, ancien député ;  
 Chastenet, député ;  
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
 Baron Denys Cochin, député ;  
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
 Henri Cordier, de l'Institut ;  
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
 Delafosse, député ;  
 C. Depincé ;  
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
 Descos, ministre de France à Belgrade ;  
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
 Henri Froidevaux ;  
 C. Gablat, ancien député ;  
 Georges Gaulis ;  
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
 Amiral Gervais ;  
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
 Jean Gout, consul général ;  
 Grandidier, de l'Institut ;  
 Guieysse, ancien ministre ;  
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
 Prince d'Hénin, sénateur ;  
 Henry ;  
 Lucien Hubert, député ;  
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
 Raymond Kœchlin ;  
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
 Général de Lacroix ;  
 Charles Lallemand, ingénieur en chef des mines ;  
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
 A. Lebon, ancien ministre ;  
 Général Lebon ;  
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
 Colonel Levé ;  
 Raphaël Georges Lévy,  
 M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
 Claudius Madrolle, explorateur ;  
 Marmottant, avoué ;  
 Louis Marin, député ;  
 Mège, ancien député ;  
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
 Marcel Monnier, explorateur ;  
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
 Baron de Neufize ;  
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
 Comte d'Ormesson ;  
 Maurice Ordinaire, ancien député ;  
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
 Ed. Payen ;  
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
 René Pinon ;  
 Ch. Prévot, sénateur ;  
 Raiberti, député ;  
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;  
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
 Albin Rozet, député ;  
 Saint-Germain, sénateur ;  
 Sallandrouze de la Morinaix ;  
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
 Christian Schefer ;  
 Le P. Scheil, de l'Institut ;  
 Spronck, député ;  
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
 Steeg ;  
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
 André Tardieu ;  
 Commandant de Thomasson ;  
 Général de Torcy ;  
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
 P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



## L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qu'on s'impose à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.



DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.  
300 à 1000 — a le titre de Donateur.  
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr pour les officiers et fonctionnaires.  
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la



## PHOTOGRAPHIE

ou du

## CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

TÉLÉPHONE  
213-11

# G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

Adresse TÉLÉGRAPH.  
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE  
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

## GEORGES MENDEL

Constructeur breveté  
10 BIS B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

TELEPHONE 213-11

LES FILMS  
GEO-MENDEL ASSURENT LE SUCCÈS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
L'HISTORIOGRAPH N°1  
LE NOUVEAU APPAREIL DE SYNCHRONISME  
LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPÉ

Le Sans Rival

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
LE NOUVEAU APPAREIL DE SYNCHRONISME  
LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.

LES FILMS  
GEO-MENDEL ASSURENT LE SUCCÈS

CATALOGUE SPÉCIAL  
Le Gramo Tonne

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
LE NOUVEAU APPAREIL DE SYNCHRONISME  
LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.  
LE NOUVEAU APPAREIL DE SYNCHRONISME  
LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENS'ONNATS, ETC.  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillérées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancres, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux

Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLIS-ON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillérée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES  
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillérée à café à une grande cuillérée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique  
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

Sté de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.  
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabillean; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *Questions coloniales* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaumier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

## EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

# COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

## EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

### Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

### SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

### EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

### Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies { Essai de trois mois... 2 fr.  
Abonnement annuel. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales  
SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

# AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891  
MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889  
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE  
EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre  
vrai et imitation - Perles argentées  
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis  
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »  
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-  
Lambert (XV<sup>e</sup>).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1<sup>o</sup> Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3<sup>o</sup> Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère (via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4<sup>o</sup> Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1<sup>o</sup> Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2<sup>o</sup> Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

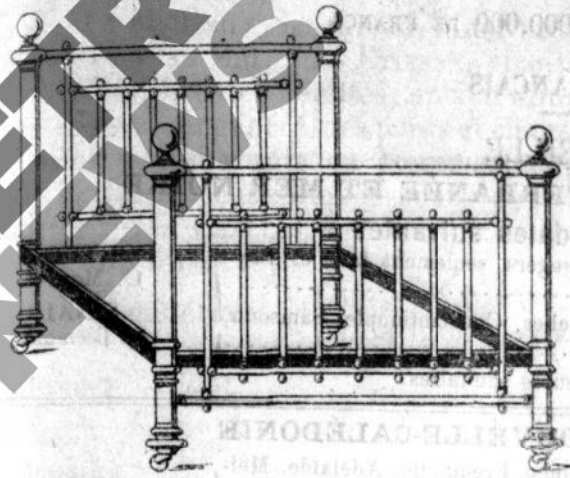
3<sup>o</sup> Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châteaullé, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17. 314-22



## Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants  
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier  
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

### PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D<sup>r</sup> LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saigon  
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris  
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

### LITS MÉTALLIQUES LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales  
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

De Paris aux ports au delà de Suez,  
ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### PARIS A LONDRES

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN  
PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année  
(dimanches et fêtes compris).

Départs de Paris Saint-Lazare :

A 10 h. 15 matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 9 heures soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Départs de Londres :

Victoria (Compagnie de Brighton) à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 8 h. 45 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

London-Bridge, à 9 h. 50 matin (9 h. 25 le dimanche) (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 8 h. 45 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Voie la plus pittoresque et la plus économique.

Billets simples valables 7 jours.

1 <sup>re</sup> classe.....	48 fr. 25
2 <sup>e</sup> classe.....	35 fr.
3 <sup>e</sup> classe.....	23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables un mois.

1 <sup>re</sup> classe.....	82 fr. 75
2 <sup>e</sup> classe.....	58 fr. 75
3 <sup>e</sup> classe.....	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette. Une des voitures de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 4 Décembre 1911 aux dates suivantes :

Jeu	7 Déc.	midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	PORTUGAL C. Mouret.
Samedi	9 —	4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum(1).....	SINAI G. Biémont.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	13 Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	NÉRA C. Casanova.
----------	---------	----------	---	----------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	17 Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec la Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.	SYDNEY C. Costa.
Dimanche	31 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2° pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard, l. de v.

#### Lignes Postales de l'Océan Indien

Dimanche	10 Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Beïra, Lourenço-Marquez ; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar.	DJEMNAH * C. Durand, c. de f.
Lundi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsumudu, Mohély, Moroni, Dar-ès-Salam, Zanzibar ; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	MELBOURNE * R. Riquier, l. de v.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Vendredi	15 Déc.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.
Vendredi	29 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

(2) Par transbordement à Buenos-Ayres pour Rosario, pour marchandises seulement.

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » pour passagers seulement.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	8 Déc.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	SIDON C. X.
Dimanche	10 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	MEDOC
Lundi	11 —		Du Havre pour Marseille.....	C. Martino.
Dimanche	17 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	BASQUE
Lundi	18 —		Du Havre pour Marseille.....	C. Peroneillé.

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Lundi	4 Déc.		D'Anvers } Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Yokohama, } De Marseille } Kobé, Moji, Chinwantao, Shanghai..... }	MEINAM C. Vidat.
-------	--------	--	---	---------------------

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Mercredi	13 Déc.		De Dunkerque } Du Havre } Pour Colombo, Saïgon, Cam Ranh, Tourane, Haïphong. }	EL-KANTARA * C. Lassince.
Dimanche	17 —			
Samedi	30 —		De Marseille }	

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. ÉMILE SENART, de l'Institut ;  
 Vice-présidents : MM. EUG. ÉTIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;  
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;  
 marquis DE MOUSTIER, député ;  
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;  
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;  
 BARON L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;  
 Général d'Amade ;  
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;  
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;  
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;  
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;  
 Barst, ministre plénipotentiaire ;  
 Beau, ministre plénipotentiaire ;  
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;  
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;  
 Bertin, membre de l'Institut ;  
 Benoît-Oriol, ancien député ;  
 Bons d'Anty, consul général de France ;  
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;  
 Prince Roland Bonaparte ;  
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;  
 Paul Bourde ;  
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;  
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;  
 Comte Jean de Castellane ;  
 J. Chailley, député ;  
 Chavannes, membre de l'Institut ;  
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;  
 Charles-Roux, ancien député ;  
 Chastenot, député ;  
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;  
 Baron Denys Cochin, député ;  
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;  
 Henri Cordier, de l'Institut ;  
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;  
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;  
 Delafosse, député ;  
 C. Depincé ;  
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;  
 Descos, ministre de France à Belgrade ;  
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;  
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;  
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;  
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;  
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;  
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;  
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;  
 Henri Froidevaux ;  
 C. Gabiat, ancien député ;  
 Georges Gaulis ;  
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;  
 Amiral Gervais ;  
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;  
 Jean Gout, consul général ;  
 Grandidier, de l'Institut ;  
 Gueysson, ancien ministre ;  
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;  
 Prince d'Hénin, sénateur ;  
 Henry ;  
 Lucien Hubert, député ;  
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;  
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;  
 Raymond Kœchlin ;  
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;  
 Général de Lacroix ;  
 Charles Lallemant, de l'Institut, inspecteur général des mines ;  
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;  
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;  
 A. Lebon, ancien ministre ;  
 Général Lebon ;  
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;  
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;  
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;  
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;  
 Colonel Levé ;  
 Raphaël Georges Lóvy, M<sup>me</sup> Massieu, explorateur ;  
 Claudius Madrolle, explorateur ;  
 Marmottant, avoué ;  
 Louis Marin, député ;  
 Mège, ancien député ;  
 Meillier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;  
 Marcel Monnier, explorateur ;  
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;  
 Baron de Neufville ;  
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;  
 Comte d'Ormesson ;  
 Maurice Ordinaire, ancien député ;  
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;  
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;  
 Ed. Payen ;  
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;  
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;  
 René Pinon ;  
 Ch. Prévot, sénateur ;  
 Raiberti, député ;  
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;  
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;  
 Baron Rouleaux-Dugage, député ;  
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;  
 Albin Rozet, député ;  
 Saint-Germain, sénateur ;  
 Sallandrouze de la Mornaix ;  
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;  
 Christian Schefer ;  
 Le P. Scheil, de l'Institut ;  
 Spronck, député ;  
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot ;  
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;  
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;  
 Steeg ;  
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;  
 André Tardieu ;  
 Commandant de Thomasson ;  
 Général de Torcy ;  
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;  
 P. de Vaureal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;  
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



# L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa onzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

DÉTACHER CE BULLETIN DE SOUSCRIPTION ET L'ADRESSER AU TRÉSORIER DU COMITÉ APRÈS L'AVOIR REMPLI.



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

## AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.  
300 à 1000 — a le titre de Donateur.  
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)  
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile<sup>(1)</sup>

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

Si vous voulez faire de la

# PHOTOGRAPHIE

ou du

# CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

## G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
PARIS

10  
ET 10 BIS  
BOULEVARD  
BONNE-NOUVELLE  
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE  
213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.  
Photociné

MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

**GEORGES MENDEL**  
constructeur breveté  
10 BIS B<sup>D</sup> Bonne Nouvelle, PARIS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.C.D.C.  
"L'HISTORIOGRAPH" N°1  
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION

Cinéma Chantant  
LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME  
"ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500"  
VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR  
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.C.D.C.  
NOUVEL APPAREIL VISIBILE EN PLEIN JOUR

LES FILMS  
GEO-MENDEL  
ASSURENT LE SUCCÈS  
ENVOI FRANCO  
CATALOGUE SPECIAL  
LE GÉNÉRATEUR "RICHIMANT" 65"  
"LABRE" "LEBEOUSSANT" 90"  
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT  
Le Gramo "Tonnerre"  
A AIR COMPRIMÉ

Complect 115  
"Le Sans Rival"  
NOUVEL APPAREIL pour la FÉRODYPHIE  
(PHOTOGRAPHIE sur TOLL EMULSIONNÉE SENSIBLE)

175

CINÉMA

AUTOPHOTO

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS





Marque déposée

# CRÉSYL-JEYES

## DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant  
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE  
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HÔPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

**GRAND PRIX** (Collectivité vétérinaire). — **MÉDAILLE D'OR** (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le préventif le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour assainir les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puits, etc.*

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

## BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1<sup>ER</sup> ARR.)

Vêtements  
& Equipements  
Coloniaux

Imperméabilité  
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

# ANIODOL

## LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch<sup>re</sup> à l'INSTITUT PASTEUR  
**DÉSODORISANT UNIVERSEL**

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.  
**ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES**

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

**INDISPENSABLE** contre les **ÉPIDÉMIES**

Utile dans **PLAIES** de toute nature, **FIÈVRES, DIARRHÉES**  
**GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA**

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { **BACTÉRICIDE 23.40** } sur le Bacille typhique  
{ **ANTISEPTIQUE 52.85** } (établies par M. FOUARD, Ch<sup>re</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)  
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

## SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

## POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE**

Remplace l'iodoforme

S<sup>te</sup> de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.  
**SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**



# La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

**Le Mois** comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabileau; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Pierre de Coubertin; G. Lecarpentier; Henri Lorin; Bonet-Maury; Roland de Marès; etc.). — *Questions coloniales* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmette; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

**Le Petit Mois** abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.  
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.  
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES  
LES

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

**EAU ALCALINE ET GAZEUSE**

LES

**Comprimés Vichy-État**

fabriqués avec les

**SELS VICHY-ÉTAT**

contiennent tous les principes actifs des

**Eaux de VICHY-ÉTAT**

**CÉLESTINS**

**GRANDE-GRILLE**

**HOPITAL**

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

**Comprimés Vichy-État**

ne se vendent qu'en

**FLACONS** de

**100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

**3 à 5 comprimés pour un verre**

**12 à 15 comprimés pour un litre**

EXIGER LA MARQUE :

**VICHY-ÉTAT**



Abonnez-vous à l'essai à la

## REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies } *Essai de trois mois...* 2 fr.  
                          } *Abonnement annuel.* 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales  
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

### AD. SCHWENK

- & Jacob H. Jeiteles Sohn

57-59, Rue Réaumur, 57-59. — PARIS

*Fabrique à Gablonz (Bohême)*

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre  
vrai et imitation - Perles argentées  
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis  
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

## PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans  
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »  
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-  
Lambert (XV<sup>e</sup>).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 119 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1<sup>re</sup> classe, de 164 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

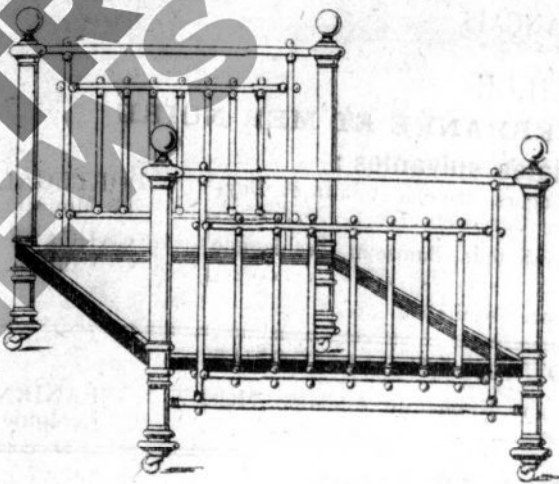
3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.



Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



## Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants  
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier  
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

### PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D<sup>r</sup> LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon  
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

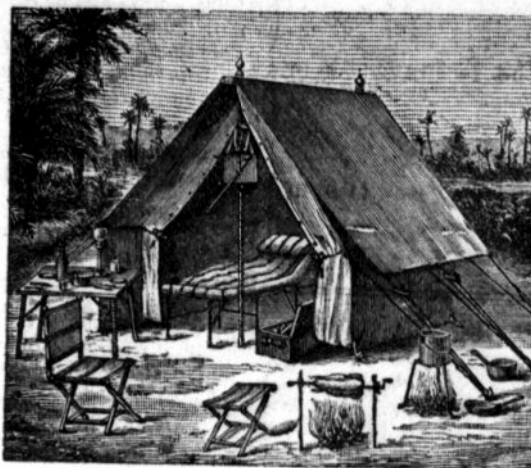
## MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris  
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

### LITS MÉTALLIQUES LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales  
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



## CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

De Paris aux ports au delà de Suez,  
ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1<sup>re</sup> classe : 144 fr. 80, 2<sup>e</sup> classe : 104 fr. 25, 3<sup>e</sup> classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### PARIS À LONDRES

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN  
PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année  
(dimanches et fêtes compris).

Départs de Paris Saint-Lazare :

A 10 h. 15 matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 9 heures soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Départs de Londres :

Victoria (Compagnie de Brighton) à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 8 h. 45 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

London-Bridge, à 9 h. 50 matin (9 h. 25 le dimanche) (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) et à 8 h. 45 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Voie la plus pittoresque et la plus économique.

Billets simples valables 7 jours.

1 <sup>re</sup> classe.....	48 fr. 25
2 <sup>e</sup> classe.....	35 fr.
3 <sup>e</sup> classe.....	23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables un mois.

1 <sup>re</sup> classe.....	82 fr. 75
2 <sup>e</sup> classe.....	58 fr. 75
3 <sup>e</sup> classe.....	44 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette. Une des voitures de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place).



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### DÉPARTS DE MARSEILLE

#### Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 1<sup>er</sup> Janvier 1912 aux dates suivantes :

Jeudi	4 Janv.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	PORTUGAL C. Mouret.
Samedi	6 —	4 h. s.		
(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.				

#### Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	10 Janv.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.....	Océanien C. Léréquie.
----------	----------	----------	--	--------------------------

#### Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	14 Janv.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	DUMBÉA C. Cellier, c. de f.
			Correspondances : à Colombo avec l'Océanien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	
Dimanche	28 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	TOURANE C. Lancelin, l. de v.
			Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 <sup>o</sup> pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 <sup>o</sup> pour Bangkok.	

#### Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Mercredi	10 Janv.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	OXUS * C. Broc. l. de v.
			Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban ; 2 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.	
Jeudi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	NATAL * C. Liparelli.
			Correspondances : 1 <sup>o</sup> à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Dar-ès-Salam, Zanzibar ; 2 <sup>o</sup> à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.	

### DÉPARTS DE BORDEAUX

#### Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Mercredi	10 Janv.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.
Jeudi	18 —		Pour Pasages, Bilbao, Lisbonne, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2).....	X... C. X.
Mercredi	24 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	AMAZONE C. Magnen.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » pour passagers seulement.

### DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

#### Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	5 Janv.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	BASQUE C. Antonorski. NORMAND C. Musseau BRETON C.X.
Dimanche	7 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	8 —		Du Havre pour Marseille.....	
Dimanche	14 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	15 —		Du Havre pour Marseille.....	

### DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

#### Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Lundi	1 <sup>er</sup> Janv.		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Singapore, Yokohama,	PEI-HO C. Gos.
Jeudi	11 —		De Marseille	Kobé, Moji, Chinwantao, Changhaï.....	

### DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

#### Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Samedi	13 Janv.		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Cam-Ranh, Tourane, Haïphong..	EUPHRATE * C. Hénon.
Mercredi	17 —		Du Havre		
Mardi	30 —		De Marseille		
Mardi	30 —		De Toulon		

\* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.



# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

**FÉVRIER 1911**

AU SIÈGE DU COMITE

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro 2 fr 25



## AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1<sup>re</sup> classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

## LE COURRIER DE LA PRESSE

### BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>  
**GALLOIS & DEMOGEOT**

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

#### Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
	» 250 » 55 »
	» 500 » 105 »
	» 1000 » 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 15 bureaux de Banlieue, 160 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2%
de 1 à 2 ans .....	2%
de 2 à 4 ans .....	3%

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1<sup>re</sup> classe, 48 fr. 25; 2<sup>e</sup> classe, 35 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1<sup>re</sup> classe, 82 fr. 75; 2<sup>e</sup> classe, 58 fr. 75; 3<sup>e</sup> classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.



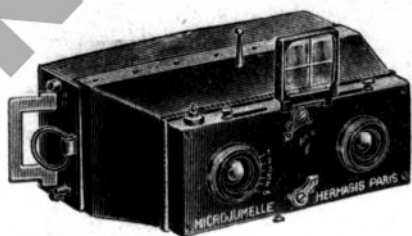
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** \*  
18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES  
ET MOELLONS**  
à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

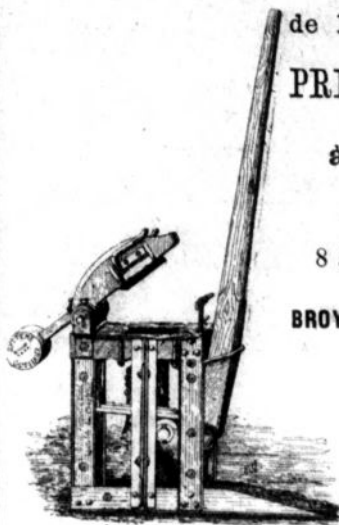
PRODUCTION :  
8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS  
PRESSES A TUILES  
FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET

Renseignements gratuits

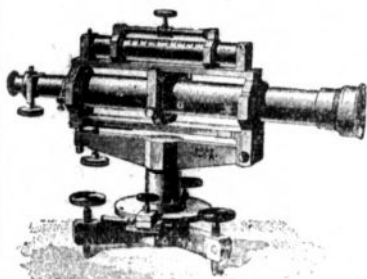


## BARABAN

L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.



## "SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

**CASE A LOUER**

**CASE A LOUER**

# VALS SAINT-JEAN



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

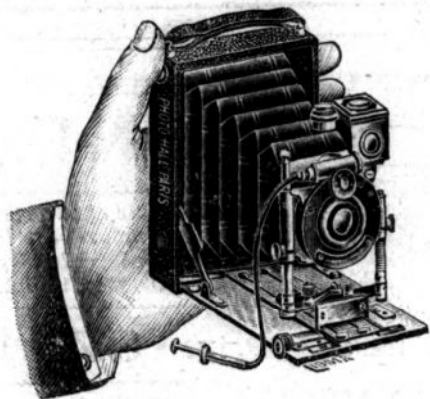
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



**LES " PERFECT-PLIANTS "**

Appareils extra-minces de Construction soignée en métal gainé maroquin, permettant d'utiliser les plaques sur verre ou les pellicules rigides Film-Pack et munis d'obturateurs faisant la pose ou l'instantané.

Format 6 1/2 x 9 avec objectif simili anastigmat Photo-Hall.	95 fr.
— — — anastigmat Photo-Hall F. : 6, 8...	125 »
— — — Tessar Zeiss Krauss F. : 6, 3.	185 »
Format 9 x 12 — simili anastigmat Photo-Hall...	140 »
— — — anastigmat Photo-Hall F. : 6, 8...	180 »
— — — Tessar Zeiss Krauss F. : 6, 3.	240 »

**CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT ET FRANCO SUR DEMANDE**

**LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT**



Formats :

- 4,5 x 6
- 6,5 x 9
- 45 x 107
- 6 x 13

possède toutes les qualités de légèreté ! de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).



**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
(Séjour en France)  
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs

**FRANCK**

Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

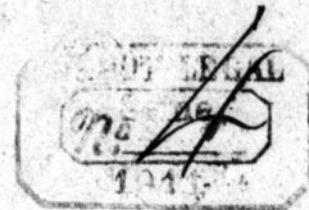
**CONSTIPATION**



**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**  
**T. LEROY, 96, R.d'Amsterdam**  
**PARIS**  
En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*

DU:

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

---

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

---

MARS 1911

---

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. *COMASIE-PARIS*

*Le Numéro 2 fr 25*



**REVIEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



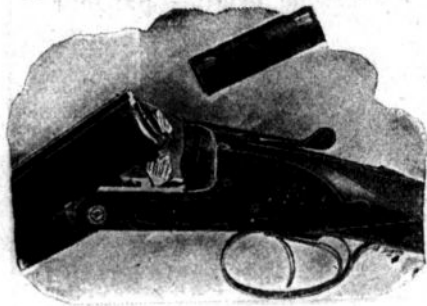
**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**FUSILS GUINARD**



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

LE  
**"BLOCK-NOTES"**  
GAUMONT



Formats :

4,5×6

6,5×9

45×107

6×13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>l</sup>).

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. . . . . 7 fr.  
Sillery supérieur . . . . . 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
Dépôts  
Dosege et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux

**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
(Séjour en France)  
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
**LE REMÈDE DE LA**  
**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.



DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

tallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱  
18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER

PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES  
ET MOELLONS**

à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

PRODUCTION :

8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS**

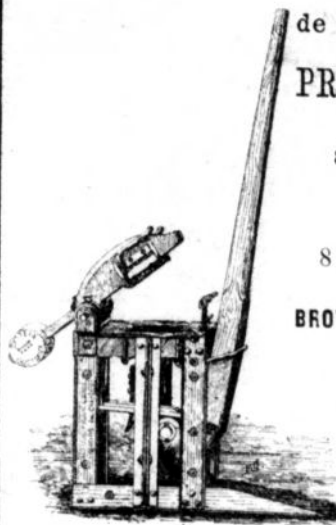
**PRESSES A TUILES**

**FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET

Renseignements gratuits

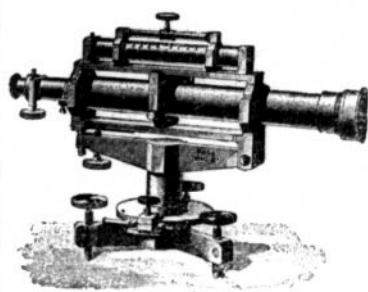


## BARABAN

L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.



## "SUN" VISIBLE



*Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la "SUN" est unique au monde.*

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

**CIE ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

**CASE A LOUER**

**CASE A LOUER**

# VALS SAINT-JEAN



# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BÖESPLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS



## FUSILS GUINARD



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

## LE "BLOCK-NOTES" GAUMONT



Formats :

4,5×6

6,5×9

45×107

6×13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

### Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

**CHAMPAGNE DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1835  
à A.Y. (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec.  
Sillery supérieur

Dépôts dans toutes les colonies françaises

Dosage et bouchage spéciaux pour les pays tropicaux

7 fr. 50  
4 fr. 50

PARIS - FRANCE - COLONIES  
Maison fondée en 1887

### ÉQUIPEMENT - CAMPMENT

Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

TAILLEUR DAMES et MESSIEURS  
(Séjour en France)

Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

F. LÉVY, Directeur  
6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

VÉRITABLES

## GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

### CONSTIPATION

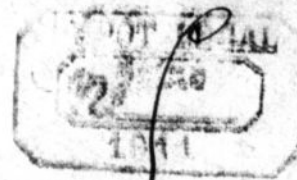
ENVOI GRATUIT d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*  
DU  
COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**


AVRIL 1911

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. *COMASIE-PARIS*

*Le Numéro 2 fr 25*



**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1836  
 à AY (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
 Jockey-Club illégitime supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux

## FUSILS GUINARD



EXCELLENTS  
 BON MARCHÉ  
 Voir les modèles nouveaux  
 — 1900 —  
 SPÉCIALITÉ D'ARMES  
 POUR  
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTièrement VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 15 bureaux de Banlieue, 160 Agences en Province

### 11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

### 12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

### Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

11, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

### INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans .....	2 %
de 2 à 4 ans .....	3 %

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement) ; London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1<sup>re</sup> classe, 48 fr. 25 ; 2<sup>e</sup> classe, 35 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1<sup>re</sup> classe, 82 fr. 75 ; 2<sup>e</sup> classe, 58 fr. 75 ; 3<sup>e</sup> classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

## LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

### Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
	» 250 » 55 »
	» 500 » 105 »
	» 1000 » 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an



DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

### PRESSES POUR BRIQUES ET MOELLONS

à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

PRODUCTION :

8 à 12.000 briques par jour

BROYEURS-MALAXEURS

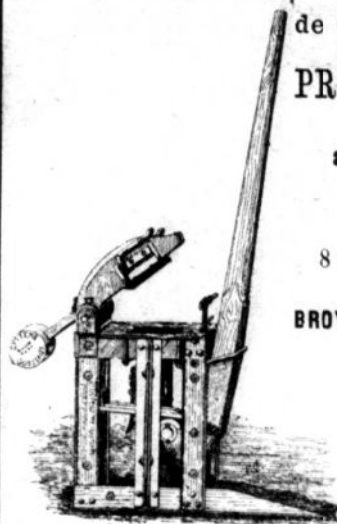
PRESSES A TUILES

FOURS ET SÉCHOIRS

Catalogues

ET

Renseignements gratuits

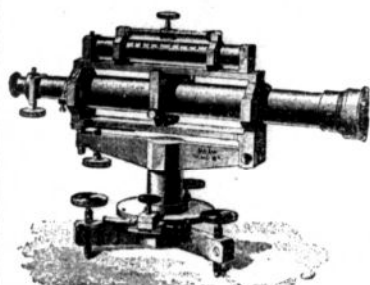


## BARABAN

L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.



## "SUN" VISIBLE

Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.



BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

**CIE ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

CASE A LOUER

CASE A LOUER

# VALS SAINT-JEAN



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BŒSPFLUG & C<sup>IE</sup>  
**PAPIERS · PRODUITS**

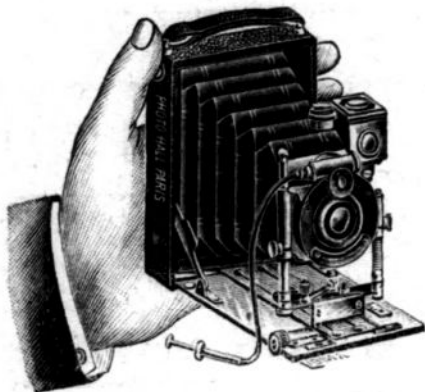
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande,



**LES " PERFECT-PLIANTS "**

Appareils extra-minces de Construction soignée en métal gainé maroquin, permettant d'utiliser les plaques sur verre ou les pellicules rigides Film-Pack et munis d'obturateurs faisant la pose ou l'instantané.

Format 6 1/2 x 9 avec objectif simili anastigmat Photo-Hall.	95 fr.
— — — anastigmat Photo-Hall F. : 6, 8...	125 »
— — — Tessar Zeiss Krauss F. : 6, 3.	185 »
Format 9 x 12 — simili anastigmat Photo-Hall...	140 »
— — — anastigmat Photo Hall F. : 6, 8...	180 »
— — — Tessar Zeiss Krauss F. : 6, 3.	240 »

**CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT ET FRANCO SUR DEMANDE**

**LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT**



Formats :

- 4,5x6
- 6,5x9
- 45x107
- 6x13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement **MÉTALLIQUE** en fait un appareil **COLONIAL** par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>l</sup>).

**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
(Séjour en France)  
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
6, Bout. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon  
**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**  
En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITE DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine — Levant — Extrême-Orient**

**MAI 1911**

AU SIÈGE DU COMITE


PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro 2 fr 25



**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec.  
 Jockey-Club illégitime supérieur

dans toutes les colonies françaises  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux

7 fr. 50  
 4 fr. 50

**FUSILS GUINARD**

EXCELLENTS  
 BON MARCHÉ  
 Voir les modèles nouveaux  
 — 1909 —  
 SPÉCIALITÉ D'ARMES  
 POUR  
 COLONS & EXPLORATEURS



Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

**LE COURRIER DE LA PRESSE**  
 BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX  
 Français et Étrangers  
 FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>  
**GALLOIS & DEMOGEOT**  
 Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

**Le COURRIER de la PRESSE :**  
 Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en  
 fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Indus-  
 triels et Commerçants.

**TARIF : 0 fr. 30 par Coupure**

Tarif réduit, paie- ment d'avance, sans période de temps limité.	Par	100 Coupures,	25 francs
	»	250	» 55
	»	500	» 105
	»	1000	» 200

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**  
 DE PARIS  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTièrement VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**  
 Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements,  
 Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies  
 étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances  
 sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Pro-  
 vince et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres,  
 Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les  
 Risques de remboursement au pair, Paiement de cou-  
 pons, etc.

**40 bureaux de Quartier dans Paris, 15 bu-  
 reaux de Banlieue, 160 Agences en Province**

**11 Agences dans les Colonies et Pays de  
 Protectorat**  
 Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave,  
 Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

**12 Agences à l'Étranger**  
 Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende,  
 Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie  
 (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

**Le Comptoir tient un service de coffres-forts  
 à la disposition du public :**  
 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain  
 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.  
 Compartiments depuis CINQ francs par mois.  
 INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans .....	2 %
de 2 à 4 ans .....	3 %

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
 Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE  
 Services rapides tous les jours et toute l'année,  
 (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1<sup>re</sup> et  
 2<sup>e</sup> classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).  
 Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et  
 2<sup>e</sup> classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10  
 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.  
 GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :  
 1<sup>re</sup> classe, 48 fr. 25; 2<sup>e</sup> classe, 35 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :  
 1<sup>re</sup> classe, 82 fr. 75; 2<sup>e</sup> classe, 58 fr. 75; 3<sup>e</sup> classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplé-  
 ment de prix, à toutes les gares situées sur le parcours,  
 ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et  
 vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de  
 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-  
 restaurant; ceux du service de nuit comportent des voi-  
 tures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La  
 voiture de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte  
 des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs  
 par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance  
 aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe  
 de 1 franc par couchette.



DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1m à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur mé-

talique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

Etablissements **RIETER & KOLLER**

PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES**

ET MOELLONS

à bras et au moteur

spéciales pour l'exportation

PRODUCTION :

8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS**

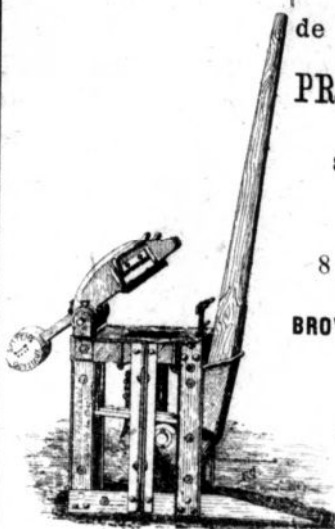
**PRESSES A TUILES**

**FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET

Renseignements gratuits



**BARABAN**

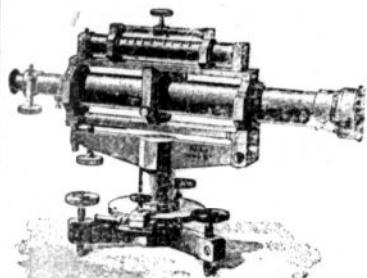
L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>

175, rue Saint Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS

de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.



"SUN" VISIBLE



*Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la "SUN" est unique au monde.*

BROCHURE FRANCO

Prix : **375 francs.**

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

**CASE A LOUER**

**CASE A LOUER**

**VALS  
SAINT-JEAN**



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

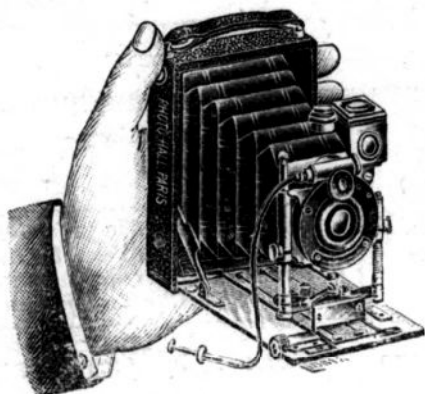
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande,



**LS " PERFECT-PLIANTS "**

Appareils extra minces de Construction soignée en métal gainé maroquin, permettant d'utiliser les plaques sur verre ou les pellicules rigides Film-Pack et munis d'obturateurs faisant la pose ou l'instantané.

Format 6 1/2 x 9	avec objectif simili anastigmat Photo-Hall.	95 fr.
—	— anastigmat Photo-Hall F. : 6, 8...	125 »
—	— Tessar Zeiss Krauss F. : 6, 3.	185 »
Format 9 x 12	— simili anastigmat Photo-Hall...	140 »
—	— anastigmat Photo-Hall F. : 6, 8...	180 »
—	— Tessar Zeiss Krauss F. : 6, 3.	240 »

**CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT ET FRANCO SUR DEMANDE**

**LE "BLOCK-NOTES" GAUMONT**



Formats :

- 4,5 x 6
- 6,5 x 9
- 4,5 x 107
- 6 x 13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement **MÉTALLIQUE** en fait un appareil **COLONIAL** par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>ts</sup>).

**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
(Séjour en France)  
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**



**ENVOI GRATUIT**  
**d'Echantillon**  
**T. LEROY, 96, R.d'Amsterdam**  
**PARIS**  
En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

JUIN 1911

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25



**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à A.Y. (Marne)

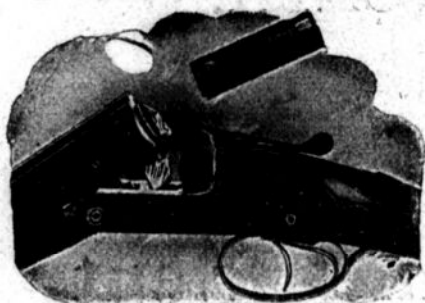


Extra-Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec...  
 Sillery supérieur

Dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 D'usage et bouclage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

7 fr. 50  
 4 fr. 50

## FUSILS GUINARD



EXCELLENTS  
 BON MARCHÉ  
 Voir les modèles nouveaux  
 — 1909 —  
 SPÉCIALITÉ D'ARMES  
 POUR  
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

## LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX  
 Français et Étrangers  
 FONDÉ EN 1882

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>  
**GALLOIS & DEMOGEOT**

Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

### Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limitée.	Par 100 Coupures,	25 francs
	» 250	55 »
	» 500	105 »
	» 1000	200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs  
 ENTièrement VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 15 bureaux de Banlieue, 160 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2%
de 1 à 2 ans .....	2%
de 2 à 4 ans .....	3%

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris à Londres.

VIA ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année, (dimanches et fêtes compris)

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).  
 Départs de Londres : Victoria, à 10 heures matin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement); London-Bridge et Victoria, à 9 h. 10 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Trajet de jour en 8 h. 40.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1<sup>re</sup> classe, 48 fr. 25; 2<sup>e</sup> classe, 35 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 23 fr. 25

Billets d'aller et retour valables pendant un mois :

1<sup>re</sup> classe, 82 fr. 75; 2<sup>e</sup> classe, 58 fr. 75; 3<sup>e</sup> classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1<sup>re</sup> classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.



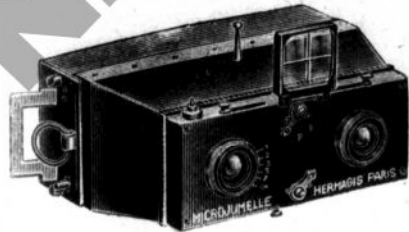
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur médants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

Etablissements **RIETER & KOLLER**  
PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

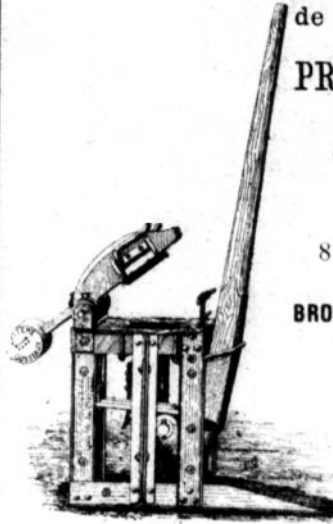
**PRESSES POUR BRIQUES  
ET MOELLONS**  
à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

PRODUCTION :  
8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS  
PRESSES A TUILES  
FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET  
Renseignements gratuits

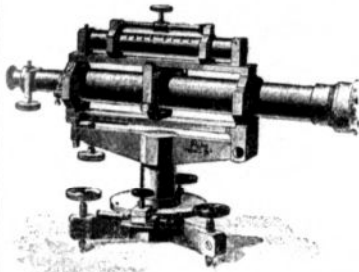


**BARABAN**

L. THOMAS, SUCC<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.


Envoi franco du Catalogue  
illustré.



"SUN" VISIBLE



*Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.*

BROCHURE FRANCO  Prix : 375 francs.

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

**CASE A LOUER**

**CASE A LOUER**

**VALS  
SAINT-JEAN**



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

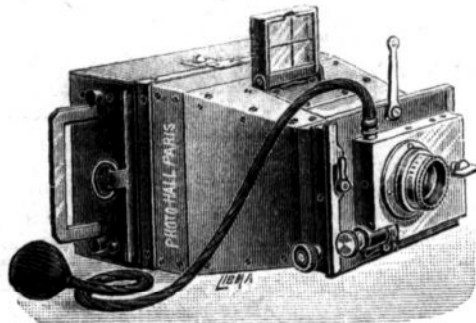
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



**LES " PERFECT-JUMELLES "**

Appareils de construction soignée avec chassis magasin permettant l'emploi des plaques sur verre format 9 x 12.

N° 1 bois gainé peau objectif anastigmat	Photo-Hall..	190 fr.
— — — — —	Tessar Zeiss..	250 »
N° 2 — — — — —	Photo-Hall...	240 »
— — — — —	Tessar Zeiss..	300 »
N° 3 aluminium poli — — — — —	Photo-Hall...	290 »
— — — — —	Tessar Zeiss..	350 »

**FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE**

LE " **BLOCK-NOTES** " GAUMONT



Formats :

- 4,5 x 6
- 6,5 x 9
- 45 x 107
- 6 x 13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>l</sup>).

**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
(Séjour en France)  
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
**PARIS**  
En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine — Levant — Extrême-Orient**

JUILLET 1911

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25



# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

## Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 15 bureaux de Banlieue, 160 Agences en Province

## 11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

## 12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

## Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

## INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans .....	2 %
de 2 à 4 ans .....	3 %

## LE MAL DE MER VAINCU

Il nous revient de divers côtés que l'**Aniodol** est un remède des plus actifs contre le mal de mer.

Quelques gouttes d'**Aniodol interne**, dont chaque voyageur doit être désormais pourvu d'un flacon, suffisent dans un peu d'eau pour en atténuer les effets et arrêter l'accès.

De nombreux cas ont permis de constater son efficacité et nous ne saurions trop en recommander l'emploi journalier au cours d'une traversée, afin de prévenir ces intolérables malaises dont sont atteints la plupart de ceux qui ont à effectuer un voyage en mer. (Communiqué.)

# AUX ENTÉRITÉS

Par ces temps de chaleurs tropicales apparaissent toutes les manifestations gastro-intestinales ainsi que les épidémies de choléra, de peste, de fièvre typhoïde, etc. Mais de tous les maux qui frappent l'humanité, l'un des plus cruels, parce qu'il est le plus difficile à combattre, est assurément l'*entérite*, si répandue aujourd'hui que nul ne peut s'en dire à l'abri. Et quand nous disons entérite, l'on doit comprendre sous cette dénomination générique un ensemble de manifestations commençant à la dyspepsie et la constipation pour finir à l'appendicite, en passant par tous les troubles intermédiaires : diarrhée simple ou cholériforme, congestion du foie, débord bilieux, diarrhée verte chez les nourrissons et les enfants, qui fait, d'après les chiffres officiels, 50.000 victimes par an.

A quelle cause attribuer tous ces maux ? Il n'en est qu'une seule et unique : l'*infection du tube intestinal*, et qui ne cède qu'à un moyen : l'*antisepsie interne* qu'on doit pratiquer à l'aide du seul antiseptique sûr dans son action, et inoffensif quant à ses propriétés qui permettent de le prendre sans danger à l'intérieur et qui agit très rapidement : c'est l'**Aniodol**, comme on le verra par l'attestation suivante, qui nous est parvenue tout récemment :

« Marseille, le 19 juin 1914.

« Ce n'est nullement dans un but de réclame que je vous adresse cette lettre, mais simplement pour acquitter un devoir de reconnaissance.

« On ne pourra jamais dire assez de bien de votre produit l'**Aniodol**, et j'estime qu'en faisant tout ce qui est en mon pouvoir pour en diffuser l'emploi, je rends service à tous les « entérites ».

« Atteint depuis sept ans d'une entérite muco-membraneuse, j'avais eu recours à tous les traitements préconisés en pareil cas (y compris les villes d'eaux et les régimes débilissants) sans arriver à la moindre amélioration.

« Ayant lu dans un journal médical une relation concernant le traitement, à l'hôpital Trousseau, des diarrhées infantiles avec l'**Aniodol**, et les bons résultats obtenus, je résolus d'en faire l'application dans mon cas, et le succès a dépassé largement mon attente : quelques lavages et quelques verre d'eau additionnés d'**Aniodol** ont eu raison de l'entérite opiniâtre qui résistait à tout traitement depuis sept ans, et, en fait de régime, je ne suis que celui de mon bon plaisir. Mon cæcum supporte tout, y compris le homard à l'américaine.

« Je vous dois mille et mille remerciements, et pour acquitter ma dette envers vous, je ne manque jamais de recommander l'**Aniodol** pour tous les cas d'affections microbiennes, en disant : « Employez l'**Aniodol**, c'est le commencement de la sagesse et la fin de la maladie. »  
« Veuillez agréer, etc.

« Signé : L. COULOMB,  
« sous-chef du service commercial  
des Messageries maritimes ».

Ce qui précède confirme la théorie pastoriennne que l'entérite est d'origine microbienne, ainsi que toutes les maladies infectieuses : fièvre typhoïde, grippe, démanagements, plaies de toutes natures, etc.

Comme conclusion, l'usage de l'**Aniodol** dont la devise est : *Agit toujours, ne nuit jamais* est reconnu comme le plus grand préservatif et le curatif le plus certain de toutes les maladies infectieuses, et spécialement des maladies de la femme : métrite, pertes, cancer, etc.

Dose : Pour usage externe 1 à 2 cuillerées à soupe par litre d'eau ordinaire.

Pour l'intérieur : de 10 à 50 gouttes d'**Aniodol interne** dans un verre d'eau ou de tisane. Consulter MM. les médecins.

Dr B. DE CORDEBUGLE.

L'**Aniodol** se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 3 fr. 25 le flacon pour 20 litres. Renseignements et brochures : 32, rue des Mathurins, l'aris.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec. . . . . 7 fr.  
Sillery supérieur . . . . . 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.  
Dépôts  
Dose et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux.



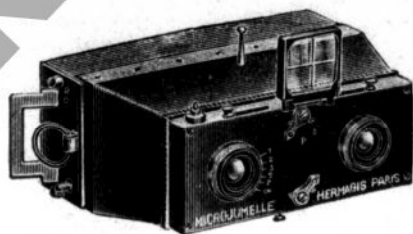
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS**  
18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER PARIS. — 82, rue d'Hauteville

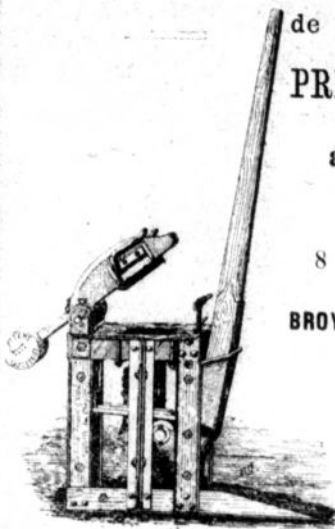
Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES  
ET MOELLONS**  
à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

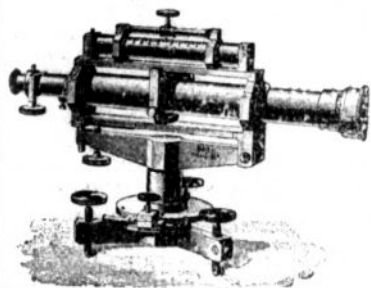
PRODUCTION :  
8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS  
PRESSES A TUILES  
FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues  
ET  
Renseignements gratuits



## BARABAN



L. THOMAS, SUCC<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

## "SUN" VISIBLE



*Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.*

BROCHURE FRANCO

Prix : **375 francs.**

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

**CASE A LOUER**

**CASE A LOUER**

# VALS SAINT-JEAN



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**  
**GUILLEMINOT**  
*R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>*  
**PAPIERS · PRODUITS**  
*22, Rue de Chateaudun, PARIS*

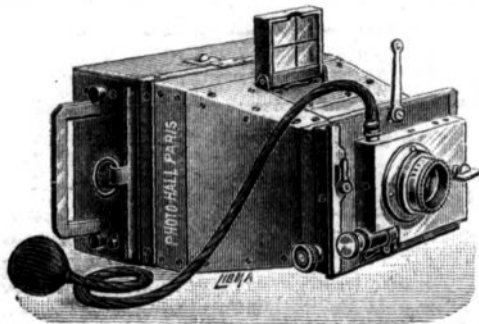


**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



**LES " PERFECT-JUMELLES "**

Appareils de construction soignée avec chassis magasin permettant l'emploi des plaques sur verre format 9 x 12.

N° 1 bois gainé peau objectif anastigmat Photo-Hall..	190 fr.
— — — — — Tessar Zeiss..	250 »
N° 2 — — — — — Photo-Hall..	240 »
— — — — — Tessar Zeiss..	300 »
N° 3 aluminium poli — — — — — Photo-Hall..	290 »
— — — — — Tessar Zeiss..	350 »

**FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE**

**LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT**



Formats :

- 4,5 x 6
- 6,5 x 9
- 45 x 107
- 6 x 13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.  
 57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
 Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
 Costumes Civils et Administratifs  
 Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques,  
 Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
 (Séjour en France)

Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
 6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
**FACILITÉS DE PAIEMENTS**

**VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ**  
 DU DOCTEUR  
 Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
**LE REMÈDE DE LA CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT d'Echantillon**  
**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**  
 En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française

*g*  
BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

AOÛT 1911

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

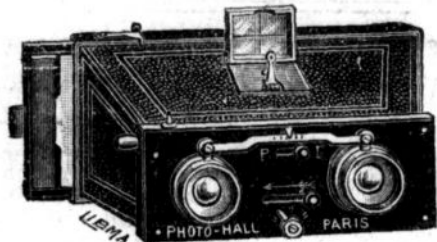
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrication d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande,



**LES " PERFECT-STEREO "**

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 x 107 ou 6 x 13.

N° 1	45 x 107	avec objectifs achromatiques.....	Fr. 33
—	—	rectilignes Balbrecht.....	« 58
N° 2	—	—	« 98
—	—	anastigmat Photo-Hall....	« 180
N° 2 bis	—	—	« 195
—	—	Tessar Zeiss....	« 310
N° 3	6 x 13	—	« 39
—	—	achromatiques.....	« 75
—	—	rectilignes Balbrecht.....	« 125
N° 4	—	—	« 210
—	—	anastigmat Photo-Hall....	« 235
N° 5	—	—	« 370
—	—	Tessar Zeiss..	« 370

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

LE " **BLOCK-NOTES** " GAUMONT



Formats :

- 4,5x6
- 6,5x9
- 45x107
- 6x13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>l</sup>).

**PARIS - FRANCE - COLONIES**  
Maison fondée en 1887

**ÉQUIPEMENT - CAMPMENT**  
Costumes Civils et Administratifs  
Voyages, Capotes, Cantines, Blouses, Casques, Lits pliants, Mobilier de campement, Tentes.

**TAILLEUR DAMES et MESSIEURS**  
(Séjour en France)  
Chemiserie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

**F. LÉVY, Directeur**  
6, Boul. Saint-Martin, Paris.  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon

**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

SEPTEMBRE 1911

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

*Le Numéro : 2 fr. 25*





**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à AY (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec...  
 Sillery supérieur...  
 dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

7 fr.  
 4 fr. 50

## FUSILS GUINARD



EXCELLENTS  
 BON MARCHÉ  
 Voir les modèles nouveaux  
 — 1909 —  
 SPÉCIALITÉ D'ARMES  
 POUR  
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

## LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX  
 Français et Étrangers  
 FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>  
**GALLOIS & DEMOGEOT**  
 Adresse Télégr. : COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

**Le COURRIER de la PRESSE :**  
 Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en  
 fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Indus-  
 triels et Commerçants.

**TARIF : 0 fr. 30 par Coupure**

Tarif réduit, paie- ment d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures,	25 francs
	» 250	55 »
	» 500	105 »
	» 1000	200 »

On traite à forfait pour, 3 mois, 6 mois, un an.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTIÈREMENT VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**  
 Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements,  
 Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies  
 étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances  
 sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Pro-  
 vince et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres,  
 Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les  
 Risques de remboursement au pair, Paiement de cou-  
 pons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bu-  
 reaux de Banlieue, 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de  
 Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave,  
 Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende,  
 Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie  
 (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts  
 à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain  
 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans .....	2 %
de 2 à 4 ans .....	3 %

## CHEMIN DE FER D'ORLEANS

**Pyénées et golfe de Gascogne.**

Billets d'aller et retour individuels pour les stations ther-  
 males, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de  
 toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté  
 de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en  
 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations ther-  
 males, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de  
 toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum  
 de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction  
 de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité  
 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de  
 Paris avec trois itinéraires différents via Bordeaux ou  
 Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax,  
 Bayonne. (Biarritz), Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre,  
 Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolonga-  
 tion. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50 ;  
 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe,  
 163 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

Pour les billets de famille, la réduction varie, suivant le  
 nombre de personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, consulter le  
 Livret Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans adressé  
 franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Cen-  
 tral du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à  
 Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).



DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** \*  
18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES  
ET MOELLONS**  
à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

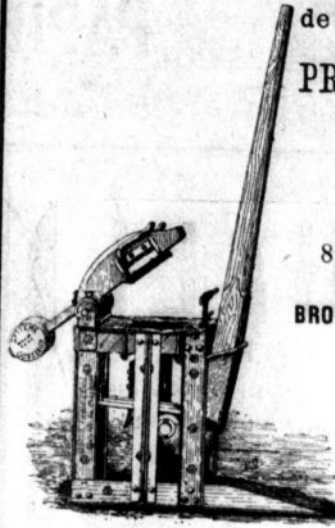
PRODUCTION :  
8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS  
PRESSES A TUILES  
FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET

Renseignements gratuits

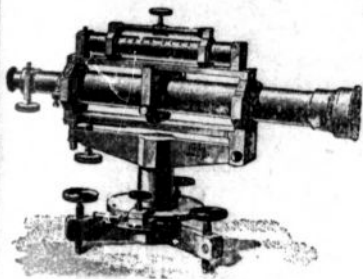


## BARABAN

L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.



## "SUN" VISIBLE



*Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.*

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

CASE A LOUER

CASE A LOUER

# VALS SAINT-JEAN



**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à A.Y. (Marne)



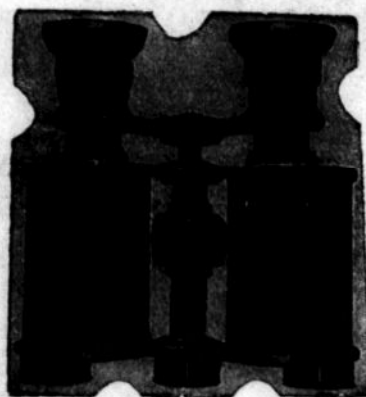
Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec.  
 Sillery supérieur

dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Douage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

7 fr.  
 4 fr. 50

## JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
 avec passant ceinturon.

Grosses: 6 8 10 fcs  
 90fr 95fr 105fr

NOTICE envoyée franco  
 sur demande.

## LE COURRIER DE LA PRESSE

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>

**GALLOIS & DEMOGEOT**

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — Téléphone 101.50

**Le COURRIER de la PRESSE :**

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

**TARIF : 0 fr. 30 par Coupure**

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	Par 100 Coupures, 25 francs
	» 250 » 55 »
	» 500 » 105 »
	» 1000 » 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

### Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

40 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue, 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans .....	2 %
de 2 à 4 ans .....	3 %

## CHEMIN DE FER D'ORLEANS

### Pyrénées et golfe de Gascogne.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne. (Biarritz), Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

Pour les billets de famille, la réduction varie, suivant le nombre de personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Central du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).



DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

### PRESSES POUR BRIQUES ET MOELLONS

à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

PRODUCTION :

8 à 12.000 briques par jour

BROYEURS-MALAXEURS

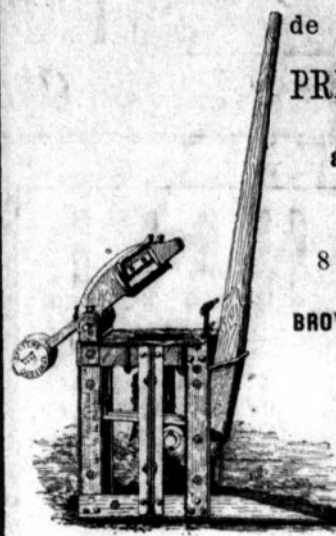
PRESSES A TUILES

FOURS ET SÉCHOIRS

Catalogues

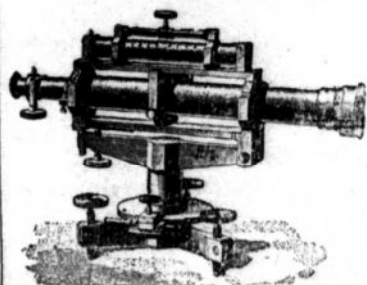
ET

Renseignements gratuits



## BARABAN

L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré



CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

## "SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

## Filtre Pasteurisateur Mallié RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission  
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## CASE A LOUER

# VALS SAINT-JEAN



**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

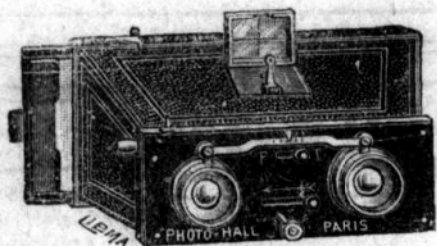
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrication d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



**LES "PERFECT-STEREO"**

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 x 107 ou 6 x 13.

N° 1	45 x 107	avec objectifs achromatiques rectilignes Balbrecht	Fr. 33
—	—	—	" 58
N° 2	—	—	" 98
—	—	anastigmat Photo-Hall	" 180
N° 2 bis	—	—	" 195
—	—	Tessar Zeiss	" 310
N° 3	6 x 13	—	" 39
—	—	achromatiques rectilignes Balbrecht	" 75
—	—	—	" 125
N° 4	—	—	" 210
—	—	anastigmat Photo-Hall	" 235
N° 5	—	—	" 370
—	—	Tessar Zeiss	" 370

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

LE "BLOCK-NOTES" GAUMONT



Formats:  
4,5x6  
6,5x9  
45x107  
6x13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

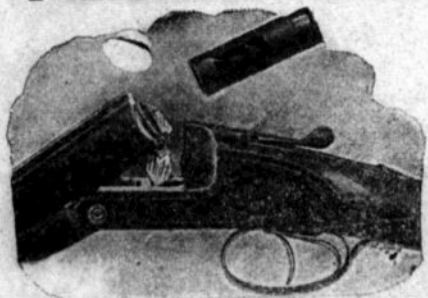
SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

**FUSILS GUINARD**



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

VÉRITABLES

**GRAINS DE SANTÉ**

DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

**CONSTIPATION**



ENVOI GRATUIT d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL.*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine — Levant — Extrême-Orient**

**DÉCEMBRE 1911**

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. *COMASIE-PARIS*

Le Numéro : 2 fr. 25



**REPRODUCTION**

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec...  
 Sillery supérieur...  
 dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

7 fr. 50  
 4 fr. 50

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**  
 L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSOLE  
 avec passant ceinturon.

Grosses: 6 8 10 fr s  
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
 sur demande.

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS**

**Pyrénées et golfe de Gascogne.**

*Billets d'aller et retour individuels* pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe.

*Billets d'aller et retour de famille* pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

*Billets d'excursion* délivrés toute l'année au départ de Paris avec trois itinéraires différents via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne. (Biarritz), Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires: 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire: 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

Pour les billets de famille, la réduction varie, suivant le nombre de personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret Guide Officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Central du Chemin de fer d'Orléans, 4, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**

**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTIEREMENT VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

**41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province**

**11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat**

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

**12 Agences à l'Étranger**

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

**Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :**

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

**INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES**

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2%
de 1 à 2 ans .....	2%
de 2 à 4 ans .....	3%

**STATION BALNÉAIRE**

DE

**SAINT-BRÉVIN L'Océan**

LE NICE DE LA BRETAGNE (Loire-Inférieure)  
 à 7 heures de Paris

**VILLAS MEUBLÉES A LOUER (SANS LINGE)**

**LE COURRIER DE LA PRESSE**

**BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX**

Français et Étrangers

FONDÉ EN 1889

**21, Boulevard Montmartre. — PARIS 2<sup>e</sup>**

**GALLOIS & DEMOGEOT**

Adresse Télégr. : **COUPURES PARIS** — Téléphone 101.50

**Le COURRIER de la PRESSE :**

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

**TARIF : 0 fr. 30 par Coupure**

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	} Par 100 Coupures, 25 francs	
» 250		» 55 »
» 500		» 105 »
» 1000		» 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.



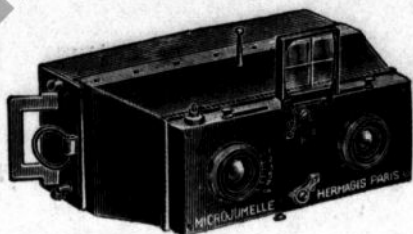
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## Etablissements RIETER & KOLLER PARIS. — 82, rue d'Hauteville

Installations complètes  
de Briqueteries et Tuileries

**PRESSES POUR BRIQUES  
ET MOELLONS**  
à bras et au moteur  
spéciales pour l'exportation

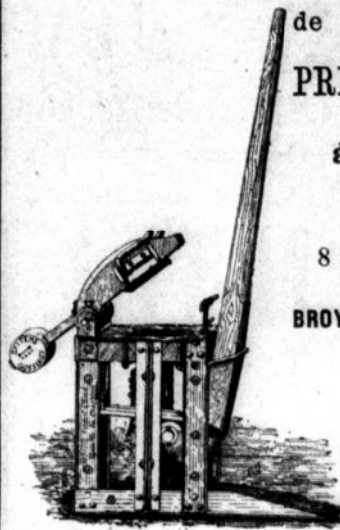
PRODUCTION :  
8 à 12.000 briques par jour

**BROYEURS-MALAXEURS  
PRESSES A TUILES  
FOURS ET SÉCHOIRS**

Catalogues

ET

Renseignements gratuits

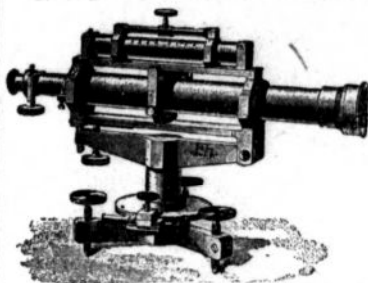


## BARABAN

L. THOMAS, SUCC<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.



## "SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : **375 francs.**

Remise au comptant. — Vente à terme.

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

## Filtre Pasteurisateur Mallié RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission  
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
**HORS CONCOURS**  
Exposition Univers., Paris 1900  
**HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY**  
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## CASE A LOUER

# VALS SAINT-JEAN



**RETROR  
NEWS**

*Je t'embrasse p range*

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C.<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

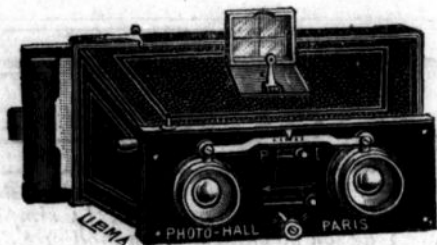
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande,



**LES " PERFECT-STEREO "**

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 × 107 ou 6 × 13.

N° 1	45 × 107	avec objectifs achromatiques.....	Fr. 33
		rectilignes Balbrecht.....	" 58
N° 2			" 98
		anastigmat Photo-Hall.....	" 180
N° 2 bis			" 195
		Tessar Zeiss.....	" 310
N° 3	6 × 13		" 39
		achromatiques.....	" 75
		rectilignes Balbrecht.....	" 125
N° 4			" 210
		anastigmat Photo-Hall.....	" 235
N° 5			" 370
		Tessar Zeiss.....	" 370

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

**LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT**



Formats :

- 4,5×6
- 6,5×9
- 45×107
- 6×13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

**FUSILS GUINARD**



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés

8, avenue de l'Opéra. — PARIS

VÉRITABLES

**GRAINS DE SANTÉ**

DU DOCTEUR

Purgatifs

**FRANCK**

Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

**CONSTIPATION**



ENVOI GRATUIT d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.



**RETRO  
NEWS**

'

:

e

s

la

t

).

x